

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
ET DE LA RECHERCHESCIENTIFIQUE

UNIVERSITE MOHAMED KHEIDER, BISKRA
FACULTE DES SCIENCES ET DE LA TECHNOLOGIE

DEPARTEMENT D'ARCHITECTURE ET D'URBANISME

N° d'Ordre.....

N° de Série.....

THESE DE DOCTORAT EN SCIENCES
OPTION : URBANISME

THEME

DYNAMIQUE HISTORIQUE DE LA PLACE PUBLIQUE
CAS DES PLACES SE RAPPORTANT A L'ASPECT CULTUREL SAHARIEN
REGENTEES VIA LA RUE DES PALMERAIES

Présentée par :
Mme BIARA Ratiba Wided

Sous la direction du :
Pr. ALKAMA Djamal

Date de soutenance le: 05/02/2014

Devant le jury d'examen :

Président :	Mr FARHI Abdallah	Professeur	Université Kheider Biskra
Rapporteur	Mr ALKAMA Djamal	Professeur	Université Kheider Biskra
Examineur	Mr BELAKHAL Azzedine	MCA	Université Kheider Biskra
Examineur	Mr ZEROUALA Mohamed Salah	Professeur	EPAU
Examineur	Mr BOUCHAREB Abdelouahab	Professeur	Université Constantine 3
Examineur	Mr DJEMILI Abderrazak	Professeur	Université de Sétif

Année Universitaire 2012-2013

MOTS CLEFS :

Dynamique, Place publique, Sahara, « Place des Chameaux »/Bechar, Conformation spatiale, Usages sociaux.

«Manier un organisme vivant, souvent célèbre, paré des séductions que donne l'histoire, embelli par les œuvres d'art, en décomposer le mécanisme, s'expliquer sa croissance, ses vicissitudes, tout cela procure une rare jouissance intellectuelle.»

Raoul Blanchard,

« Une méthode de géographie urbaine »,
La vie urbaine, 1922.

REMERCIEMENTS :

La réalisation de ce travail s'est accomplie au truchement de conseils et d'aides plurielles d'innombrables personnes, et envers lesquelles nous exprimons notre profonde gratitude.

Nonobstant, je note une grande gratitude envers le Professeur ALKAMA Djamel de l'université de Biskra, d'avoir agréé de piloter et d'orienter ce modeste travail. Je tiens à le remercier considérablement pour sa guidance, ses conseils et orientations précieuses sans lesquels ce travail n'aurait pu aboutir.

Mes remerciements vont particulièrement au Dr CARTIER Stéphane pour son soutien indéfectible et sa contribution. Il n'aménagé aucun effort pour la réalisation de ce travail, en particulier par ses lectures critiques et corrections.

Je remercie toutes les personnes qui, par leur disponibilité, ont permis de faire évoluer ce travail de recherche. J'en cite : Le Dr BELAKHAL Azzedine, pour ses idées, aides et la documentation qu'il a mise à ma disposition, le professeur HAMOUINE Abdelmadjid pour ses conseils et encouragements perpétuels. Sans omettre les discussions efficientes avec les professeurs : Pr FARHI Abdallah, et Pr SAID Mazouz.

Que ces personnes trouvent ici, l'expression de toute ma reconnaissance.

Un grand merci aux personnes de mon entourage familial et amical qui ont témoigné de compréhension, soutien et bienveillance. Mon affectueuse gratitude va spécialement à mes parents, et à mes petits bijoux qui me donnent toute la force pour continuer.

RESUME :

Les places publiques, héritières du forum et de l'agora, répondent au besoin de « *rencontre entre tous les citoyens* », et « *permettent l'accès à tous les lieux urbains* », puis se maintiennent par nécessité « *sans les espaces publics, les villes ne peuvent tout simplement pas fonctionner* »

(Bassand M & Al, 2001).

Leur organisation correspond à l'aménagement produit par la société. Leur évolution spatiotemporelle témoigne de longues périodes historiques marquées par des continuités, des ruptures, des reconfigurations et des mutations profondes.

La place « des chameaux », à Bechar, correspond à cette réalité. Naguère espace commercial accueillant pour les passants et lieu d'échanges et de sociabilité par excellence, cette place éprouve des difficultés pour se renouveler. En rupture avec ses vertus historiques, elle assure plutôt une fonction décorative pour la ville contemporaine. La dialectique coutumière, d'incrustation dans l'urbain périclète progressivement. Comme ailleurs, cette place est devenue l'emblème nostalgique d'une histoire aux valeurs emphatiquement revendiquées.

Connaitre les rôles et usages de cette place, son processus de formation, d'évolution et de transformation morphologique dans le cours de l'évolution de la ville de Bechar détermine les permanences et les mutations de cet espace. Cette recherche interroge les enjeux, les causes et les conséquences de cette métamorphose. L'analyse de la dynamique de la place des chameaux appréhende deux volets : une approche conceptuelle des places publiques et une approche contextuelle. La conclusion met en exergue les causes et les effets entre variables formelles et fonctionnelles de la place.

Ce travail ne touche probablement pas tous les aspects, mais se veut d'améliorer l'analyse urbaine par une observation réaliste du fonctionnement des places publiques.

ملخص:

الساحات العمومية ، وريثات " الفروم " و " اللاغورا " ، تلبي حاجة " الاجتماع بين جميع المواطنين " و " تسمح بالوصول إلى جميع الأماكن الحضرية " ثم تستمر بحكم الضرورة . " بدون الأماكن العمومية ، ببساطة لا يمكن للمدن أن تعمل " « Bassand M&AL 2001 »

هيكله الأماكن العمومية تتوافق مع التخطيط الذي ينتجه المجتمع ، تطوره الزماني و المكاني يعكس فترات تاريخية طويلة تتميز بالاستمرارية أو بانقطاع ، اما بإعادة تشكيل أو تغيرات عميقة .

"ساحة الجمال" ببشار تعكس هذه الحقيقة. هذا الفضاء التجاري سابق للمارة و مكان لتبادل الترحيب و المؤانسة . يعاني من صعوبات التجديد. بل تغاضت عن خصائصها التاريخية . توفر زخرفة للمدينة المعاصرة. الجدلية بين هندستها و دورها تلاشت كما في مواقع شتى عبر العالم , قد أصبح هذا المكان شعار لحنين التاريخ بشكل قاطع مطالباً به . فهم أدوار و الممارسات لهذه الساحة ، معرفة تشكيلتها و مراحل تطورها و تحولها المورفولوجي في سياق تطور بلدة ببشار تحدد حتما الاستمرارية و التغيرات في هذا الفضاء هذا البحث يتساءل عن أسباب و نتائج هذا التحول . تحليل ديناميكي لساحة الجمال يمس عنصرين هما : نهج مفاهيمي حول الأماكن العمومية و النهج السياقي . يسلط الضوء على أسباب و آثار التغيير بين الشكل و الوظيفة . هذا العمل يمس جميع الجوانب و ربما لا ، ولكن يحاول تحسين التحليل الحضري من خلال واقع المعاش في المكان العمومي .

SOMMAIRE

INTRODUCTION GÉNÉRALE	1
Introduction	1
1. Problématique	2
1.1 Contexte de l'étude	6
1.2 Hypothèses	8
1.2.1 Extraction des Concepts	8
1.3 L'objet et les objectifs de la recherche	10
2. Revue de la littérature	11
2.1 BERTRAND. M-J, LISTOWSKI. H, dans: « Les places dans la ville »	12
2.2 L'ouvrage célèbre « l'art de bâtir les villes » de l'architecte historien Camillo Sitte	12
2.3 Marc Choko : « Les grandes places publiques de Montréal »	13
2.4 Michel Darin, Odile Meillerais et Philippe Saudrais : Transformations de places Nantes depuis deux siècles	15
3. Structure de l'étude	16
Chapitre I: LA PLACE : UN ESPACE VIDE REMPLI DE SENS PUBLIC	18
Introduction	18
I.1 Du lieu de l'urbanité... au décor historisant	18
I.2 Quête d'une définition pour l'espace public ?	21
I.2.1 Mise au point sur les notions : espace public-espace privé	21
I.2.2 Acceptions de l'espace public entre diversité et ambiguïté	22
I.3 Rôles voués à l'espace public dans l'urbain	27
I.4 Dimensions inhérentes à l'espace public	28
I.4.1 Dynamique des espaces publics, dimensions matérielles et relationnelles	29
I.4.2 Dimension développant le concept d'urbanité, et des liens sociaux	31
I.5 Qu'est ce que la « Place » ?	33
I.5.1 Aperçu lexicologique du concept de la « place publique I »	34
Conclusion	39
Chapitre II : COMMENT PARLER D'UNE PLACE PUBLIQUE	42
Introduction	42

II.1. Symptomatiques des places publiques	43
II.1.1 Critères d'identification d'une place	43
II.1.2 Composants de la place	44
II.1.3 Ailes du polyptique	45
II.2 Facteurs agissant sur les places	64
II.2.1 Effets de la motorisation sur le fonctionnement des places	64
II.2.2 Lumière urbaine pour éclairer les espaces publics	65
II.2.3 Climat et environnement	67
Conclusion	68
Chapitre III: HISTOIRE DE LA PLACE OCCIDENTALE	71
Introduction	71
III.1 Un organe urbain fondamental à l'antiquité	72
III.1.1 L'héritage Hippodamien	72
III.1.2 Rang de l'agora dans la civilisation grecque	73
III.1.3 Quel sens revêt l'agora ?	74
III.1.4 Pratiques et usages de l'agora	75
III.2 Dans la suite de l'agora, le forum : pivot capital dans la cite romaine	77
III.2.1 Mode d'inscription du forum dans la structure urbaine	77
III.2.2 Significations allouées au forum	78
III.2.3 Pratiques et usages dévolus au forum	79
III.3 la conception du modèle médiéval	81
III.3.1 La place publique dans la production médiévale	81
III.3.2 Pratiques et usages de la place médiévale	82
III.4 la place publique de la renaissance et l'âge classique, une représentation nouvelle	84
III.4.1 Mode de transcription de la place en cette ère	84
III.4.2 Usages et pratiques	86
III.5 L'avènement de l'ère industrielle	87
III.5.1 Le processus de « rationalisation » de l'espace urbain: une cause à effet de la mort de l'espace public	88
III.6 L'engouement de l'heure au modèle historique	90
Conclusion	91

Chapitre IV: LA PLACE ACTUELLE, ET ENJEUX CONTEMPORAINS	93
Introduction	93
IV.1 Une société traditionnelle asservie à un état moderne une nouvelle manière d'accueillir les places chez les grecs	93
IV.2 Le regain d'intérêt particulier aux places urbaines: une réaction a la conception de l'urbanisme moderne, qui a rendu les villes « <i>arides</i> »	96
IV.2.1 Substitution d'acteurs dans la production des espaces publics contemporains	97
IV.2.2 Rôle des prestataires de services dans l'aménagement des espaces publics centraux	98
IV.2.3 La dimension de l'image emblématique de certaines places « anciennes » et accès a la muséification	100
IV.3 Une littérature novatrice pour l'approvisionnement de la ville en animation	104
IV.3.1 Redéfinition de l'urbanité	105
IV.3.2 La commercialisation à l'ordre du jour	107
IV.3.3 L'enjeu de festivalisation dédié aux places publiques	108
Conclusion	110
Chapitre V: L'ETABLISSEMENT SAHARIEN, AUSSI, A L'EPREUVE DES MUTATIONS	114
Introduction	114
V.1 Procès de circulation au Sahara	115
V.1.1 Le Sahara en bref	115
V.1.2 Logiques migratoires au Sahara	117
V.2 Des itinéraires d'un millénaire d'histoire accouchent les villes arabo-islamiques	121
V.2.1 Des villes étapes sur les traces des pistes caravanières	121
V.2.2 L'impact de la conquête coloniale	123
V.3 Dynamique urbaine au Sahara	128
V.4 les places marchandes, nœuds de la transhumance de l'Afrique subsaharienne	129
V.5 L'ordonnancement des points nodaux : vertu typique au Sahara ou correspondance avec le monde arabo-musulman	132
Conclusion	134

Chapitre VI : METHODOLOGIE ADOPTEE POUR L'ETUDE	136
Introduction	136
VI.1. Cadre méthodologique	137
VI.2. La construction technique	141
VI.2.1 Définition de la population et échantillonnage	141
VI.2.2 Définition des techniques d'investigation	143
Conclusion	157
Chapitre VII : DE L'OASIS A LA VILLE CONTEMPORAINE : L'AVATAR DU SENS DE LA PLACE PUBLIQUE	158
Introduction	158
VII.1 L'espace à l'étude : Terre sujette à tous les défis	160
VII.1.1 Une présence malgré l'austérité	160
VII.1.2 La quête du confort : considérations climatiques	162
VII.1.3 Petite histoire sur la ville de Bechar	166
VII.2 Du finage oasisien.....à l'organisation contemporaine : la place des chameaux demeure une singularité spatiale.	170
VII.3 Aujourd'hui, une nuée de places publiques dans la maille urbaine	178
Conclusion	184
Chapitre VIII : APPROCHE EXPLORATOIRE	187
Introduction	187
VIII.1 Entrevue	188
VIII.1.1 Préparation des données recueillies	188
VIII.1.2 Organisation des données	189
VIII.1.3 Interprétation des données	200
VIII.2 Cadre d'observation	202
VIII.2.1 Aspect physique de l'espace	203
VIII.2.2 Fréquentation de l'espace	206
VIII.2.3 Type d'évènements sur les lieux	207
VIII.2.4 Regard porté sur les lieux à l'étude	209
VIII.3 Pré- enquête du travail exploratoire à la problématique	210
VIII.3.1 Objectif de la pré enquête	210
VIII.3.2 Pré enquête qualitative	212

VIII.3.3 Analyse des données recueillies	213
VIII.3.4 Discussions et commentaires par rapport aux réactions citadines	230
VIII.3.5 Résultats de la pré-enquête	237
Conclusion	243
Chapitre IX : ENQUETE PRINCIPALE	
Introduction	247
IX Résultats et interprétations de l'enquête	248
IX.1.1 Caractéristiques de l'usager	248
IX.1.1.1 Pratique différenciée de la place selon le sexe	248
IX.1.1.2 Pratique différenciée de la place selon la classe d'âge	249
IX.1.1.3 Pratique de la place selon la diversité géographique	250
IX.1.1.4 Pratique différenciée de la place selon l'intégration professionnelle	252
IX.1.2 Conduites des sujets dans la place des chameaux	253
IX.1.2.1 Périodicité de la fréquentation de la place	253
IX.1.2.2 Temporalité de la fréquentation	254
IX.1.2.3 Durée de présence dans les lieux	255
IX.1.2.4 L'accompagnement	256
IX.1.3 Perception des Rôles voués à la place	257
IX.1.3.1 Motifs de Côtioement de la place	257
IX.1.3.2 Évaluations des prestations de la place	259
IX.1.4 Appréciations sur l'appareil morphologique de la place	261
IX.1.4.1 Jugement de sa position en plein centre ville	261
IX.1.4.2 Estimation de la desserte	263
IX.1.4.3 L'aménagement de la place	264
IX.1.4.4 Evaluation des qualités de l'espace	265
IX.1.5 Représentations développées par les sujets	267
IX.1.5.1 Spécificités qui marquent la place	267
IX.1.5.2 Conditions de vie dans cet espace	270
IX.1.6 L'inclination à la place	278
IX.2 Tris croisés	280
IX.2.1 Importance de la place	280

IX.2.2. La fréquentation de la place	281
IX.2.3 Périodicité de la fréquentation	284
IX.3 Synthèse de l'enquête	286
IX.3.1. Profil des usagers	286
IX.3.2 Rôle de la place	286
IX.3.3 Appareil morphologique	287
IX.3.4 Temporalités de la fréquentation	288
Conclusion	289
Chapitre X : ANALYSE TYPO MORPHOLOGIQUE DE « LA PLACE DES CHAMEAUX »	292
Introduction	292
X.1 Présentation de la place des chameaux	293
X.1.1 Situation de la place	293
X.1.2 Limites de la place	294
X.2 Evolution du périmètre de la place des chameaux	295
X.2.1 Périmètre concerné par l'analyse en 1903	295
X.2.2 Périmètre concerne par l'analyse en 1945	296
X.2.3 Périmètre concerne par l'analyse en 1969	297
X.2.4 Périmètre concerné par l'analyse en 2003	298
X.3 Lecture de la place	299
X.3.1 Composants de la place	299
X.3.2 Caractéristiques morphologiques de la place	300
X.3.3 Identification de la place	301
X.3.4 Accessibilité	304
X.3.5 Perception de la place	306
X.4 Etude diachronique de la place	310
X.4.1 Analyse de la trame viaire	310
X.4.2 Analyse du parcellaire	317
X.4.3 Analyse du bâti	330
Conclusion	340
CONCLUSION GENERALE	342
ELEMENTS BIBLIOGRAPHIQUES	353

LISTE DES FIGURES

CHAPITRE : I		
Figure I-1	Reconversion de la Grand'place à Lille.	19
Figure I-2	Aperçu sur le nouveau quartier « la chapelle - les Sciens ».	20
Figure I-3	Square à Londres.	34
Figure I-4. a)	La Rahba en Tunisie à l'époque des Hafsides	35
Figure I-4. b)	La Rahba en Tunisie à l'époque contemporaine	36
Figure I-5	La place Jemaa el Fnaa au Maroc.	37
Figure I-6	Djemâa de Beni – Ounif	38
CHAPITRE : II		
Figure II-1 a)	Critères d'identification de la place de par ses composants.	43
Figure II-1 b)	Critères d'identification de la place de par sa géométrie.	43
Figure II-2	Place des Trois-Cultures (Mexico).	44
Figure II-3	Grand-Place de Bruxelles (Belgique)	44
Figure II-4	Grand-Place de Furnes (Belgique).	44
Figure II-5	Exemples de formes de places publiques.	45
Figure II-6	Types de figures géométriques des places.	47
Figure II-7	Centre d'approvisionnement : Rond point Thiers au Raincy.	52
Figure II-8	Place de l'Étoile (Paris).	53
Figure II-9	Figure illustrant le cas où le vide est actif	55
Figure II-10	Lecture des places, (Croquis issus de M.J.Bertrand & H.Listowski 1984. Photographies issues de l'Encyclopédie Encarta)	58
Figure II-11	Places dont les pratiques sont prépondérantes.	62
Figure II-12	Manifestations pesantes, menées par les étudiants en faveur d'une démocratisation du régime, en mai et juin 1989, à la place Tian'anmen.	63
Figure II-13	Eclairage nocturne de la place de la comédie en France.	66
Figure II-14	Eclairage nocturne de la place de la place des Terreaux en France.	66

CHAPITRE : III

Figure III-1	Plan de Milet durant l'antiquité.	72
Figure III -2	Plan d'Athènes durant l'antiquité.	73
Figure III-3	Panorama sur l'agora	75
Figure III -4	Plan de Timgad	77
Figure III -5	Vues sur le Forum	79
Figure III -6	Plan de la ville de Monpazier.	81
Figure III-7	Place du capitole à Rome.	85
Figure III -8	Place st Pierre des Vatican.	87

CHAPITRE : IV

Figure M.1	Reconstruction de la ville de Thessalonique et évolution du concept de la place.	94
Figure M.2	La place Civique	95
Figure M.3	Potsdamer Platz, avant et après reconstruction	98
Figure M.4	Le carrefour Alésia/Tombe-Issoire, aménagé en place (Paris, 14e arrondissement)	99
Figure M. 5	Helmholtzplatz, transformée En lieu de sociabilité	100
Figure M.6	Place St-Étienne. Maisons à colombages	100
Figure M.7	La place royale avant la muséification	101
Figure M.8	Muséification de la place royale du Québec.	102
Figure M.9	Façade de maisons rénovées place de la cathédrale.	103
Figure M.10	Fête foraine, Festival du film de Namur, marché de Noël (Namur Place d'Armes).	105

CHAPITRE : V

Figure. V.1.	Le domaine du nomadisme : déserts et steppes d'Asie et d'Afrique.	121
Figure V.2	Les principaux itinéraires de commerce caravanier.	123
Figure V.3	Colonies européennes en Afrique (1914).	125
Figure V.4	Nœuds de convergence et de canalisation des échanges commerciaux.	131
Figure V.5	Le système migratoire transsaharien.	131

CHAPITRE : VI

Figure VI.1	Composants du tissu urbain, ville franche de Rouergue.	153
Figure VI.2	Le tissu, Venise	155

CHAPITRE : VII

Figure VII.1	Situation de l'établissement à l'étude	160
Figure VII.2	Témoignages sur la lutte des sociétés sahariennes pour la survie.	161
Figure VII.3.1	Les zones climatiques d'été.	162
Figure VII.3.2	Les zones climatiques d'hiver.	162
Figure VII. 4	Les données climatiques inhérentes à la région	163
Figure VII.5	La pertinence du choix de site dans les tissus anciens. Ksour de Taghit / Bechar	164
Figure VII-6	Carte D'Etat Major	166
Figure VII-7	Caravanes au repos sur la place des chameaux	168
Figure VII.8	Place typique en Algérie à l'époque coloniale	168
Figure VII.9	Place des chameaux à gauche, et place de l'église à droite.	169
Figure VII-10	Structuration de la ville de Bechar	170
Figure VII.11	Carte représentative de l'établissement vernaculaire avant la colonisation.	171
Figure VII-12	La configuration nouvelle de la place des arcades	172
Figure VII-13	Vue sur la place dite Lutaud suite à son appropriation par les militaires français	172
Figure VII.14	Carte représentative de la première installation coloniale (1936)	173
Figure VII.15	Carte représentative du Plan de Bechar en 1948.	174
Figure VII.16	Plan de Bechar en 1962	175
Figure VII.17	Plan de la ville de Bechar en 1988.	176
Figure VII-18	Vue récente sur la place des Chameaux	176
Figure VII-19	Plan de la ville de Bechar en 1992.	177
Figure VII-20	Plan de la ville de Bechar en 2005	177
Figure VII-21	Positionnement des places de la ville de Bechar	179
Figure VII-22	Croquis élaboré par K.Lynch	184

Chapitre VIII

Figure VIII.1	Déroulement de l'entrevue, chez l'un des notables Mr Hireche, en pleine nuit du Ramadhan 2010	188
Figure VIII.2	Schéma du cycle évolutif des rôles de la place des chameaux	199
Figure VIII-3	Pratique du troc au niveau de rahbat jemal (aux portes du ksar)	200
Figure VIII. 4	Une minorité de caravaniers sur la place	201
Figure VIII-5	Schéma représentatif du mode économique opéré au niveau de la place des chameaux, Etabli sur la base de transmission orale	201
Figure VIII.6	Aperçu sur la nature, relations, et dispositions des surfaces de la place	203
Figure VIII.7	Deux, des quatre artères qui bordent la place	204
Figure VIII.8	Schéma représentatif de l'organisation du viaire autour de la place	205
Figure VIII.9	Vue sur le centre de la place	205
Figure VIII.10	Forte présence masculine au niveau de la place des chameaux	206
Figure VIII.11	Aperçu sur l'errance du public autour de la place des chameaux (en période de travaux) à la tombée de la nuit.	207
Figure VIII.12	Vue en perspective qui discerne les commerces au RDC sous arcades, de l'habitat aux niveaux supérieurs	208
Figure VIII.13	Certaines pratiques informelles : marché aux puces dans le périmètre de la place	209
Figure VIII.14	Quelques pratiques sur la place, en 1960 : rencontre, délasserment, courses, circulation.	211
Figure VIII.15	La place des chameaux à l'ère coloniale, exhibe une fréquentation exclusivement masculine.	218
Figure VIII.16	Un carrefour qui accueille divers genres de la population «carrefour 1 ».	231
Figure VIII.17	Plan de situation des germes qui concurrencent la place des chameaux, élaboré sur la base de l'image satellitaire.	232
Figure VIII.18	Présentation du cadre qui définit le rond point n°1.	233
Figure VIII.19	Lieu de la sociabilité au niveau du rond point. Source : Autrice	234
Figure VIII.20	Présentation du cadre qui définit le rond point n°2.	236
Figure VIII.21	Vue sur un lieu de délasserment en dehors de la ville.	237

Chapitre IX

Figure IX.1	Graphique représentatif de la fréquentation différenciée de la place selon le sexe	248
Figure IX.2	Graphique représentatif de la fréquentation différenciée de la place selon l'âge	249
Figure IX.3	Graphique représentatif de la fréquentation de la place selon la provenance	251
Figure IX.4	Graphique représentatif du statut de la population qui fréquente la place	252
Figure IX.5	Graphique représentatif du rythme de fréquentation de la place	253
Figure IX.6	Graphique représentatif des moments de fréquentation de la place	254
Figure IX.7	Graphique représentatif de la durée de la fréquentation de la place	256
Figure IX.8	Graphique représentatif de l'état des sujets lors de la visite de la place	257
Figure IX.9	Graphique représentatif des rôles dévolus à la place	258
Figure IX.10	Avis sur l'apport de la place en prestations et services	260
Figure IX.11	Graphique représentatif des appréciations sur la position de la place au centre ville	261
Figure IX.12	La place en tant que repère de la ville	262
Figure IX.13	Estimation de la desserte/ l'accessibilité à la place	263
Figure IX.14	Taux des personnes qui prennent part de l'aménagement central de la place	264
Figure IX.15	Etat de satisfaction par rapport à la qualité de la place	265
Figure IX.16	Estimation de la qualité/belle de la place	266
Figure IX.17	Estimation de la qualité/laide de la place	266
Figure IX.18	Importance de la place	267
Figure IX.19	Eléments qui spécifient la place	268
Figure IX.20	Satisfaction des conditions de vie dans la place	270
Figure IX.21	Satisfaction des conditions de vie dans la place	271
Figure IX.22	Perception de l'aspect sécuritaire au niveau de la place	272
Figure IX.23	Sérénité au niveau de la place	273
Figure IX.24	Nuisances au niveau de la place	273
Figure IX.25	Type de fréquentation au niveau de la place	274
Figure IX.26	Perception de la place/animée	276

Figure IX.27	Perception de la place/morte	276
Figure IX.28	Perception du confort au niveau de la place	277
Figure IX.29	Degré d'affection pour la place	278
Figure IX.30	Perception de la place/attachante	279
Figure IX.31	Perception de la place/repoussante	280
Figure IX.32	Graphique représentatif de la significativité de la corrélation entre l'importance de la place vis -à-vis de son histoire	281
Figure IX.33	Graphique représentatif de la significativité de la corrélation entre Fréquentation de la place vis -à-vis du facteur sécuritaire	282
Figure IX.34	Graphique représentatif de la significativité de la corrélation entre fréquentation de la place au dépend de son aménagement central	283
Figure IX.35	Graphique représentatif de la significativité de la corrélation entre fréquentation de la place vis -à-vis des nuisances	284
Figure IX.36	Graphique représentatif de la significativité de la corrélation entre le temps de fréquentation de la place vis -à- vis du facteur climatique	285
Chapitre X		
Figure X-1	Plan de situation de la place, établie par Autrice sur la base de la carte: « Mise à jour du plan de la ville de Bechar »	293
Figure X-2	Délimitation de la place des chameaux sur la base d'une photo aérienne	294
Figure X-3	Carte élaborée par Autrice sur la base de la carte: «Reconstitution spatiale »	295
Figure X-4	Carte établie par Autrice sur la base de la carte: « Agglomération de Béchar »	296
Figure X-5	Carte établie par Autrice sur la base de la carte: « levé de la ville de Béchar »	297
Figure X-6	Carte établie par Autrice sur la base de la carte: « Mise à jour du plan de la ville de Béchar »	298
Figure X-7	Photographie récente désignant les parois de la place	299
Figure X-8	Plan de la place extrait de la carte: « Mise à jour du plan de la ville de Béchar », en 2003	300
Figure X-9	Coupe sur la place	301
Figure X-10	Centre et enveloppe de la place Etablie par Autrice sur la base de la carte: « Mise à jour du plan de la ville de Béchar »	301
Figure X-11	Tracé structurant la place. Etablie par Autrice sur la base de la carte: « Mise à jour du plan de la ville de Béchar »	302

Figure X-12	Forme de la place Extrait de la carte: « Mise à jour du plan de la ville de Béchar »	303
Figure X-14	Mode d'Accessibilité piéton à la place, établie par Autrice sur la base de la carte: «Mise à jour du plan de la ville de Béchar»	305
Figure X-15	Présentation reflétant le mode de transition autour de la place.	306
Figure X-16	La situation végétale au niveau de la place	307
Figure X-17	Aperçu sur l'état du mobilier urbain au niveau de la place	307
Figure X-18	Vue sur les traitements de sol.	308
Figure X-19	Image inscrivant les stationnements in situ.	309
Figure X-20	Implantation du bâti au sein de la place.	309
Figure X-21	Trame viaire établie par Autrice sur la base de la carte: « Mise à jour du plan de la ville de Béchar »	310
Figure X-22	Carte représentative du TRACE VIAIRE daté en 2003, établie par Autrice sur la base de la carte: « Mise à jour du plan de la ville de Béchar »	311
Figure X-23	Carte représentative du TRACE VIAIRE datant de 1969 établie par Autrice sur la base de la Carte: « levé de la ville de Bechar »	312
Figure X-24	Superposition des Cartes relatives au TRACE VIAIRE en : 1969 & 2000	313
Figure X-25	Position relative de la place par rapport au réseau viaire Elaborée par Autrice sur la base de la carte: « Mise à jour du plan de la ville de Béchar »	314
Figure X-26	Position relative de la place par rapport à la voirie Elaborée par Autrice sur la base de la carte: « Mise à jour du plan de la ville de Béchar »	315
Figure X-27	Relations directionnelles	316
Figure X-28	Carte de : « Mise à jour du plan de la ville de Béchar »	317
Figure X-29 a	Plan du parcellaire enveloppant la place, élaboré par Autrice sur la base de la Carte de : « Mise à jour du plan de la ville de Bechar »	318
Figure X-29 b	Répertoire des îlots enveloppant la place, élaboré par autrice sur la base de la Carte de : « Mise à jour du plan de la ville de Bechar »	319
Figure X-30	Répertoire des formes pratiquement rectangulaires des îlots	321
Figure X-31	Répertoire des formes allongées des îlots.	322
Figure X-32	Répertoire des formes irrégulières des îlots	322
Figure X-33	Plan du parcellaire datant de 1969 établi par autrice sur la base de la carte:« Levé de la ville de Bechar »	323

Figure X-34	Plan du parcellaire daté en 2003 élaboré par autrice sur la base de la carte: « Mise à jour du plan de la ville de Béchar »	324
Figure X-35	Plan superposant les parcellaires des années : 1969 et 2003	325
Figure X-36	Position du vide dans les parcelles Elaborée par Autrice sur la base de la carte: « Mise à jour du plan de la ville de Béchar »	326
Figure X-37	Position du vide par rapport aux trames parcellaire sur fond de la carte: « Mise à jour du plan de la ville de Béchar »	327
Figure X-38	Relations directionnelles Elaborée par Autrice sur la base de la carte: « Mise à jour du plan de la ville de Béchar »	328
Figure X-39	Relations de figure Elaborée par Autrice sur la base de la carte: « Mise à jour du plan de la ville de Béchar »	329
Figure X-40	Vocation du Bâti (sol) sur fond de la carte: « Mise à jour du plan de la ville de Bechar »	330
Figure X-41	Schéma représentatif des Types de fonctions autour de la place	331
Figure X-42	Vocation du Bâti (sursol) sur fond de la carte: « Mise à jour du plan de la ville de Bechar »	332
Figure X-43	Hauteur des constructions	333
Figure X-44	Parois de la place	334
Figure X-45	Dynamique des constructions	335
Figure X-46	Position du bâti par rapport à la place, sur fond de la carte: « Mise à jour du plan de la ville de Bechar »	336
Figure X-47	Relations directionnelles, sur fond de la carte: « Mise à jour du plan de la ville de Bechar »	337
Figure X-48	Relations de figure, sur fond de la carte: « Mise à jour du plan de la ville de Bechar »	338

LISTE DES TABLEAUX

CHAPITRE : VII		
Tableau VII-1 .a	Comparaison entre des places publiques majeures au niveau de la ville de Bechar.	180
Tableau VII-1 .b	Comparaison entre des places publiques majeures au niveau de la ville de Bechar.	181
Tableau VII-1 .c	Comparaison entre des places publiques majeures au niveau de la ville de Bechar.	182
Tableau VII-2	Données du graphique	183
Tableau VII-3	Tableau des données du graphique	183
Chapitre VIII :		
Tableau VIII.1	Identification de la population interviewée	189
Tableau VIII.2	Catégorisation des réponses (préoccupation 1)	190
Tableau VIII.3	Catégorisation des réponses (préoccupation 2)	191
Tableau VIII. 4	Catégorisation des réponses (préoccupation 3)	191
Tableau VIII.5	Catégorisation des réponses (préoccupation 4)	192
Tableau VIII.6	Catégorisation des réponses (préoccupation 5)	193
Tableau VIII.7	Catégorisation des réponses (préoccupation 6)	194
Tableau VIII.8	Catégorisation des réponses (préoccupation 7)	195
Tableau VIII.9	Catégorisation des réponses (préoccupation 8)	196
Tableau VIII.10	Catégorisation des réponses (préoccupation des interviewés)	197
Tableau VIII.11	Mise en forme des données recueillies	198
Tableau VIII.12	Identification des interviewées.	214
Tableau VIII.13	La dynamique retenue par rapport à l'usage de la place des chameaux.	239
Tableau VIII.14	La dynamique retenue par rapport à l'aspect formel de la place des chameaux.	240
Tableau VIII.15	La dynamique retenue par rapport à la fonction de la place des chameaux	241

Chapitre X

Tableau X-1	Répertoire des îlots de grande taille	320
Tableau X-2	Répertoire des îlots de taille moyenne	320
Tableau X-3	Répertoire des îlots de petite taille	321

INTRODUCTION

INTRODUCTION GÉNÉRALE

INTRODUCTION :

« *Parler des places dans les villes, c'est parler de l'exceptionnel* »
(Mangin.D & Panerai.P, 2009).

Cette thèse a longtemps inscrit la place en tant qu'objet de la plus haute importance dans l'urbain, et pour les collectivités urbaines.

En effet, l'espace public singulier « place » donne un sens à l'urbain par sa conformation, sa disposition, et ses usages qui impliquent la « sociabilité par excellence » (sans laquelle une ville ne peut fonctionner). Les différentes fonctions qui destinent la place, (désignée comme marché, square, place forte, parvis, ..., ou tout simplement place) concurrencent sa configuration formelle et sa disposition spatiale. Cette convention selon le rôle de la place octroie sans ambiguïté son identification collective.

Progressivement les tissus sont distribués par une série, soit un réseau de places, qui « *se répand aujourd'hui de façon si considérable qu'il ne relève plus d'une articulation d'ordre physique* » (Koolhaas .R, in Bassand .M & Al, 2001). Ceci correspond peut être au « *souci de bien faire et de « créer l'animation* » (Mangin.D & Panerai.P, 2009), selon une formulation quantitative qui estompe l'exceptionnalité de la place conjuguée dans les cités de naguère. Désormais, la place s'approprie le plus souvent chaque carrefour de la ville, les centres de quartiers, voire les cœurs d'ilots. Subséquemment, elle banalise non seulement son acception originelle, mais « *Vous pouvez estimer que l'espace public est perdu* » (Koolhaas.R, in Bassand.M & Al, 2001).

Si la place publique contemporaine arrive à faire outrage à ces catégories historiques pour assigner un ornement, un vide, un parking, elle témoigne inéluctablement d'un dérapage par rapport à son statut. « *Nous restons liés à l'idée*

de la rue et de la place comme espace public alors qu'il est entrain de changer radicalement » (Koolhaas.R, in Bassand.M & Al, 2001).

La place des chameaux à Bechar illustre typiquement ce processus de transformation, avec l'espoir que les résultats de la présente recherche ouvrent des perspectives sur les modes d'appropriation de cet espace public.

Alors, qu'est ce que la place ? Qu'est ce qui la détermine ? Quels sont les éléments qui définissent son importance dans la ville ou dans la société? Et comment se transforme-t-elle ?

Pour comprendre cette ambiguïté, ce travail passe par les étapes suivantes :

La première aborde la problématique, les objectifs de la recherche, ainsi que les hypothèses. Puis elle présente la littérature, la méthodologie pour infirmer ou confirmer les hypothèses, enfin les concepts de ce travail. La seconde investit l'outil d'enquête apte à cerner les différents éléments de la problématique.

La troisième porte sur l'étude des changements des attributs formels de la place dans le cours du temps, via une étude typo morphologique.

La dernière met en exergue les conclusions tirées de cette confrontation entre théorie et observation.

1. PROBLEMATIQUE :

« L'histoire des villes est celle du fonctionnement de sociétés inscrit dans l'espace et l'histoire de la mise en forme de cet espace. Dans le fonctionnement comme dans la forme de la ville, les places ont toujours joué un rôle prépondérant » (M-J. Bertrand, H. Listowski, 1984).

L'histoire urbaine est modelée par le fonctionnement des sociétés et les étapes de conformation de leurs espaces de vie. Palimpseste, la ville superpose les traces du passé comme autant d'identités sociales, dont les rues et places constituent parfois les seules reliques des vicissitudes de sa croissance et transformation. Squelette urbain, ce réseau d'échange (formé de voies et de places) constitue et caractérise certes fondamentalement le concept de la cité (J.Pelletier & Ch.Delfante, 1997), mais le génie des places publiques forme les villes, oriente leur fonctionnement et fonde la

vie sociale. Comme lieu ouvert, elles imposent un paysage à paraître témoin de l'histoire du développement des villes.

Nonobstant, réponse aux nécessités urbaines, la place formalise la cité : lieu de rencontre, de repos, de marché, de commerce, d'histoire, de mémoire, de vie et de structuration de la ville. Ces 'fonctions' appellent nécessairement une organisation urbaine, 'une configuration' qui demeure le creuset des valeurs humaines pérennes. Les deux aspects historiques, « formels et fonctionnels » forment l'image intrinsèque de la place héritière de l'agora et du forum.

Certes, la forme urbaine se conçoit suivant différentes valeurs, cultures et usages selon les époques successives, mais si les « places », nous paraissent communément maîtrisables et compréhensibles, c'est parce que leurs formes sont saisissables et lisibles. D'autant plus que, la compréhension de l'espace suppose de cerner une forme finie, espace enclos où vivre, « ...pour comprendre ce que nous sommes, ce que nous vivons, pour expliquer nos comportements ». (Jacquard. A, 1978). Comprendre la forme apostrophe la délimitation physique¹ et appelle sa lisibilité, synonyme d'identification et de discernement, paramètres impérieux pour apprécier et s'approprier l'espace public. « *N'importe quel vide entre des bâtiments, en ville ou à la campagne, est un espace urbain. La définition géométrique de cet espace dépend de la façon dont sont disposés les bâtiments qui l'entourent : un espace extérieur ne pourra être vécu comme espace urbain que s'il possède des caractéristiques géométriques et esthétiques extrêmement lisibles* » (R.Krier, 1980).

Soit, la lisibilité n'est pas aussi facile à définir par l'aménageur, du moment qu'elle s'établit en fonction des perceptions subjectives et culturelles de tout un chacun (Nouvellon. A, 2002). L'espace sera lisible s'il est identifié, décrypté et compris. La finalité est que le citoyen puisse y imprégner ses usages puisque l'espace matériel n'a pas de valeur sans l'homme qui le vit, l'utilise, le transforme, voire se l'approprie. Absolument, la forme de l'espace public mêle fatalement la forme sociale. Elle se prescrit par les convenances, l'appropriation et l'expression des habitants: caractéristiques intrinsèques à l'usage de l'espace public. L'utilisateur doit en effet se sentir guidé dans la place et non pas perdu, convenant à l'utilité de l'appropriation au

¹ Un espace public délimité, a tendance à être facilement lisible. Si au contraire il est trop ouvert, il se confond avec les formes contiguës qui, appartiennent déjà à un autre espace.

fil de ses besoins. Pour K. Lynch, « *il est dangereux que la forme visible soit trop spécialisée, l'environnement de la perception a besoin d'être un tant soit peu malléable. Mais à l'intérieur de cette vaste trame, il devrait y avoir une certaine plasticité, de riches possibilités de structures et d'indices, de manière à ce que l'observateur individuel puisse bâtir sa propre image communicable, sûre et suffisante, mais également souple, adaptée à ses propres besoins.* » (1969).

La lecture et l'interprétation de la forme d'une place par les citoyens induisent son appropriation. « *Une 'lecture' sensible de l'espace est étroitement liée à une approche, à une découverte progressive* » (Herrera. J, Martin. N, et Mabardi. J. F, 1987). La lecture du lieu provoque le sentiment qu'une place est belle ou laide, agréable ou déplaisante, attirante ou répulsive (M-J. Bertrand, H. Listowski, 1984). Hormis ces aspects affectifs, il est tout simplement question de s'orienter et se retrouver dans un tel paysage pour le pratiquer et le vivre.

Expérience corporelle, liée à la facilité d'accès, la lecture de la place n'est pas uniquement oculaire, elle est en outre reliée à la mémoire et l'intelligence. D'après P. Von Meiss, 1986 : « *Nos perceptions ne sont pas le seul résultat d'une 'mécanique' de la vision, ...elles sont 'biaisées' par notre mémoire et notre intelligence* ». Cette perception de l'espace complexe par sélection de repères (formes et décor tous confondus) résulte des représentations subjectives et communes. K. Lynch, 1969, trouve que : « *Les images de l'environnement sont le résultat d'une opération de va- et-vient entre l'observateur et son milieu* ». Ces liaisons entre les sujets et l'environnement procèdent donc des représentations, différentes selon qu'elles concernent : le sujet, l'environnement ou l'action entre sujet et environnement.

Levy-Leboyer. C, 1980 a écrit dans le vif du sujet : « *l'environnement, est perçu et évalué à travers et par l'action, la séquence d'action étant inséparable de la perception dont elle constitue à la fois une condition essentielle, un des moteurs et le feed-back qui permet de vérifier que l'élaboration perceptive est pertinente* ».

La forme spatiale est donc interprétée par le truchement de diverses représentations suite à la pluralité des modèles sociaux et architecturaux.

Aussi, la place considérée comme lieu d'expression de la citoyenneté, comme lieu de la pratique citadine et de l'urbanité² par excellence, reflète l'importance de l'usage, au profit duquel elle se maintient. Ammar .L: « *Les lieux s'y sont constitués avec le temps et grâce à l'inscription des pratiques des habitants et des transformations qu'ils ont faites de la disposition initiale quand cela a été possible...* » (2005). En effet, toute pratique s'élabore avec l'espace matériel afférent, (même s'il est doté de diverses valeurs). La forme est toujours au fondement de l'espace, elle est le contenu de sa fonction.

Les diverses fonctions se déroulant sur la place ou environnant (commerciales, culturelles, cultuelles, administratives...) attirent le public (JACOBS. J, 1961), déterminent l'ambiance et, conduisent à sa fréquentation. Néanmoins, chaque fonction assure le regroupement et accueil de la foule, mais cet assemblage fonctionnel n'est pas suffisant pour créer l'animation espérée. C'est plutôt le rapport cohérent entre matérialité et pratique sociale, additionné à la représentation du lieu, qui crée la place et engendre une reproduction décente du quotidien urbain. Ces assignations de « forme », « d'usage » et de « représentations » subjectives sous-tendent une signification commune des places anciennes. Pourtant, les logiques d'inscription et d'usage de la place dans la ville changent radicalement avec les nouvelles conceptions, qui inscrivent une fonction décorative à la ville contemporaine, plus qu'à son usage. La dissociation entre forme et fonction conduit à l'incohérence. Ce que vient confirmer l'observation actuelle de diverses places qui signale une mutation des usages, des pratiques, des appropriations et interactions sociales.

Aujourd'hui, la place est devenue le symbole nostalgique d'une qualité urbaine perdue, l'emblème d'une histoire au prestige revendiqué. On ne retrouve plus son rôle de cœur battant de la cité, rappelant l'époque où elles accueillaient les cérémonies civiques ou religieuses et s'affichaient comme l'espace privilégié de

² Corrélativement au lien social et à l'urbanité, on ne saurait passer outre l'origine même de la conception citoyenne, héritée de la cité grecque. L'agora étant le lieu institutionnel où s'élaborait l'urbanité. Celle-ci en tant que lieu d'échanges, d'expression, voire d'organisation et de structuration urbaine, a amplement géré les ambiances de la vie citadine, et copieusement influé le style de fonctionnement de la vie publique.

l'activité économique et commerciale. Camillo site, dans son analyse a montré que les places avaient déjà perdues de leurs : qualités, sens et fonctions originels en 1889 (Merlin. P et Choay. F, 1988).

Nombreux sont les architectes qui tentent de renouer avec la place traditionnelle, voire les urbanistes post modernes qui sont à même de qualifier la place en un invariant culturel (R.Krier, 1980). Cet engouement de l'heure pour le model historique, doit être absolument dû à la volonté de renouer avec le rôle social que désignait la ville antique.

Ce lieu de réunion, d'échange et d'urbanité par excellence a longtemps configuré les usages sociaux qui lui confèrent du sens. Comment certaines places urbaines, saillance spatiale et prégnance historique, changent radicalement et voient leur fonction sociale menacée ?

1.1. CONTEXTE DE L'ETUDE :

S'il est « possible de dire qu'autant les diverses étapes de la civilisation s'illustrent dans la ville, autant les places figurent ce qu'était la cité pour ses habitants. » (M-J. Bertrand, H. Listowski, 1984) ; alors « la place des chameaux » illustre les signes distinctifs du passé.

Sa désignation historique (Rahbat Djmal = place des chameaux) révèle certes l'image du désert, des nomades sur leurs méharis, approvisionnés par des agriculteurs sédentaires, mais aussi la singularité historique de Bechar dans son territoire en tant que point nodal sur l'itinéraire transsaharien des savants, des religieux et des négociants. *« Ces villes sont nées de la fonction de relais sur les grands axes caravaniers d'autrefois; elles ont pris la forme de ville/oasis, l'eau et la palmeraie assurant le support de cette fonction de relais » (Marc Côte, 1998). Dès lors, « la place des chameaux » : place d'accueil des caravanes en bordure du ksar, a longtemps servi au troc. Les premières formes urbaines jouxtant le tissu vernaculaire obéissent à un esprit urbain distinct du model traditionnel. « Ces extensions sont généralement réalisées en rupture complète avec les modes de constructions traditionnelles » (Marc Côte, 1998).*

C'est là un reflet du brassage culturel (des juifs d'abord, puis celui des français) qui a su accommoder une synthèse sur le plan formel tout autour de la place ancienne (développement d'une ville organisée autour de la place). La nouvelle structure modifie la position relative de la place par rapport au tissu. Cette mutation urbaine s'accompagne d'une introduction de parcelles attenantes, et d'une projection de rues, différemment du mode premier ; d'où des notions et des attributs formels nouveaux. Tout comme la mise en service, l'usage des voitures incarnent des changements majeurs sur les composantes de l'espace physique de la ville et, donc sur celles de la place (reconfiguration par les axes automobiles ...). Avec l'assaut du temps, cet espace public a connu la construction de nouveaux édifices publics, la démolition de certaines parcelles reconstruites autrement, le surhaussement de quelques constructions, et plus tard des réaménagements successifs. Les tendances vécues par la ville ont façonné leurs propres formes, agencements et, styles architecturaux. Seulement, cette innovation, ces rééchelonnements de la place ont quasiment modifié les propriétés formelles originelles. Et malgré les remaniements l'on discerne encore les caractères originels, où cohabitent différentes empreintes selon les époques.

Cette transformation morphologique de la place s'accompagne d'une conversion radicale de sa vocation, qui ne semble pas supporter les nouvelles données des temps modernes. D'une place de marché très fréquentée dans le territoire tout entier, elle passe à un lieu public, qui semble se chercher une vocation nette et précise. La place du troc qui a joué un rôle prépondérant dans l'histoire de la ville de Bechar, se transforme en nœud majeur sans propriété fonctionnelle précise, elle advient un espace de questionnement. Représente-t-elle un espace vert urbain ?

Ou un lieu de passage par excellence ?

C'est le cas d'innombrables places qui voient leur fonction d'origine périr. Un changement, qui concerne tout autant la relation de la place au tissu urbain (qui se positionnait en dehors de l'établissement humain) interroge l'impact de la formation et de la croissance du tissu urbain sur la transformation morphologique de la place, voire sur la transmutation du rôle y afférent.

1.2. HYPOTHESES :

« Les places de marché, de parade, de défilé, d'église, d'hôtel de ville etc. que nous a laissées le Moyen Age ont perdu leur symbolique et leurs fonctions originelles. » (Rob Krier, 1980)

Si la place qui retrace l'histoire de la ville et/ou le fonctionnement des sociétés n'est plus vécue ou perçue comme à l'origine ; il est possible dans notre cas que, le passage de l'oasis à la ville explique la mutation socio-spatiale. Imposé à la structure locale héritée « Rahba », le modèle européen estompe le rôle voué à la place. Soit que le rôle premier de cet espace ne coïncide plus avec sa configuration (forgée chronologiquement). Dans cet état évolutionniste, les pratiques citadines n'arrivent non plus à s'approprier l'espace public postindépendance fort différent de l'ancien (médiateur de l'espace oasien); probablement parce que l'aménagement qui architecture la place, entrave toute éventuelle pratique des lieux.

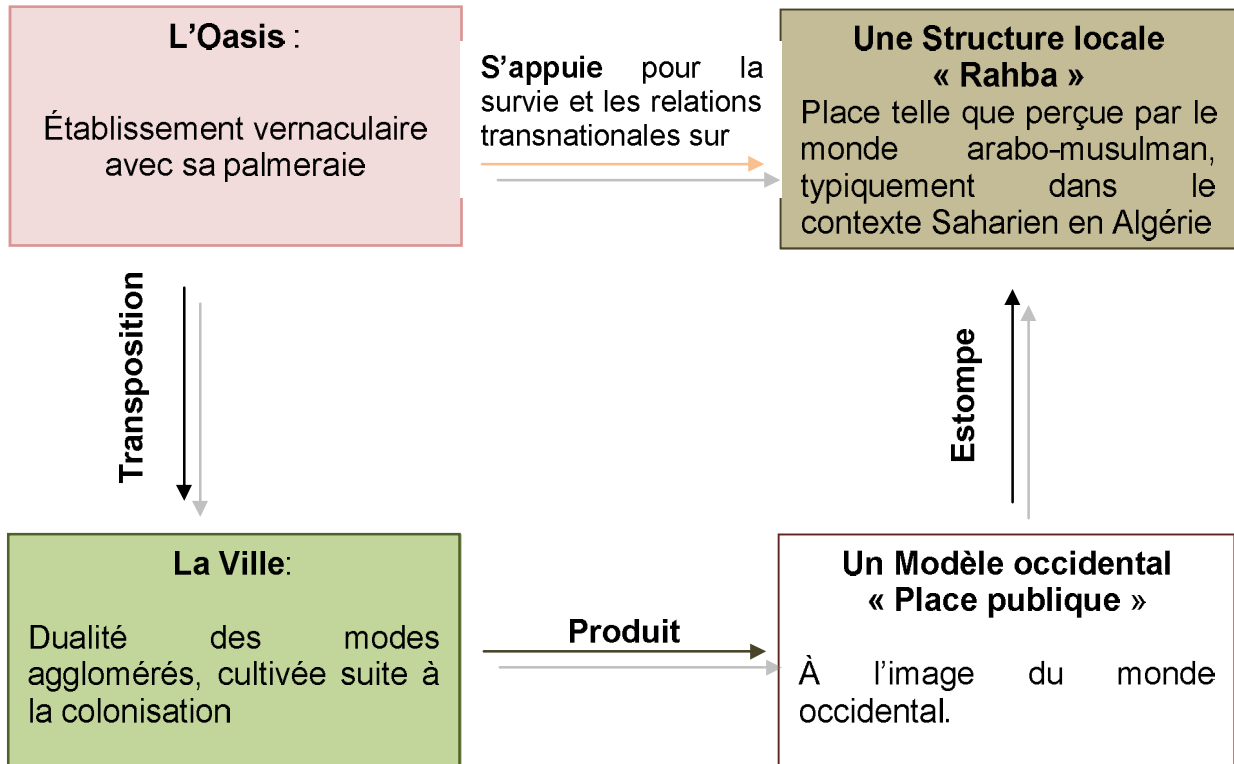
Décomposer ces suppositions de prédictions en concepts permet de dépeindre « *ce que nous allons analyser précisément pour vérifier notre hypothèse* » (Gordon Mace, M. Angers, 1997) et de traduire la question générale en un phénomène observable.

1.2.1. Extraction des Concepts

Hypothèse 1 :

Le passage de l'oasis à la ville provoque la mutation socio-spatiale, ainsi, le modèle occidental imposé à la structure locale traditionnelle estompe le rôle voué à la place.

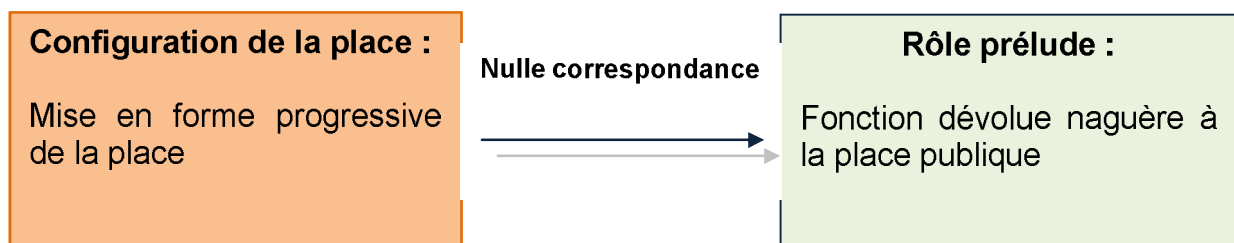
Concepts



Hypothèse 2 :

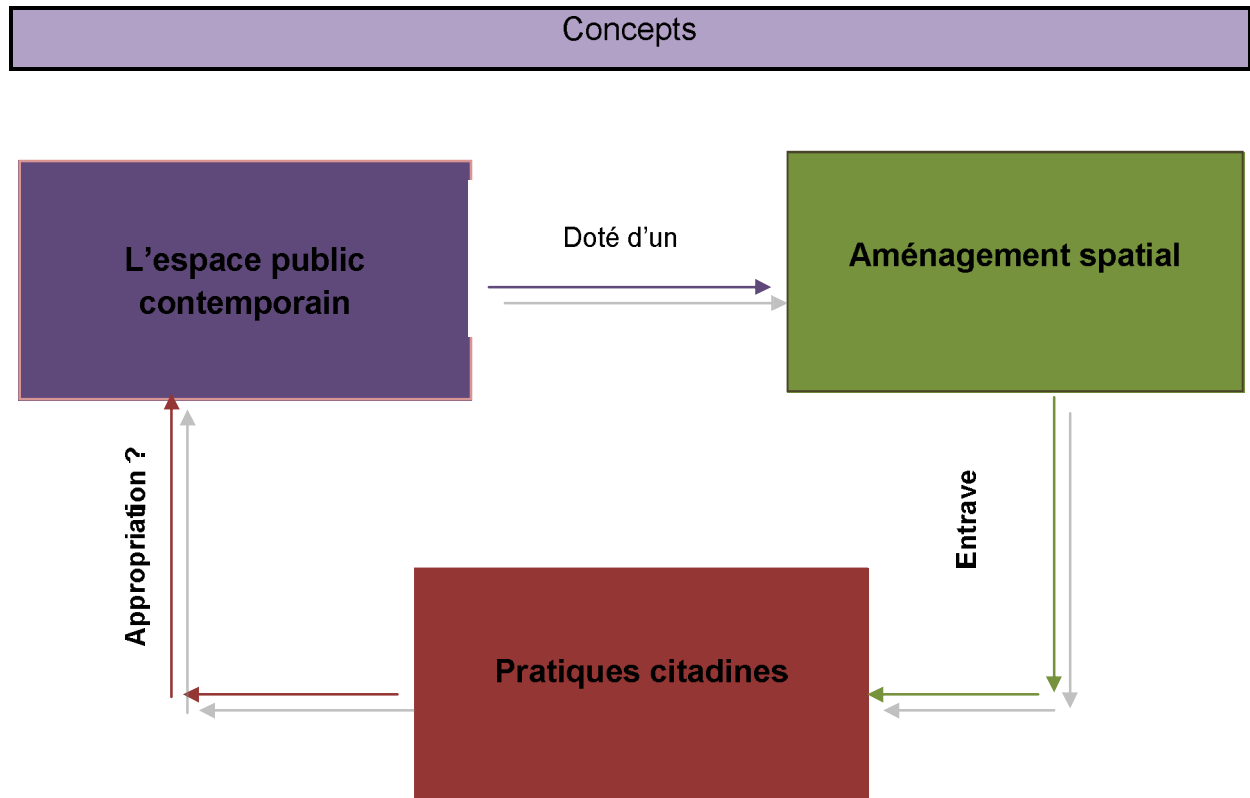
Probablement, le rôle préluce de cet espace ne coïncide plus avec sa configuration (forgée chronologiquement)

Concepts



Hypothèse 3

Les pratiques citadines n'arrivent pas à s'approprier l'espace public postindépendance fort différent de l'ancien. Eventuellement, l'aménagement de la place, entrave toute éventuelle pratique des lieux.



1.3. L'OBJET ET LES OBJECTIFS DE LA RECHERCHE :

Le patrimoine architectural de la ville de Bechar et ses alentours demeure un héritage hautement qualifié, intérêt de nombreuses recherches scientifiques, qui négligent l'espace public, alors qu' il véhicule une histoire aux valeurs pérennes, et constitue un espace mnémonique de référence pour la ville. L'étude de la place des chameaux, à même de combler ce manque d'analyse de l'espace public comme patrimoine urbain, a pour objectif d'identifier et de comprendre les tenants et les aboutissants à l'origine des décalages fonctionnels et formels originels de la place.

Cette recherche est descriptive et explicative. Elle se fonde, sur deux parties :
L'analyse des concepts clefs, puis l'analyse de la documentation iconographique: anciens plans, cartes, dessins, photos, différents témoignages, manuscrits, concernant la ville de Bechar pour comprendre le processus d'évolution.

En retraçant l'évolution de cet espace à travers les étapes qui ont certainement forgé son image et conjugué des configurations formelles ou fonctionnelles (s'étant progressivement dissociées), il se veut, afin d'identifier les facteurs à l'origine des transmutations formelles et fonctionnelles de cette place:

- D'approfondir les connaissances sur les rôles historiques de la place.
- De retracer le processus de formation et surtout de sa transformation.

2. REVUE DE LA LITTERATURE :

« Les espaces publics urbains (rues, places, parcs, halles publiques de divers types, etc.) sont des objets de la plus haute importance pour les collectivités urbaines » (Bassand. M & Al, 2001).

Aussi ils détiennent selon les mêmes auteurs *« une place importante dans la dynamique des villes contemporaines »*. Mais puisque le phénomène urbain est en perpétuelle mutation *« de la cité à la ville industrielle et enfin à l'urbain. Evidemment, les espaces publics en même temps se sont métamorphosés »* (Bassand. M & Al, 2001).

Ce sont là des raisons pertinentes qui ont placé l'espace public au centre des préoccupations. Développer des connaissances dans le canon de cette thématique, et se positionner par rapport à autrui sur des problématiques équivalentes (dynamique de l'espace public) interpelle dans l'approche théorique, et/ou méthodologique certains titres de la littérature, qui abordent certes tous la même problématique, mais font appel à des approches distinctes. Nous en citons :

2.1. BERTRAND. M-J, LISTOWSKI. H, DANS: « LES PLACES DANS LA VILLE »

Nous nous sommes particulièrement intéressés à cette étude qui recherche d'emblée une acception précise à la place. Ceci, pour lever cette ambiguïté qui l'affecte à une panoplie de lieux distincts de par la forme et/ou la fonction, et qui pousse à destiner « le nom « place » à un rond point, à un carrefour comme l'étoile qui n'a de place que sa configuration formelle, à un vaste « salon » comme la Signoria à Florence, place publique par excellence ; à un champ de foire aux portes d'une bourgade qui ne tient son appellation que d'une considération fonctionnelle et occasionnelle » (p.1).

Elle traite d'autres questionnements pertinents qui se veulent de saisir le pourquoi (qu'est ce qui le détermine ?) et le comment (de l'inscription des mutations qui le forgent au cours de l'histoire) de cet espace. L'approche usitée s'appuie d'une part sur : « un voyage à travers les places et leurs aspects », et d'autre part sur la décomposition de l'image complexe qui constitue la place, « qu'on peut comparer à un polyptique, en ailes séparées afin d'aboutir plus aisément à une conception complète qu'on puisse lire à plusieurs niveaux de sensibilité, de compétence, de curiosité » (p.7). Ces ailes ou aspects dépeints par ces auteurs ne sont autres que les volets constitutifs de cet ouvrage, s'agissant de :

- La lecture
- La forme
- Le vécu
- L'histoire

Cette étude a dûment servi la lecture de la place des chameaux, notre cas d'étude

2.2. L'OUVRAGE CELEBRE « L'ART DE BATIR LES VILLES » DE L'ARCHITECTE HISTORIEN CAMILLO SITTE:

Suite au questionnement posé sur les mutations des places anciennes, cet ouvrage analyse la morphologie des espaces urbains, en se focalisant sur « un certain nombre de belles places et d'ordonnement s urbains du passé » (Sitte. C, 1980 :

p11). Il formule des réflexions selon l'étude d'une « *série de villes anciennes et modernes (...), afin de mettre en évidence les principes de composition qui engendraient jadis l'harmonie et les effets les plus heureux, et ne produisent aujourd'hui qu'incohérence et monotonie.* » (Sitte. C, 1980 : p97). Eventuellement, il qualifie l'aménagement urbain moderne, de monotone et d'ordinaire par rapport à celui antique « *les aménagements modernes poursuivent l'objectif exactement inverse: le découpage en blocs isolés, bloc de maisons, bloc-place, bloc-jardin, chacun bien encadré de rues.* » (p. 109). D'autre part il certifie que le souci économique prime sur les valeurs intrinsèque à l'art, qui se voit dès lors absent dans les aménagements urbains modernes. « *Toutes ces formes ont quitté, elles aussi, les rues et les places, pour se retirer à l'intérieur des édifices* » (p. 114)

L'objectif ici est d'éluder le système moderne qu'il dénigre, en guise de « *sauver, s'il en est encore temps, nos vieilles villes de la destruction qui les frappe toujours davantage. Et enfin de permettre la création d'œuvres comparables à celles des maîtres anciens.* » (Sitte. C, 1980 : p97).

Au terme de Sa recherche (descriptive et explicative), Sitte propose pour la promotion du cadre urbain moderne, un certain nombre de principes, dont, pertinemment : la création d'un groupe de places originales. (p. 172).

2.3. MARC CHOKO : « LES GRANDES PLACES PUBLIQUES DE MONTREAL » :

Nous avons ensuite retenu l'étude de Marc Choko sur les grandes places publiques de Montréal. Cette étude descriptive, explicative, s'intéresse concomitamment à la formation, l'évolution, et à la problématique de transformation des places de Montréal. M.Choko recherche les problèmes d'ordre formels et fonctionnels auxquels sont sujettes les places. Il traite en prélude les objectifs de l'analyse, ensuite l'évolution historique, et tacitement la problématique des places publiques de Montréal ainsi que celles du Québec puisqu'elles manifestent un rapprochement historique. « *La place d'Armes s'imposait pour le vieux Montréal, le square Victoria à l'ouest et ..., le square Viger, pour la périphérie du XIXe siècle. Tandis que le square Dominion dominait sans partage l'expansion du nouveau centre-ville au début du XXe siècle* » (p. 22).

En deuxième étape, l'analyse diachronique qu'il adopte, tente d'une part de saisir le phénomène de la mutation physique des places « *les transformations de la place et du bâti* » par rapport aux changements fonctionnels qui s'opèrent sur leur territoire ; d'autre part, elle « *permet de percevoir les principales activités qui s'y déroulent aux différentes époques* » (p. 23).

Le but de la troisième étape est « *de tirer les principales lignes qui se dégagent de cette histoire des grandes places publiques de Montréal afin de suggérer les perspectives qui s'ouvrent pour leur développement futur.* » (p. 24)

Au terme de cette étude l'auteur conclut sur la formation des places que : « *des origines de ces quatre grandes places publiques du centre - ville, deux modèles se dégagent. Dans le premier cas, une place publique est créée à l'occasion de la récupération d'espaces résiduels enclavés qui n'ont pas été bâtis en raison de circonstances particulières : (...). Dans le second cas, la place publique est planifiée dans le cadre du développement de l'ensemble des espaces qui l'entourent. Leurs propriétaires envisagent alors le don de terrain à la municipalité, avec obligation de créer une place* » (p. 195).

Quant à l'évolution de ces places, Choco.M l'appréhende selon trois processus :

Le premier, se configure suivant les principes de l'urbanisation coloniale française, où l'espace « *demeure profondément marqué par ses origines coloniales.* » (p. 193)

Le second, met en exergue l'expansion de la ville, et l'évidence « *d'une ségrégation de plus en plus nette de l'espace urbain selon les activités qui s'y déroulent et les groupes sociaux qui l'occupent* » (p. 193). Tandis que le troisième et dernier évoque les mutations profondes qui s'instaurent au niveau du tissu urbain de Montréal.

Il synthétise enfin son travail par le fait que :

Les propriétés formelles des places de Montréal s'avèrent multiculturelles puisqu'elles superposent trois cultures distinctes, à savoir : le modèle français, le prototype anglais et le premier style international occidental: le néoclassicisme.

Les transformations auxquelles sont sujettes ces places s'accomplissent en trois temps : d'abord une mutation formelle horizontale, qui passe à une autre verticale, pour constituer en fin de parcours une rupture quasi-totale avec le passé. « *Le dernier cycle constitue une rupture avec le passé. L'échelle verticale, tout autant que*

l'emprise au sol des nouveaux édifices symbolisent la domination sur leurs sphères d'activités des entreprises qui les font réaliser». (p. 197)

L'accessibilité à ces places est très limitée « *Chacune des places, à des degrés différents, pose un problème d'accès et de dégagement par rapport à la circulation, ce qui rend impossible toute activité riveraine en interaction avec l'espace de la place». (p.201)* Le postulat de Choko est somme toute que le développement des espaces publics montréalais est interdépendant de l'évolution des tissus urbains, du bâti, de la technologie, de la mode, de l'économie et de la vie sociale.

2.4. MICHEL DARIN, ODILE MEILLERAI ET PHILIPPE SAUDRAIS : TRANSFORMATIONS DE PLACES NANTES DEPUIS DEUX SIECLES.

Ces auteurs prennent départ de la thèse de Lavedan sur l'origine du tissu urbain, qu'il s'agisse de villes créées ou spontanées, pour analyser le processus de transformation formelle de quatre places anciennes à Nantes. « *L'antagonisme supposé entre ces deux "types idéaux" de créations urbaines a longtemps servi pour séparer deux phénomènes que nous apprenons aujourd'hui à conjuguer. En effet, les deux types d'action se mélangent déjà, aussi bien dans l'acte "pur" de fondation de ville (ou de partie de ville) qui ne peut jamais se libérer totalement des influences "spontanées" que dans la formation de la ville "naturelle", toujours entachée d'actions et mesures planifiées. Notre idée était de suivre l'évolution de quatre places locales pour comprendre comment les formes urbaines telle que nous les connaissons aujourd'hui se sont forgées pendant les deux derniers siècles. Sur les quatre, deux devraient être "spontanées" et deux "créées", avons-nous décidé d'emblée. » (p. 11)*

Celles créées sont sises respectivement dans le faubourg de l'ancienne ville et, face-à la porte d'entrée de la ville médiévale. Tandis que les deux autres considérées comme spontanées, disons « *non totalement planifiées* ». Dont l'une « *se distingue par son allure actuelle de place "populaire" avec son grand cinéma, ses cafés, sa surface "piétonnisée" et ses habitués nocturnes. » (p. 13)* ; l'autre représentait « *un bastion et ce qui est devenu, par la suite, un champ de foire. A présent cela fait près de deux siècles et demi que cette vaste place entourée de bâtiments hétéroclites se forme par des interventions successives et disparates; aujourd'hui encore, on construit sur sa bordure » (Idem, p.13)*. Il est assez net que l'étude menée par ses

auteurs est à caractère descriptif-comparatif. Où ils ont fédérés « *la formation Matérielle* » des places sélectionnées avec « *l'évolution des activités commerciales et artisanales qui s'y déroulent.* » (p. 14), en procédant par deux étapes : dans la première, ils étudient la genèse et l'histoire de la forme ; puis établissent en second lieu, une prospection de l'activité commerciale pour relever les facteurs d'émergence, de disparitions, ou à contrario de sa constance et persévérance.

A l'aval de l'analyse de la mutation formelle et fonctionnelle des quatre places, Ils définissent les symptomatiques communes et celles distinctives. Et affirment que les mutations morphologiques des places s'amorcent avec l'instauration des activités commerciales au sein de leurs structures. Ce processus débute par un alignement des façades de la place, qui engendre une régulation de la conformation de la place avec la prolifération de nouvelles percées.

3. STRUCTURE DE L'ETUDE :

La démarche envisagée dans la constitution de cette étude, et qui rend compte du regain d'intérêt pour la place publique appréhende deux volets:

Le premier est une approche théorique, exploratoire qui conceptualise la lecture des places au travers d'une recherche bibliographique, récolte de plans et cartographie... Ceci permettra la reconnaissance : des vocations et conformations fixes ou mutantes des « places » au fil du temps. Et octroiera à l'issue, son exploitation au profit de l'étude pratique.

Ce volet s'étalera sur cinq chapitres, cernant dans le premier la définition de la notion de « place » subséquemment à la conceptualisation de la filiation des espaces publics à laquelle celle-ci appartient; dans le deuxième l'interprétation des repères référentiels qui caractérisent les places. L'identification de l'origine de création et des étapes du parcours chronologique de l'incrustation des places dans les villes fera l'objet du troisième chapitre. Le quatrième concerne la place telle qu'elle est vue et appréhendée aujourd'hui par le monde occidental. Tandis que la place dans le contexte Saharien serait prise en charge par le cinquième.

Le sixième chapitre circonscrit quant à lui, la méthodologie adoptée pour assouvir les attentes de la présente recherche.

Le second analytique s'accomplira en trois chapitres dont :

Le premier concerne la présentation du cas d'étude, le second cerne l'approche exploratoire. Le troisième pareillement d'ordre pratique, est basé sur l'enquête sociologique, il investit les pratiques quotidiennes et antérieures des usagers, les formes d'appropriation de la place, ainsi que la symbolique représentée par cet espace. L'analyse typo morphologique de terrain à travers un croisement d'informations graphiques, traduira le dernier chapitre inhérent à cette partie,

Au terme de cette étude, une conclusion générale mettra en relief les circonstances et les implications, à même de concilier l'aspect formel et fonctionnel, dévolus au sens de « la place publique »

Chapitre I :
« LA PLACE » : UN ESPACE VIDE
REPLI DE SENS PUBLIC

Chapitre I : « LA PLACE » : UN ESPACE VIDE REMPI DE SENS PUBLIC

INTRODUCTION :

Le paysage urbain est constitué en grande partie d'espaces publics : rues, places, quais..., qui sont en fait considérés comme constitutifs de l'image de la ville. (M.Bassand, A. Compagnon, 2001). L'identité¹ de cette ville (qui écoule de son site, son histoire, sa culture, son urbanisme, son architecture) marque profondément l'espace public, lequel contribue à son tour à l'élaboration de cette identité. Alors, l'acquisition de connaissances prolégomènes d'ordre théorique, du sens de « la place publique », nécessite en premier rang son identification conceptuelle en tant qu'«espace public», certes un préalable, mais indispensable pour saisir et comprendre les fondements du concept de la place.

A travers ce chapitre, sera mise au point : la notion d'espace public. Ensuite les rôles afférents à l'espace public ainsi que ses dimensions matérielles et sociales seront élaborés. En dernier sera abordé un aperçu lexicologique du concept de la « place publique », puisque « *Le terme place est appliqué à une telle diversité d'endroits que la toponymie n'aide guère à lever l'ambiguïté puisqu'on y trouve aussi bien le simple carrefour promu, de préférence dans les 'beaux quartiers', pour honorer un pays ami ou une personnalité, l'emplacement d'une porte fortifiée ou d'un poste d'octroi, un parvis, un rond point, une esplanade ...Si la plupart de ces lieux constituent des espaces vides, de nombreux sont occupés par un jardin, une église, un bâtiment ou une halle.* » (Bertrand. M-J, Listowski. H, 1984: p2).

I.1. DU LIEU DE L'URBANITE.....AU DECOR HISTORISANT :

Historiquement, l'espace public a assuré le lien entre l'urbanisation, la mobilité, et l'urbanité. Mais après cette ère faste, celui-ci s'est transposé en un espace mort « *en passant de la rue à la voie de circulation, du boulevard à l'axe de transports* » (Hofstetter. M, 2006:p7), raison pour laquelle Richard Sennett, exprime lapidairement

¹ L'ensemble d'aspects fondamentaux et traits distinctifs qui caractérisent la ville ou l'espace.

que « *l'espace public est devenu un dérivé du mouvement* ». (Richard Sennett, 1979). Il y a lieu d'espaces supposés être affiliés à toutes filières, mais qui n'appartiennent en réalité à personne « *ni sous la « sauvegarde du public », ni sous l'œil jaloux du propriétaire : des espaces de passage, de circulation, des espaces verts, ou de transition.* » (Hofstetter. M, 2006 :p7). Ces espaces se positionnent à la marge de la production urbaine, une pénurie d'identification qui échappe au modèle historique. Faisant toujours l'objet d'attention accrue de la part des pouvoirs publics «*ces lieux, qui concentrent les flux économiques, commerciaux et touristiques, jouent parfaitement leur rôle de décor historisant* » (Hofstetter. M, 2006 :p17).

Aujourd'hui l'espace public est perçu et vécu comme un bien commun à partager avec ses concitoyens. Cette tendance est appuyée ces derniers temps par une volonté de recomposition de ces espaces publics et la restauration des liens noués entre eux et les bâtiments qui en forment le prolongement et le décor.

L'exemple de la reconversion de la ville de Lille² voir Photo1-1, et celui des aménagements au niveau du quartier « la chapelle, les sciers » à Genève³ Photo1-2.



Figure I-1 : Reconversion de la Grand'place à Lille. Source : lille.o2switch.net

² Ancienne métropole du textile, Lille a opéré sa reconversion en misant sur la culture et le développement d'un centre d'affaires internationales, et en mettant en œuvre un important programme d'aménagement de ses espaces urbains, dont la « Grand'place ».

³ Les espaces publics constituent l'armature du futur quartier, grâce à leur mise en réseau ont été développées les centralités en aménageant au cœur du quartier une place urbaine, lieu de rencontre et d'échanges.



Figure I-2: Aperçu sur le nouveau quartier « la chapelle - les Sciers ». Source : projet de plan directeur de quartier au Département de l'aménagement, de l'équipement et du logement Direction de l'aménagement du territoire / Genève, Septembre 2003

Indubitablement, l'espace public est devenu depuis quelques années, une notion explorée, partagée et discutée par les différentes sciences sociales. Elles, ont placé le regain d'intérêt pour cette notion au cœur des débats (Jean. Marc. Collier, 1986), portant sur les transformations de la ville contemporaine, par rapport aux dynamiques de ségrégation, de fragmentation, de privatisation (identifiants des villes postmodernes). Cette problématique accroît l'attention des responsables publics.

Désormais, certaines villes européennes en font un vecteur structurant du renouvellement urbain pour embellir et entretenir ces espaces de vie, plus hospitaliers, plus sûrs, qui offrent une image plus attrayante de la ville et de l'esprit d'urbanité.

I.2. QUETE D'UNE DEFINITION POUR L'ESPACE PUBLIC ?

Comme espace public : la « place », hérite à la fois de l'agora grecque et du forum romain, incarnation de la vraie ville. Vouloir un arsenal de cohérence pour l'espace bâti, imprime une attention accrue à l'espace public. Lieu d'échanges, de rencontres imprévisibles et de mixité sociale. Nonobstant son évolution chronologique, l'espace public est péremptoirement et d'emblée un espace réservé, qui n'est certainement pas construit (ou plutôt construit par sa périphérie), puis public, fondamentalement urbain et urbanité. Seulement, ces espaces « renvoient systématiquement à une imagerie riche qui certes laisse place à l'imaginaire, mais guère à l'ambiguïté. » (Jaton Virginie et Pham Nicolas, 2005).

I.2.1. Mise au point sur les notions : espace public-espace privé

Dans les villes traditionnelles, les lieux publics sont nettement différenciés et définis : une place n'est pas une rue, une rue n'est pas un jardin ... chaque lieu se définit par lui-même. Aussi, ils se distinguent incontestablement de la notion d'espace privé qui tend plutôt vers l'individualisme et où l'activité collective régresse. (Herrera. J, Martin. N, et Mabardi. J -F, 1987). D'ailleurs, « tout être humain...s'abrite, se crée un espace personnel, un territoire mobile ou immobile dont il marque les frontières par des limites symboliques matérialisées par des objets rituels, ou par l'existence de toits et de murs opaques et résistants. Ces limites vont définir un 'dedans' et un 'dehors', un 'chez moi' et un 'chez les autres.' » (J.Ekambi-Schmidt, 1972).

Pour Julio Herrera et Nicole Martin « L'espace public fait référence à une collectivité déterminée. Au sein de cette collectivité, les différences d'appartenances sociales ou de réseaux économiques existent mais elles ne constituent pas un critère quant à l'accessibilité de l'espace public : celui-ci est ouvert à tous » « L'espace privé s'apparente lui au 'chez soi' » (1987). Subtilement J.M. Collier dans son ouvrage «Espace public, espace privé – Complémentarité et opposition » affirme que « ...le rapport public – privé est neutralisé au profit d'une simple jouissance visuelle de l'espace entourant la construction... » (1986)

L'espace public est donc réservé à l'usage collectif, contrairement à l'espace privé qui est plutôt réservé à l'usage de particuliers. Et entre les deux espaces, se conjuguent en général des espaces intermédiaires tels que les espaces semi publics.

I.2.2. Acceptions de l'espace public entre diversité et ambiguïté :

Les définitions apportées en dessous, seront accommodées selon les notions de : forme, usage, représentations, et rôles de l'espace public.

a) Suivant les concepts: de L'USAGE et de PRATIQUES :

En Urbanisme, l'espace public est une notion récente, « *D'usage assez récent en Urbanisme, la notion d'espace public n'y fait cependant pas toujours l'objet d'une définition rigoureuse. On peut considérer l'espace public comme la partie du domaine public non bâtie, affectée à des usages publics. L'espace public est donc formé par une propriété et par une affectation d'usage.* » (Merlin.P, Choay.F, 1988).

Si l'expression "espace public" est adoptée dans le lexique de l'urbanisme au cours des années 1970, l'espace "du public"⁴ semble être, depuis très longtemps dans les villes premières, nées en Mésopotamie et en Syrie. Selon Jean-Claude David dans son ouvrage « Espace public au Moyen-Orient et dans le monde arabe, entre urbanisme et pratiques citadines » (2002), l'espace "du public" par contre englobe l'ensemble de locutions construites avec le mot "public" : lieu public, place publique, pouvoirs publics, intérêts publics, domaine public, services publics, bien public, opinion publique, etc. Ces locutions plurielles et distinctes risquent de mener à l'ambiguïté, tout comme l'affirme Martin Hofstetter : la transmutation de forme inhérente à l'expression du "public", due au contexte d'usage conduisant à la confusion, « *tel les lieux publics - généralement privés mais fonctionnant avec une clientèle, donc ouverts au public -, une personnalité publique, le droit public comme l'art public, un homme public, les filles publiques, les pouvoirs publics, les services*

⁴ Le développement des médias, et des réseaux d'Internet, est supposé mettre en place dans le cyberspace des forums virtuels où peut se construire une opinion publique et s'élaborer du politique à titre d'exemple, hors de l'espace architectural et urbain dit du « public », dans un espace public d'une autre nature ou plus largement une sphère du « public ».

publics, la fonction publique, les transports publics, un public averti, tout public ...» (Hofstetter. M, 2006 :p19).

HABERMAS, quant à lui, désigne par l'expression du public « *des Publikums* » le lieu d'échange d'opinions et d'émergence du bon sens (1993).

Ainsi, l'attribut public d'un espace, correspond à des critères de propriété du foncier et du bâti, de mode de gestion, de morphologie, d'accessibilité et surtout de pratiques sociales. En l'occurrence, est-il pertinent d'établir une distinction entre "espace du public" et "espace public", qui approche plutôt l'usage public de cet espace ?

Dans la théorie de certains aménageurs, l'espace public se définit comme élément du "projet urbain" s'alignant avec la signification portée en philosophie politique et sociologie de l'urbain, par : H. Arendt, J. Habermas, R. Sennett, L. Quéré, I. Joseph, etc., pour désigner « l'espace public politique ».

L'acception traditionnelle du terme, « le public », d'après Richard Sennett, est « *l'espace dans lequel l'on est exposé au regard examinateur de tout un chacun, l'espace dans lequel il y a des acteurs et des spectateurs et où l'on est en même temps observateur et observé* » (Sennett 1986, in J.C David, 2002). C'est bien dans l'espace citadin que se représente l'ensemble des relations entre individus et société, et que « *se manifeste la mentalité urbaine caractérisée par une attitude distante et réservée mais aussi par une complexité des rapports et des situations* » (Simmel.G 1984, in J.C David, 2002). Chez Frazer « *L'espace public offre la possibilité de disparaître dans l'anonymat et de se fondre dans la masse, mais aussi de s'identifier à un groupe. Le rassemblement de personnes étrangères ou partageant les mêmes idées révèle un principe-clé de l'espace public: il a quelque chose de commun et il est porté ou utilisé par une collectivité*» (Frazer 1999, in J.C David, 2002).

L'ouvrage dirigé par Nicolas Hossard et Magdalena Jarvin s'inscrit quant à lui, dans une acception explicite et pragmatique de l'espace public : c'est « *l'espace à l'usage de tous* » (M.Bassand, & Al, 2001), « *fréquentable par l'ensemble de la population* » (M.Bassand, & Al, 2001), ou selon les termes hérités d'Henri Lefebvre : « *Le cadre*

physique comme un espace social » (M. Bassand, & Al, 2001). Il s'agit donc de lier un espace concret et des pratiques sociales s'y déroulant.

b) En tant qu'entité formelle

L'espace public est aussi qualifié de « VIDE » dans l'ouvrage de Rem Koolhaas in « La ville art et architecture en Europe 1870-1993. » : «...Le bâti, le plein, est désormais incontrôlable, livré tous azimut à des forces politiques, financières, culturelles, qui le plongent dans une transformation perpétuelle. On ne peut pas en dire de même du vide; il est peut-être le dernier sujet où les certitudes sont encore plausibles » (Rem. Koolhaas, 1994). « D'ailleurs, faut-il considérer l'espace public comme un vide ou comme un plein ? Une tradition de pensée s'est efforcée de questionner l'espace et l'espace urbain en tant que vide-mais pas vide de sens-, en s'inspirant parfois de la pensée extrême orientale. » (Texier Simon, 2006). Quoi qu'ils constituent des vides par rapport à l'aménagement de l'urbain, les espaces publics rendent compte d'une matérialité tissant des liens étriqués entre la forme de l'espace, ses usagers, et son contenu ceci dit sur le plan fonctionnel, esthétique et social (Marcus Z, 2004). Ils bâtissent en l'occurrence une «*relation de causalité entre ordre spatial et ordre social*» (Toussaint & Zimmermann, 2001).

Par ailleurs, Armando Silva, spécialiste en sciences de la communication d'origine colombienne, dit que l'espace public est un point de repère à partir duquel il est toujours possible, de parler d'un espace collectif outre les intérêts personnels ou économiques. Ce n'est selon lui qu'à partir de cet espace qu'il est possible de développer des processus collectifs, puisque le public est finalement une invention collective (Silva, 2003).

C) A l'image de REPRESENTATIONS diverses

Une série d'oppositions, voire de contradictions dialectiques, servent à explorer l'espace public : individuel et collectif, anonyme et approprié, détourné, normatif et subversif, matériel et immatériel : l'espace public est donc cette composante essentiellement discutée et négociée que décrivait Isaac Joseph, le lieu de «*dynamiques transactionnelles, conflictuelles et confrontationnelles* » (1992).

En sciences sociales, l'espace public a deux sens :

- Le premier dont le fondateur : J Habermas (1978) dans son ouvrage : «l'espace public », le définit comme un débat à l'intérieur d'une collectivité, d'une société ou entre l'une et l'autre (Habermas.J, 1978).
- Le second conçoit l'espace public comme matériel, il implique un territoire concret (Isaac Joseph. 1992).

Pour Markus ZEMPF, la locution « espace public » occupe désormais une position stratégique dans le débat sur l'urbain.

Du reste, on en fait usage dans d'innombrables disciplines: en philosophie, en sciences sociales et politiques, en urbanisme, etc ..., avec une acception à maintes fois différente. *«En philosophie, par exemple, le concept d'espace public fait référence à un espace métaphysique qui trouve ses origines dans la ville de l'époque des Lumières. Ce type d'espace public permet aux citoyens de construire une sorte d'opinion publique citoyenne qui se distingue de l'opinion publique de l'Etat (Habermas). Il s'agit d'un espace d'émergence de raison (Kant) et de bon sens à travers les différentes formes de communication de citoyens dans la rue, dans les salons ou encore les cafés (Sennett). En sciences sociales et politiques, les espaces publics constituent un phénomène sociologique de rencontre, d'échange entre les différents acteurs urbains. Ce concept d'espace public prend en compte les manières de vivre ensemble en milieu urbain (Korosec-Serfaty) et ainsi la mise en scène "du public" (Joseph)»* (Hofstetter. M, 2006 :p19).

Toutefois quelque soient les définitions, elles sillonnent toutes un espace qui illustre l'image de la sociabilité.

d) d'après leurs ROLES :(pour plus de détails, voir M.Bassand, & Al, 2001) :

- Les espaces publics sont d'abord, des lieux :
 - de rencontre,
 - de respiration lorsque le paysage bâti est très dense,

- de développement de l'urbanité entre citoyens,
 - d'expression de tout un chacun,
 - de circulation, de transition entre espaces spécifiques, d'interface,
 - et de transaction marchande...
- Mais ils peuvent aussi avoir beaucoup d'autres fonctions :
 - Telles les manifestations festives, et culturelles.
 - Sont d'usage :
 - De jour,
 - Comme de nuit
 - Ont également pour objectif :
 - Le confort des promeneurs et des piétons : c'est pourquoi l'aménagement de toutes les grandes places recommande des circulations douces.
 - De permettre une vie de quartier (ou de centre) active et sympathique
 - Les espaces publics sont régis par le droit public, et partant sont accessibles à tous les citoyens.

e) Déclinaisons

Les urbanistes, les géographes, les politiques manient tous l'appellation «espaces publics ». Alors qu'elle n'est que d'actualité, disons à partir des années 70. D'ailleurs Auzelle, Gohier et Vetter n'ont fait pas mention au travers de leurs *323 citations sur l'urbanisme*, en 1964. Voire, Thierry Paquot, dans une revue récente *Urbanisme*, suggère carrément d'y renoncer : « *La rue possède un nom, c'est une adresse. La rue conduit à plusieurs directions, c'est une orientation. La rue accueille les diverses activités d'une population composite, c'est une animation. La rue a son caractère. Elle attire ou éloigne. La rue débouche sur une place, entoure un jardin public, se faufille entre des immeubles, contourne un monument, c'est une circulation. La rue permet mille usages au citoyen conquis. La mode est à la notion incertaine d'«espaces publics».* (...) *Il nous faut parler de rue et de voirie, et aussi inventer de*

nouveaux termes. Jean Rémy suggère « lieux urbains », je lui préfère « lieux publics », en attendant mieux. » (Paquot Thierry, 2006)

I.3. ROLES VOUES A L'ESPACE PUBLIC DANS L'URBAIN : (pour d'amples détails, se rapporter à (M.Bassand, & Al, 2001)

- L'espace public est crucial pour la cohésion sociale, et détient une place considérable quant à la dynamique des villes contemporaines.
- Il joue quatre rôles fondamentaux dans la dynamique urbaine :
 - La forme :
 - (Le réseau de rues et places) oriente géographiquement tout un chacun
 - (Grâce à des monuments) donne un sens à l'urbain, renvoi à des moments historiques, suscite des émotions esthétiques
 - Participe à l'intensité du lien social.
- Il mêle à la fois :
 - Une mixité sociale et culturelle des usagers
 - Une image de marque
 - L'animation et la diversité.
- Cette composante articule :
 - La lisibilité du contexte environnant.
 - L'enjeu de mise en œuvre d'activités de biens et de services, et de leur répartition (équitable).
 - La mobilité des collectivités urbaines et des biens.
- Les espaces publics assurent le bon fonctionnement de la ville de par l'interaction, les échanges, le côtoiement du différent, et le fonctionnement des réseaux de proximité.
 - Ils représentent un enjeu central correspondant à l'échange et à la communication, donc la construction d'un lien social. Ce qui fait que la

place assume la mobilité, sociabilité, qualité de vie (M.Bassand, & Al, 2001).

- Ils constituent un élément de liaison entre les espaces privés (Herrera. J, Martin. N, et Mabardi. J. F, 1987)
 - Ils hiérarchisent les espaces urbains en exprimant une architecture prestigieuse.
 - Ils sont représentatifs de cohabitation de divers groupes.
-
- L'espace public permet de contrer ou de limiter la fragmentation au niveau des agglomérations urbaines, ce qui renvoi à l'urbanité. L'espace public joue un rôle très significatif dans le développement de l'urbanité (M.Bassand, & Al, 2001).
 - Il contribue à l'élaboration de l'identité d'une ville.
 - Aussi, ils constituent l'image de la ville : d'une part, pour les habitants, ils sont constitutifs de la représentation du quartier et de son environnement ; d'autre part, pour les autorités, ils sont à même de donner une image de qualité de la ville dans l'optique de marketing urbain « *carte de visite* ». (Mc kay, 1966)
 - C'est pourquoi, en somme, « *les espaces publics sont des analyseurs fondamentaux du phénomène urbain* » (M.Bassand, & Al, 2001).

I.4. DIMENSIONS INHERENTES A L'ESPACE PUBLIC :

L'espace public comprend plusieurs dimensions, il est à la fois : un espace physique considéré dans sa matérialité, et un espace support d'usages, de rencontres, de sociabilités en public; espace où se construit la citoyenneté, lieu du débat politique. Bien évidemment, toutes ces dimensions interfèrent simultanément.

L'espace public met donc en relief :

- une dimension matérielle, spatiale, dont le rôle est assez significatif dans l'urbain ayant pour résultat la production de liens sociaux.
- une dimension développant le concept d'urbanité, et des liens sociaux.

I.4.1. Dynamique des espaces publics, dimensions matérielles et relationnelles

Dans le processus d'urbanisation, les espaces publics représentent une dynamique par rapport à leur contenu en fonction des dimensions suivantes :

a) La forme urbanistique et architecturale du réseau des places innervant de l'urbain, est conditionnée par le site géographique ordonné par des règles fonctionnelles et esthétiques.

b) Le contexte : ces espaces publics innervent l'ensemble de l'agglomération, mais diffèrent selon leur contexte, qu'ils soient plus ou moins publics, plus ou moins communautaires (une place sise en plein centre ville se démarque par une ambiance très profonde par rapport à une place en périphérie)

Le bâti marque les limites de l'espace public de façon temporelle, il le définit en tant qu'entité formelle et le structure. « *L'espace est nécessairement un creux limité à l'extérieur et rempli à l'intérieur* » (P.Von Meiss, 1986). Pour Kevin Lynch « *Les limites (façades) contribuent de façon fondamentale à l'ambiance de l'espace public par la manière dont elles sont architecturées et organisées urbanistiquement. Les quartiers et zones avec leur morphologie et populations forment les contextes des espaces publics qui les contiennent. Les points de repères des espaces publics (bâtiments, mobiliers urbains, éléments végétaux, ...) sont la base de la structuration des espaces publics* » (1969)

c) Les enjeux : selon leurs caractéristiques, les espaces publics assument des rôles qui deviennent des enjeux, dont :

- L'enjeu de mobilité : l'espace public participe à la structure urbaine par la marche et l'usage des moyens de transport pour assurer la mobilité et accessibilité optimales aux citoyens.
- L'enjeu des usages publics : les usages inscrits dans les commerces, industries, biens et services ; se reflètent régulièrement sur les espaces publics, y impliquent

des cycles, et impriment une animation et des dynamiques spécifiques à ces espaces publics qui les contiennent. Ce qui entraîne des manifestations sociales et civiques.

- L'enjeu de la sociabilité : la mobilité ainsi que les usages publics organisés favorisent une sociabilité intense. Celle-ci constitue un tissu social considérable, une cohésion de groupe et participe pleinement à l'animation de l'espace public (même si elle s'avère légère, futile ou résiduelle).
- L'enjeu de l'identité : l'image de soi construite par rapport à autrui, doit être emblématique et positive.

La forme d'un espace public, et la manière avec laquelle elle résout les enjeux de mobilité, d'usage public et de sociabilité, permet de définir une identité, une image de marque dont usent les citoyens pour construire leur propre identité. Si les usagers partagent la même identité, alors s'assurera une plus grande cohésion sociale qui se reflète sur le bon fonctionnement collectif.

- Les ambiances : résultent des : formes, contexte, enjeux ...; mais dépendent :
 - Des temporalités d'une part : selon
 - Les heures diurnes ou nocturnes
 - Les jours fériés ou week-end
 - Les saisons.
 - Et d'autre part des facteurs sensoriels :
 - Visuels : impliquent les formes architecturales et urbanistiques, les matériaux de constructions, le mobilier urbain, les perspectives, vues panoramiques et lumière.
 - Sonores : conditionnés par le mobilier urbain (fontaines, cloches), mais surtout par l'animation engendrée par les activités et flux.
 - Tactiles : microclimat journaliers et saisonniers construits à partir des formes, ils induisent humidité, chaleur, vent. Le tactile est conditionné par le revêtement de sol,

- Olfactifs : dépend de l'animation, des activités, la présence de végétation, de plans d'eau, écoulements des égouts.

L'ambiance chaleureuse, animée, conviviale ... est la condition sine qua non de l'importance et réussite d'un espace public.

Les acteurs : trois dominant : l'économique, le politique, et les professionnels de l'espace. Le quatrième, est le public qui peut confirmer ou non (les décisions et/ou les modifications).

- Economique : entreprises et propriétaires fonciers, riverains des espaces publics
- Politique: institutions communales... -
- Professionnels: architectes, urbanistes, ingénieurs. -
- Usagers : désirant l'appropriation des espaces publics, se définissent différemment selon l'usage des services, ils se positionnent responsables de gestion urbaine. Leurs attitudes et pratiques varient selon la catégorie d'âge et catégorie sociale.

I.4.2. Dimension développant le concept d'urbanité, et des liens sociaux :

a) L'urbanité :

L'urbanité montre que l'espace urbain est bien le terrain où les liens sociaux progressent et se redéfinissent au quotidien. Elle renvoie au lien social, et permet l'évaluation plus ou moins positive de la cohabitation urbaine, peut être dimensionnée par l'intermédiaire des opinions autour de la diversité et la densité qui conçoivent le type d'urbanité relatif à chaque agglomération.

Suite à l'engouement de l'heure pour les figures des cités traditionnelles, le sociologue Yves Chalas en 2002 suppose les mutations plurielles des villes, au travers desquelles, les villes contemporaines se définissent par une urbanité nouvelle, s'appuyant sur sept piliers: la mobilité, le territoire, la nature, le polycentrisme, le choix, le vide, le temps continu. Des piliers qui se placent selon lui, au rang des représentations séculaires intrinsèques aux villes d'antan, à savoir:

L'harmonie classique, l'unité formelle, la densité, la fixité, la centralité unique, le contour défini, la séparation de la nature.

Malencontreusement, La nostalgie des relations de proximité, de la hiérarchie entre ses espaces, de la reproduction de la ville selon un modèle unique, n'est pas de mise. On ne retrouve plus l'espace public, comme cœur battant de la cité, centre plurifonctionnel recélant l'urbanité « *en tous lieux, des qualités de l'urbanité* » (Yves Chalas, in François Barre, 2002); il s'agit plutôt d'un centre qui est à la fois nulle part et partout « *sans lieu ni borne* » (Yves Chalas, in François Barre, 2002).

L'espace public : est donc le lieu de développement de l'urbanité entre citoyens, il favorise le bon fonctionnement de la ville par le biais de l'interaction, des échanges, du côtoiement du différent, du frottement avec l'altérité, et du fonctionnement des réseaux de proximité. Mais il doit prendre en compte les critères de mobilité, position sociale, et pratiques et représentations

b) Lien social :

Le lien social s'est forgé à travers l'histoire de l'humanité, et demeure le miroir des différences culturelles des sociétés.

- En sociologie la notion de lien social insinue la vision totalitaire sur les affiliations aptes à tisser des relations entre individus, groupes sociaux, membres de communauté... les travaux de référence de Durkheim sur l'étude du lien social en demeurent heuristiques. (Farrugia. F, 1993)
- En psychologie sociale, cette notion se définit plutôt par le lien interpersonnel. L'Ecole de Chicago (Grafmeyer Y., Joseph I., 1979) avait déjà en 1979, développé une façon de voir concernant la transformation du lien social relativement au développement urbain.

Les espaces stratégiques de la ville, où se cristallisent les rencontres, les liens, les conflits, voire les comportements des individus, sont toutefois des espaces vides mais inhérents à la société. De manière absolue, l'interdépendance des liens sociaux favorise l'insertion de l'individu et essentiellement le bon fonctionnement de la

collectivité. En l'occurrence, la fréquentation de l'espace public ne peut que favoriser le lien social.

c) L'espace public comme lieu de la mixité sociale

«Les formes traditionnelles de la mixité urbaine (le centre ancien des villes) présentaient un intérêt social par les rapports et relations qu'elles permettaient, (...) La mixité aujourd'hui à l'échelle de l'agglomération prend une signification, en termes d'équilibre habitat-emploi, d'accessibilité: c'est l'organisation de l'espace qui permet un rééquilibrage des fonctions dans les espaces périphériques de la ville, ce sont des sites stratégiques qui peuvent suivant leur conception, garantir cette interpénétration activité-habitat-services.» (Ministère de l'équipement des logements et transports, Paris, 1993)

Comprendre la ville, c'est connaître les usages et les pratiques quotidiennes de ses habitants. L'espace public urbain est en fait l'espace stratégique à saisir à partir des usages auxquels il se prête, il reste ambigu et instable. Il est susceptible de devenir lieu: d'apprentissage, de savoir-faire collectif, et de reconnaissance mutuelle de l'altérité. (Bassand. M, Compagnon. A, Joye. D, Stein. V, 2001).

I.5. QU'EST CE QUE LA « PLACE » ?

Puisque, *« les espaces publics sont l'épine dorsale des villes contemporaines faites du réseau des rues, places parcs, établissements publics, etc, qui innervent et quadrillent le phénomène urbain. »* (Bassand. M, Compagnon. A, Joye. D, Stein. V, 2001), et puisque la place constitue l'objet d'étude, il faut cerner ce concept. Surtout que cet attribut intercepte dans le langage courant moult acceptions : le rang consacré à un individu, un endroit, la disposition de.., un espace libre. Il s'appose à maints lieux *« que la toponymie n'aide guère à lever l'ambiguïté »* (M.J.BERTRAND, H.LITOWSKI, 1984 :p2), à savoir : carrefour, esplanade, parvis, voire des espaces vides.

I.5.1. Aperçu lexicologique du concept de la « place publique » :

a) Selon les termes génériques

Sur le plan terminologique, les mots véhiculant commune sémantique, générique de place se discernent selon les lieux :

- Au Québec :

L'urbanisation anglaise a distinctement développé un autre type d'espace public dans Le tissu urbain désigné par square, « Place » constitue l'équivalent français de l'anglais « square ». Voir Photo 1.3. « Square : *petit jardin public clos situé en ville et généralement pourvu de bancs et de jeux pour enfants (mot anglais)*» (Encarta, 2007)

Cette conception particulière d'espace public fût introduite notamment dans d'autres villes telles que le Québec, sauf que le square traditionnel n'existe plus dans le tissu actuel du Québec par suite de l'évolution historique de la ville.



Figure I-3 Square à Londres. Source bloqvoyages.fr

Mais on y trouve un peu partout des places qui présentent quelques traits du square traditionnel. « *Le square et la place publique n'ont ni les mêmes origines, ni les mêmes vocations, ni les mêmes morphologies. Le square appartient au registre de l'espace résidentiel et n'est, à vrai dire, pas véritablement public au sens des accessibilités universelles. En Angleterre, seuls les riverains détiennent la clef de cet espace clôturé qu'est le square. C'est un jardin collectif en quelque sorte, une annexe verte à la résidence des bourgeois, aujourd'hui par contre, nos squares seraient plutôt utilisés par les "étrangers" que sont les non-riverains [...] Certains squares réaménagés en place auraient dû rester des squares (ex. Place du Portugal A Montréal) car leur vocation était avant tout locale et leur environnement résidentiel.* » (Annick Germain, p. 2)

- Dans le langage populaire des sociétés Arabo-musulmanes : les désignations, sont tirées de l'ouvrage de Raymond. A, (1985) :

- **RAHBA** (halle aux grains), attribution arabe utilisée au Maghreb.

En Tunisie, la Rahba (enclos d'exposition) servait à l'époque Hafside de placette pour la vente des céréales, du bois et des troupeaux.

En Tunisie toujours, 'rahba al ghanam ' (commerce au bétail) et 'Mûrkad'(rahba aux chevaux) gardent leur emplacement depuis l'époque des Hafsides voir photo 1-4.



Figure I-4 : a) La Rahba en Tunisie à l'époque des Hafsides, Source Internet : www.Kairouan.org



Figure I-4 : b) La Rahba en Tunisie à l'époque contemporaine, Source Internet : www.Kairouan.org

- **RUQ'A** (halle aux grains), ou ruq'a el kamh en Egypt veut dire enclos du blé.
- **MÎDÂN** ou mîdân el ghalla, désigne la place aux grains que ce soit en Egypt ou en Syrie.
- **ARSA** (place aux grains en Syrie).
- **ALWA** (place en Iraq).

RAHBA, RUQ'A, MÎDÂN, ARSA, et ALWA, ce sont toutes des places de marché pour produits agricoles, s'implantent en périphérie à proximité des portes de la ville, en raison de leur aspect volumineux et de l'activité polluante, spécifiquement parce que leur pratique exige un vaste espace de manipulation et une aire de stockage (Raymond. A, 1985, pp 167-190)

- **SÂHAT** : dans l'arabe classique veut dire place, exemple sahat el chouhada à Alger, sahat el tahrir à Bagdad
- **SARHAH** au Yémen et en Syrie : place de quartier qui permet le regroupement des habitants. Autour de cette place ombragée par le

biais d'arbres, l'on trouve le hammam, la mosquée, une fontaine (qastal), et le café.

- **FINÂ** : (moyen orient) place contiguë à un immeuble, en fait c'est l'espace semi – privé qui prolonge les constructions.
- **SOUK** : place du marché. -
- **SÂGHA** : le souk des orfèvres, c'est la place où s'effectuait le change de monnaie, comme ce fût le marché des bijoutiers (l'exemple de la Sâgha à Alger à l'époque Ottomane).
- **BADASTÂN ou BEDESTAN** : mot issu de la langue turque, importé à l'époque Ottomane et insinue une halle ou place de marché.
- **DJEMAA** au Maroc et en Algérie : la mosquée, édifice important de la médina ou ksar, associe une place publique proche, qui relativement à biais d'arbres, l'on trouve le hammam, la mosquée, une fontaine peut jouer le rôle de place de marché le cas de jemaat el Fnaa au Maroc (aux portes de la médina) voir Photo1-5.



Figure I-5 : La place Jemaa el Fnaa au Maroc. Source Internet www.maion.com/photography/morocco/marrakesh_fr_p.htm

En Algérie, Chaque ksar se glorifie d'une assemblée de notables appelée «djemââ». Celle-ci s'édifie à proximité de la place publique, non loin de la mosquée principale. L'institution des djemââs : assemblée dont dispose le ksar, se préoccupait traditionnellement des intérêts communautaires, des statuts des personnes et des biens, ainsi que de la gestion de la divinité religieuse (Berque. J, 1955 :383),

L'exemple de la djemâa de Beni – Ounif (Bachminski J, Grandet D, 1985), voir Figure1-6.

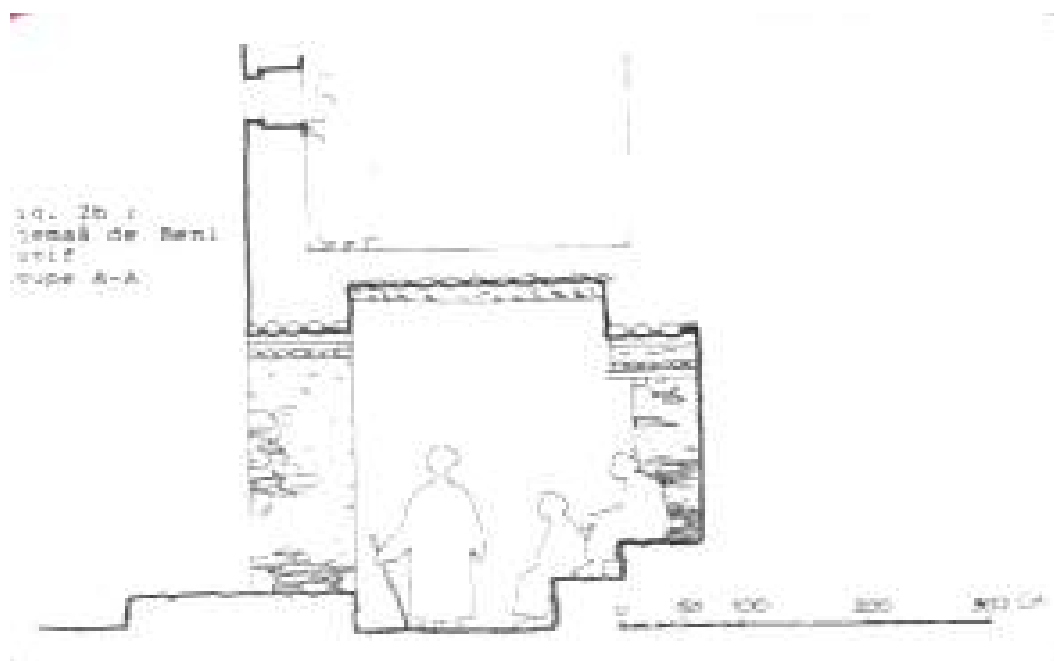


Figure 1-6: Djemâa de Beni – Ounif, Source : (Janusz Bachminski, Denis Grandet, 1985)

b) Définitions :

« Dans tout cela, la PLACE, c'est quoi ? Un lieu, une fonction, un vide, une forme ? » (Bertrand. M-J, Listowski. H, 1984: p6).

Si le dictionnaire Larousse se contente d'esquisser la place en tant que « *Large espace découvert dans une agglomération* » (Larousse, 2002), Palladio l'avait déjà décrit en 1726, comme « *Un grand espace vide* ». Il ne se contente pas de ce portrait, il nous informe de plus qu'à partir de cette disponibilité spatiale, l'on peut « *jouer de l'aspect sur quelque superbe édifice.* » (Palladio, 1726, p.123).

Cette toponymie s'élargit encore plus sur les espaces du Net pour dépeindre les rues qui s'y raccordent, les constructions qui la bordent, les détails qui l'ornent, ainsi que la fonction qui peut s'y conjuguer « *Espace découvert, généralement assez vaste, sur lequel débouchent ou que traversent ou contournent une ou plusieurs voies de communication et qui, parfois, est entouré de constructions ou peut comporter un monument, une fontaine, des arbres ou autres éléments de verdure.* »

Notes : - La place est souvent désignée par une fonction urbaine (place de la Gare, place du Marché, place du Manège...) et elle est fréquemment dédicatoire (place Royale). Exemple : Place de la Concorde » (commission de toponymie au Québec)

Alors qu'émanant du latin avec la désignation *platea*, la place publique insinue d'après Pierre Merlin, et Françoise Choay : un « *lieu public découvert constitué par l'ensemble d'un espace vide et des bâtiments qui l'entourent. Son importance et son rôle varient selon les cultures et les époques, et selon l'intensité de vie publique .dans certaines cultures la place urbaine n'a pratiquement pas d'existence (Islam), dans d'autres, elle est exclusivement liée à des pratiques religieuses (Mexique précolombien).*

On connaît en revanche, le rôle polyvalent (politique, social, religieux, économique) joué par cet organe urbain dans les cités de l'antiquité grecque et romaine: agora et forum sont devenus symbole de la vie urbaine et de l'espace public. » (Pierre Merlin, et Françoise Choay, 1988, p 320) c'est ce qui justifie l'engouement de l'heure pour les places antiques, après qu'elles soient devenues de simples espaces dont la visée principale est « la distribution du trafic et le stationnement des véhicules devant les édifices publics ». (GEO.B, 1920)

Anciennement, dans le langage grec l'attribut *plateia* se rattache à « *odos* » signifiant une rue large qui se place face à une rue plus étroite désignée par « *stenopos* ». Cet attribut (*plateia*) garde le même sens dans la langue latine. Pendant le cours du temps, Il revêt des désignations plurielles telles que *place*, *piazza*, *plaza*, *plaza*, *platz*, *plein*, *plads* dans les langues européennes, sauf en Angleterre où l'on opte pour l'usage de l'attribut *square*, imprégnant la fonction de ce lieu urbain à une forme géométrique établie dans la pratique. (Janin. R, 1964: p88)

CONCLUSION

Retenons, que L'espace public réservé à l'usage collectif, doit lier cet espace matériel aux pratiques sociales. Ses mailles sont d'ailleurs perçues comme lieu privilégié de l'action sociale et comme contexte de mise en scène du mélange de la

foule. Il se prête de manière exemplaire et pertinente à accueillir des métissages et à admettre la diversité. Quant à sa conformation (urbanistique et architecturale), celle-ci octroie la mobilité, l'usage et la sociabilité, développe une identité urbaine, une image de marque dont usent les citoyens. Aussi elle joue un rôle crucial quant à la dynamique urbaine, et oriente géographiquement tout un chacun.

Livré tous azimut à des dynamismes politiques, culturels, culturels ou religieux, ci octroie la mobilité, l'usage et la sociabilité, développe une identité urbaine, une territoriales et l'organisation de la vie sociale, des loisirs ou de la vie religieuse.

Comprendre la signification sociale des espaces publics et l'évolution de leurs fonctions, signifie également les inscrire dans une perspective de filiation avec le passé urbain, que ce soit une configuration de rupture ou, à l'inverse, de continuité avec ce dernier. Plus précisément, il s'agit de réfléchir aux relations entre espaces publics et mémoire. Une mémoire qui renvoie aux héritages de valeurs, tant symboliques que matérielles, de passage, d'échange et de rencontre, accomplies dans la place antique.

Typiquement la place, semble errer elle aussi entre des définitions plurielles. Elle ci octroie la mobilité, l'usage et la sociabilité, développe une identité urbaine, une l'histoire de l'établissement humain, la place peut être : ce mode d'implantation aggloméré qui profite de l'affluence des activités et des investissements, représente un vide signifiant et signifié indissociable du tissu urbain.

Elle constitue un élément du paysage urbain à la fois convergent « composé d'éléments susceptibles d'attirer les citadins » et divergent « exige une certaine relation avec les structures urbaines à savoir: rues, commerces, itinéraires de transports publics, flux de circulations... »

La place publique comporte plusieurs dimensions : espace physique considéré dans sa matérialité; espace support d'usages, de rencontres, de sociabilités en public; espace où se construit la citoyenneté, lieu du débat politique. Aussi elle représente un espace de centralité, un espace à l'image de la ville. Bien évidemment, toutes ces variables interagissent mutuellement, posant les questions de bases de la vie sociale, des conditions de vie en ville. En somme, la signification de la place

s'acquière depuis sa procréation. Sa valeur et son rôle persistent dans la ville, et parfois s'impose même. Cela est admis mais lui trouver une définition unanime s'avère difficile. A défaut, il faut retenir ses critères majeurs. Par cela nous insistons sur la conjugaison de fonctions aptes à assurer l'entretien des rôles sociaux, économiques, ou peut être politiques, qui imposent l'organisation d'une forme et supposent une structure en lien à la ville.

Chapitre II :

COMMENT PARLER D'UNE PLACE PUBLIQUE

Chapitre II : COMMENT PARLER D'UNE PLACE PUBLIQUE

INTRODUCTION :

Les diverses définitions de la place publique se connotent à des critères liés soit à l'aspect fonctionnel, soit à celui formel. En effet, la place représentait le support des fonctions nécessaires à la cité : la rencontre devant les lieux de culte et du pouvoir, l'échange commercial. D'ailleurs, les dénominations témoignent de la fonction initiale, à l'exemple de la place forte qui renvoie à une agglomération fortifiée. La place financière de Paris était la place qui rassemblait en une journée dite « jour de place » des négociants de la ville (Bertrand et Litowski, 1984 : p1). D'autres héritent du «vide» indissociable du tissu et, n'ont de place que leur configuration formelle, telle que la place de l'Etoile à Paris se cantonnant strictement à l'aspect formel. La place prend dans ce cas précis la définition de « vide entouré de constructions », lequel peut constituer dans certains cas un résultat occupé par la suite de par une fonction quelconque, à même de changer avec l'assaut du temps.

Même si la forme de la place semble être la plus prégnante, peut être puisqu'elle représente une parure fixe et invariable, elle demeure toutefois le creuset d'un vécu changeant parfois au quotidien et parfois au fil du temps. Un vécu qui détermine, étayé de la fonction « *le rang d'une place dans la ville et son ambiance* » (Bertrand et Litowski, 1984, p 27). Tandis que l'histoire, reste quant à elle gravée dans la mémoire des citadins.

Donc, pour analyser, dessiner, intervenir, parler d'une place publique urbaine, il faut prendre préalablement connaissance de ses caractéristiques intrinsèques :

- D'une part, le rapport de la place à la ville et au site.
- D'autre part l'impact de celle-ci sur le citoyen ou la fonction afférente.

Enfin, seront mis en exergue les facteurs qui affectent la fréquentation des lieux publics.

II.1. SYMPTOMATIQUES DES PLACES PUBLIQUES :

II.1.1. Critères d'identification d'une place :

Selon P.Pinon, (1991), certains éléments sont à même de reconnaître et identifier une place :

- Son centre
- Son enveloppe qu'elle soit continue ou discontinue
- Le centre et l'enveloppe

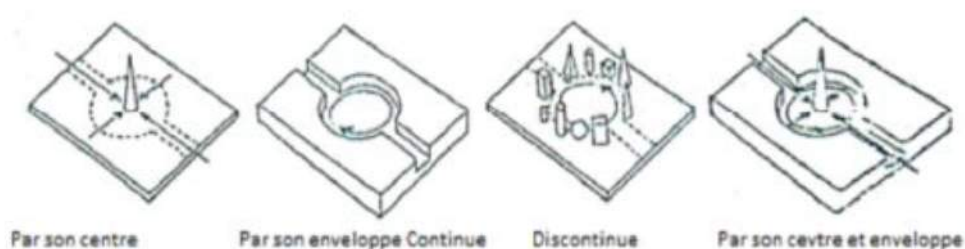


Figure II-1 a): critères d'identification de la place de par ses composants. Source (P.Pinon, 1991)

Pareillement, d'autres critères adhèrent à son identification

- Sa géométrie
- Son organisation
- Son tracé.

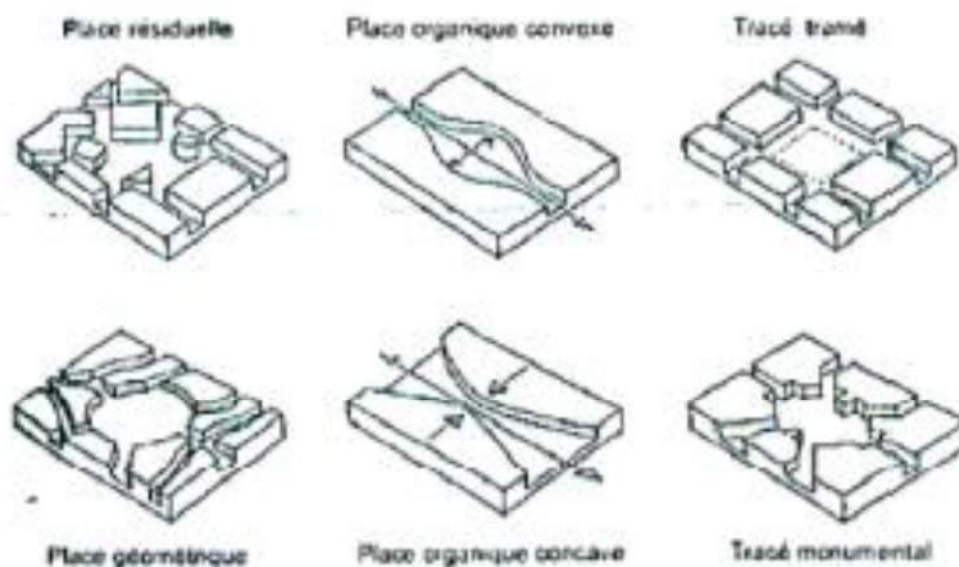


Figure II-1 b) critères d'identification de la place de par sa géométrie. Source (P.Pinon, 1991)

II.1.2. Composants de la place

Quelque soit la forme d'une place, elle se compose :

- D'un plancher :

À topographie accidentée ou plate, il peut être

- Plat
- Incliné
- En gradin

Et dont le traitement peut être assez diversifié.

Voir l'exemple de la place à Mexico



Figure II-2 Place des Trois-Cultures (Mexico) Encyclopédie Encarta.

- De parois:

Paraissent soit :

- lisses ou sculptées, -
- aveugles ou portent des ouvertures, ménagent des perspectives et vues panoramiques sur d'autres espaces.

Les parois sont constitutives de l'image du paysage urbain, du fait qu'elles délimitent notre regard, et que la place est cette composition globale fondée sur la relation entre vide et parois enveloppantes



Figure II-3 Grand-Place de Bruxelles (Belgique) Encyclopédie Encarta

- D'un plafond :

Assez particulier et parait immatériel, vu de l'intérieur il peut paraître :

- transparent et offre des panoramas
- très haut
- lumineux

ou plein d'étoiles, nuageux, gris ou clair



Figure II-4 Grand-Place de Funes (Belgique). Source ; Encyclopédie Encarta

Ses perspectives vont jusqu'à se confondre avec les parois.

Ces trois composants (Bertrand. M-J, Listowski. H, 1984) de la place véhiculent des décors et mobiliers qui participent de manière importante à l'aménagement et à la composition.

- SURFACES

Par ailleurs, toute variété formelle d'une place se définit par la configuration des surfaces qui la composent. Celles-ci reflètent des mouvements d'ombres et jeux de lumières qui influencent la lecture de la place donc sa fréquentation.

La relation entre les dimensions des surfaces horizontales (planchers) ou verticales (parois), définit en fait la taille de la place.

II.1.3. Ailes du polyptique :

A. Morphologie de la place :

a) Formes de places

A premier abord, une place désigne éventuellement par énoncé de critères formels: rectangulaire«1» ou carrée, ronde ou ovale «2», régulière ou irrégulière «3», Plate ou haute«4», Ouverte ou fermée« 5 », Pleine« 6 » ou trouée, ... voir FIGURE II-5



Figure II-5 : Exemples de formes de places publiques. Source : Encyclopédie Encarta.

Ce sont en fait, les études fondées sur les recherches de terrain et sur l'analyse de plans anciens, qui ont octroyé le dévoilement d'un répertoire très riche en formes d'aménagement de l'espace, dont les origines remontent au début du Moyen-âge (Pawlowski. K, 1992). Les formes de base, desquelles émanent celles résiduelles, déformées ou organiques, sont dûment géométriques. La forme circulaire des noyaux fortifiés de l'organisation médiévale, était vue comme modèles. Les aspects symboliques ont certainement convoyés à l'application de la forme du cercle idéal. Le point central de l'idéologie médiévale était basé sur l'interdépendance de l'homme et du monde, s'inspirant de l'archétype céleste. *«L'origine d'une telle organisation de l'espace est complexe. Il est évident que le cercle – cette figure naturelle existant depuis les débuts de l'univers – était souvent utilisée dans l'aménagement des établissements humains et de leurs différentes composantes. De très nombreux exemples connus depuis les temps les plus reculés prouvent que le cercle était très apprécié, notamment pour tracer la ligne de fortification. Cette figure est en effet la plus économique car la plus courte par rapport à la surface à défendre »* (Pawlowski. K, 1992). D'ailleurs, Le traité de Vitruve présente cette ambiguïté très connue entre la forme circulaire de l'enceinte de la ville, qui est vivement recommandée, et le caractère orthogonal de sa disposition interne.

Conjointement, naît une panoplie de modèles urbains basée sur le triangle, trapèze et carré. La chronologie exacte de leur apparition demeure toujours difficile à élaborer. Sauf que leur usage simultané, dans la même époque est fort possible. Notons, l'exemple de Jérusalem restructurée par les Romains, qui se présentait en structure quasi orthogonale, et dont l'élément marquant (large plate forme artificielle) inscrivait une forme trapézoïdale. Par ailleurs, l'application de la forme triangulaire est assez large, voir les villes et villages médiévaux situés dans la vallée du l'Hérault en France sous la forme de bastides. L'exiguïté de l'espace, particulièrement dans les agglomérations fortifiées a dû favoriser l'application de cette forme (triangulaire) dans l'aménagement des places. Le cas de Saint- Saturnin, le triangle configure la forme de la place à l'intérieur de l'enceinte trapézoïdale (F. H. Hamlin, 1983).

Subséquentement, R.Krier résume et regroupe l'ensemble des figures géométriques «contenant » de places dans la FIGURE II-6 succédant.

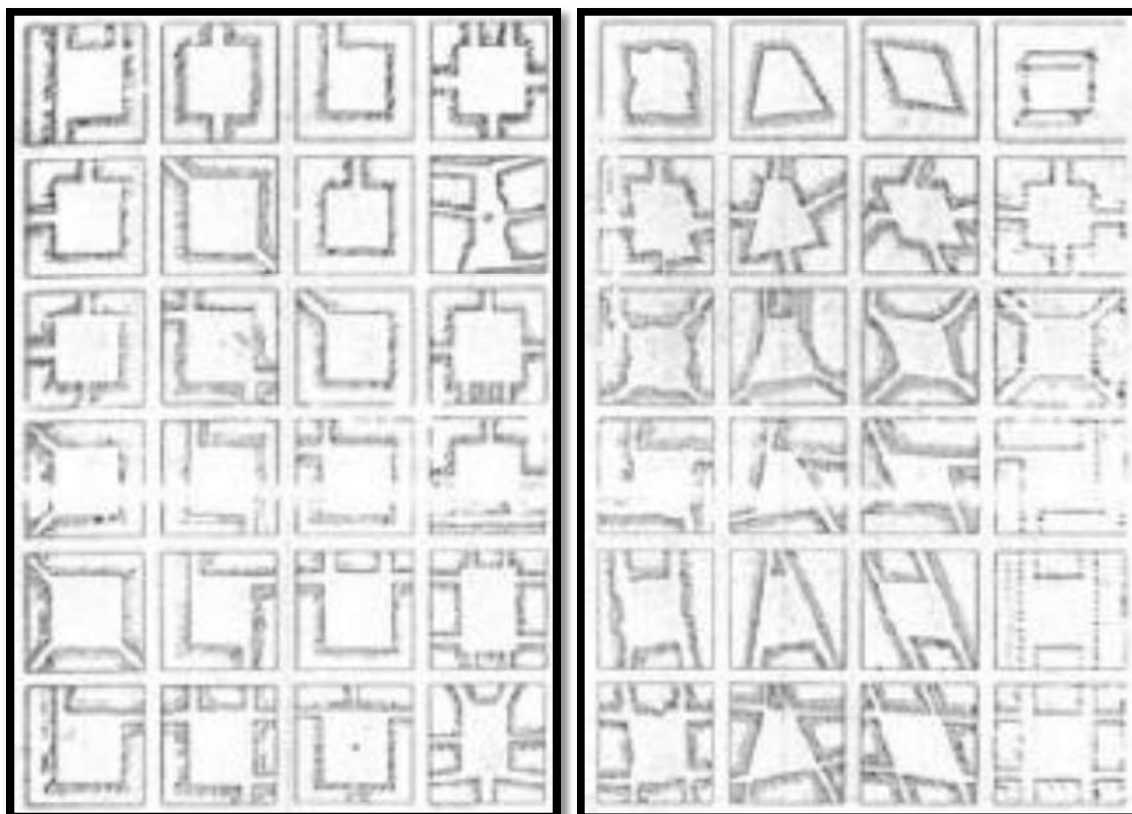


Figure II-6 Types de figures géométriques des places. Source KRIER. R, (1989).

- **Lisibilité des formes de places**

La compréhension de la forme appelle sa lisibilité, visibilité et accessibilité. Ainsi tout espace doit être délimité géométriquement et de manière lisible en guise de maîtrise visuelle et une éventuelle appropriation, octroyant une meilleure pratique, et un usage décent de la dite place. « *N'importe quel vide entre des bâtiments, en ville ou à la campagne, est un espace urbain. La définition géométrique de cet espace dépend de la façon dont sont disposés les bâtiments qui l'entourent : un espace extérieur ne pourra être vécu comme espace urbain que s'il possède des caractéristiques géométriques et esthétiques extrêmement lisibles* » (Krier. R, 1989).

Selon Amélie NOUVELLON, (2002), la lisibilité d'un espace urbain, la place le cas présent, interpelle et mêle plusieurs critères :

- **Les limites** : ont un impact sur deux plans : la forme physique et le type d'activité. La place doit avoir des limites bien définies et des contours nets et visibles, tracés par le bâti qui l'encadre.

- Forme/morphologie : Comme pour ses limites, la place publique doit être perçue comme une forme nette à part entière et particulière.
- Harmonie, équilibre et unité : dans le but d'une meilleure compréhension, la place publique doit présenter une certaine homogénéité et une harmonie entre ses différents composants. Chaque élément doit être relié à l'ensemble qui le contient et vice-versa. La discordance de ces composantes n'engendre qu'ambiguïté de l'unicité de la place. Un espace public délimité, a tendance à être facilement lisible. Si au contraire il est trop ouvert, il se confond avec les formes contiguës qui, appartiennent déjà à un autre espace. Le citoyen pour comprendre l'espace a besoin de cerner une forme.
- Rapport hauteur / sol : en dessous du prospect optimum, la place perd sa définition et ses qualités en tant qu'espace public visible et ouvert. Le rapport « hauteur - distance au sol » des bâtiments encadrant la place doit être respecté. Si au contraire la place est trop vaste, il pourra en résulter un vide insignifiant et non maîtrisable au vu des usagers. La notion d'échelle implique un impact important quant à la pratique de la place. Car si la largeur domine excessivement la hauteur, la notion de la place devient insignifiante (monumentalisme spatial et non formel). Par ailleurs, il est sollicité une proportion équilibrée entre la hauteur procurée par les bâtiments alentours et la surface au sol de la place. Au cas où celle-ci n'est pas nettement cadrée de bâti, elle paraîtra vide et lâche. Si le bâti semble imposant, celle-ci paraît exigüe.
- Matériaux et mobiliers urbains : la qualité apportée à l'agencement et au traitement du sol spécifiquement, joue le rôle d'une trame qui peut soit renforcer l'échelle monumentale de la place à titre d'exemple, soit accentuer l'unité de l'espace. La trame murale exprime des styles architecturaux et contribue à l'animation de la place.
Le mobilier urbain peut constituer des éléments singuliers : points de repères qui vont structurer le paysage et l'image de l'espace public (statue, fontaines monumentales...).

Les critères donnés ci-dessus sont généraux et peuvent entraîner une lecture assez proche de la réalité. (Nouvellon. A, 2002) Car, la lisibilité n'est pas aussi facile à définir par l'aménageur, du moment qu'elle s'établit en fonction de perceptions subjectives et culturelles de tout un chacun. L'espace sera lisible car il sera identifié, décrypté et compris. La lisibilité est synonyme de l'identification et de la compréhension, voire l'appréciation de l'espace. Sa finalité, est que le citoyen puisse y imprégner ses usages. L'espace matériel n'a pas de valeur sans l'homme qui le vit, l'utilise voire se l'approprie.

b) Impact de la forme des places sur des variables révélatrices

• Rôle de la forme d'une place dans l'urbain

Les espaces « places », paraissent maîtrisables et compréhensibles car ils possèdent des formes lisibles et saisissables. La forme définit la figure d'une place, délimitée par ses contours physiques. Elle dicte le mode de structuration et d'organisation spatiale, une organisation consciente de l'espace qui moule un certain aspect de figure ou de volume inhérent à la place. Elle souligne notamment la spécificité d'aménagement de l'espace, mettant en exergue l'originalité de la configuration spatiale. Mais elle dépend tant du choix et goût du concepteur, que de son aptitude d'ancrage et intégration au maillage urbain. Cette intégration tisse par rapport au maillage urbain des relations et flux incitant à des déplacements qui influencent la composition générale. Donc, par leurs aspects géométriques (forme), les places peuvent discipliner le développement urbain. (Revoir l'exemple de la place Napoléon en France, photo n°1 en début du chapitre).

La forme contribue donc à intégrer la place dans le tissu urbain et forge l'imagerie, assure sa stabilité et durée, et adhère à la momification des lieux de mémoire. Elle comprend à la fois les dimensions des plans géométriques de l'espace, les rythmes des pleins et vides, les silhouettes...

• Impact de la forme (matérialité) sur le citoyen :

La forme urbaine est d'emblée réfléchie, puis établie (à un moment donné), celle-ci persiste dans le temps. En d'autres termes la durée et l'évolution de la forme urbaine ne progressent pas nécessairement au même rythme, que les finalités et actes de la

société et de son art de vivre qui évoluent sans cesse. Selon P. PANERAI « *Inscrites dans une longue durée, ces formes échappent rapidement aux conditions de leur création ; des produits, elles deviennent contraintes voire causes.* » (2009)

Par sa large ouverture chronologique à travers l'histoire des places, il a été constaté que la forme urbaine se conçoit selon différentes valeurs, cultures et usages. Elle ne s'appréhende pas de la même manière selon les époques successives (grecque, romaine, médiévale, renaissance ou époque moderne). Elle peut ainsi apparaître imposante, théâtrale ...ou coercitive. Relativement, il est en suscitée les questionnements suivants :

- Quel peut être l'influence de la matérialité de l'espace physique sur certaines sociétés, ou précisément sur les individus ?
- La lisibilité de la forme urbaine d'une place publique, a-t-elle un impact sur son appropriation?
- A quels critères et qualités doit se cantonner la forme urbaine pour plaire ?

Un passage de l'interview de Leïla Ammar, (architecte et enseignante à l'école nationale d'architecture et d'urbanisme de Tunis, qui vient de publier une « Histoire de l'architecture en Tunisie de l'antiquité à nos jours » alternative citoyennes n° 14 sociétés), cerne le sujet « La ville comme dessein et comme dessin est un véritable enjeu de gouvernance », évoque la relation entre citadin et espace urbain. Il transparaît à travers son texte (n°1) joint en annexe : un lien fort établi entre « qualité de la ville ou de l'environnement et forme physique » qui assure sa stabilité et durée ainsi que la momification de ces lieux de mémoire. Cette forme construit parallèlement l'appropriation et l'expression des citoyens, caractéristiques intrinsèques à l'usage de l'espace public. Il s'agit avant tout, de la compréhension de cet espace qui nous enclot, de cet espace dans lequel nous vivons. « *...Pour comprendre ce que nous sommes, ce que nous vivons, pour expliquer nos comportements* » (JACQUARD A, 1978).

L'utilisateur doit se sentir guidé dans la place et non pas perdu. Pour Lynch, « *il est dangereux que la forme visible soit trop spécialisée, l'environnement de la perception a besoin d'être un tant soit peu malléable. Mais à l'intérieur de cette vaste trame, il*

devrait y avoir une certaine plasticité, de riches possibilités de structures et d'indices, de manière à ce que l'observateur individuel puisse bâtir sa propre image communicable, sûre et suffisante, mais également souple, adaptée à ses propres besoins. » (Lynch. K, 1969)

La forme de l'espace public interpelle une détermination physique, qui implique nécessairement la forme sociale. Aussi, la forme de tout projet urbain, est indissociable de son fonctionnement, de son vécu, subséquemment du citoyen. Voire l'appropriation de la forme d'une place par les citoyens, insinue l'appréhender et l'interpréter à travers sa lecture, fait qui se traduit dans leurs comportements.

- **Interaction forme – fonction**

La ville exprime la citoyenneté, comme lieu de la pratique citadine et non pas seulement de règne de l'ordre... En l'occurrence, l'espace urbain doit refléter l'importance de l'usage des espaces pour une meilleure pratique. L.A : *« Les lieux s'y sont constitués avec le temps et grâce à l'inscription des pratiques des habitants et des transformations qu'ils ont faites de la disposition initiale quand cela a été possible... »* (Ammar. L, 2005)

Toute ville doit être organisée, voire structurée pour ses habitants qui sont perpétuellement confrontés à des problèmes spatiaux ; tout simplement parce qu'il leur est nécessaire de se déplacer, se repérer, localiser certains lieux ... Une bonne illustration en est le cheminement de K. Lynch dans son ouvrage célèbre livre "*L'image de la cité*" mettant l'accent sur le vécu de la ville. Raisons pour lesquelles il est pertinent d'appréhender les besoins des usagers qui pratiquent l'espace public, en vue de le planifier. Ainsi sera-t-il fonctionnel !

La forme d'une place peut refuser une certaine fonction. Si bien que cette dernière se retrouve exclue de ses contours, nonobstant son exploit de la circulation convergente à la place (M.J.Bertrand & H.Listowski, 1984) (l'exemple du commerce de détail). Exceptionnellement, Le commerce d'alimentation est une fonction qui se force remarquablement à respecter la contrainte de la forme. Il s'imprègne dans les carrefours marchands (voir l'exemple du Rond point THIERS au RAINCY) et les halles l'exemple d'Aligre (important centre de détail à Paris).

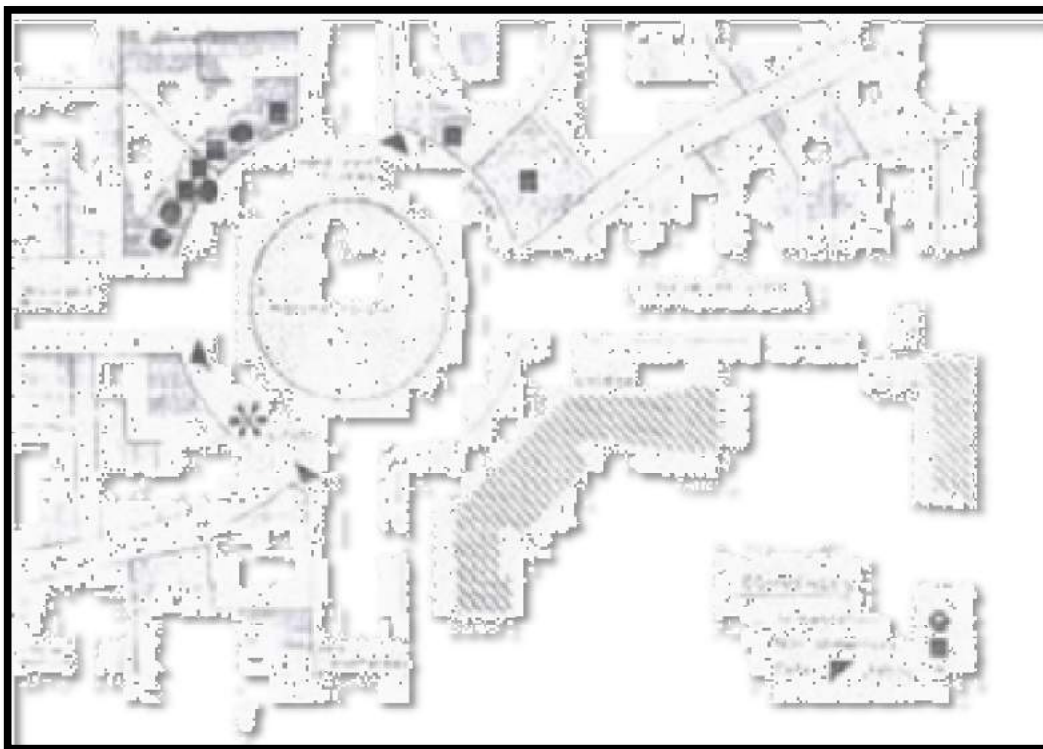


Figure II-7 : centre d'approvisionnement : Rond point Thiers au Raincy.
Source : Bertrand & H.Listowski, 1984.

Généralement, la forme monumentale épousée par une place, s'attribue aux activités liées au prestige (culte, politique exemple des manifestations nationales face au parlement, ... sur la place Tien an Men à Pekin).

Nonobstant leur disposition centrale, les fonctions ne procréent pas nécessairement une forme architecturale. Sauf que certains rôles sont à même d'y attribuer : le cas de la parade, voir la place de la Concorde, aussi les places royales (Françaises) sont déterminantes dans la configuration urbaine.

Spontanément, la circulation donne naissance à des places avec une forme en patte d'oie dont les dimensions des axes sont variables selon leurs importances ; par exemple la place de la Bastille.

En effet, toute pratique s'élabore avec l'espace matériel afférent. Même s'il est doté de diverses valeurs, la forme est toujours au fondement de l'espace, elle est le contenu de sa fonction.

- **Articulation de la forme par rapport à la structure urbaine :**

- **Par rapport à la ville**

La forme urbaine prend sens, en relation avec celui de la ville, et en particulier, de l'espace public urbain.

- L'exercice sur le tissu urbain exige en permanence la référence à différentes échelles : local, voisinage ou quartier, général (ville). Ce concept d'intégration est vérifiable aussi bien dans l'aspect fonctionnel que formel
- Lorsque la place est préalablement conçue pour être un point de convergence de la circulation (voir la place de l'étoile) ou encore l'élément de structuration à l'échelle de la ville, elle ordonne en l'occurrence la configuration générale (l'exemple des places centrales), et définit un plan purement géométrique.



Figure II-8 Place de l'Étoile (Paris). Source : <http://www.parisfraise.com>

- **Par rapport au parcellaire :**

La configuration et processus d'évolution du parcellaire environnant de la place indiquent la permanence ou l'instabilité des rôles et l'esthétique voués à ce lieu. L'étude du parcellaire fonde toute analyse, des dispositions et rythmes, qui composent l'entourage de la place. Les rythmes du découpage parcellaire déterminent ceux des bâtisses, des volumes, percées et échappées (vides) : ces

structures interdépendantes influencent la localisation des formes, des activités et de la répartition sociale citadine.

Les relations entre parcellaire et vide central sont de trois types :

- La disposition du quartier gère la répartition et assemblage des parcelles, sans pour autant être influencée par la place.
- Le parcellaire est commun à l'ensemble du quartier et à la place, seulement cette dernière influence l'entourage pour une disposition particulière.
- La place devient une configuration personnalisée et repérable, l'exemple des places royales.

Les rapports espace libre – parcellaire dépendent selon R. Krier des :

- Relations topologiques : ceci dit la manière d'inscription de l'espace libre par rapport au parcellaire et la trame parcellaire.
- Relations géométriques : ces relations insinuent l'obéissance et la complémentarité par rapport à la direction des parcelles, ou inversement.
- Relations dimensionnelles : celles-ci évoquent les notions d'échelle et de proportions de l'espace libre par rapport aux parcelles. (Voir figure A en annexes)

La configuration parcellaire se répercute sur l'organisation des constructions qu'elles supportent, ainsi que les fonctions afférentes. Mais suite à plusieurs remaniements de nombreuses années, la place peut influencer les parcellaires environnants.

- Par rapport à la voirie :

La circulation fait partie des principaux rôles joués par une place au niveau de la structure urbaine, elle est privilégiée par la convergence d'itinéraires.

Les rapports des places avec la voirie dépendent notamment selon le même auteur des :

- Relations topologiques : la position de la place peut coïncider avec des points particuliers du tracé viaire, comme elle peut s'inscrire de manière attenante à la voirie.

- Relations géométriques : la forme de la place a tendance à être conséquente, soit complémentaire, ou altérante au réseau de rues. Par ailleurs l'axe de la place peut obéir ou non à la voie.
- Relations dimensionnelles : suscite la notion d'échelle par rapport à la voirie en tant qu'espace libre singulier. (Voir figure B en annexes)

- Par rapport au bâti

Les relations de l'espace libre, espace bâti se tissent comme le soutient R.Krier, (1989) de la manière suivante:

- Relations topologiques : les positions des bâtiments itératifs par rapport à l'espace libre se présentent soit en inclusion, en accollement, ou en éloignement. Tout comme l'on peut avoir des communications simples ou plurielles entre bâtiments et places
- Relations géométriques : concernent l'obéissance directionnelle, les conjugaisons formelles de façon résiduelle les uns aux autres.
- Relations dimensionnelles : la multitude des densités afférentes aux espaces bâtis relativement aux espaces libres. (Voir figure C en annexes)

Cependant Le bâti et le vide (les places) peuvent, l'un inversement à l'autre être actif ou passif, la figure qui suit illustre le cas dans lequel le vide est actif et le bâti passif

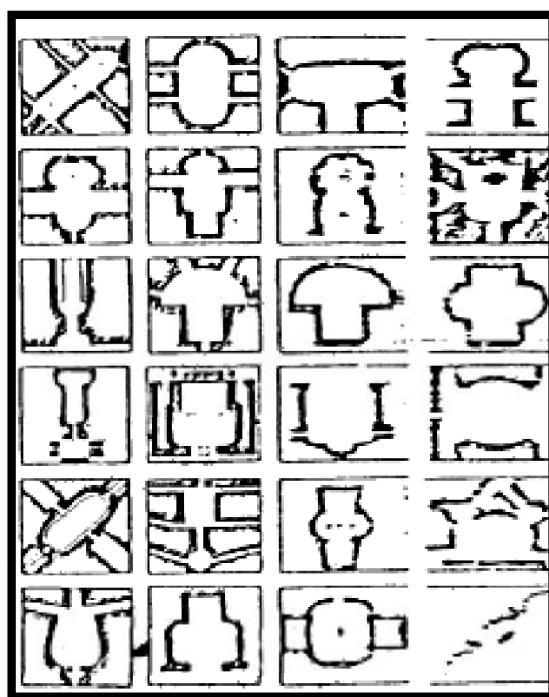


Figure II-9: Figure illustrant le cas où le vide est actif, R.Krier, (1989)

- La place par rapport aux autres espaces libres

Ces relations sont de trois types :

- Relations topologiques : les positions de la place par rapport aux autres espaces libres sont soit attenantes, éloignées, séparées mais communicant par le biais de places, ou non communicants, comme elles peuvent s'organiser de façon continue.
- Relations géométriques : cernent l'obéissance directionnelle entre axes, les différences, complémentarité, ou similitudes des figures.
- Relations dimensionnelles : il y a lieu de comparaison des dimensions des espaces entre eux. (Voir figure D en annexes)

La tâche de conception n'est pas uniquement, de créer une forme en réponse à certaines conditions, mais de réaliser un ordre dans l'ensemble. Quelle qu'en soit alors la géométrie adoptée, l'on aspire toujours une forme contenue: qui puisse s'intégrer et s'harmoniser avec le contexte dans lequel elle s'inscrit.

B. Lecture des places :

a) Perceptions :

Le sentiment, qu'une place est belle ou laide, agréable ou déplaisante, attirante ou répulsive ; résulte de la lecture du lieu. « *Une 'lecture' sensible de l'espace est étroitement liée à une approche, à une découverte progressive* » (J. Herrera et al, 1987). En plus des aspects affectifs, il est tout simplement question de s'orienter et se retrouver dans un tel paysage en vue de le pratiquer et de le vivre.

La lecture de la place n'est pas uniquement transmissible à partir de l'oeil, elle est en outre reliée à la mémoire et l'intelligence. D'après P.Von Meiss: « *Nos perceptions ne sont pas le seul résultat d'une 'mécanique' de la vision,...elles sont 'biaisées' par notre mémoire et notre intelligence* » (1986). La perception de l'espace qui s'avère, à première vue comme tableau complexe dans lequel nous tentons de sélectionner les repères (formes et décor tous confondus) ; dépend selon M.J.Bertrand & H.Listowski de certains critères dont :

- La profondeur et étendue
- L'horizon

- La vitesse du déplacement.

S'ajoute à cela le fait d'aborder le lieu :

- Seul ou accompagné (en groupe ou à deux)
- Occupé ou non
- En spectateur, passant, promeneur ou visiteur
- Dans un but ou en badaud

Les constatations liées à ces paramètres et critères soulignent la relativité des liaisons par rapport au décor urbain qui nous entoure, en d'autres termes nos relations avec un lieu. Ce qui veut dire que la lecture d'une place dans le paysage urbain porte sur deux aspects qui sont intimement liés:

- Par rapport à la ville :

La relation place - ville, dépend de la manière dont la ville est vue depuis son espace intérieur.

- Par rapport à son espace propre :

La manière dont la place est vue, dépend des arrivées : frontale, axiale, latérale. Voir Figure II-10

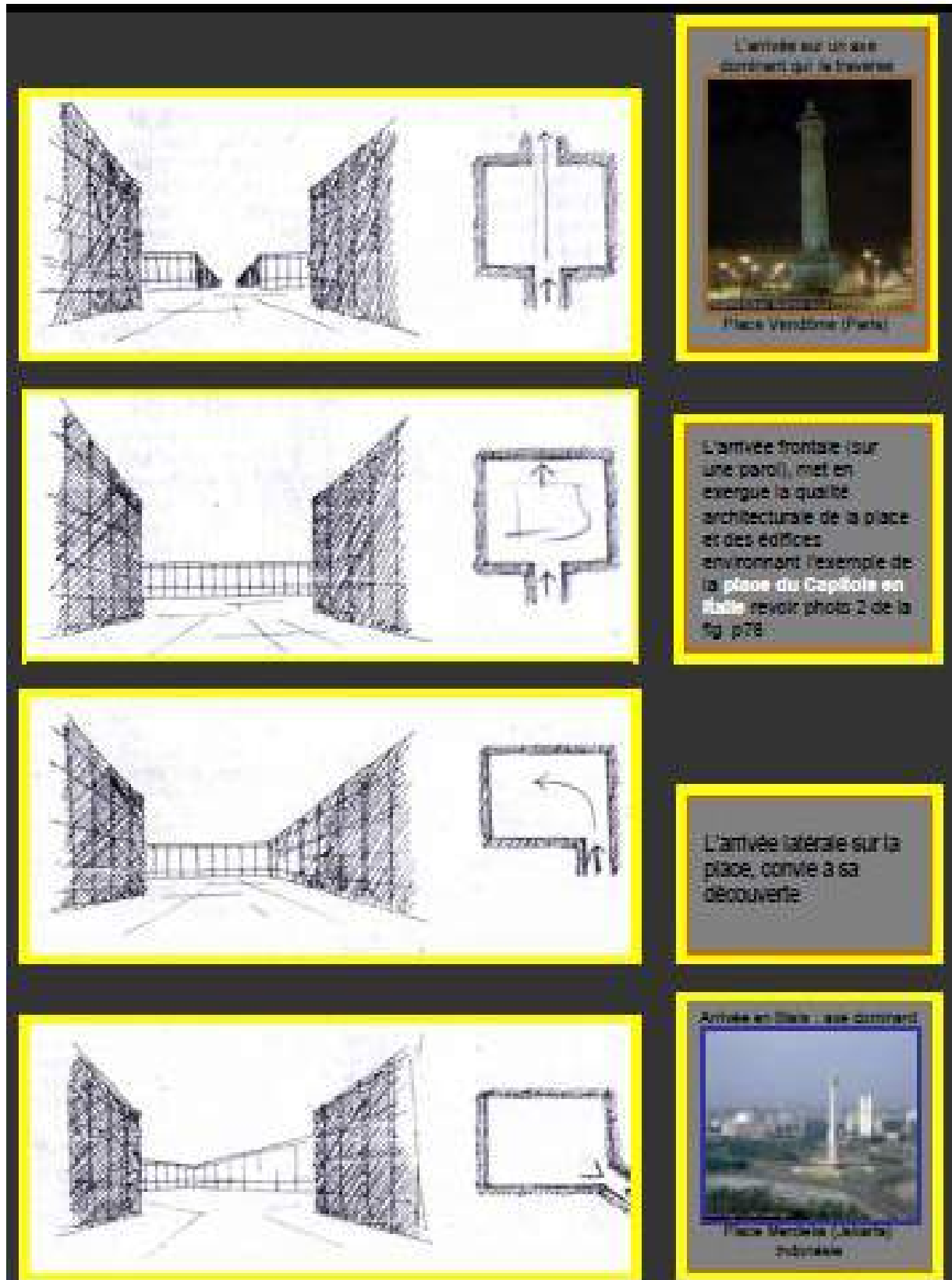


Figure II-10 : Lecture des places, Croquis issus de M.J.Bertrand & H.Listowski 1984. Photographies issues de l'Encyclopédie Encarta

D'après M.J.Bertrand & H.Listowski :

- La lecture de la place dans la ville dépend du parcours physique et visuel, elle dépend des relations des trois éléments qui suivent :
 - Angle de vue avec :
 - œil immobile
 - œil mobile
 - Tête mobile
 - Horizon
 - Vitesse

Il suffit d'augmenter la vitesse et surélever l'œil, pour que nos appréciations de l'espace et des formes changent. D'autant plus que l'accroissement de vitesse raccourcit le temps de lecture. « *La mobilité, le mouvement, modifient la perception de l'espace. Celle-ci sera multiple et en même temps particulière selon la vitesse de déplacement de l'observateur* » (Herrera. J, et AL, 1987).

Straus, considère le *sentir* comme *approche*, variation des distances de proximité et de visibilité : « *c'est le sentir qui déploie la distance : en tant que mouvement, le sentir est épreuve à distance* » (RENAUD. B, 1994 : p. 69).

Plus tard, Merleau-Ponty met en exergue l'équivalence entre le sentir et l'approche et entre la perception et le mouvement, partant : « *si la perception comme approche est ouverture au monde même, chaque expérience est une présentation de ce monde et non l'appréhension d'un objet* » (Merleau-Ponty. M, 1964).

- Par ailleurs, lorsque la place est considérée comme un dedans ; la lecture se fait alors selon le point d'observation et selon les objets qu'elle contient. Ce point d'observation peut être soit :
 - Frontal : détermine les relations dedans dehors.
 - Central : nous situe par rapport à l'enveloppe, nous contraint à des mouvements pour compléter la vue qui est fragmentaire. Au niveau de ce point l'on se sent de façon indubitable au-dedans de la place.
 - Latéral : porte sur le pourtour et au pied des parois. Et octroi une vision plus globale.

La lecture est relative, mobile, différente d'un point de vue à un autre. L'appréciation de l'espace diffère selon le moment de la journée, sous la lumière du jour ou l'éclairage lunaire. Tous les éléments de lecture se superposent pour en constituer une image globale et complète. Aussi, l'on ne peut comprendre la forme de la place qu'au travers de sa lecture globale.

b) Représentations :

Tout un chacun détient une représentation propre à lui, et qui peut être commune avec celle des autres. K. Lynch trouve que : « *Les images de l'environnement sont le résultat d'une opération de va-et-vient entre l'observateur et son milieu* » (1969). Ces rapports de liaisons qui s'établissent entre les sujets et l'environnement procèdent des représentations. Ces dernières se discernent selon le fait qu'elles concernent : le sujet, l'environnement ou l'action qui lie le sujet à son environnement :

- Facteurs liés aux sujets :

Il semble que chaque individu renferme sa représentation, dont la constitution dépend d'une part, des caractéristiques familiales et individuelles (l'âge, le sexe, le statut matrimonial, le nombre d'enfants, etc.); d'autre part, des critères liés au mode social, économique et politique ou au contexte culturel (l'éducation, la profession, groupe social d'appartenance) (Watson. J.W, 1972).

- Facteurs liés à l'environnement :

La lisibilité de l'imagerie des paysages urbains est très importante quant à la détermination de la représentation spatiale. D'ailleurs K. Lynch, rappelons-le, parmi d'autres, a mis l'accent sur l'intérêt des caractéristiques de l'environnement dans la représentation spatiale d'une ville.

- Facteurs liés à l'action (motivations)

C. Levy-Leboyer a écrit dans le vif du sujet : « *l'environnement, est perçu et évalué à travers et par l'action, la séquence d'action étant inséparable de la perception dont elle constitue à la fois une condition essentielle, un des moteurs et le feed-back qui permet de vérifier que l'élaboration perceptive est pertinente* » (Levy-Leboyer C, 1980).

En effet, toute perception stimule une action, nous ne pouvons sentir sans se mouvoir. Erwin S, (1989) (stimulus - réponse). Selon Cornu. R : L'action est une condition sine qua none de la perception, où l'observateur constitue le lien entre les deux et concède la compréhension de cette relation (Cornu Roger, 2000 : pp. 195-217). Il nous explique que « *Ce ne sont pas les fonctions physiologiques des organes sensoriels qui font d'un être un être sentant, mais plutôt cette capacité d'approcher, et celle-ci n'appartient ni à la seule sensation, ni au seul mouvement* » (Cornu Roger, 2000 : p. 378). Ajouté à la manière d'exploitation de l'espace, les motivations qui incitent à en faire usage, induisent certaines représentations de cet espace. La forme spatiale, est donc interprétée à travers diverses représentations, suite à la pluralité des modèles sociaux et architecturaux.

c) Fonctions et ambiances de la place :

Outre le lien social et l'urbanité, la conception civique est héritée de la cité grecque. L'agora est le lieu institutionnel où s'élaborait l'urbanité, qui comme lieu d'échanges, d'expression, voire d'organisation et de structuration urbaine, a amplement géré les ambiances de la vie citadines et copieusement influé le style de fonctionnement de la vie publique. (Voir chapitre 3, relatif à l'historique des places)

Les diverses fonctions se déroulant sur la place ou environnant (commerciales, culturelles, cultuelles, administratives ...) attirent le public (Jacobs. J, 1961), déterminent l'ambiance et conduisent à sa fréquentation (qui dépend entre autre d'un certain confort climatique, voire les jeux d'ombre suite à une logique piétonnière forment un décor mobile qui assure une ambiance caractéristique).

Les réunions sont commerciales (Ex : place du Marché, à Varsovie), politiques (place Tian'anmen à Pékin) ou religieuses (place Bolívar, Santa Fe de Bogota). Voir figures ci-dessous Ensuite sont introduites les autres activités citadines telles que : l'administration, ect L'habitat est un appoint à ces fonctions qui reflète une esthétique grandiloquente aux pourtours de la place.

Place Tian'anmen à Pékin



Lieu de célébrations annuelles, de rassemblements (ex : la fête nationale du 1er octobre). La place s'entoure de quatre bâtiments. Au nord, la porte homonyme servant de tribune à Mao Zedong qui y proclama la République populaire. Au centre siège le mausolée de Mao. Sur le côté Est, le Musée chinois de l'histoire et de la révolution. Sur le côté ouest se hausse le palais de l'Assemblée du peuple.

Source : Encyclopédie Encarta 2006.

Place Bolívar (Santa Fe de Bogota)



La cathédrale occupant une paroi de la place, fût construite sur le site d'un ancien temple vers la seconde moitié du XVIe siècle

Source : Encyclopédie Encarta 2006.

Place du Marché (Varsovie)



Pratique quotidienne à la place de marché

Source : Encyclopédie Encarta 2006.

Figure II-11 : Places dont les pratiques sont prépondérantes. Source Encyclopédie Encarta

• Typologie fonctionnelle des places :

- Les places marchandes :

Les marchés ont eu un rôle prépondérant quant à l'élaboration des contacts entre groupes sociaux et individus. Ils occupent généralement la place centrale, par coutume dans un encadrement monumental et grandiose, contrairement aux foires qui s'exilent aux issues de la ville (vu l'activité encombrante) (Bertrand. M- J, Listowski. H, 1984).

Souvent, les carrefours engendrent les fonctions de commerce, qui hormis leur implication dans les liens sociaux et échanges, mêlent des rôles aussi bien économiques que géographiques ou historiques. Quant à la variété et la valeur qu'adhèrent les commerces, celles-ci découlent de l'importance des flux desservant (l'exemple de la place Vendôme). L'attrait des activités commerciales dépend surtout de l'implication des consommateurs (citoyens : leurs goûts, leurs images...).

- **Les places-monuments :**

La monumentalité des places, qui regroupent habituellement des activités vouées aux administrations de l'état, aux lieux de cultes, constitue un pôle d'attraction, crée une ambiance spécifique et reflète un décorum de prestige.



Figure II-12: Manifestations pesantes, menées par les étudiants en faveur d'une démocratisation du régime, en mai et juin 1989, à la place Tian'anmen. Encyclopédie Encarta

Particulièrement les parvis dégagent les grands équipements tels : les gares, hôpitaux... Il est cependant primordial qu'une place définie par maints rôles, réunisse et mêle à la fois diverses fonctions en vue de se maintenir et d'assurer sa pérennité. Néanmoins, toute fonction que peut adopter une place, assure un même et indispensable rôle d'accueil de la foule, cependant insuffisant à lui seul pour procréer l'animation espérée.

Il faut par ailleurs, dans le but de préserver les rôles dans l'ensemble de la vie urbaine, cerner autour des places toutes les circulations qui s'y conjuguent (flux automobile, acheminements piétons et leurs interactions) et la possibilité de

stationnement. En effet, l'accumulation de ces trois fonctions morcelle la pratique de la place ou la métamorphose en jeu de carrefour (le cas des vastes ronds points à trafic intense).

- **Fréquentation des places**

Certaines théories, ont abordé la notion d'attraction selon des approches sensibles qui mettent en exergue la prééminence de la représentation mentale de la ville chez les citoyens. Celle-ci n'évoque le bien être et l'agrément d'un espace que lorsqu'elle renvoie à un environnement de qualité apte à proliférer la fréquentation des lieux. C'est ce qui confère justement du caractère aux lieux publics, l'intensité de la fréquentation mais de façon décente concoure à la définition de l'identité des lieux.

L'efficacité recherchée dans les espaces n'est pas d'y projeter une pléthore d'activités, mais d'y injecter celles qui lui sont utiles et capables de procréer le rassemblement et de générer l'animation au sein de l'espace public « *some are for exchanging goods, some for exchanging ideas and some for administering these exchanges* » (Cliff Tandy, 1970). S'il répond aux besoins sociaux, il est à promouvoir pour son efficacité (Jan Gehl, 1986).

II.2. FACTEURS AGISSANT SUR LES PLACES :

II.2.1. Effets de la motorisation sur le fonctionnement des places :

Dès les années 1960, l'automobile s'approprie les espaces publics (places de stationnement) de manière néfaste:

- L'encombrement & La pollution :

L'impact des transports sur la pollution est une préoccupation majeure pour l'environnement et la santé. Il a été reconnu par des spécialistes scientifiques que les gaz d'échappement des moteurs diesel contiennent des substances potentiellement cancérigènes, ils sont notamment à l'origine des cas de toux, d'asthme et de bronchite aiguë ou chronique, de même pour les problèmes cardiaques et circulatoires (Communiqué OMS/57, 1998). Quant au bâti environnant, le noircissement des parois est directement lié aux polluants.

- Le bruit

Le bruit paraît caractériser et pérenniser les espaces urbains : Le chaos, au sens de l'animosité de la foule, des densités humaines excessives, des rues encombrées par tous les moyens de locomotion, de cris, bruits, sonorités intenses. Le bruit occasionné par la circulation routière et l'animation de la foule est apparu ces dernières années comme un polluant omniprésent, mais souvent sous-estimé dans la vie quotidienne.

Le bruit ambiant affecte la santé et le bien-être physique, mental et social. Il est amplement démontré que des niveaux de bruit élevés, entravent la communication, perturbent le sommeil, diminuent la capacité d'assimilation et les résultats scolaires, entraînent une modification de la tension, aggravent les cardiopathies et accroissent les hormones liées au stress.

La réduction de la pollution atmosphérique urbaine est une action à privilégier. Aussi faudrait-il favoriser la création de zones piétonnes avec une éventuelle redéfinition des aménagements des transports en milieu urbain qui pourrait avoir des résultats spectaculaires pour la santé, l'environnement et surtout la temporalité au niveau des espaces publics. La modération du trafic véhicule rend les places plus accueillantes et confortables.

II.2.2. Lumière urbaine pour éclairer les espaces publics :

- Objectifs

Eclairer la ville ou essaïmer la ville nocturne permet donc sa lecture, la redécouverte de ses lieux clés tels que les espaces publics. Ceci dit, traiter la trame des places publiques comme lieu de convivialité et de mobilité au quotidien, conduit à reconnaître les potentiels de l'urbanité (alliant la sécurité), à exalter une mise en scène spectaculaire, à sacraliser les édifices et monuments et assurer la vision. La lumière doit respecter une ambiance, éveiller des images sensorielles, doit guider, informer, exprimer une véritable orchestration sans pour autant éblouir. (Roger Narboni, 1995)

- Typologie de l'éclairage urbain :

L'éclairage afférent aux espaces publics se caractérise par une typologie par rapport:

- L'éclairage piétonnier : décors et ambiance.
- L'éclairage architectural : mise en scène des édifices (monumentaux, historiques).
- L'éclairage paysager : mise en lumière des éléments végétaux, aquatiques.
- L'éclairage graphique : création des signes artistiques pour enseignes. Voir Figure II-13 & II-14



Figure II-13 : éclairage nocturne de la place de la comédie en France. Source : Roger Narboni, 1995



Figure II-14 : éclairage nocturne de la place de la place des Terreaux en France. Source : Roger Narboni, 1995

Si l'éclairage apporte sécurité et confort aux divers usagers des lieux publics, il peut parfois être une cause de gêne. Pour minimiser ce risque de nuisances, il importe d'être attentifs tant au niveau de l'étude que du choix du matériel et de la réalisation de l'installation.

II.2.3. Climat et environnement :

- Climat :

La nature du climat est d'impact drastique sur l'urbain, celle-ci conditionne le type d'aménagement afférent aux places. Réciproquement la conformation urbaine ainsi que les activités intrinsèques de la ville concourent à la modification du climat qui adviendra « climat urbain » (K.Tabet Aoul, 2000) caractérisé par les phénomènes :

- L'îlot de chaleur (Escourrou, G., 1991)¹ peut être contrôlé par le type de composition urbaine (densité bâtie/espaces extérieurs)
- Les vents urbains², canalisés par les rues dépendent outre la densité bâtie, les formes, hauteurs, dispositions et orientation des bâtiments, de la distribution des espaces publics.
- La pollution (Nowcki, 1988 : pp 171-179)³ peut être accentué par les mouvements des vents qui peuvent être dispersés par une affectation décente des sols.

- La végétation :

La végétation, une des composantes essentielles de la qualité des espaces extérieurs, est de grande utilité quant au contrôle du climat urbain, en faveur de l'amélioration des modalités de confort dans les places, par le biais de la création de microclimat nouveau. En l'occurrence elle modifie le climat local.

Parmi les effets de la végétation, l'urbaniste n'en exploite que trois au profit de la modification du climat (Mcpherson, E.G, Rowntree, R.A, Wagar, J.A. 1994 :pp150-160), et de la détermination du type d'aménagement végétal au niveau de la ville :

- L'effet d'ombre

¹ Températures plus élevées au centre des agglomérations (se développe la nuit en l'absence du vent)

² La composante du climat la plus modifiée par la ville, induisant des flux complexes (Escourrou, 1991)

³ Générée par les industries et dépend de la hauteur des cheminées.

- L'évapotranspiration
- L'effet d'obstacle au flux d'air

La végétation permet selon l'usage⁴ :

- de Soigner les espaces publics (Pierre Merlin et Jean-Pierre Traisnel, 1996)
- de Ventiler la ville (Idem)
- de Réduire de la contrainte de chaleur par évapotranspiration (K.Tabet Aoul, 2000)
- d'Améliorer le confort d'été. (Idem)
- d'Abriter des vents violents(Idem)
- de Protéger du soleil (Idem)
- d'Offrir un cadre paysager de qualité (Pierre Merlin et Jean-Pierre Traisnel, 1996)
- de Fixer le CO2. (Idem)

Au vu des effets de la motorisation, de l'éclairage urbain, du climat et environnement; L'appréhension de ces paramètres, en fait itératifs dans la réalité de l'urbain, modèrera systématiquement les charges néfastes qui ont trait à affecter l'usage de l'espace public donc de la place.

CONCLUSION :

Cet espace public à ciel ouvert propose en même temps le cadre matériel et signifiant pour de la procession, la discussion et l'échange. Ce lieu de réunion reconfigure les espaces et les usages qui lui donnent du sens.

A l'origine dévolue au rassemblement, à l'échanges et à l'urbanité, la place concourt en fait à une fonction urbaine (l'ambiance, l'animation, les établissements culturels et commerciaux). Elle constitue un élément fondamental de la lecture de la ville :

- D'une part, elle adopte un rôle de repère et de monumentalité (situe et localise), lorsqu'elle assoit carrefours ou croisement de chemins :

⁴ Usage pour :

- Cadre paysager de qualité
- Protection contre les vents
- Protection contre le rayonnement solaire en été
- Rafraîchissement de l'îlot de chaleur que crée la ville

- Elle représente un nœud de convergence.
- Rassemble, sépare, fait office de porte ou de sas (elle temporise pour imposer le choix de l'itinéraire à prendre).
- D'autre part, Elle tisse sur le maillage urbain une dimension et configuration qui ouvrent des perspectives assez larges. La place, construit un point fort dans l'organisation des perceptions, qui influencent de façon incontournable la pratique de l'espace. D'ailleurs, sa centralité est support d'une formulation stratégique du découpage de l'espace urbain de façon rythmée. Et qu'en l'occurrence, elle lui permet la distribution, l'organisation et favorise l'épanouissement du réseau viaire divergent.

Les places juxtaposent en somme une cohésion formelle et fonctionnelle indissociables. La forme repose à la fois sur sa propre organisation et sur l'adaptation interne de ses éléments. C'est la façon dont les espaces sont agis qui détermine leurs fonctions. Celles-ci déterminent à leur tour le public, son accentuation et l'ambiance in situ, elles orientent les écoulements. C'est surtout à partir de la forme que la place détient son caractère. Car au fil du temps, les appellations d'une place peuvent se substituer au gré d'autres, les activités se modifient, de nouvelles ambiances se créent ; nonobstant, la forme architecturale du lieu reste quant à elle, la plus durable et la plus persistante.

Les aménagements, quant à eux (espaces verts, mobiliers urbains ...) constituent le décorum et favorisent le confort.

Malgré cela, la place n'est pas une simple facture sommant des concepts de formes et de pratiques sociales. Ce n'est plutôt, que par le biais du rapport cohérent entre matérialité, pratique sociale et représentation du lieu que s'induit une reproduction décente du quotidien urbain.

L'accessibilité et la mobilité sont également des qualités urbaines qui sont nécessaires à l'appropriation des lieux ; tout comme la modération des paramètres (motorisation, éclairage urbain, climat et environnement) affectant ces mêmes lieux concoure à leur appréciation. Tous ces critères (formes variées, usages diversifiés et usagers distincts) œuvrent pour que chaque place soit dotée d'une personnalité propre, étayée toutefois par son passé.

« Le passé d'un site explique et justifie des choix et des transformations occasionnelles. Le présent n'est qu'un instant au cours d'une longue évolution : certains des changements qui la constituent apparaissent seulement, d'autres ont perdu leur signification. L'histoire dans sa continuité fournit les éléments indispensables à l'analyse, à la compréhension des valeurs de l'espace » (Bertrand et Litowski, 1984) voilà pourquoi nous consacrerons le chapitre suivant à l'histoire des places.

Chapitre III: HISTOIRE DE LA PLACE OCCIDENTALE

Chapitre III: HISTOIRE DE LA PLACE OCCIDENTALE

INTRODUCTION :

Il est à notre portée d'apprécier la forme d'une place, de comprendre son fonctionnement et de saisir les ambiances in situ ; seulement la connaissance de sa nature renvoie à l'histoire (Bertrand. M-J, Listowski. H, 1984), à l'origine de sa création et les étapes de sa formation, ainsi que les rôles lui étant attribués : fixes ou changeants au cours du temps. « *Au Moyen Age et pendant la Renaissance les places urbaines jouaient encore un rôle vital dans la vie publique et par conséquent il existait encore une relation fondamentale entre ces places et les édifices publics qui les bordaient, alors qu'aujourd'hui elles servent tout au plus au stationnement des voitures et tout lien artistique entre places et bâtiments a pratiquement disparu.* » (Camillo Sitte, 1980).

En effet, les formes d'espaces bâtis, construites à l'origine pour accomplir une tâche précise peuvent changer d'affectation suite à des faits historiques évolutifs. Pour cette raison, la forme prend sur une durée plus importante que la fonction.

En conséquence, selon une progression chronologique, ce chapitre décrypte et démystifie la place appréhendée par la société occidentale dans ses usages, pratiques, valeurs symboliques, représentations, voire dans sa configuration spatiale. L'histoire est justement nécessaire pour :

- Justifier la situation géographique originelle d'une place, et établir les liens de causalité qui peuvent subsister au niveau des décalages entre sa forme et les rôles au jour d'aujourd'hui.
- Acquérir les phases chronologiques successives qui marquent la formation d'une place ainsi que ses modifications fonctionnelles.
- Saisir l'origine d'instauration des éléments structurants les tissus urbains à partir d'une lecture cartographique.

L'histoire fait éventuellement référence au temps, la maîtrise de l'histoire des édifices et infrastructures urbaines permet de constituer un savoir critique, donc opératoire

sur les espaces. D'après G.Caniggia « *l'histoire est reconnue comme un moyen pour l'homme de se connaître lui-même* » (Caniggia.G & Malfroy.S, 1982). Elle traite des informations qui complètent notre savoir. Il est donc pertinent de comprendre et assimiler l'origine d'une place, de sa forme, les raisons de son fonctionnement et de son ancrage dans le tissu urbain. Le passé de cet espace notifie explicitement les choix de transformation et fournit des éléments indispensables préalables à toute analyse des valeurs de cet espace dans la culture européenne.

III.1. UN ORGANE URBAIN FONDAMENTAL A L'ANTIQUITE

III.1.1. L'héritage HIPPODAMIEN :

En Grèce, l'éclosion des premières cités a été favorisée par les massifs montagneux, qui isolent les régions. La cité comprend très tôt un centre urbain (avec agora, sanctuaires, bâtiments publics, et plus tard gymnase et théâtre) et un territoire.

L'urbanisme classique est associé à Hippodamos de Milet (urbanisme dit fonctionnel) considéré comme inventeur du plan en damier où les rues se coupent à angle droit et sont dessinées sur grille rectangulaire autour d'espaces publics centraux.

Le plan en damier dont la Grille hippodamienne entraîne une certaine uniformité dans les cités, du moins une familiarité pour l'étranger. Il favorise un espace civique et la présence d'édifices emblématiques de la culture grecque. Dans ce type de plan, les bâtiments répondant aux fonctions essentielles de la cité occupent une place particulière et structurent l'espace de la cité : l'agora est au centre, les édifices publics au carrefour des grands axes.

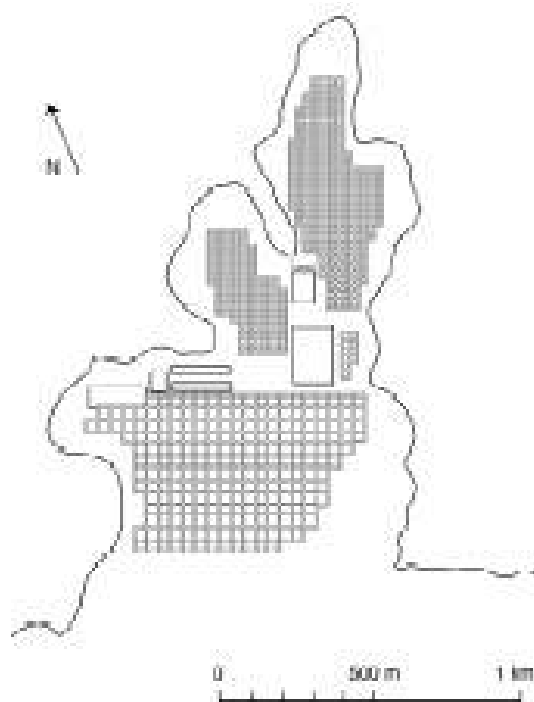


Figure III-1 : Plan de Milet durant l'antiquité
<http://www.fnw.gr>

(Fonctions de la ville alors inscrites à l'intérieur de zones réservées entre les quartiers résidentiels : port, agora et marché, temples et sanctuaires, théâtre et gymnase...) La bipartition de l'agora (séparation politique /commercial) est aussi une caractéristique de ce plan.

III.1.2. Rang de l'agora dans la civilisation grecque :

Durant l'antiquité grecque, trois lieux déterminaient culturellement la cité : l'acropole (lieu divin), le théâtre (lieu de réflexion ou de dérision), enfin, l'agora, lieu de la raison, de l'art de persuader, et lieu de la communication.

Le centre des villes historiques fût en fait dominé par la monumentalité, s'agissant de place dite ' agora ' ourlée de bâtiments civils.



Figure III -2 : Plan d'Athènes durant l'antiquité
Source Encyclopédie Encarta

Celle-ci, manifeste un organe urbain fondamental. Favorisée par la vie publique et la vitalité des structures municipales, l'agora s'associait à au moins un édifice essentiel et prestigieux de la ville, attirant les rassemblements populaires (Bertrand. M-J, Listowski. H, 1984). Saint Augustin dans la Cité de Dieu avait dit: « *La cité n'est rien*

d'autre que la multitude humaine unifiée par le lien social » (Ministère hellénique de la culture, 1999).

Le pouvoir grec réalisait des édifices strictement civils sur l'agora. C'est le premier édifice à caractère purement civil. Les édifices religieux n'étaient pas éloignés, mais pouvoir civil et administratif étaient distincts du pouvoir religieux.

III.1.3. Quel sens revêt L'AGORA ?

L'étymologie du terme « agora » nous renseigne que :

« L'agora » se définit selon diverses sources comme suit :

a) *Agora : « ANTIQUITÉ place publique des anciennes cités grecques entourée de bâtiments administratifs », ou encore « lieu public de rencontres et d'échanges » (Microsoft Encarta, 2007)*

b) *Agora : « Terme grec désignant la place publique qui constitue le cœur de la cité grecque » (Merlin. P et Choay. F, 1988).*

c) *D'Après Pierre Vidal-Naquet janvier 1998 : né en 1930, Historien, helléniste « L'agora d'Athènes, c'est un endroit qui a été construit petit à petit et qui n'a atteint sa pleine forme qu'au V siècle avant J.-C. " L'agora est donc un centre politique - au besoin, on met le feu à des baraquements pour attirer la population des campagnes, que les gens viennent et sachent qu'il se passe quelque chose de grave - et aussi un centre commercial; c'est rempli de boutiques. Peu à peu, ces boutiques vont être encadrées par des portiques, surtout à l'époque hellénistique, et on y fait du commerce, on y vend des légumes, de la viande, tout ce que l'on veut. Agora signifie rassemblement et parole, et ne désigne donc pas nécessairement un espace bâti. " On comprend à quel point l'espace politique de l'agora est au cœur de la polis, et doit être précisément délimité tant il assure et exprime la cohésion des citoyens » (Ministère hellénique de la culture, 1999).*

Dans le Monde grec l'agora signifie donc la place où se tenaient les marchés et où les citoyens se réunissaient pour traiter des affaires publiques .Sur les pourtours de la place se dressaient des édifices à usage public, des temples et des portiques

- ◆ **Panorama sur L'agora**

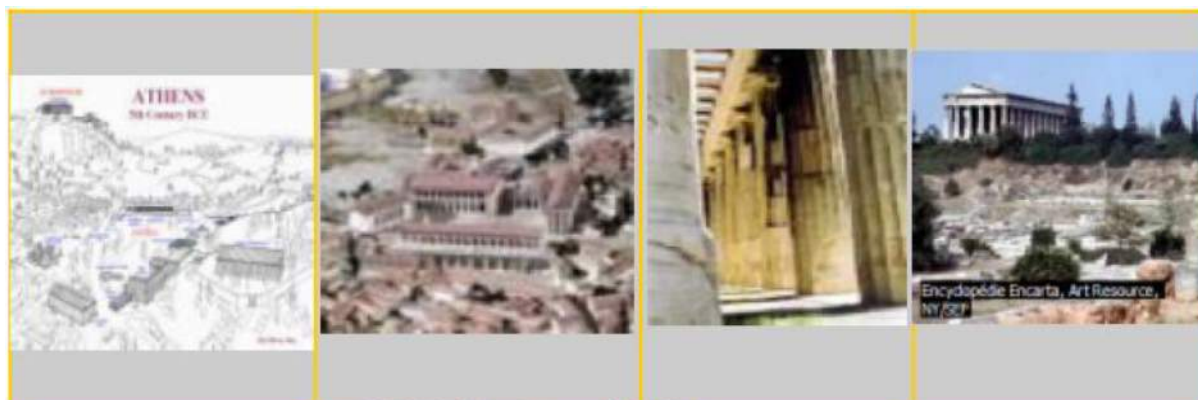


Figure III-3 : Panorama sur l'agora, source (Microsoft Encarta, 2007)

III.1.4. Pratiques et usages de l'agora :

- ◆ La civilisation grecque a souvent été qualifiée de civilisation du "bavardage".

Pour les Grecs d'alors,

- Il est essentiel d'être chanté par un aède, les poèmes furent transmis oralement lors des concours pendant les fêtes religieuses.
- Lors des assemblées, il s'agissait de discours rassemblant des milliers de personnes
- Toute question d'intérêt général est tributaire de l'art oratoire : elle est tranchée au cours d'un débat.

L'agora est le lieu même de la communication. Au fur et à mesure, trois fonctions s'y sont développées : religieuse, politique et commerciale. C'est en fait, un domaine public, excluant toute possibilité de construire des habitations particulières. L'agora est en principe ouverte à tous, mais les femmes s'y rendaient rarement : ce sont les hommes qui allaient faire les courses! C'est à l'agora que circulent toutes les informations, mais aussi toutes les rumeurs et les médisances des sycophantes. On y parle et on y expose ce qu'on veut au regard de la communauté (les coupables sont ainsi exposés jusqu'à plusieurs jours durant, dans des carcans ; les trophées de guerre y sont également montrés).

- La culture athénienne du Ve siècle av. J-C est une culture de la performance

Ceci dit :

- D'une part, la vie politique, religieuse et privée comporte de nombreux rituels à caractère spectaculaire: de grandes cérémonies ou rassemblements collectifs comportant des actants et des spectateurs :
 - Des rituels publics : grandes fêtes religieuses avec procession, sacrifices, offrandes et performances chorales qui peuvent faire l'objet de concours comme le dithyrambe (chœur en l'honneur de Dionysos). Dans certains rituels, les actants se déguisent.
 - Des rituels privés : dont certaines parties se passent en public comme les rituels de mariage ou de deuil où l'on retrouve des chœurs. Certains rituels funéraires sont entièrement pris en charge par la collectivité, comme ceux concernant ceux qui sont morts à la guerre.
 - Des performances politiques : les débats à l'Assemblée, les procès où s'affrontent publiquement des adversaires dans des "mises en scène" très spécifiques.
- D'autre part, Il existe également des spectacles de compétitions (agôn) où les vainqueurs sont couronnés et glorifiés :
 - Les compétitions athlétiques : jeux olympiques,
 - Les concours poétiques où les aèdes et les rhapsodes improvisent de la poésie épique ou lyrique.
 - Les concours dramatiques : tragédie, comédie.
- Et par ailleurs, les premières représentations théâtrales furent données sur l'agora où se passaient déjà les concours de chœurs. On installait des bancs face à un espace plan, rectangulaire. Dans les premières années du Ve siècle, on aménagea l'aire de danse qui était située au-dessus du temple de Dionysos.

Toutes ces performances dépeintes en dessus (Dictionnaire de la mythologie et des antiquités grecques et romaines, 1964), utilisent l'espace civique et/ou religieux d'une façon particulière «l'agora » : elles structurent l'espace civique et religieux, et

articulent cet espace ainsi que les édifices les uns aux autres. L'agora, comme le théâtre de Dionysos sont utilisés autant à des fins spectaculaires que politiques.

"L'AGORA" fût d'abord un lieu saint o ù s'affichaient les cérémonies religieuses de la cité, par suite scène de la vie politique, et enfin officiellement dotée de la vie économique, et des marchés o ù les citoyens se réunissaient pour traiter des affaires publiques. Sur ses pourtours se dressaient des édifices à usage public, des temples et des portiques. L'agora de conformation monumentale dominant le centre de la cité fut La base du fondement de la cité.

III.2. DANS LA SUITE DE L'AGORA, LE FORUM : PIVOT CAPITAL DANS LA CITE ROMAINE :

III.2.1. Mode d'inscription du forum dans la structure urbaine :

Les Romains adoptèrent à leur tour des plans réguliers, la ville s'articule autour de deux axes perpendiculaires, le Decumanus dans l'axe Est-Ouest et le Cardo dans l'axe Nord-Sud. À l'intersection desquels, se situe souvent le forum (centralité au point de rencontre) (Pelletier. J & Delfante.Ch, 1997). Voir figure III-4.

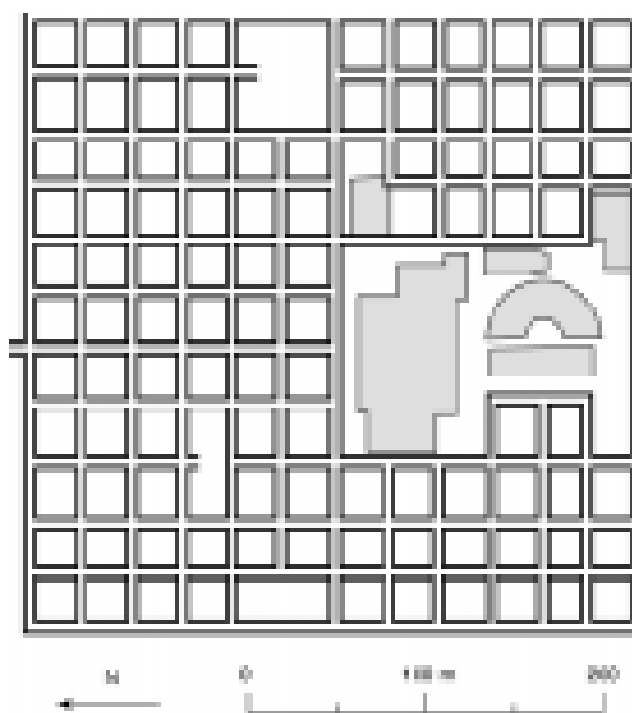


Figure III -4 : Plan de Timgad Pierre Merlin, 2002

Le forum romain s'inscrit dans la suite de l'agora, mais adapté à la cité romaine, il possède des fonctions plus complexes et moins définies. Très rapidement, le forum deviendra le lieu où l'on traite les affaires et fait son marché. Cette place centrale de la cité, équivalente à l'agora grecque; est habillée avec des bâtiments ayant des fonctions politiques (basilique), religieuses (temple de Jupiter capitolin, du divin César, des divinités locales. Les Romains assimilaient les divinités des populations conquises qui étaient converties au Panthéon romain), judiciaire (prétoire), et économiques avec les galeries marchandes (Pelletier. J & Delfante. Ch, 1997).

Cependant, il s'agit plus d'une structure essentiellement liée au rite de la fondation de la ville que d'un plan. C'est en effet dans le centre, sur l'espace restreint occupé par le Forum, que se déroule la vie politique, judiciaire et quotidienne de l'administration.

III.2.2. Significations allouées au forum :

- Etymologiquement, l'attribut « **forum** » signifie : réunion organisée autour d'un sujet ou d'un thème. Forum veut dire :
 - a) En « *ANTIQUITÉ : chez les Romains place ou lieu publics, autrefois destinés aux réunions et aux rencontres politiques, économiques et religieuses* » (Encyclopédie Encarta, 2007)
 - b) « *ANTIQ. Place où le peuple, à Rome, discutait des affaires publiques* » (Larousse)
 - c) « *vaste place dallée, entourée de portiques, qui constitue, à la jonction du Cardo et Décumanus, le centre vital des villes romaines, lieu privilégié de rencontres, il rassemble progressivement les fonctions : juridique, religieuse, politique, culturelle et commerciale.* » (Merlin. P et Choay. F, 1988)

- **Vue panoramique sur le forum**

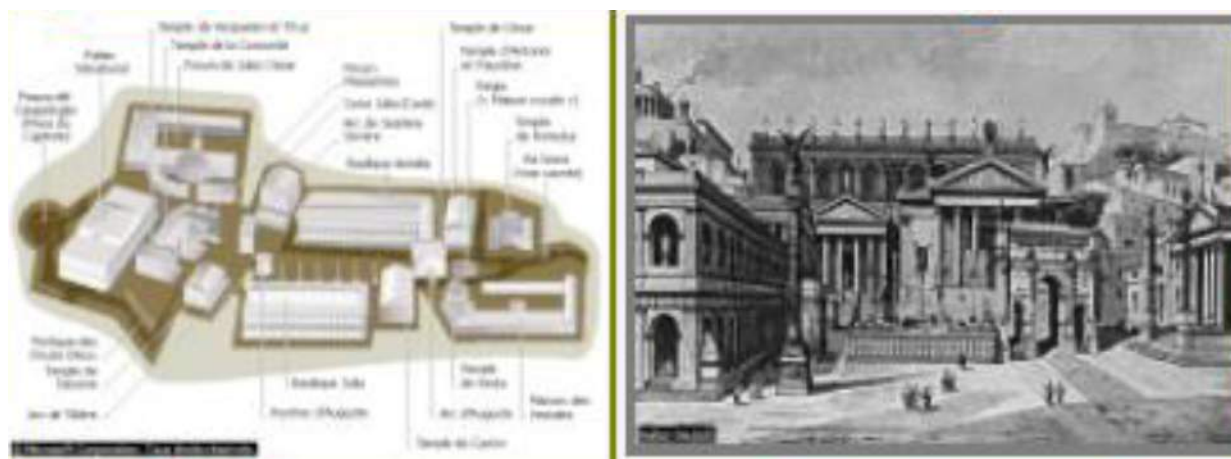


Figure III -5 : vues sur le Forum, (Encarta, 2007)

III.2.3. Pratiques et usages dévolus au forum :

Dans les premiers temps de la vie romaine, c'est la parole qui est reine, elle préside à toutes les décisions et tous les événements marquants :

- La loi doit être lue à haute voix pour être reconnue,
- Le recensement des soldats,
- Les sentences judiciaires,
- Les serments,
- Les cris des hérauts à travers la ville,
- Les prières se font à voix haute.

À leur égard, dans la vie courante, l'écrit est peu employé, tout au moins dans les premiers temps, il faut donc multiplier les rencontres pour diffuser les informations ou les demandes, dans une société très hiérarchisée. (Merlin. P et Choay. F, 1988)

C'est bien au centre de la trame urbaine, que le forum : centre vital des villes romaines, servait au peuple Romain de lieu de diffusion de cette parole, de discussions des affaires publiques: fonction juridique, religieuse, politique culturelle et commerciale. Il était divisé en deux parties séparées par la voie principale de la ville: l'aire sacrée, qui accueillait les cérémonies religieuses officielles, et l'aire publique (basilique et portiques), qui abritait les activités civiques profanes de la ville. C'est là que se prenaient les décisions judiciaires et civiques qui réglaient la vie publique. La Curie, siège du Sénat, qui donne sur la place des comices où le peuple se

rassemblait pour voter les lois et élire les magistrats. C'est avec la construction de la Basilique que prit naissance l'organisation monumentale de la place dont l'axe d'orientation définitif fut établi depuis le point où s'élève le Tabularium : siège des archives de l'état. Au début de l'empire la grande place, délimitée par l'emplacement des puits rituels, est déjà entièrement occupée et entourée d'édifices. Et peu à peu elle s'étendit ensuite vers les hauteurs de la Vélie jusqu'à l'endroit où s'éleva plus tard l'Arc de Titus qui, sous le règne des empereurs Flaviens, marqua la limite extrême du nouveau Forum.

Dans le Forum antique, les processions religieuses et les cortèges triomphaux passaient par la Via Sacra et c'est sur cette voie que se déroulaient aussi les grands cortèges funèbres qui parfois s'arrêtaient devant les rostrales d'où l'éloge du défunt était prononcé. Le Forum était souvent le théâtre de grands sacrifices en l'honneur des dieux, de pantagruéliques banquets publics qui se poursuivaient jusque dans la nuit à la lumière des torches, à l'occasion de funérailles ou de triomphes; on y vit même quelques exécutions capitales, mais, encore plus souvent, la grande place se transformait en une scène immense pour de véritables spectacles. Parmi ceux-ci c'était les jeux de gladiateurs, offerts gratuitement au peuple, qui attiraient le plus grand nombre de passionnés. Comme aussi devait demeurer fameux le banquet également offert par César pour son quadruple triomphe, en 45 av. J.C., banquet auquel pendant plusieurs jours participèrent vingt-deux mille personnes. La construction du Colisée priva aussi le Forum de ses spectacles. (Dictionnaire de la mythologie et des antiquités grecques et romaines, 1964)

Pour les Romains de l'antiquité, aucun quartier de Rome, aucune région de l'empire n'avait autant d'importance pour son identité culturelle, religieuse et politique que le « Grand Forum romain » (Forum Romanum Magnum). Jusqu'à la fin de l'époque républicaine, le Forum Romain fut le centre commercial, religieux et politique de la ville. Pendant toute l'antiquité, il ne cessa jamais d'être un lieu sacré et un centre monumental. Il s'inscrivait dans une logique de centralité au sein de la cité, il définissait un espace de structuration, mais surtout l'espace régulateur majeur dans la cité antique.

III.3. LA CONCEPTION DU MODELE MEDIEVAL :

III.3.1. La place publique dans la production médiévale :

Les villes sont, en général, issues de trois types :

- Villes issues de la cité d'époque romaine : Ces villes héritent du plan Romain mais ont certes rétréci au passage des Barbares. Les traces de l'ancienne ville romaine se trouvent enchâssées dans la ville médiévale, entourée de murailles en raison de la menace Viking.
- Villes issues de Noyaux préurbains : Ces villes se développent à proximité d'un château ; de la même manière, le développement monastique a été à l'origine de nombreuses villes, souvent château et monastère sont étroitement associés.
- Développement de villes neuves ou de bastides (sud de la France) : Ce sont essentiellement des villes de garnison ou de colonisation (anglaise dans le Sud-Ouest). Ces villes sont chargées de la mise en valeur des terres avoisinantes. Le plan est quadrangulaire : Monpazier qui se groupe autour d'une grande place d'armées qui fait aussi fonction de marché et d'une petite église, fondée en 1284 par Edouard Ier d'Angleterre. (Merlin. P, 2002), Voir figure III-6



Figure III -6 : Plan de la ville de Monpazier ; Source (Merlin. P, 2002),

Ce type de villes se retrouve aussi en Angleterre: pays de Galles, Irlande ; en Allemagne vers l'Est. Ces villes qui persistent jusqu'à la Révolution, sont toutes liées à fonction offensives : elles sont constituées de garnisons chargées de mettre au pas, au profit du gouvernement central, la région dans laquelle elles sont édifiées.

La ville, telle que la concevait Mumford, devrait être une expérience sensorielle riche et stimulante. La ville devrait permettre de structurer cette expérience sensorielle à l'aide de symboles, de repères simples: présence centrale du temple, de l'église, convergences des voies de circulation vers des aires publiques; lieux d'échanges et de rencontres ; vitalité et beauté évocatrice de l'architecture. (Mumford. L, 1978).

Cet auteur a longuement détaillé le caractère organique des structures urbaines au Moyen Âge. Pour lui, le développement de la cité médiévale ne découlait pas d'une planification préconçue, mais en s'adaptant aux besoins et aux circonstances, par une progression continue qui devient sans cesse plus cohérente et consciente de ses buts, chaque partie s'intégrait à un ensemble complexe avec la même efficacité que les différentes sections d'un plan géométrique.

La structure même de la cité médiévale réfute le formalisme incapable de concevoir que ses asymétries et irrégularités, ses tracés curvilignes, ses accumulations de bâtiments en terrasses ne soient que le fait d'une incapacité technique, mais tiennent compte de la façon la plus subtilement réfléchie des nécessités d'ordre pratique et des impératifs esthétiques.

III.3.2. Pratiques et usages de la place médiévale :

Au moyen âge, fût introduite la notion de tracé des Places.

Parmi les règles de composition apparaît 'la consistance du vide ' = la Place (déjà utilisée par les Grecs) qui participe à l'animation du paysage. C'est donc une affirmation définitive de l'Agora: centre de vie politique, économique et social de la cité. Les plans à trame rectangulaire ou carré avec des voies orthogonales et Place centrale sont issus de la disposition Romaine, la tradition conservait des édifices publics autour du Forum. D'autres plans circulaires ou elliptiques en Europe occidentale suite aux invasions Barbares, sont une influence des camps de chariots

nomades en cercle ou ovales et présentent une convergence vers le centre qu'est la Place. Du 11^e jusqu'à la fin du 14^e siècle, particulièrement parce qu'intense est la vie publique, et vitales sont les structures municipales en Italie, qu'apparaissent et se développent les places organiques, qui dans chaque ville présentent une configuration inédite s'intégrant au site et à la fonction liée aux pratiques sociales. Elles s'associent obligatoirement à un édifice prestigieux : église, palais communal... Ces places occupaient soit une position centrale lorsqu'il s'agit d'une nouvelle fondation, soit se superposaient au forum.

A l'époque médiévale, les places publiques étaient exclusivement liées à une fonction soit le marché, parvis, port ... (Bertrand. M-J, Listowski. H, 1984). Souvent elles réunissent palais communal et édifices religieux et peuvent cumuler une troisième fonction commerciale. Ce fût des monuments prépondérants de la cité, qui s'édifiaient autour: l'église, l'hôtel de ville, maisons des notables ..., enrichissant le décor de la place ornée de fontaines, sculptures... Ces places se caractérisent par la monumentalité et la qualité architecturale des bâtiments qui l'obturent visuellement et forment le cadre de vie. Parfois à proximité de la place principale, s'en disposent d'autres dont les rôle et emplacements répondent notamment à un ordre fonctionnel.

La place marchande occupe une position centrale pour un commerce local soit en périphérie, à proximité des voies principales en vue d'extérioriser les échanges. D'ailleurs les places sont toujours placées tangentiellement aux voies de circulation de façon à offrir un espace convivial. Pour la première fois dans l'histoire on admet dans les rues et les places une juxtaposition spontanée des styles, parce que la place favorise l'épanouissement de la rue et crée de nouvelles ambiances urbaines. Place. Du. 11^e. jusqu'à la fin du 14^e siècle. particulièrement parce, qu'intense est la vie déroulait dans la rue, au prolongement des parvis et églises il n'en demeure qu'un espace résiduel non qualifiable de place. Par contre la halle marchande en France représentait de vastes places fermées. (Merlin. P et Choay. F, 1988)

Place. Du. 11^e. jusqu'à la fin du 14^e siècle. particulièrement parce, qu'intense, est la vie rôle social: ces lieux octroient les occasions de rencontres d'alliances, de conflits et d'amusements, ils permettent l'acquisition ou la diffusion d'informations. Ce sont en fait les marchés et foires généralement périodiques qui impliquent des

rassemblements dévolus aux commerces et échanges. « *La halle, comme la place du marché, a joué un rôle capital non seulement dans la vie des agglomérations urbaines ou rurales, mais aussi dans leur structuration et leur devenir* ». (Hervier. D, 1984) Christine Métayer a pu à travers ses recherches cerner comment le vécu de la place du marché a pu influencer la définition d'une culture urbaine spécifique. « *La culture urbaine du XXe siècle est, entre autres choses, caractérisée par l'anonymat*, explique la chercheuse. *Celle du XVIIIe était tout à fait à l'opposé, que ce soit d'un point de vue matériel ou psychologique. Tout était axé sur la vie de quartier, sur la place publique, par exemple, d'où l'importance du marché, un lieu où se rencontraient quotidiennement les membres de la communauté.* » (Sandra Duchesne et Bruno Levesque)

En dehors des halles (marchés), il y a fort peu d'espaces publics dans la ville médiévale. La place marchande au moyen âge offre un style et une ambiance unique qui le distingue des autres formes de commerces par une certaine liberté. Ayant un rôle majeur dans la structuration de la ville, elles occupent la périphérie et jouxtent les grandes voies de circulation.

III.4. LA PLACE PUBLIQUE DE LA RENAISSANCE ET L'AGE CLASSIQUE, UNE REPRESENTATION NOUVELLE

III.4.1. Mode de transcription de la place en cette ère :

La Renaissance est le temps où la ville devient l'objet d'une représentation globale projetée sur l'espace et d'un discours propre qui en pense et en planifie l'ordonnancement, tandis que des artistes, travaillant sous l'autorité de princes et l'impulsion des papes, la transforment en 'espace savant'. Concrétisée notamment par les réalisations architecturales de Brunelleschi à Florence et de Bramante à Milan et à Rome, cette coupure avec les pratiques du Moyen Age se produit d'abord essentiellement dans l'ordre de la pensée, singulièrement dans l'œuvre d'Alberti, mais aussi dans le Traité d'architecture, dont l'apport sans doute majeur est la conception du plan radioconcentrique: un polygone ordonné autour d'une place centrale d'où rayonnent dans une parfaite symétrie des rues rectilignes. L'avènement de cette figure géométrique est inséparable de la grande invention technique et

conceptuelle de la Renaissance: la perspective monumentale, qui consiste à lier en un tout indivisible la rue droite et son édifice terminal. C'est en fait la notion 'd'espace de spectacle'.

L'esthétique urbaine de la Renaissance évolue dans toute l'Europe principalement sous deux formes: d'une part le style baroque, d'autre part le style dit «classique» ; le symbole sans doute le plus marquant en est la création des places royales, en particulier la place Dauphine et la place Royale (aujourd'hui des Vosges) sous Henri IV, la place des Conquêtes (ou place Vendôme) sous Louis XIV, et sous Louis XV, qui lui donna son nom, la future place de la Concorde. (Merlin. P et Choay. F, 1988). Michel Ange, quant à lui dans le but d'humaniser les formes de l'époque renaissance, introduit sa place du capitoile à Rome qui préfigure une nouvel esthétisme. (Benevolo, 1983). Voir figure III-7

La majorité de ces places se transcrivaient à l'écart des grands axes de circulations, et se dépeignaient par l'homogénéité de leur architecture. (Merlin. P, 2002)



Figure III-7 : Place du capitoile à Rome. Source Encyclopédie Encarta, 2007

III.4.2. Usages et pratiques :

Des places de géométrie complexes sont conçues par les urbanistes modernes, qui à partir de la renaissance mettent en valeur le réseau de rues et l'implantation stellaire des places harmonieusement disposés et dégagant les grands monuments et les perspectives qu'ils procurent. (Bertrand. M-J, Listowski. H, 1984) Désormais les places ne se cantonnent plus aux aspects fonctionnels. Il est plutôt recherché une notion de qualité et de composition, ce qui renvoie à une organisation décente, où l'esthétique prime sur le simple fait de répondre à une fonction. Elles sont plutôt objet d'œuvres d'architectes et promoteurs d'art urbain que des municipalités. Notamment la place vient mettre en valeur un édifice religieux, politique... voire un monument jusqu'à des qualités suscitant des valeurs esthétiques.

Elle a trait à l'affirmation du caractère et paysage de la ville. « *Elles deviennent des salles à l'air libre* ». (Bertrand. M-J, Listowski. H, 1984)

À partir du 15^e siècle furent élaborées des recherches sur les proportions et les perspectives. En résultat, les places sont désormais régulières tant sur le plan formel que fonctionnel, l'exemple de la place St Pierre et place Navona dont l'architecture et sculpture donnèrent toute force de création au 17^es. (Merlin. P, 2002)

Leur qualité esthétique servait à vanter le pouvoir politique et accueillir les activités collectives. Parmi ces « places programmées » (Merlin. P et Choay. F, 1988) il est compté trois types de places singulières :

- La place théâtrale : met en scène les monuments urbains, et conjugue des relations intenses avec les voies de communication



Figure III -8 : Place st Pierre des Vatican. Source Encyclopédie Encarta, 2007

- La place royale Française : sa nomenclature prend origine de la statue du roi disposée en son centre. C'est une place ordonnancée et régulière, elle accueille les sièges d'institutions ou d'administration : parlement, hôtel de ville... cette place utilise parfois la perspective lointaine.
- La place résidentielle anglaise « square » : s'inspire de la place royale de Paris. Son centre est aménagé en jardin clôturé par une grille.

La renaissance voit naître la place esthétique dont la finalité qui l'emporte sur toutes les valeurs fonctionnelles est un embellissement de la ville lié à l'image du pouvoir. Elle passe de l'œuvre collective à l'œuvre d'architectes d'où notion de proportions et de perspective urbaine. On voit désormais l'élaboration de places à forme régulières et proportionnées.

III.5. L'AVENEMENT DE L'ERE INDUSTRIELLE :

La révolution industrielle a affiché un entassement de la population dans les centres de production dans des logis sordides. Des rangées de constructions s'édifiaient au

gré de la nécessité dans l'intention d'un gain maximum et sans le souci de commodités, hygiène, ensoleillement ou aération. La ville reflétait une forte densité¹ de constructions à croissance concentrique autour des centres. Fait qui, appuyé par le manque d'espaces libres et publics faisait foi de loi. Ce fût une image de salubrité, cré. de. la. nécessité. dans. l'intention. d'un. gain. maximum. et. sans. le. souci. de induisant un anonymat formel

III.5.1. Le processus de « rationalisation » de l'espace urbain: une cause à effet de la mort de l'espace public :

Au XVI^e siècle, La morphologie urbaine de Paris est toujours médiévale et la croissance urbaine : chaotique mais forte (Babelon J-P, 1986). L'ambassadeur vénitien avait déjà écrit en 1577 : *A Paris, « il n'y a pas d'espace vide »* Tommasseo .M. N, (1838). La capitale ne possède pas donc encore d'espaces harmonieux et vastes comme le seront la place Royale ou la place Dauphine au début du siècle suivant. Les rares espaces dégagés et les rues jouent donc le rôle de places publiques, sans pourtant porter une physionomie architecturale décente.

En voici quelques exemples de types de places publiques :

- Le cimetière des Saints Innocents : un espace sacré est expulsé au gré d'autres fonctions urbaines comme les Halles. Ce lieu de sociabilité intense est également celui des écrivains publics (Metayer Ch, 2000). Il s'agit d'un espace symbolique pour les catholiques (les émeutes sanglantes en 1562 et 1564) (La Fosse J, 1865: p45&67°).
- Les marchés comme la place Maubert : espace marchand qui peut, par cette fonction, se transformer en espace d'émeute populaire lors des hausses des coûts, l'exemple de l'année 1586 où le peuple s'émeut et pille les

¹ L'explosion démographique urbaine était à l'origine de la naissance de villes nouvelles d'une part et d'autre part l'évolution sans précédent des villes existantes a exigée un besoin de clarification de la structure urbaine des centres villes (solution adoptée à Paris par Haussmann). C'est alors que naissent d'innombrables utopies, « le courant progressiste » lié à la planification des villes, en vue maîtriser l'organisation de la cité et du territoire.

boulangers des Halles et de la place Maubert, occasionnant plusieurs morts. (Hervier. D, 1984)

- La place de Grève, centre vital de la capitale, qui mêle plusieurs fonctions et symboles : lieu de rassemblement de milice, espace commercial ouvert sur les ports, espace de représentation du pouvoir municipal et royal, processions, feux de joie, exécutions publiques (qui peuvent transformer les spectateurs en foule active si le châtement est contesté). Cet espace devient un haut lieu de la symbolique du pouvoir lorsque celui-ci y surimpose ses attributs et ses modes cérémoniels.

Lors de l'avènement de l'époque industrielle, se sont donc vu quasiment périr l'art urbain et l'espace public, qui fût envahi par le trafic automobile en dépit de servir le piéton, la vie sociale et publique se limitait aux édifices bâti : salles de spectacles, marchés couverts... Les fonctions qu'asseyait la place publique disparaissent peu à peu en vue de s'abriter ailleurs dans des édifices spécifiques. Celle-ci se trouve vidée de son conte nu donc de sa fonction initiale, elle se présente alors comme un vide insignifiant enveloppé de constructions, colonisée progressivement par l'automobile dont le trafic encombrant entrave l'usage.

Vers la fin du 18^e siècle, les places fortes deviennent "*des villes plus villes que les autres*", selon Lazare Carnot. Traitées d'un pavé bien entretenu pour le passage des chevaux et canons ; les fontaines, puits et abreuvoirs disponibles de façon abondante. Les voies contiguës sont bien alignées et larges dégageant un champ pour l'observation et le tir. (Merlin. P et Choay. F, 1988) En suite, les nouvelles places innervent la circulation, pour être des échangeurs ou carrefours l'exemple de la place de la république à Paris, vers laquelle convergent une dizaine de voies.

Le processus de « rationalisation » de l'espace urbain a induit:

- la mort de l'espace public,
- la création d'un espace continu sans qualité,
- la prédominance d'une logique de secteurs...

L'ère industrielle a estompé la place publique pour la remplacer par d'autres édifices comme les super marchés commerciaux, centres culturels, salles de spectacles... La

place est passée de son usage originel à une représentation nostalgique, elle devint une qualité urbaine perdue.

III.6. L'ENGOUEMENT DE L'HEURE AU MODELE HISTORIQUE :

L'expérience des méfaits de la ville industrielle, entre 1830 et 1850, donne ses premiers élans à l'urbanisme moderne. Dès 1920 la scène européenne a été dominée par le modèle progressiste et « moderne », plutôt expérimenté après la seconde guerre mondiale. Les congrès internationaux d'architecture moderne (CIAM, en 1928) en furent l'instrument, et la charte d'Athènes son aboutissement en 1933.

(Merlin. P, 2002) La ville est alors un objet urbain dont les composants sont répartis dans l'espace selon un ordre fonctionnel et géométrique (la ville fonctionnelle devant se substituer à l'ancienne) une modernité urbaine inédite, est fondée sur de nouveaux parcellaires, îlots, circulations fonctionnelles et rigoureuses. Pour Le Corbusier, ce schéma urbain est réputé universel pour répondre aux besoins de l'Homme « Moderne »

En effet, le " Mouvement moderne " désigne les différents courants qui dominent la production des années 1940-1970. Annoncées par les recherches formelles de l'entre-deux-guerres (Bauhaus, Le Corbusier) et les congrès internationaux d'architecture moderne (CIAM), le Mouvement moderne se déploie avec la reconstruction et les années de croissance. Ses principes directeurs, énoncés dans la Charte d'Athènes (1942) sont fondés sur le primat de la fonctionnalité de l'édifice, l'articulation nécessaire de l'architecture et de l'urbanisme, l'usage de matériaux contemporains (béton, acier) et l'industrialisation de la construction. Nombreuses étaient les théories de l'urbanisme, à la recherche d'une disposition ordonnée, harmonieuse ..., mais aucune n'est parvenue à l'unanimité. (Merlin. P, 2002)

En dépit de la ville traditionnelle (rupture agressive avec le passé), ce mouvement moralise la ville fonctionnelle et la partition des fonctions (zonage). Les rabâchages d'échecs des réalisations pervertissent les principes de la charte et discréditent à la fin des années 60 l'urbanisme fonctionnaliste. (Benevolo. L, 1998).

Max Weber dans son ouvrage posthume « La ville » en fournit les caractéristiques de la ville occidentale. Il part d'un constat concernant, certaines similitudes : elles sont

des lieux de marchés, des centres industriels et commerciaux, des forteresses organisées autour d'un système défensif (enceinte). A partir des années soixante, les besoins des différents groupes sociaux induisent fortuitement une forme de ville nouvelle, composée d'espaces publics, de monuments, des organisations typologiques et des interrelations bâti - espace libre. Dans les années 1970, apparaît la notion de « projet urbain »²

De nos jours, nombreux sont les architectes qui conçoivent l'architecture dans son rapport au lieu et à l'histoire (Krier. R, 1989). Tout simplement parce qu'ils ressentent l'urgence à imaginer la ville et moralisent la convivialité. L'espace public leur semble être, bel et bien, au centre des enjeux. Lieu de l'urbanité par excellence, il structure la forme urbaine, et porte les usages. Et c'est par ce que ces dernières créent des lieux de vie, que nos urbanistes commencent lentement à redécouvrir l'art de la place publique.

Aujourd'hui « l'urbain » éveille un regain d'intérêt. Le besoin de reconstituer une culture sur la ville, et de récupérer des références historiques, est d'autant important que, les aménagements d'aujourd'hui portent principalement sur la restructuration (que sur la création d'espaces). En fait la prise en compte du renouveau de l'espace public.

CONCLUSION :

La simple place constitue la mémoire d'un territoire, témoigne de l'histoire des lieux urbains, et figure à -satiété le berceau de la 'sociabilité', ingrédient indispensable à la genèse de l'urbain. Les places de naguère juxtaposaient justement cette cohésion formelle et fonctionnelle, dûment indissociables de leur vécu, subséquemment du citoyen : ce fût « la vie en ville »

Dans les conventions formelles de la place propre à chaque époque se conjuguèrent des organisations spatiales, une architecture, des styles constructifs, des règles de composition, et les tendances esthétiques de chaque période de l'histoire. Chaque

² Le projet urbain cherche à produire de la qualité de l'espace et de la forme, aussi à affecter une représentation perspicace de l'espace pour le rendre à l'usage.

époque était marquée par une architecture caractéristique et des fonctions qui s'imbriquent et se superposent pour en constituer une chaîne hiérarchique (place du marché, de la mairie, de l'église...). Mais admettons que les tracés des villes grecques et romaines ont dûment été de grande envergure quant à l'influence des établissements humains ultérieurs. Elles ont souvent servi de modèle historique d'organisation spatiale durant la prépondérance politique de l'Europe, de la Renaissance, au 20^e siècle.

C'est encore, dans la configuration urbaine qu'est marquée chaque étape de l'histoire dominée par trois activités traditionnelles de la ville : le pouvoir, la défense, et le commerce. La place est donc née d'un besoin de regroupement et se maintient par nécessité. Sa taille n'a d'effet que par rapport à sa fonction, que celle-ci soit définie par la circulation des personnes, l'activité économique (marchés...), les fêtes ou autres manifestations de la sociabilité citadine.

Alors que dans la ville ancienne, les places ont des formes et des valeurs d'usages tenaces, elles peuvent désormais véhiculer des valeurs symboliques.

Ce succinct parcours historique cerne ce qu'étaient les places autrefois. L'usage collectif de l'espace public fut une condition sine qua non de la composition de la cité, places qui maintiennent leur vigoureuse présence dans la trame urbaine, et participent pleinement à l'image de la ville.

Pour chacune de ces places, un détour historique permet :

- D'appréhender les usages de ces places tels qu'elles pouvaient être avant leur mutation, ainsi que les usages actuels. Sans omettre l'inscription formelle afférente.
- De cerner les continuités et les ruptures entre leurs pratiques traditionnelles et actuelles.

Outre les fondements théoriques perçus dans ce chapitre, une recherche s'élaborera concrètement dans le chapitre ultérieur, pour comprendre le devenir des places publiques à l'heure de l'engouement au modèle historique, et à une ère où les individus se séparent et les modes de sociabilités en ville changent.

Chapitre IV:

LA PLACE ACTUELLE, ET ENJEUX CONTEMPORAINS

Chapitre IV: LA PLACE ACTUELLE, ET ENJEUX CONTEMPORAINS

INTRODUCTION :

Il a été prouvé précédemment, que la forte légende de vie publique exaltée à l'Antiquité par le truchement de la place publique « Agora » s'amenuise, puis s'estompe durant de longues périodes ; pour que puisse transparaître au XIXe siècle, différents types d'espaces urbains ouverts en tant qu'affirmation de l'expression de la citoyenneté et de l'urbanité (axes et boulevards, places, parcs ...). En cette ère de prépondérance, l'aménagement de l'espace public advient un précepte fondamental pour la conception des plans et d'articulation du tissu urbain. Pareillement étayé dans le chapitre précédent, le sens voué à la place publique ne s'appréhende pas de la même manière dans les sociétés. Parfois s'incorporait la place Royale, d'autres fois s'évoquait la Grande place commerciale, ou encore la place militaire, et récemment la place résidentielle dans les extensions nouvelles des villes. Le plus important est que la vie citadine trouve le moyen de se mettre en exergue, dans des espaces ouverts accueillant pour les masses, à même de renvoyer tous au sens de la place.

Autrefois cohérents et vivants, ces espaces publics urbains demeurent-ils toujours d'incontestables lieux de convivialité et de signification commune? Pour y répondre, Nous allons suivre de près l'évolution du rôle et de la forme de certaines places qui ont constitué le lieu privilégié de la vie sociale et de manifestation spatiale du civisme; pour en constater les enjeux contemporains, mettant l'accent sur celles qui appartiennent à la ville grecque.

IV.1. UNE SOCIETE TRADITIONNELLE ASSERVIE A UN ETAT MODERNE UNE NOUVELLE MANIERE D'ACCUEILLIR LES PLACES CHEZ LES GRECS:

Nous avons acquis que, le lieu urbain fondateur de l'antiquité grecque « agora », était destiné aux rites religieux et des procédures de justice, il accueille bien après la fonction politique, laquelle s'éclipse peu à peu au gré de la fonction de marché,... et devient plus tard le lieu de rencontres et d'échanges par excellence.

Concomitamment, la forme de l'agora se régularisait par une géométrie nette et précise. « Désormais le type ordinaire est un espace dégagé, de forme généralement, mais pas toujours, régulière, bordé d'un double rang de colonnes, au fond desquelles sont disposés des locaux de petites dimensions destinés à diverses affectations. » (Ananiadou-Tzimopoulou. M, Yérolympos. A, Vitopoulou. A, 2007)

C'est au tournant du XIX^e siècle, et sous le primat de réédification des villes anéanties lors des guerres, soit dans le cadre de création de villes nouvelles, qu'apparaît pour la première fois la place urbaine en Grèce (voir figure IV.1).



Figure IV.1 : Reconstruction de la ville de Thessalonique et évolution du concept de la place (Ananiadou-Tzimopoulou. M, & Al, 2007)

La place continue d'attirer l'attention des professionnels lors de l'aménagement, et à préserver son rôle prédominant et son statut unificateur. Sa forme géométrique est alors plus nette et précise (voir figure IV.2). Elle se promulgue comme élément d'articulation et de restructuration prépondérant de l'espace urbain, comme élément caractéristique de l'organisme de la ville. Bien entendu, les équipements collectifs s'instaurent fondamentalement en contiguïté.

Dès lors, les villes, comme les places grecques succombent à bon nombre Concomitamment la forme de l'agora se régularisait par une géométrie nette et

transmutations,..., dont place touristique, nœud de transport, institution étatique avec la transformation du palais royal en Chambre des députés. (Koumanoudis. St, 1853) Soulignons que cette activité urbanistique voulait conserver, ou du moins assurer la continuité de l'idéologie héritée (l'égalité, et la citoyenneté) (Yérolympos. A, 2003 : pp. 305-333). La place ne se contente pas uniquement de répondre aux soucis fonctionnels, soit de transcrire la sphère citadine dans la dimension de la sociabilité, mais elle se cherche aussi comme symbole mnémonique contant une histoire au sein d'une forme urbaine innovante. (Kardamitsi. M, Biris. M, 2001 : p. 213)



Figure IV. 2 La place Civique,
Source : (Ananiadou-Tzimopoulou. M, & Al, 2007)

La conception héritée de la ville grecque de naguère, étayée par le savoir faire puisé des modèles occidentaux, a servi la conception théorique développée pour la ville grecque moderne du XX^e siècle. Nonobstant l'évolution des mentalités et les transitions temporelles qui transparaissent dans la manière dont les Grecs appréhendent les places conçues nouvellement, celles-ci inspirent toujours le triomphe. Certes, elles «... *n'ont pas le caractère d'autres places ailleurs [...] elles ne sont pas situées dans le centre et elles sont privées d'ateliers ou de cafés autour. [...] (Au contraire), le croisement des rues Eolou et Ermou est le seul point d'Athènes, où se réunit réellement un grand nombre de personnes, soit vaquant à leurs occupations, soit installées dans les cafés, presque pendant toute la journée et jusqu'à tard dans la nuit* ». (Hoffmann. L, 1910)

Donc, malgré les transmutations, les places privilégient toujours l'échange et la sociabilité, gardant toutefois leur caractère dominant et instituant des dispositions d'embellissement sur leur forme (façades ordonnancées, types architecturaux imposés, éléments d'équipement, installations décoratives et artistiques, plantation, etc.).

Suite à la deuxième guerre mondiale, engendrant un exode rural massif, l'espace urbain grec se reconstruisait densément. S'ajoutait à cela, un accroissement du trafic réduisant à son tour l'accès aux espaces publics qui perdaient progressivement de leur attrait, de leur rôle connu, et surtout de leur sens originel. Comme ailleurs, la place grecque fonctionne désormais en nœud de circulation. (Filippidis. D, 1990 p. 174-175), voir aussi (Hatziotis. K, 1993)

Depuis, nous assistons à un regain d'intérêt exprimé pour les espaces publics, une sorte de recherche de l'esprit de la place, s'inscrivant dans la problématique internationale de restitution de leur rôle ancien. Cette attention nouvelle prend plusieurs aspects de réaménagement, de réhabilitation ou de valorisation de sites, des espaces libres, dans les vieux centres ou ailleurs dans la ville, Il en va de même pour la préservation du patrimoine architectural, la conception paysagère et urbaine, et la planification communautaire.

IV.2. LE REGAIN D'INTERET PARTICULIER AUX PLACES URBAINES: UNE REACTION A LA CONCEPTION DE L'URBANISME MODERNE, QUI A RENDU LES VILLES « ARIDES » :

Afin de revivifier les villes rendues « arides » par l'urbanisme moderne, il a fallu procréer un centre urbain (place ourlée d'équipements collectifs) au cœur des villes nouvelles en France pour éluder la remise en cause de l'urbanisme fonctionnaliste. De plus, la tendance critique du fonctionnalisme propose d'ancrer les places contemporaines dans l'histoire. Et par ailleurs, la troisième attitude opte pour Donc, malgré les transmutations, les places privilégient toujours l'échange et la intrinsèquement à cela la portée des enjeux sociaux (pratiques, appropriations ...), (Serfaty-Garzon. P, 1987: pp. 102)

IV.2.1. Substitution d'acteurs dans la production des espaces publics contemporains:

Ces derniers temps, certains espaces publics dont l'enjeu symbolique est considérable, font l'objet de privatisation, agrémentée d'une diversité accrue dans les formes de production, (Dessouroux, 2003 : pp. 21-46), voir aussi (Selle, 2004 : pp. 131-145). Cela tend parfois vers l'aspect de privatisation des usages des places, via la consommation et les loisirs (Sennett, 1973 ; Walzer, 1986 : pp. 470-475) ; et autrefois vers l'implication des acteurs privés dans la prolifération ou la gestion de ces espaces (Sorkin, 1992 ; Zukin, 1995). L'action de ces derniers : promoteurs immobiliers, et grands groupes spécialisés dans la consommation ou les loisirs réduit la marge de manœuvre des pouvoirs publics, et conjugue par le truchement de la complémentarité des rôles entre public et privé, une nouvelle forme d'usage et d'appropriation de l'espace public, où la sécurité est privatisée aussi (Davis, 1998). Cette forme innovante des pratiques, alimente selon Mitchell (1995) des processus d'exclusion, allant à l'encontre des conceptions traditionnelles. Une sorte de redéfinition des espaces publics urbains, qui interroge l'accessibilité aux lieux publics, la reconfiguration de la sphère publique, et la conception contemporaine du bien public (Low. Smith, 2006 : pp. 1-16).

C'est le cas de la reconstruction de l'arrondissement de Potsdamer Platz¹. A Berlin, livrée au secteur privé². Lequel a mis en œuvre un certain nombre de vastes projets : logements, bureaux, commerces, etc., qui s'organisent d'une part autour d'une galerie commerçante, *Arkaden*, et donnent d'autre sur une place ourlée de cinémas, cafés et restaurants (*Sony Center*). Cette présentation incarne un statut privé, mais ouvert au public (Roost, 1999 : pp. 127-142)

¹ La place Constitue le cœur de Berlin, situé en un point de jonction entre l'est et l'ouest. Alors qu'elle formait le pôle le plus riche dans la ville En 1930, elle fut totalement détruite lors de la Seconde Guerre mondiale

² Soulignons que les pouvoirs publics ont eu un poids conséquent sur la répartition au sol, et le suivi du déroulement du projet, ayant déployé au préalable des politiques qui s'inscrivent dans le cadre du *Flächennutzungsplan* de 1994 et du *Planwerk Innenstadt* de 1999



Figure IV.3: Potsdamer Platz, avant et après reconstruction

Cette tendance est aussi accentuée à Paris, où les projets d'aménagement des années 1980 et 1990 comprennent pareillement de nouveaux espaces publics, pilotés par des sociétés privées. Ainsi, ces espaces publics qui s'inscrivent au cœur de centralités prépondérantes dans l'espace urbain sont intensément fréquentés.

IV.2.2. Rôle des prestataires de services dans l'aménagement des espaces publics centraux :

Outre l'intervention des promoteurs immobiliers, les pouvoirs publics ont fait appel aux professionnels de l'espace public (Tomas, 2001 pp. 75-84), qui ont agi dans leurs conceptions, faisant appel à la concertation. Pour que soient pris en compte les intérêts des masses, longtemps dédaignés (Senecal, 2002 : pp. 53-69).

La concertation concoure amplement à l'amélioration du cadre de vie des espaces publics, en effet les suppliques des citoyens à Paris confluent vers deux problématiques : la sécurité tous azimuts, et l'amélioration du cadre de vie. En outre, il s'est avéré que le public est de plus en plus demandeur de lieux de rencontre et d'échanges, convoitant un réconfort esthétique.



Figure IV.4 Le carrefour Alésia/Tombe-Issoire, aménagé en place (Paris, 14e arrondissement) A. Fleury, 2006

Cette tache de transmutation des espaces publics centraux et emblématiques (voir les Champs-Élysées ou la place Vendôme) s'est généralisée dans toutes les villes en France, n'a pas cessé d'alimenter à partir de l'exemple Lyonnais (Tomas, 2001), et demeure d'actualité puisqu'elle a connu un succès.

Ces pratiques sont similaires à Berlin, l'exemple de la Helmholtzplatz appropriée précédemment par toute marginalité sociale, a fait l'objet de travaux de réhabilitation (figure IV.5). L'objectif étant de créer une place accessible à tous, que puisse s'y inscrire différentes pratiques (voir Schulz zur Wiesch, 2001, ainsi que Vittu, 2005) : jardin pour enfants et parents, un espace spécifique pour les jeunes, une place centrale pour accueillir les rassemblements et recréer le lien social.



Figure IV. 5: Helmholtzplatz, transformée En lieu de sociabilité, A. Fleury, 2006

IV.2.3. La dimension de l'image emblématique de certaines places «anciennes» et accès a la muséification :

Certaines places anciennes subjuguent les sujets de par l'esthétique qu'elles impriment. Associées à des édifices de style traditionnel, elles accaparent le regard et exhortent à la contemplation, en même temps elles haussent la dignité légitime des citoyens. Ce type de places dites historiques ne reposent pas uniquement sur des hauts faits anciens, mais simultanément sur les façades bordant léguées par le temps, et qui témoignent à leur tour d'un passé collectif conjuguant sa valeur.



Figure IV.6: Place St-Étienne. Maisons à colombages
Source encyclopedie.bsditions.fr

L'image que l'on cultive de ce passé ancien, reproduit un fond commun, qui octroi l'appropriation de l'histoire de la place, et des représentations des modes de vie d'antan. Elle forge inéluctablement l'identité des lieux. En effet c'est ce que l'on retient de la mémoire du lieu et du sens qu'il renferme, qui érige les vertus cardinales

de la place, et la singularise. Cependant, explicitons que ce ne sont pas les bâtisses prises séparément qui forment cette image, mais c'est plutôt la place en tant que facture sommant des objets architecturaux.

Grace à cette image, la vocation de ce type de places devient particulièrement symbolique, en ce sens elles peuvent être considérées comme monuments. « *Tout monument est, par définition même devrait-on dire, un rappel de quelque chose d'important pour un groupe humain: la foi, l'adulation dont est l'objet un chef, une guerre victorieuse, etc. En ce sens, il est toujours à la fois lié à l'expression du sacré et un objet qui a un rapport à la mémoire, même si les formes de ce rapport peuvent varier au cours de l'histoire ou de culture à culture.* ». (Serfaty-Garzon. P, 1987)

Soulignons que le monument n'est pas sensé couvrir des propriétés esthétiques spéciales, soit des dimensions exceptionnelles. Par sa situation au croisement de la commémoration de l'événementiel, de l'emblème de la ville, et du sacré, il suppose une aptitude d'octroyer la mainmise de son sens. La place figée dans cette image accède finalement à la muséification. Les activités ancestrales quittent la place avec l'assaut du temps, pour être remplacées par du commerce nécessaire à ce décorum.

A. Muséification de la place Royale du Québec :

C'est le cas de la place royale, la plus ancienne des places publiques du Québec, sise dans l'un des plus vieux quartiers du continent nord-américain, et qui constitue le mémorial de quatre siècles d'histoire. Elle voue une place importante dans l'histoire de la ville, qui la définit comme berceau de la civilisation française en Amérique du Nord.



Figure IV.7: la place royale avant la muséification
ville.quebec.qc.ca

Des fonctions plurielles ont domicilié cette place, d'abord place du marché (market square), puis place royale, redevenue place du marché suite à la conquête des anglais, actuellement place royale muséifiée.

C'est bien son état délabré auquel elle succombe avec le temps qui a conduit à sa muséification, elle a été profondément remaniée par le biais d'une opération de restauration. Aujourd'hui, des centaines de touristes se mêlent quotidiennement aux résidants du quartier au niveau de la place. Surtout durant l'été, où celle-ci déborde d'activités : commerces, restaurants, expositions, ...et autres activités culturelles et culturelles, elle advient par conséquent un lieu à fréquentation exceptionnelle.

Les zones de rues de la place ont été exclusivement réservées aux piétons, les dimensions et caractéristiques physiques des rues étant propices aux déplacements à pieds : élargies, sinueuses, promues présentement grâce à des aménagements d'ambiances pédestres...La gestion des transports alentour, focalise des circuits de mini bus écologiques qui entre autres minimisent les déplacements motorisés.



Figure IV.8 : Muséification de la place royale du Québec
freelargephotos.com

B. La place de la cathédrale à Strasbourg entre hier et aujourd'hui :

Edifiée sur l'emplacement d'un sanctuaire romain, cette place constitue la place la plus ancienne de la ville. Outre la Cathédrale qui en forme le plus ancien édifice aussi, les maisons traditionnelles à colombages de bois et aux façades sculptées, les maisons en pierre taillées et aux façades hautes, constituant en synergie les parois de la place, figurent le symbole et l'identité de la ville. Cette place est née

essentiellement pour répondre aux nécessités impérieuses de la vie médiévale, promue aux environs du XVII^{ème} siècle en lieu populaire voué au marché séquestré de par des magasins divers qui s'accotent, et servent occasionnellement à d'autres prestations telles le divertissement, l'assermentation civique. Jusqu'au XVIII^{ème} siècle où d'autres édifices viennent en substitution des maisons et boutiques (Serfaty-Garzon. P, 1987 : p. 104).

Aujourd'hui, la place est strictement piétonne, mais s'articule à un réseau de rues et d'autres places. Elle est nantie de services (poste, musée. pharmacie, cathédrale....), avec une forte présence de commerces. Elle est de plus animée annuellement via des concerts prestigieux, et la régularité de la fréquentation touristique. Ce lieu accepte donc de par la coexistence des fonctions, des différents emblèmes des pouvoirs (religieux, civil, militaire, et économique, tout comme le caractère résidentiel), qui s'y entassent, et des formes de la culture populaire (cérémonielles et de loisir qui ont trait à une identité des lieux), la convergence et le regroupement.



Figure IV.9 : Façade de maisons rénovées place de la cathédrale
archi-strasbourg.org

Si cette place demeure longtemps vivace, ce n'est qu'en raison de la persévérance des métiers de la rue et des moyens du divertissement. Jusqu'au XX^{ème} siècle, durant lequel transparaissent des antagonismes entre piétons et automobilistes, la place s'étant totalement colonisée par la circulation automobile (Decker, 1976). « *Le rôle de ces places est soudain de matérialiser l'idée de patrimoine commun et de réifier les valeurs qui sont liées à travers des édifices ou un ensemble architectural. En effet, l'idée même de patrimoine implique la reconnaissance de ces objets ou de cet ensemble comme étant précieux et donc dignes d'appropriation. C'est cette valeur symbolique nouvelle qui va se trouver traduite en valeur économique.* » (Serfaty-Garzon. P, 1987 : p. 120).

IV.3. UNE LITTÉRATURE NOVATRICE POUR L'APPROVISIONNEMENT DE LA VILLE EN ANIMATION :

Longtemps considéré comme espace d'approvisionnement de la ville, l'espace public privilégie les centres urbains au truchement de l'animation, et concoure dans une large mesure au dynamisme et à la viabilité de la ville. De par la densité des activités commerciales, la place publique devient attractive, sauf qu'en tant que lieu d'échanges et d'exaltation de la vie sociale et culturelle, celle-ci ne se contente pas d'être un simple espace marchand, elle favorise en plus, l'insertion d'institutions publiques et d'autres fonctions³, à même de générer la diffusion de l'information, le développement des relations sociales, et d'animer la vie urbaine (ainsi soit-elle plus agréable). La place publique s'inscrit donc dans le cadre de la vie communautaire en ville, où la mixité fonctionnelle (un champ d'activité économique, culturelles...) serait en mesure de s'additionner pour proliférer la dite « animation⁴» rendant la vie en ville plus attrayante. L'exemple de la place d'armes : libre de toute circulation automobile, cette place dont l'ancienne Bourse du commerce sera prochainement aménagée en centre de congrès urbain, accueille de très nombreuses activités à caractère culturel, commercial ou festif, voir figure IV.10

³ Telle que la fonction résidentielle susceptible de rendre la vie en ville plus attrayante.

⁴ Celle-ci s'appuie en premier lieu sur les espaces publics. Ceci dit, la consommation qui s'y joue sous forme de rituels, de fréquentation des cafés et restaurants in situ, emplettes de tout genre, ou tout simplement de l'observation, est intimement liée à la muséification de cet espace. Cette complicité confère singulièrement l'appropriation des lieux, de par la simple contemplation des objets sacralisés par la muséification.



Figure IV.10 : Fête foraine, Festival du film de Namur, marché de Noël (Namur Place d'Armes).
Photo J.-M. Gillon, ibs-corata.org

Aujourd'hui les espaces publics sont assujettis à une dynamique nouvelle, conjuguant ainsi une littérature novatrice : militarisation, festivalisation, théâtralisation, sécurisation, esthétisation, privatisation ..., dont la visée est la redéfinition de l'urbanité et l'assurance de l'animation des places publiques, dont les phénomènes intrinsèques sont : la « commercialisation », la « festivalisation », et l'«urbanité » (Marcus Zepf, 1999).

IV.3.1. Redéfinition de l'urbanité :

La ville se définit en outre par des facteurs qui sollicitent des contiguïtés multiples. Si la contiguïté de composantes spatiales est à même de définir un paysage urbain, il n'en est pas de même pour en constituer une société urbaine, qui est plutôt produite par un tant soit peu de cohésion, et interpelle la contiguïté des valeurs innées partagées par ses sujets. Conception soutenue par Castels, selon lui il se doit de moins compter sur la proximité spatiale que sur des intérêts conjoints, qui sont au fondement des relations des individus même si éloignés (Quoi que le rôle de la proximité spatiale ne soit pas à négliger). « *C'est la logique de proximité qui a conduit à la formation des villes : les avantages d'être avec les autres, d'avoir accès à des*

produits et des services et au pouvoir, voilà pourquoi les hommes ont créé les agrégations que nous appelons des villes. Dans nos temps, nous pouvons analyser chaque contexte urbain comme le résultat de la médiation entre les avantages de la proximité avec les désavantages qui l'accompagnent » (Johannes Fiedler, 2002).

De la proximité spatiale en est engendrée l'interférence d'intérêts et de valeurs, qui aboutit nécessairement sur l'intégration sociale et l'aptitude de vivre ensemble, subséquemment sur « l'urbanité ». Celle-ci, peut s'appréhender comme une manière de tirer parti de la ville et/ou de cogiter l'espace urbain, inscrivant de la sociabilité au truchement des rencontres et échanges dans des lieux que les masses publiques ont en commun : soit les espaces publics⁵. « *Les interactions et les relations qui s'instaurent dans le cadre du voisinage ou du quartier peuvent prendre place dans divers espaces publics ou semi-publics : parties communes des immeubles ou des ensembles résidentiels, équipements collectifs, commerces, locaux associatifs, rues, places...* » (Yves Grafmeyer, 2001 : p. 39, p. 347)

Manifestement, la question de l'espace public rend indubitablement compte d'une notion centrale. Car, outre le fait qu'il renseigne sur un objet matériel, l'espace public compte comme un concept dont en font usage maints acteurs qui le renouvèlent sous la contrainte : des enjeux politiques, des aspirations sociales et des préceptes architecturaux et urbanistiques, auxquels il fait face au gré du temps. Son acception est en l'occurrence situationnelle et s'est forgée comme nous l'avons vu précédemment, depuis le passé. En tant que tel, il ne peut se comprendre à sa juste valeur qu'à la lumière d'un renvoi à l'histoire.

Cet espace représentatif de symboles et de valeurs sociales, espace de conciliations, en fait vecteur de la vie sociale, nous le rappelons relève à tous de par l'usage. Il est concurremment la forme spatiale qui codifie ces relations et favorise l'expression plurielle ainsi que les activités de ses usagers, dont les mobilités, les ambiances, les animations, le paysage aussi, définissent l'urbanité⁶ ; laquelle à son

⁵ Leur appropriation est une condition sine qua non de l'intégration sociale et suscite l'enjeu de l'urbanité. Laquelle corrélée au partage créateur de l'espace public engendre l'appréhension de ces formes tout en les intégrant dans un contexte environnemental afférent.

⁶ Renvoi à la manière d'être dans la ville par rapport aux représentations et à la construction collective qui induit nécessairement la convivialité entre les membres qui pratiquent communément les espaces.

tour rend possible le fonctionnement des rouages des mécanismes de la ville au truchement de l'espace public.

Mais, depuis que les conduites sociales dans les espaces communautaires et les fonctions urbaines sont mises à mal par la transmutation des modes de vie, leur dimension symbolique devient l'essentielle vertu d'attractivité (Urry J, 1994), générant un « *désarroi des aménageurs* » (Peraldi M., 1988), un « *trouble de l'urbanisme* » (Dupuis. G, 1991 : p.15). « *Ce nouvel urbanisme a contribué à l'essor de l'individualisme, à l'atomisation sociale, en faisant éclater l'interpénétration du privé et du public qui prévalait dans la ville traditionnelle* » (Gilles Lipovetsky, 1991: p.107). Partant, l'urbanisme traditionnel s'oriente désormais vers la sustentation des espaces de par les usages pluriels à même d'engendrer l'urbanité (BEAUFILS M-L., JANVIER Y., LANDRIEU J, 1999).

IV.3.2. La commercialisation à l'ordre du jour :

Du fait que l'Urbanité a pour connotations : la concomitance de différents groupes sociaux et la coexistence d'espaces voués aux prestations de services plurielles, et aux loisirs, l'on s'inspire de Florence RUDOLF, pour affirmer que l'espace public alimente la ville en urbanité, tout bonnement parce qu'il y a nécessité vitale de se rencontrer, en d'autres termes donner accès à une forme de socialisation. Par ceci l'urbanisme recourt à valider par des usages multiples, les espaces publics susceptibles d'être des lieux d'attraction et d'appropriation de la ville via le communautaire (Ascher F, 2001), telle la propension d'incorporer le marketing urbain (Devisme L. et Dumont M, 2006). D'ailleurs, la commercialisation et les aménagements utilitaristes se sont longuement subsumés en tant que forme d'appropriation dans les espaces publics, et les occupent désormais de manière croissante. Seulement il convient en tout état de cause de procéder à la lecture (atouts, potentialités, inconvénients ...) de ces espaces en guise de garantie de leur qualité. Voire l'arsenal des qualités et vertus des espaces publics et de l'urbanité est au dépend de l'arsenal de la multiplicité des usages y afférents. Une action qui tend à valoriser les ambiances des centres villes et à stimuler les relations sociales, d'après Jane Jacob : « *L'attraction exercée sur les humains par la vue des humains*

est un fait étrangement méconnu par les urbanistes » (Jacobs J. In. Choay F, 1965 : p.339).

Par ailleurs, une problématique nouvelle s'est répandue à la fin des années 1990, celle de l'inscription d'activités de loisirs à cyclicité annuelle au niveau des espaces publics : dont les animations hivernales, les plages urbaines ... Cette périodicité ne peut que renouveler, accroître et valoriser les usages des espaces publics, des usages que Jolé qualifie comme « *dispositions physiques, sensibles et symboliques d'un espace qui peut se prêter plus que d'autres à la mise en scène* » (Jolé. M, 2006 : pp. 117-130). Cet « *espace de gestion des activités spatio-temporelles* » (M. Reimbold, 2004) se définit en tant qu'« *aménagement permanent conçu pour intégrer facilement des aménagements provisoires* » (D. Althabegoity, 2005). L'essentiel est d'instituer une mixité d'usage à même de construire un motif d'attraction et d'agrément au public, et de générer une atmosphère conviviale, avantageant l'urbanité, dont les éléments symboliques (Darchen. S, 2004 : p4) se désignent par: la place publique, les placettes, les commerces de proximité, etc...

L'instauration des loisirs dans les espaces publics est d'autant liée à la tendance nouvelle de requalifier les espaces publics vacants des centres villes, qu'à l'insertion dans les plans de Marketing. Quoique, ces enjeux politiques et économiques développent des animations qui investissent les places publiques voir l'exemple de Potsdamer platz à Berlin et celui des Times Square à New York

IV.3.3.L'enjeu de festivalisation dédié aux places publiques :

Pour que le temps non productif n'interagisse point avec le temps de travail, il est question de l'organiser, éludant ainsi tout impact social ou spatial négatif. C'est pourquoi les acteurs spécialistes de ce domaine y sont conduits à régenter les temps libres via l'organisation des loisirs au sein même des places publiques, sinon aux alentours. Voilà pourquoi ces derniers temps les enjeux festifs et culturels prennent de plus en plus de l'ampleur et se voient dédiés aux places publiques. Aussi, l'on remarque qu'une part significative de l'espace public est désormais le support de telles activités.

On assiste depuis quelques années déjà, à des initiatives qui redéfinissent les espaces urbains. Nous insinuons par là, la diversification des produits ludiques, récréatifs, voire commerciaux. Précisément les places publiques se voient influées par une forme de festivalisation⁷, à intérêt socioculturel qualifiant aujourd'hui l'urbanité. Une tentative de réconciliation avec un espace sacralisé : la place publique, où longtemps la convivialité et le lien social étaient compatibles avec la vie citadine.

Gérard Toffin a porté grand intérêt aux fêtes et à leur sens : « *Les liturgies urbaines redéfinissent l'espace des villes ; elles lui donnent un sens. Leurs cortèges réaffirment avec force la prééminence du palais royal dans la cité et dessinent sur le sol des figures géométriques accordant la ville aux lois de l'univers. Les fêtes n'unissent pas seulement les hommes entre eux, elles rattachent l'agglomération à une cité céleste érigée en modèle.[...] Fêtes cosmiques donc, volonté de relier les redéfinissent l'espace des villes ; elles lui donnent un sens. Leurs cortèges transcendentales.* » (G. Toffin, 2002 : p216). Pendant le cours de la dernière décennie se sont instaurées (hors des lieux coutumiers), des manifestations nouvelles au sein des espaces publics. Elles s'affichent désormais dans un cadre artistique, spectaculaire, théâtrale et musicale, voire festif, s'inscrivant dans une démarche volontaire des acteurs publics. Cette initiation à de nouveaux rituels associés aux rites commémoratifs, concourt au développement de la festivalisation (une floraison de festivals).

À travers cette figure de l'animation et/ou scénographies urbaines dans la ville, se profile une sorte de métaphore de l'urbanité. Et où l'espace public devient le support d'une expressivité nouvelle comme le mentionne Dominique Wolton « *le silence n'a plus de place, c'est l'expression qui a envahi tout l'espace* » (Wolton D, 1996 : p.187-198) Christian Dupavillon évoque à cet égard : « *Pourquoi ces violoncelles, guitares, trombones à piston, timbales, triangles et grosses caisses, ne pouvaient-ils pas, un jour par an, s'éveiller, être restaurés, émettre un son, trouver un interprète, charmer une oreille ? Pourquoi, ce jour-là, des exécutants, professionnels et amateurs, ne s'exprimeraient-ils pas en toute liberté, dehors, dedans, partout, sur les places, ..., pour le seul plaisir de jouer ?* » (Dupavillon. C, 2001).

⁷ L'organisation de grandes fêtes est une réactualisation du mythe originel de la ville de naguère

Effectivement, la fête de la musique s'est donnée plus tard un rendez-vous annuel⁸ dans plus de cent vingt pays, où s'entasse l'expression plurielle d'actants et de spectateurs sur les places publiques entre autres⁹. Cette spécificité musicale s'ancre dans l'espace public sous forme de manifestation populaire et non pas comme un festival (les musiciens sont conviés à se produire face au public). Ainsi l'explique Gilles Tiberghien « *la commande publique [peut être] un exemple intéressant d'intelligence urbaine donnant aux artistes sollicités l'occasion de s'inscrire dans un contexte très argumenté qui leur offre de multiples prises historiques, sociales et esthétiques* » (Tiberghien. G A, 2001) . Il s'agit d'une fête qui réactualise la dialectique de rencontres et du lien social. Elle transcende les clivages sociaux, corollaire qui inscrira les places dans la thématique d'urbanité.

CONCLUSION :

Au long de l'histoire grecque, la place publique a toujours judicieusement été vécue, comme haut lieu d'expression citadine. Elle a diligemment constitué une force inspirant la planification urbaine, et s'est souvent imposée comme l'élément fort dans la synthèse de la ville. Aussi, elle a de tout temps mis en valeur les édifices qu'elle abrite. Elle ne perd cependant pas de cette valeur nonobstant les métamorphoses drastiques des villes, et l'individualisme de l'heure que connaît la majorité des sociétés. Elle résume plutôt les traditions croisées, en rappelant les aspirations politiques, ..., et l'échange idéal qui remontent à l'Antiquité, lesquelles se modifient en perpétuité, pour en révéler un inestimable patrimoine d'espace de vie et de civisme quotidien.

A priori, la tendance actuelle de « privatisation », conjugue une pluralité et diversité d'acteurs qui interviennent dans la production de l'espace public (d'ailleurs on doit beaucoup à ces acteurs privés quant à la transformation des espaces en décor

⁸ La Communauté Wallonie-Bruxelles a été, avec la France, la première à se lancer dans la coordination de la Fête Européenne de la Musique du 21 juin, et depuis lors elles ont défendues l'idée d'une "charte des partenaires de la fête européenne de la Musique"

⁹ En 1981, sont organisées, à Marne-la-Vallée, les premières rencontres d'artistes d'espaces libres ; puis, de 1983 à 1987, l'organisation des Rencontres d'Octobre sous l'égide de Lieux Publics. La fin de la décennie 80 et le passage aux années 90 seront marqués par de grandes scénographies urbaines

urbain). Elle associe des rapports public/privé, accroît éminemment la qualité des formes d'aménagement, en assure intrinsèquement la sécurité des lieux, et adhère au bon déroulement de la concertation. Mais surtout, cette tendance d'à présent, contribue pleinement à la fabrique du bien public en améliorant sa gestion, et transformant la conception des espaces publics. Elle témoigne enfin d'une promotion de la qualité de l'espace, qui transparait de plus en plus comme un décor urbain.

Conséquemment, et depuis les années 1990, les espaces publics, qui manifestent des modes de production distincts selon le contexte in situ, sont surinvestis comme le bien commun dans un contexte d'individuation tous azimuts, adoptent une signification particulière du point de vue de leur fonction innovante de loisirs, de l'histoire qu'ils renferment, ou de l'image de qualité qu'ils offrent à la ville. Partant ils deviennent des enjeux prépondérants pour l'attractivité de la ville.

L'évolution des pratiques qui s'y conjuguent, s'apparente à la « festivalisation du développement urbain », où la prolifération de la spécialisation commerciale au sein des espaces publics, ne peut qu'amplifier les diversifications sociales ou culturelles, et donner accès à une fréquentation courante de chalandise potentielle. Ces espaces publics qui réussissent à regrouper et à concentrer l'activité commerciale, peuvent désormais prétendre avoir le monopole des achats, aboutissent à une fréquentation exceptionnelle engendrant de l'animation en centre-ville. Le commerce devient l'allié de la ville, en y procurant de nouveaux « nœuds d'intensité ».

Aussi, la muséification à laquelle ont trait certaines places anciennes s'allie parfaitement au phénomène de commercialisation et/ de festivalisation, puisqu'elle tente de nouer la valeur symbolique à celle économique, en injectant selon le cas des activités liés à la fête ou au loisir.

Cependant, l'espace muséifié quelque soit sa symbolique peut chavirer d'un jour à l'autre, et cela dépendamment des pratiques de ces lieux qui peuvent être remises en question en cause de l'évolution des circonstances sociales, politiques

Pareillement (à la muséification), la fête dionysiaque, le côtoiement non hostile et égalitaire, la sociabilité positive, autant de dimensions qui sont en réalité temporaires

et admettent la transmutabilité puisque la société et les mentalités sont en perpétuelles mutations.

Si la sociabilité concède la cohabitation des situations de la vie (changeantes), en marge de ses tragédies. Cela insinue inéluctablement qu'au niveau des places, la sociabilité se vit au dépend du temps. Et que ces lieux ont trait d'acquérir à chaque fois une signification inédite selon les usages qu'inscrivent les individus ou groupes d'individus.

Donc, si naguère c'était le mode de vie sociétal qui prescrivait la disposition, la conception, ainsi que l'agencement des activités au sein de la place. Aujourd'hui les divers acteurs œuvrent en synergie dictant des modes opérés pour rechercher ce qui est perdu. Ils entassent peut être un surplus de rôles et d'activités dans le même espace qu'il n'en soit peut être pas capable d'assumer, causant ainsi une pollution esthétique, voire fonctionnelle. Les places publiques perdent conséquemment de plus en plus leur vertu d'espaces de liberté. C'est cette opiniâtreté de contrôler, de surveiller, de gérer ...¹⁰, qui entrave probablement la spontanéité dans la pratique utilitariste de la place publique. Or, l'espace public appartient par définition aux citoyens, à eux de se l'approprier, de se créer des bulles d'air dans une ville à l'urbanisme « plus que chaotique », d'y tisser des liens sociaux.

Combien même peut on propulser d'édifices plus ou moins commerciaux qui se parasitent et se sabordent mutuellement, voire imposer l'animation ou l'urbanité nous ne pouvons garantir un résultat meilleur que la spontanéité

Les places ont été somme toutes conçues et devraient être des lieux animés propices à la rencontre et la sociabilité. D'une part la rencontre inspire des connotations positives pour révéler l'accessibilité égalitaire des usagers sans nulle hostilité, dans le respect des uns aux autres. D'autre part elle donne accès à l'urbanité et la civilité. Or la conception actuelle de l'animation que prolifère les festivités, les jeux, le mélange des masses, risque en cas d'excès des débordements qui sont rejetés, faute de compromettre l'anonymat et la sécurité.

¹⁰ L'exemple vivant de l'espace public de la ville de Luxembourg, où l'administration du vantard de mobilier qui l'orne va jusqu'à l'imposition de la couleur des parasols et le matériau des chaises sur les terrasses des cafés-restaurants, tout comme la place des chameaux notre cas d'étude qui se voit strictement régie en matière d'aménagement encombrant par les responsables

En plus, ne pensons nous pas que, l'avènement des pratiques nouvelles qui cohabitent sciemment l'espace à partir des années 70, puisse affecter la culture urbaine ?

Il va probablement falloir, admettre que les espaces publics et places sont singulièrement appropriables par la population citadine, tout bonnement parce qu'ils sont dédiés à la sociabilité. Ils véhiculent naturellement l'art de la scène culturelle, et offrent une pratique qui se double d'une production discursive de l'urbanité s'accompagnant d'un discours savant sur l'urbain. Un lieu urbain toutefois probe est probablement un lieu qui est capable de nous transformer. Parce que sa conception, son organisation, et les aménagements qui l'esthétisent sont communément la porte ouverte au prêt à l'emploi.

Maintenant que nous sommes fixés sur les repères qui conceptualisent la place actuelle, il ne nous reste qu'à approcher la place telle qu'appréhendée par le monde arabo musulman

Chapitre V :
L'ETABLISSEMENT SAHARIEN, aussi,
A L'EPREUVE DES MUTATIONS

Chapitre V : L'ETABLISSEMENT SAHARIEN, aussi, A L'EPREUVE DES MUTATIONS

INTRODUCTION :

Pour R. Capot-Rey (1953), « *on peut hésiter à reconnaître des villes au Sahara tant les caractères ruraux et urbains sont intimement mêlés* ». Davantage, depuis que les mutations territoriales du XXe siècle ont amplement remis en cause l'équilibre de naguère, institué entre l'homme et son environnement.

Comme « *espace de relations sociales* » (Roncayolo.M, 1992), la ville regroupe les hommes avec leurs quotidiens, ..., leurs rêves, en favorisant la rencontre et l'échange. L'oasis va au-delà des aspirations locales, puisqu'elle gérée par des mécanismes d'échanges. Elle est soumise à des contingences géographiques, historiques, économiques et religieuses. Ces liens assouviennent les attentes relationnelles de sociétés isolées et disparates sur cette vaste superficie du Sahara. Les échanges nécessaires dans le monde arabe et Saharien, s'effectuent par dromadaire¹, et ont rendu prospèrent les territoires. Démêler les fils de la conduite des hommes en migrations commerciales, c'est inéluctablement pointer sur les places publiques, lieux de correspondances, de relais et de troc ». C'est aussi observer des valeurs culturelles, des dynamiques économiques et sociales et une identité territoriale plurielle.

Décrypter, la transition de l'oasis définie par son ksar, et sa palmeraie « *où abondent les promesses de jardins avec des ruisseaux qui coulent* » (Brunet, Ferras, Théry, 1998), à la ville, c'est revenir sur le processus d'urbanisation au Sahara.

¹ Le dromadaire, étant le capital procédé de transbordement en plein désert, unique moyen de colportage et de déplacement. Il fut introduit au Sahara par les Romains vers le 1er siècle apr. J.-C. Les nomades parcouraient les pistes caravanières à dos de dromadaires, en une journée pour une quarantaine de kilomètres.

Précisons, qu'il n'est pas ici question de disjoindre les deux modèles, mais plutôt de comprendre comment s'est forgée la ville, et de méditer sur la dynamique spatiale et fonctionnelle de la place publique.

V.1. PROCES DE CIRCULATION AU SAHARA :

V.1.1. Le Sahara en bref :

L'homme du Sahara², désert laborieusement traversable, a utilisé le palmier dattier pour aménager des oasis. Le recours au dromadaire favorise les échanges à travers le Sahara, territoire que les transhumants arabes ont conçu depuis le Moyen-âge comme "légende géographique" et espace migratoire³, « *transnational structuré par des réseaux unissant lieux d'origine et lieux d'emploi, des flux permanents de travailleurs et familles, un système de relations personnelles, économiques, culturelles.* » (Simon 1995).

Donc, si Sahara signifie « désert », il con sacre « *la relation de l'humanité à la terre* » (Berque, 2002). Parcouru par des explorateurs, des voyageurs, il n'est pas vide. Le réseau d'oasis s'égrappent le long de vallées et témoigne d'une vie au cœur du Sahara, mais aussi d'une société qui résiste aux conditions sévères du milieu : rigueur du climat, rareté de l'eau, vastes étendues désertiques, fragilité de l'écosystème. « *Il est incontestable* », a dit Edmond Perrier, « *que la sécheresse, l'humidité, la plus ou moins grande violence du vent, la chaleur, la lumière, l'électricité même peuvent modifier temporairement ou d'une façon permanente les caractères personnels des êtres vivants, ...* » in (Febvre. L, 1949 : p9).

Selon Jean Veyrac cet espace gigantesque aux horizons infinis et impénétrables n'a pas toujours été un désert. Dans ce pays aujourd'hui flétri et désolé, des périodes de

² Le contingent « Sahara », configure le plus éminent désert du monde, qui s'étend de l'Atlantique à la mer rouge. Il est transpercé par le Nil à l'est, et s'achève à l'amorçage du désert Arabe et le désert de Nubie. Certaines régions de ce vaste contingent sont extrêmement arides.

²

³ Ce continent a longtemps été un Carrefour de croisement des dynasties à savoir les Almoravides, Almohades, et Idrissides en Afrique du Nord, tandis que les Fatimides se déployèrent en Tunisie puis en Égypte ; Les Turcs ottomans s'établirent sur la côte nord-africaine.

sécheresse et d'humidité, se sont succédées au fil du temps. Malgré l'hostilité grandissante du climat, plusieurs vagues de peuplement eurent lieu au Sahara par le nord, au cours du 1^{er} millénaire av. J.-C. L'expansion progressive de l'islam au désert a sans doute, été facilitée par l'apparition, aux VIII^e et IX^e siècles, d'un commerce régulier et non plus sporadique, à travers le Sahara. Les principaux États arabes de la Méditerranée occidentale, l'Ifriqiya et l'Espagne, avaient besoin de l'or de l'Afrique noire. Ils se faisaient concurrence en s'alliant à des tribus locales, pour contrôler les principales pistes caravanières.

La communication Nord-Sud du continent Africain était assurée par une portion du territoire Algérien au moyen de la grande route transsaharienne (achevée en 1985), qui s'amorce depuis la côte méditerranéenne jusqu'au-delà de Tamanrasset, à la frontière du Niger. Mais avant, de se projeter sur l'Europe et de drainer des flux commerciaux émanant de toute part d'Afrique, cette communication n'avait pour cible que le Sahara maghrébin et n'intéressait que les masses de proximité (essentiellement les Touaregs du Niger et du Mali). (Grégoire E, 1999).

Ce faisant, le Sahara ne sépare pas les parties Sud et Nord de l'Afrique. À contrario, dans ce même espace, se côtoyaient deux cultures distinctes : des Touareg et des Arabes nomades (Gautier, 1908 : p. 335). Les caravanes charriaient hommes, marchandises, cultures ect ... Ceci prouve que, la transhumance passe les frontières naturelles les plus âpres du désert, entre « *les parties les plus stériles du désert, celles où il n'y a que des graviers et des cailloux, les Tanezroufts, ne sont pas une barrière sérieuse pour les peuples sahariens. Quoiqu'ils forment une bande large d'au moins 200 kilomètres depuis le Tagant jusqu'à l'Égypte, ils ne coïncident nulle part avec une barrière ethnique ; de nombreuses tribus ont des pâturages au nord aussi bien qu'au sud de ces régions arides.* » (Chudeau, 1913 : p. 185)

Le Sahara a donc été, est, et sera un espace de parcours, nonobstant les limites rectilignes sur des centaines de kilomètres, héritées de la colonisation. Pour S. GUEDEMAN (1999, p. 145), « *les frontières des acteurs du marché sont poreuses, bougent et disparaissent. Les unités se chevauchent et se fragmentent, les différents modes organisationnels se conjuguent et se confrontent tout à la fois* » (in Therese. M, 2007 : p4). Ces frontières qui expriment la séparation entre états favorisent les

échanges et restent difficiles à surveiller : « *les nomades savent s'arranger des frontières et qu'il en est même que ces pointillés enrichissent...* » (Marty.A., Bonnet. B. & GUIBERT, G, 2006 : p 4).

V.1.2 logiques migratoires au Sahara :

Nonobstant leur isolement, les oasiens ont toujours su accommoder des liens avec des masses lointaines. Leur circulation fut largement conditionné e par les échanges et par les vagues migratoires entre oasis, parfois lointaines. Au delà de leur diversité, ces courants d'échange voués aux réseaux caravaniers concrétisent une situation de dépendance des oasiens vis-à-vis de l'extérieur. « *Les oasis sahariennes constituent pour la majorité des observateurs un univers opaque et paradoxal, dont les habitants apparaissent tantôt étroitement repliés sur eux-mêmes et sur leurs pratiques « ancestrales », tantôt insérés dans des rapports complexes avec d'autres populations parfois très éloignées géographiquement et culturellement. L'intensité des relations à grande distance semblerait même souvent proportionnelle à l'isolement physique* ». (Cuillermou. Y, 1993). Quelque soit le motif des échanges inter oasiens à long rayon, les réseaux caravaniers ou de nomades chameliers, étaient pour la plupart dévolus au commerce, puisqu'il revêtait une qualité vitale en cause du déficit de la production locale.

Seulement, fondés sur la mobilité du groupe, ces déplacements concernent tout autant le nomade, que son habitat. Fidèle à son lieu d'origine « *et la mise à distance des perspectives de l'intégration dans la société d'accueil ; ou encore parfois, l'instrumentation passagère de la citoyenneté* » (Tarrus A, 1995 : 21-52), le nomade⁴ a pour sa part été servile des relations caractérisant le Sahara de naguère. Il fut agent de logique au travers du déploiement de concepts simplistes pour adapter une vie en rapport avec la nature « *lorsqu'un groupe est inséré dans une partie de l'espace, il la transforme à son image, mais en même temps il se plie et s'adapte à des choses matérielles qui lui résistent. Il s'enferme dans le cadre qu'il a construit* ». (Halbawachs. M, 1968 : p132). Tout comme « *La nature prépare le site et l'homme*

⁴ Le nomadisme en Afrique du Nord, manifestant prouesse indéfectible, doit beaucoup à l'époque des dominations berbères. Qui, suite au déclin, aux temps romains, génère plutôt exaspération à la conquête arabe, et en a pleinement tiré profit des ressources qu'offre le milieu nature.

l'organise pour lui permettre de répondre à ses désirs et à ses besoins » (Vidal De La BLACHE, 1889). La finalité, est que «... La transformation d'une partie notable du Sahara en une région d'élevage et de modestes cultures avec, de place en place, quelques riantes oasis, constituerait encore un domaine magnifique, un des plus beaux domaines que nous possédions...» (Leroy-Beaulieu 1904 : 205).

L'empreinte de cet homme sur ce milieu, transparait à travers des itinéraires favorisés par la géographie du territoire (voire figure V.1) « Il y a des « germes » géographiques de villes et d'États, dont les circonstances favorisent le destin » (Febvre. L, 1949). Des itinéraires adjoints de l'activité qui s'y incorpore et mène le jeu: une forme de ressources traditionnelles et immémoriales de grande envergure «Les frontières, les routes, l'importance des ports et des marchés, qui est liée aux routes » (Febvre. L, 1949 : p16). En effet, en instaurant des pistes dans le dessein d'une éventuelle correspondance, l'on se retrouve inéluctablement à forger les routes antiques. Lesquelles ont su s'accommoder aux nécessités impérieuses de la mobilité des hommes. L'exemple des « pistes de caravanes en Syrie et en Mésopotamie, un instant abandonnées après le percement du canal de Suez, ont vu renaître leur importance d'autrefois, lorsque les Européens ont créé des chemins de fer et des routes dans ces contrées » (Febvre. L : p384)

Outre les migrations⁵ commerciales, comme c'est dit parfois, de la «migratologie» (Domenach. H, 1995 : 73-86), certains itinéraires s'acheminaient hormis l'utilité militaire, vers des lieux de propagation de la vie religieuse, l'exemple des circuits caravaniers empruntés à destination de la Mecque ou Tlemcen ou Kairouan... voire pour célébrations religieuses. De plus les voyageurs y associaient des périple d'agrément. Cette dialectique encouragea le déploiement du commerce transsaharien⁶ (qui s'établit à partir du VIIIe siècle) pour accéder à l'exploitation des

⁵ Qui dit migration « dit nécessairement déplacement de résidence entre deux lieux, ne serait-ce qu'une unique fois et sur une courte distance » (Stéphane de Tapia, 2007 : p26). Pour Michelle Guillon (in Guillon et Sztokman, 2000), c'est « l'ensemble des mobilités induites par le fait migratoire, incluant flux d'émigration et de retour, mouvements touristiques vers le pays d'origine, visites, flux invisibles et immatériels, investissements, informations, idées et modèles politiques et sociaux »

⁶ Il est défini dans encarta encyclopédie comme suit « transsaharien, commerce, appellation regroupant le transport des marchandises par voie désertique et les relations et pratiques commerciales entre les territoires africains séparés par le Sahara. »

mines d'or du Haut Sénégal- Niger. Ce dernier permit l'essor d'une économie d'échanges, dont les caravaniers furent accessoirement des propagandistes de valeurs religieuses, sociales et culturelles.

Sur l'opiniâtreté de la religion à l'origine de l'errance humaine ou des conceptions des demeures, P. Deffontaines nous renseigne que : « *la religion fut appelée, avant la géographie, à décider de la façon dont les habitations seraient réparties, c'est souvent une nodalité religieuse qui a servi de point de concentration. Ce sont maintes fois des prescriptions rituelles qui ont présidé au mode de groupement de l'habitation...* » (Deffontaines. P, 1948 : p100). La religion de l'islam, fut conduite et propagée par les marchands maghrébins lors du sillage commercial à partir de l'Afrique du Nord au VII^e siècle. En exorde, Il a fallu que le commerce musulman s'organise pour qu'une première route accueille les caravanes via l'ouest du Sahara, elle fut aménagée par des puits et des palmeraies reliant le sud du Maroc au sud de la Mauritanie, disposé e en comptoirs⁷ par ces mêmes commerçants en vue de troquer avec le Ghana dont les richesses provenaient des gisements d'or du Sénégal et du Niger. Alors, les arabes installèrent des comptoirs en Algérie et au Maroc, et établirent de l'Indus jusqu'à l'Atlantique une structure commerciale où les négociants circulaient et troquaient leurs marchandises moyennant une monnaie d'or (le dinar).

L'espace arabo-islamique, lieu de convergence des trajets commerciaux, se réjouissait d'amples notoriété et dynamique marchande. Les prestataires arabes assuraient le négoce entre l'extrême Orient et l'Occident. Ils se rendaient en Chine nantis de porcelaine et de soie, via la route de la soie. Et en Inde à travers le golfe Persique, pour se doter d'épices et de pierres précieuses ainsi que de bois, d'ivoire, d'ambre et de camphre; des produits voués à l'occident par voie maritime. Sur toute

L'itinéraire transsaharien : qui émane de l'Afrique noire en direction du Maghreb Arabe, passe par l'Égypte (premier lieu de croisement de toutes les pistes caravanières), puis rejoint l'Arabie Saoudite, la Syrie, redescend vers la mer Rouge, voire jusqu'en Nubie. Cet itinéraire est le corollaire logique du lien entre le Monde Arabe et l'Afrique Noire d'une part, et entre l'Europe et le sud d'autre part. Cet itinéraire emprunté par des filières de migrations de passeurs entre autres, a dûment converti l'espace saharien d'une marginalité à un carrefour intercontinental. Il étend « les mailles d'une mondialisation qu'il investit en même temps de ses spécificités, devenant ainsi un espace passeur et faiseur de mondialisation. »

⁷ Au long de la côte orientale, les commerçants arabes de Mascate et d'Oman, conçurent notamment des comptoirs (VIII^e siècle) prospères jusqu'au début du XVI^e siècle.

la côte (Kilwa, Mombassa) au niveau du territoire de l'Afrique orientale, les commerçants arabes allaient quérir des grands marchés de l'époque : les esclaves, l'ivoire et l'or. Par contre Sur l'axe transsaharien, où le commerce a privilégié le déploiement des cités marchandes côtoyant le Sahara, ils aliénaient les dattes et le sel ainsi que la pacotille vendus contre l'or et les esclaves⁸ (Luiz Felipe de Alencastro, 2002 : p 902). Le commerce interrégional qui a tant proscrit la dislocation économique prescrite par les frontières et offert un bon exemple d'intégration culturelle et monétaire; s'est mesuré par un essor prospère, pourvoyant de la mobilité des biens et des hommes au truchement de trouées terrestres ou maritimes.

Les nomades et/ou oasiens sillonnaient finalement à leur convenance, quelque soit la marge naturelle ou politique, des cultures de mœurs différentes. Tout bonnement parce que l'affiliation économique⁹ ou marchande prime sur toutes les valeurs, pour en former une échine sur laquelle se greffent des territoires, des oasis...

Déjà en 1898, Vidal de la Blache a écrit à ce sujet : « *un point solide, autour duquel, par une sorte de cristallisation, se sont groupées les parties annexes* » (De La Blache. V, 1898 : p. 108). Les routes commerciales et d'échanges qui se croisent dans toutes les civilisations, même les plus rudimentaires, en témoignent « *Chaque jour, les conquêtes patientes de la préhistoire font reculer plus loin dans le passé la création et l'origine des grandes voies de trafic et d'échanges* ». (De Morgan, 1921 : p284) Nonobstant, le commerce rudimentaire usuel, qui s'opère via le transit caravanier intermédiaire entre oasis, troque des substances comestibles d'élevage en contrepartie de végétaux ou d'ustensiles manufacturés.

Péremptoirement, la civilisation industrielle ainsi que l'agriculture intensive ont estompé le nomadisme au gré de la sédentarité, considérée comme un progrès. Comme le soulignent A. Bernard et N. Lacroix: « *la transhumance des bêtes sous la*

⁸ Une partie du trafic caravanier qui parcourrait les routes commerciales, était formée par des convois d'esclaves « la traite ». Laquelle, fait en fait référence au trafic des êtres regardés comme esclaves. Elle fut discernée en considération du règne et du territoire. La traite arabe renseigne sur la sustentation en esclaves, du territoire musulman qui s'étendit sur trois continents, de l'océan Atlantique (Maroc, Espagne) à l'Inde et l'est de la Chine

⁹ Pour beaucoup d'économistes, les actions économiques sont des actions raisonnées, toutes fondées en utilité et en intérêt, le résultat de toute une série de calculs, d'évaluations et de comparaisons entre le besoin ressenti et le sacrifice à consentir pour satisfaire ce besoin.

conduite de bergers spécialisés et qui se meuvent seuls, tandis que les maîtres du troupeau ne l'accompagnent plus ». (Bernard et Lacroix, 1906 : p164)

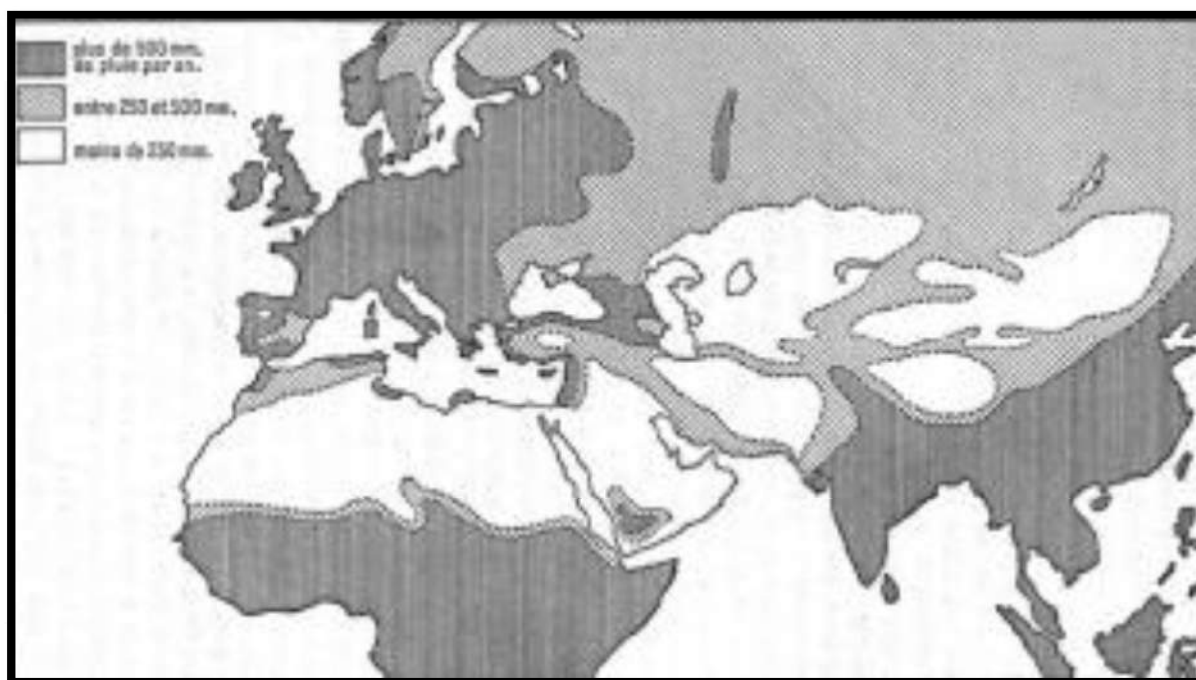


Figure. V.1. Le domaine du nomadisme : déserts et steppes d'Asie et d'Afrique. classiques.uqac.ca

V.2. DES ITINERAIRES D'UN MILLENAIRE D'HISTOIRE ACCOUCHENT LES VILLES ARABO-ISLAMIQUES :

V.2.1. Des villes étapes sur les traces des pistes caravanières :

La création des établissements arabo musulmans originels obéit à la fois aux nécessités naturelles et opportunités commerciales et militaires, mais aussi à l'organisation tribale, voire à la religion. La plupart, doivent leur fondation au trafic caravanier « *les points d'eau sont à l'origine des cités caravanières qui ont déterminés les tracés des pistes, dont les carrefours ont donné lieu à la création de villes étapes ou villes marchés, au même titre que les rades abritées ; les oasis ont donné naissance aux cités agricoles* » (Pelletier.J, Delfante. CH, 1997 : p121).

Que cette fondation soit ksar, ou médina, elle demeure toujours « *perméable aux noyaux ruraux environnants qui la nourrissent, et aux activités marchandes qui la soutiennent* » (UNESCO, 2005). La pertinence des activités inhérentes au négoce

démarque nettement les villes arabes et les spécifient par la concentration géographique au niveau des souks (Chaline, 1996). Au même titre, s'établit une correspondance intime entre les ksour et médinas sur le plan morphologique « *la ville arabo musulmane classique. A l'image du ksar, elle est ceinturée de murailles, équipée d'édifices religieux (mosquées) et se caractérisent par « une structure compacte avec des voies étroites et sinueuses et divisée en quartiers spécialisés, les zones d'habitat se distinguent des rues commerçants » »* (Dorier-Apprill, 2001) qui en forment les marchés spécialisés.

Les parcours médiévaux liés aux grands échanges transsahariens ont façonné les oasis, et les oasis ont fondé les villes (M. Côte, 2000). Alors, « *le sort des villes, la naissance des capitales, sont fonction de l'histoire, c'est-à-dire de hasards et de volontés »* (Lucien FEBVRE, p16). A priori, l'oasis s'adapte à l'aridité du désert, où l'eau rend la vie possible (LEVY, LUSSALT, 2003), mais l'eau ne saurait se suffire, puisque les contraintes de distance et d'isolement l'emportent. C'est ce que confirme (A.BENSAAD, 2005) « *l'eau n'est pas à la source de la vie au Sahara »*. Les oasis font partie intégrante d'un système « *dont les fondements ne sont pas agricoles »* (M.COTE, 2002). Très peu nombreuses, mais fondamentalement conçues en tant que nœuds de relais¹⁰ dans un territoire relationnel. Elles se greffent sur la piste transsaharienne « *Darb El Arbain »* qui leurs concède l'accès au négoce (ARMELLE.C, 2009). Voir figure V.2.

Ainsi, ces routes tracées via le nomadisme ne composaient pas un espace ininterrompu, bordé de frontières précises. Elles s'échelonnaient au fil de points d'eau, de lits d'oueds humides et Oasis. Ces escales ont ravitaillé le commerce caravanier et domicilié les tribus itinérantes.

¹⁰ Ces relais pouvaient se présenter soit de manière ponctuelle, ou éclatés en grappes

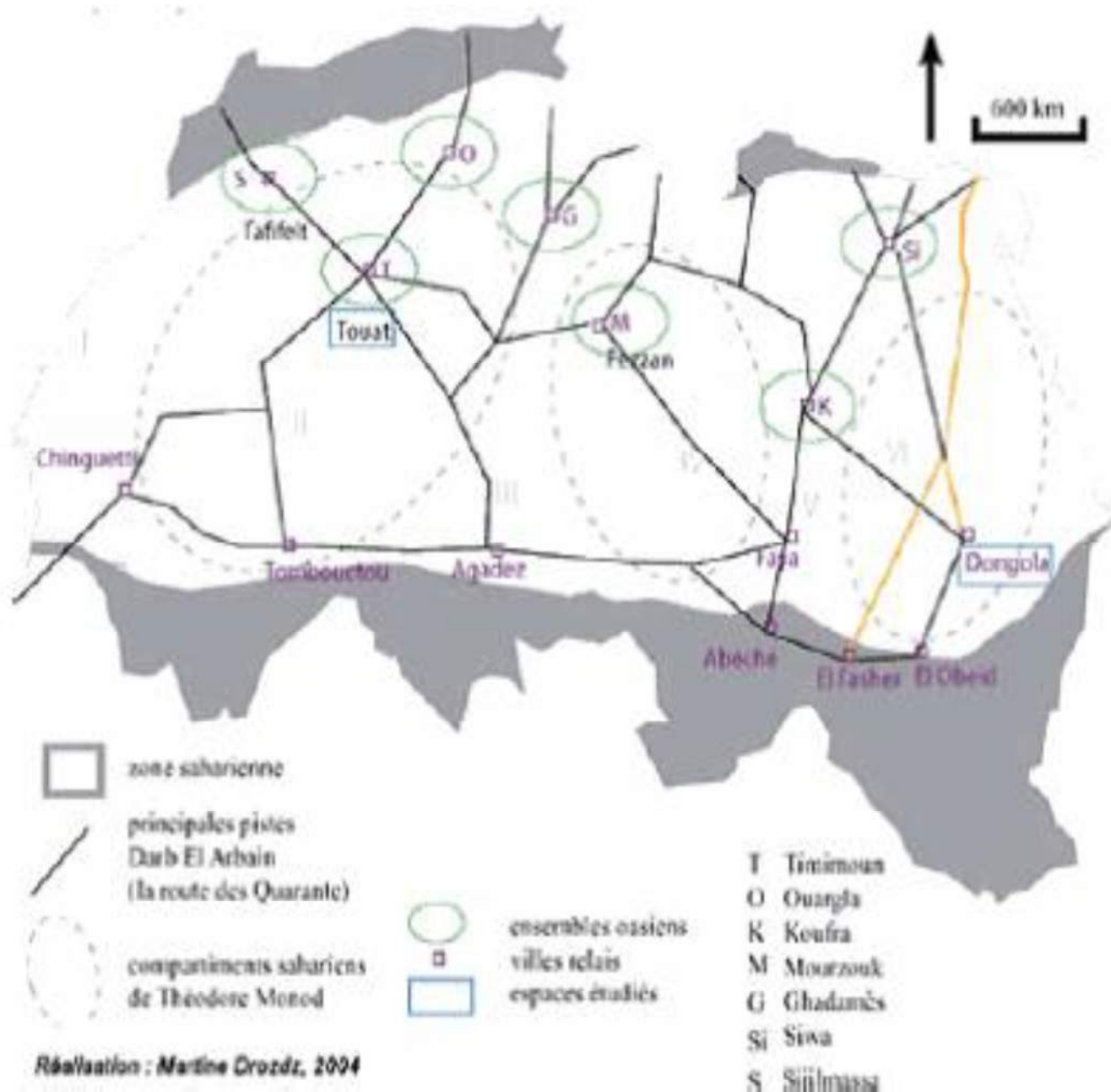


Figure V.2 : les principaux itinéraires de commerce caravanier. Source DRODZ.M, 2004

V.2.2. L'impact de la conquête coloniale:

Bien après, la colonisation vient circonscrire cet espace imprécis et méconnu. « Des hommes se sont demandés en quoi les genres de vie traditionnels des habitants du désert pouvaient être modifiés par ces nouvelles activités et, réciproquement, dans quelle mesure la création de nouvelles cellules humaines pouvaient contribuer à la mise en valeur du désert ». (R. Capot-Rey, 1955)¹³. Surtout les conditions

climatiques sont assez ardues « *le Sahara est un pays chaud où règne un froid intense* » (Elm. E, 1966). Des barrières climatiques et géographiques ont pu être surmontées progressivement. L'occupation de ces terroirs jusqu'à l'heure en témoignent.

La France coloniale avide de la maîtrise du Sahara, avait essayé, en juin 1957, de concevoir l'Organisation Commune des Régions Sahariennes (OCRS), dans le but de conglomérer les régions sahariennes d'Afrique Occidentale Française (AOF), et d'Afrique Équatoriale Française (AEF), mais en vain. Suite aux conquêtes africaines systématiques, les Européens bâtirent des routes et des chemins de fer pour acheminer des matières premières vers les ports. En l'occurrence, celle-ci proposa la construction d'une voie ferrée entre le Sénégal et le Niger pour dérouter « l'or du Soudan », richesse lucrative pour les transsahariens. (Four, 1892 : 5-29).

La colonisation tenta de contrôler le commerce saharien à son profit depuis le littoral algérien par le projet de chemin de fer transsaharien reliant Alger au Niger. Les arguments économiques de la thèse de Leroy-Beaulieu n'étant plus de mise « *Quant au chemin de fer transsaharien, son intérêt économique nous paraît très discutable. La pauvreté du pays traversé suffit à décourager à l'avance toute entreprise de transports. Sans doute, il y a quelques gisements de sel du côté de Tombouctou, peut-être le Sahara recèle-t-il des mines ? Ce sont là des richesses hypothétiques qu'une prospection même sommaire n'a pas encore confirmées* ». (Leroy-Beaulieu, 1904)

Malgré l'opinion d'économistes éminents, comme Leroy-Beaulieu, qui demandaient deux transsahariens, allant l'un des oasis du Touat à Tombouctou, l'autre du Sud-Constantinois à Zinder et au Tchad, il a été estimé que le trafic transsaharien serait insuffisant au regard de dépenses d'exploitation seraient plus élevées que les recettes. Au contraire, d'autres études en 1923 illustraient tout l'intérêt du projet via le transbordement tant des marchandises que des voyageurs (Beyneton, cité par Awandi, 1980 : pp.107-108). « *Le chemin de fer pourra transporter peut-être 200000T d'arachides non décortiquées par rail français... à un port français* » (AOF, 1921 : pp. 1-2). Entre 1923 et 1936, les lignes ferroviaires de l'AOF réalisées, assuraient l'essentiel de l'acheminement des produits d'utilité à la France.

Par ailleurs, la colonisation estompe le commerce caravanier au profit du commerce de traite, résultat des comptoirs européens suite au découpage colonial¹¹ (voir Figure V.3), ceci représente une manifestation logique contre le cloisonnement du circuit caravanier.

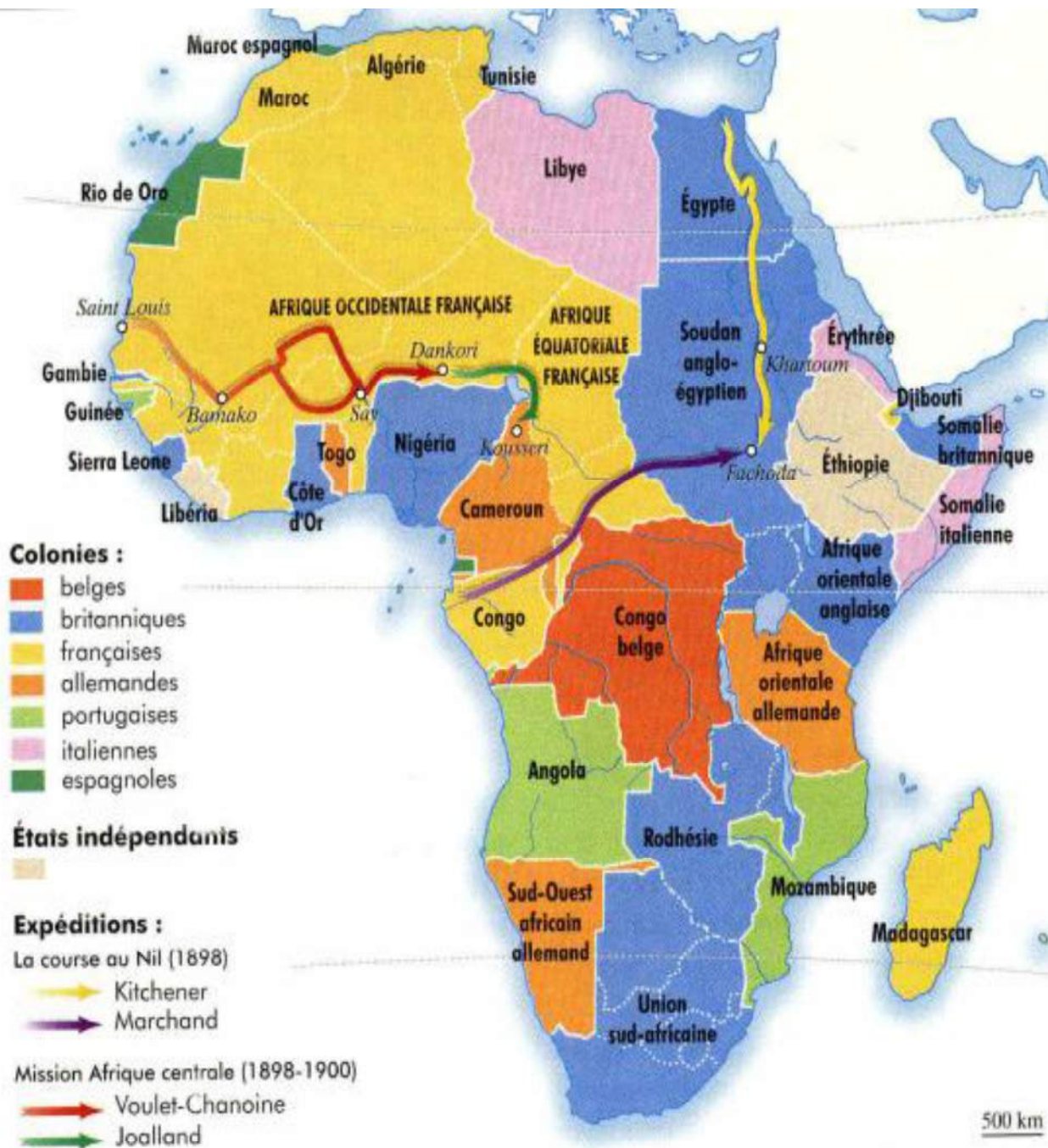


Figure V.3 : Colonies européennes en Afrique (1914).

Source : histoiregeoenforce.over-blog.com

¹¹ Le partage colonial opéré à Berlin en 1885 induit des changements pertinents en Afrique. Spécifiquement au niveau de l'espace économique ouest-africain morcelé en 16 territoires inhérents à quatre pays colonisateurs : la France, la Grande-Bretagne, l'Allemagne et le Portugal.

Ainsi l'objectif de la colonisation n'étant pas de bâtir des structures économiques viables, les nouvelles voies reliant le sud au nord (conçues exclusivement pour drainer les produits entre Dakar-Niger, Abidjan-Niger, Bénin-Niger) réfutaient les pistes antiques. Partout où les Européens accédèrent, la structure commerciale in situ fut perturbée, subséquemment le commerce transsaharien et les grands empires antiques s'estompèrent, voire le système économique bouleversé. Cette nouvelle politique a substitué le marché de libre échange de l'ouest Africain, qui provoque le déclin des villes innées du commerce transsaharien. Nonobstant, les sociétés faisant appel à la traite, œuvraient conjointement, au circuit commercial clandestin¹², en empruntant les anciennes pistes caravanières.

Cette dualité, née de la superposition de la structure clandestine à la structure officielle, a amplement marquée l'époque coloniale, et s'est même raffermie après l'indépendance tant par les commerçants traditionnels que par les travailleurs migrants. Durant cette période de reculade, le commerce informel traditionnel a pourvu les besoins des peuplades. (Encyclopédie encarta, 2007)

Au delà des moralités et des passions, les projets ferroviaires coloniaux, dont la fin fut l'épanouissement du commerce d'exportation, ont marqué une étape de l'histoire, qui a mis en valeur cette partie de l'Afrique. Car finalement et en dépit de l'échec du projet, la mouvance commerciale immémoriale a demeurée prépondérante dans la vie économique, et a longtemps œuvré au désenclavement du territoire Africain, et aux relations et échanges interrégionaux.

Ce mouvement a produit des villes. Il est, pareillement, à l'origine d'une micro-urbanisation par grappes villageoises. Cette urbanisation se greffe majoritairement sur les oasis héritées du Moyen Age, dont certaines sont déjà mortes comme Sidjilmassa « *En un sens, le Sahara est aussi une « ville » pleinement intégrée aux dynamiques du monde actuel* » (Pliez. O, 2003). La ville unit l'espace oasisien formé du ksar et de la palmeraie, et une urbanisation sur le rivage. Il s'agit d'extensions à partir du noyau traditionnel cohérent (car introverti), qui prolifère par juxtaposition,

¹²La contrebande, un phénomène qui s'est chargé de réduire les disparités régionales créées par le partage colonial.

une croissance urbaine paradoxale¹³ répondant aux nécessités de l'art militaire colonial, éventuellement par un développement parallèle de villes nouvelles.

On observe une désagrégation de l'homogénéité initiale du tissu. Le reproche essentiel que l'on doit faire par rapport à cette réalité, est d'avoir nié l'existence d'une civilisation, de n'avoir pas tenu compte des modes de vie qui auraient pu être modernisés dans le respect de la tradition. Cette même rupture est d'une part à l'origine de l'inadaptation au mode de vie contemporain, et d'autre part elle est responsable d'un traumatisme peut être irréparable.

Evidemment, les sociétés sahariennes ont de tout temps concilié deux modes de vie. D'abord la sédentarité des oasiens mêlée au nomadisme des pasteurs, et par la suite à l'extension des noyaux existants par l'accession au rang urbain et/ou la création de villes rattachées aux hydrocarbures, sinon aux ressources minières.

La prospérité économique qui aboutit rapidement à un espace urbanisé, représentait une source de richesse pour les colons, qui remettent en cause l'ordre hérité, comme l'exprime R. P. Baduel : « ... *Le motif de l'annexion du Sahara à la France fut la concurrence des nations colonisatrices, mais, aussi, l'appât des richesses rêvées... Une fois que le Sahara fut conquis, le désenchantement fut rapide... quand il perdit son mystère, le mythe s'effondra* » (Baduel. R.-P, 1988).

La ville au Sahara, longtemps carrefour de migrations et du commerce par excellence, succombe à moult situations. Lesquelles, accouchent des modèles distincts, confrontés à la manière dont se l'approprient ceux qui la vivent. La ville d'aujourd'hui est le résultat des aménagements successifs, et de l'échange. Etant le réceptacle des migrations, elle est le laboratoire d'observations des édifications des sociétés sahariennes (Pliez.O, 2006)

¹³ Le développement peut prendre des formes diverses : « développement concentrique », « développement parallèle », « développement dispersé », « développement par satellites »

V.3.DYNAMIQUE URBAINE AU SAHARA :

« La création de l'ensemble de ces oasis, jardins, puits artésiens et maisons, était l'œuvre de transformation la plus prodigieuse » (Rolland. G, 1888).

L'oasis : un aspect originel, une culture inédite inhérente au désert, et une composante indissociable de sa palmeraie, a été au fondement du processus d'urbanisation au Sahara. Une urbanisation qui doit son origine au commerce transsaharien, et qui a dûment été influencée d'une part par l'exode rural, soit le phénomène de sédentarisation des nomades qui se fixaient aux portes des établissements qui existaient alors sur place *« L'inégalité des conditions de vie entre le désert et les régions voisines précipite le mouvement d'émigration »* (Capot-Rey. R, 1953); et d'autre part par les problèmes auxquels faisait face l'agriculture.

En effet, les ksouriens (habitants des oasis), autrefois nomades (Bernard et Lacroix, 1906 : p. 152), sont désormais producteurs de blé et de dattes, et régissent les flux et reflux de migration et de colportage. D'ailleurs Chevalier note : *« Souvent, ils sèment un peu de petit mil (Peniciltaria), comme ces Kredas de la région du Tchad ; parfois, du reste, l'ensemencement fait, ils partent nomadiser et reviennent pour la récolte. Encore le lait de leurs troupeaux (base fondamentale de leur alimentation), les produits de cette maigre culture, ce qu'ils achètent de mil et de dattes aux sédentaires voisins ne les dispense pas de chercher dans la steppe de véritables vivres de famine — graines d'herbes qu'on pile pour en faire des semoules, gomme des acacias, fruits sauvages, tubercules de nénufar et tiges d'orobanche. »* (Chevalier, 1908 : p. 387)

Avec le temps, des extensions successives qui prélèvent outrageusement les terres agricoles de haute valeur (M. Côte, 2000), ont fragilisé les palmeraies, qui ne régulent plus leur économie. D'autant moins que, le ksar, relais notable qui a tant servi le commerce transsaharien, voit sa fonction de soutien périr progressivement, pendant la colonisation. Les autorités militaires ayant déplacé les sites, et soumis les circulations au contrôle. Ainsi, la sédentarisation des nomades induit une crise au niveau de la circulation impériale au mode de vie traditionnel au Sahara. *« L'emploi*

salarié a pour corollaire des habitudes d'indépendance et toute longue absence loin du ksar aboutit à distendre les liens » (Bisson. J, 1992). Aux dépens des champs, les édifications nouvelles établissent un ordre nouveau à l'encontre de celui hérité. Subséquemment, le rôle des oasis s'estompe avec l'épaisseur du temps, la production agricole locale ne peut plus assumer à elle seule les besoins accrus des oasis. « Établissez la sécurité de cette immensité, accompagnez ce bienfait de quelque art dans la recherche et l'aménagement des eaux et le Sahara nourrira au bout de quelques décades d'années une dizaine de millions, sinon même deux dizaines de millions d'hommes » (Leroy-Beaulieu 1904 : 205). Voilà pourquoi, l'oasis a connu de profondes mutations.

Ces processus ont façonné en synergie, des mutations sans précédent sur les villes sahariennes. *« Les villes arabo-islamiques ont connu des changements somme toutes analogues à ceux des villes européennes : mutations morphologiques, adaptation aux exigences du monde moderne qui a entraîné une marginalisation des noyaux historiques, extensions démesurées ... » (Pelletier.J, Delfante. CH, 1997 : p120). Nonobstant les transmutations, les traces du passé demeurent visibles dans la structure urbaine, où transparait au centre la forteresse dans toutes ses formes (kasbah, médina, ksar) « L'identité tient à s'affirmer après une longue période de défaillance essentiellement dues à des souverainetés étrangères plus ou moins colonialistes » (Pelletier.J, Delfante. CH, 1997 : p120)*

V.4. LES PLACES MARCHANDES, NOEUDS DE LA TRANSHUMANCE DE L'AFRIQUE SUBSAHARIENNE :

Le Sahara est apprécié de facto comme espace cohérent, malgré son aridité, et nonobstant son maillage disparate et ses frontières poreuses, qui encouragent le troc entre les franges nord et sud. Fatalement, les sujets parvenaient à communiquer via un réseau routier : moyen structurant leurs pratiques et canalisant leurs mouvements. C'était l'unique parcours qui faisait parvenir les pèlerins à la Mecque, se livrant à des pratiques coutumières de troc et de commerces en guise de subvenir aux besoins de leur trajet.

La transhumance de l'Afrique subsaharienne à destination de l'Union européenne sous l'impulsion du surcroît du flux marchand, trouvait copieusement son fondement au niveau des places marchandes (Drozd. M, 2004). Ces rahbas aux portes des ksour, ont amplement favorisé l'échange et la rencontre, et judicieusement organisé l'accueil des masses en migrations, à la convenance de la logique commerciale. Elles rendent compte de points nodaux événementiels qui marquent les étapes des trouées, accueillent les caravaniers transhumants, prédestinent l'arsenal de ressources, et concèdent le troc par excellence. « *C'est le lieu de débarquement et de chargement* » (Lucien Febvre, 1949, p413).

La mobilité, les trocs, ainsi que les structures d'accueil (les places), confèrent somme toutes, la vitalité de ces espaces sahariens, et révèlent les liens matériels et immatériels sur lesquels s'appuie la perpétuation des sociétés. Ainsi la charnière saharo sahélienne, en fait le Sahara maghrébin, a longtemps servi de prestataire et de truchement à la dynamique commerciale, dont les oasis Algériennes.

Du reste, d'innombrables modèles emblématiques de nœuds (voir figure V.4) qui parfois représentaient des puits, des garnisons militaires, des bourgs ruraux,...ont pu se développer grâce aux pratiques commerciales et de troc et garnir progressivement : soit « *des villes situées en position de comptoir* » (Drozd, 2004) à l'aboutissement des pistes caravanières aux limites frontalières, l'exemple de Reggane (Algérie) et Dongola (Soudan); ou plutôt des villes relais¹⁴ en dehors des frontières(voir figure V.5 qui représente le système migratoire général au Sahara),

¹⁴ Comptoir / Ville-relais - Ces deux types de nœuds des espaces sahariens se différencient de plusieurs manières. Par leur poids démographique et par la place de la fonction transit dans l'économie générale de la ville : les villes comptoirs, premiers points de rupture de charge rencontrés au-delà du passage de la frontière, ne vivent que du transit. Ce sont généralement des centres très petits, des bourgs plus que des villes. Une part non négligeable de l'économie des villes-relais s'appuie sur le transit mais ces activités sont circonscrites à quelques quartiers dans la ville (notamment autour des gares routières). Par l'usage et la pratique qu'en ont les migrants. Ils utilisent les ressources existantes de la ville-relais autant qu'ils participent à une diversification de ses activités. Ils peuvent y trouver les ressources à une installation temporaire ou à moyen terme en attendant d'atteindre un autre nœud. Alors que les comptoirs ne sont que des points qui ne vivent que du transit et du passage des migrants, limité le plus souvent à quelques heures.

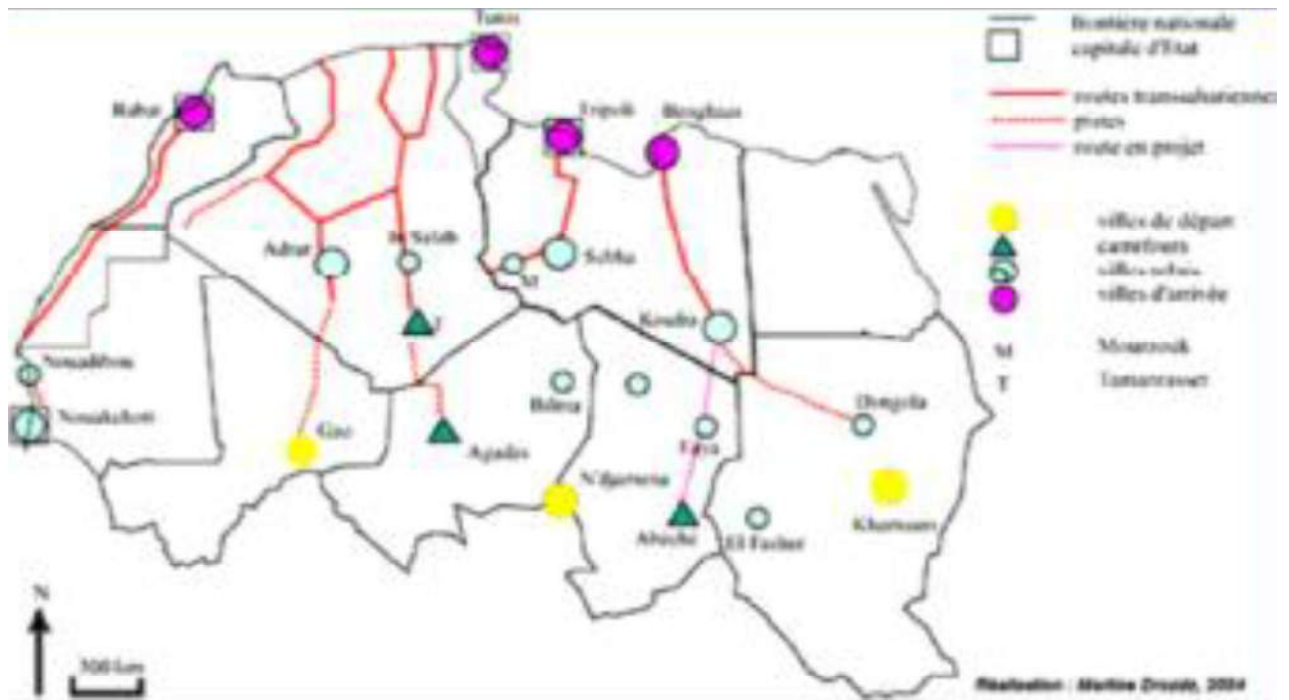


Figure V.4 : nœuds de convergence et de canalisation des échanges commerciaux. (Drozd. M, 2004)



Figure V.5 : le système migratoire transsaharien. (Drozd. M, 2004)

Ces nœuds canalisent les échanges et déplacements entre le Sahel et l'Afrique du Nord, tels Khartoum, Adrar.

Ces itinéraires migratoires transsahariens sont en fait une forme de circulations commerciales sur un espace réticulaire, s'appuyant sur les places marchandes. Les places marchandes organisent le réseau des itinéraires transsahariens.

V.5. L'ORDONNANCEMENT DES POINTS NODAUX : VERTU TYPIQUE AU SAHARA OU CORRESPONDANCE AVEC LE MONDE ARABO-MUSULMAN :

Les ksour correspondent morphologiquement et de manière intime aux médinas (*ville arabo musulmane classique*) « A l'image du ksar, elle est ceinturée de murailles, équipée d'édifices religieux (mosquées) et se caractérisent par « une structure compacte avec des voies étroites et sinueuses et divisée en quartiers spécialisés » (DORIER-APPRILL, 2001), une subdivision qui émane des fractions ethniques au sein de la société arabo musulmane.

Quoi que ceinte par protection contre des envahisseurs, la médina est (identiquement au ksar) cet espace accessible via les noyaux ruraux environnants qui le sustentent, et aux pratiques marchandes qui le maintiennent. D'ailleurs, la pertinence du négoce démarque nettement les villes arabes et les spécifient par la concentration géographique au niveau des souks (Chaline, 1996). La ville arabo musulmane est donc fondée sur l'idée des souks, qui « sont, en définitive, la principale raison d'être de l'agglomération » (MASSIGNON. L, 1920). Dans laquelle, ils forment l'entité fondamentale. (SAUVAGET. J, 1941, in RAYMOND A.) et conçoivent l'originalité des médinas. Cette structure commerciale sise au « quartier central des affaires » représente « la caractéristique et le signe distinctif le plus frappant des villes de culture islamique » (Wirth. E, in Bouhdiba & Chevallier, 1982) surtout à l'ère de la prédominance ottomane.

En effet, à l'héritage traditionnel, à l'héritage colonial, il faudrait rajouter celui légué par les ottomans, dont l'occupation aux villes arabes, longue de quatre siècles a influé sur les conditions de vie, qu'a bouleversé un commerce florissant. « ...et comme aire géographique la région couverte, à la même époque, par l'empire ottomane (de l'Algérie à l'Iraq actuels) cette double limitation, dans le temps et dans

l'espace, doit permettre de constituer un échantillonnage homogène des villes. C'est aussi en vue de constituer un corpus cohérent » (Raymond. A, 1985)

Si la prédominance économique était une symptomatique des villes arabes, la distinction entre les parties centrales (lieu de concentration de l'activité économique), et celles vouées à la résidence, en était une seconde. *« Les zones d'habitat se distinguent des rues commerçants » (Dorier-Apprill, 2001)*

Cette organisation sépare les communautés (l'exemple de Palestine, naguère subdivisée en quatre quartiers : arménien, juif, musulman, maghrébin), soit le cloisonnement ethnique, tel qu'il répartit les communautés turques, chrétiennes et alaouites à Antioche.

De façon générale, les structures urbaines des villes arabes s'organisaient de manière radioconcentrique, convergeant vers le centre intrinsèque aux activités de négoce et d'échange. Lesquelles, se déployaient notamment au long des axes prépondérants qui traversaient cette zone et la mettaient en liaison avec l'extérieur. *«Le trait essentiel qui ressort avec évidence de l'étude de toutes les grandes villes arabes est la vigueur de la centralité urbaine. Cette zone centrale, où se rassemblaient les activités économiques principales était si caractéristique et si distincte du reste de la ville ...(...) les dimensions de cette zone centrale dépendent évidemment de l'importance de la ville comme centre économique, et principalement comme centre de commerce international » (Raymond.A, 1985 :179-180). Le rang que s'attribuait ce dernier « faisait des souks centraux...le point vital de l'agglomération » (Sauvaget. J, op.cit)*

Tandis que les activités économiques encombrantes, ou polluantes, voire à produits volumineux se refoulaient pour la plupart en périphérie des villes, soit aux portes, l'exemple *«des marchés aux grains qui se développaient habituellement sur des places très vastes appelées ruq'a, arsa, et alwa » (Raymond.A, 1985 :p189). C'est pareillement le cas d'activités à caractère diversifié (marché aux chevaux, aux armes, denrées alimentaires, ...), qui exigent des superficies importantes pour la fabrication ou le stockage, et se retrouvent de facto en périphérie.*

Ce cas de figure s'assimile au schéma qu'esquissait le ksar avec ses activités de troc et d'échange.

CONCLUSION :

A travers l'histoire de l'humanité, la migration constitue une caractéristique opiniâtre. Elle retrace des itinéraires, qui ont su raccorder et ménager une transition directe entre l'Afrique Noire et la Méditerranée. Ce faisant, s'octroyait le lien corrélatif entre Afrique et monde Arabe, outrepassant les cloisonnements frontaliers régis par la politique. Puis déployés envers l'Europe, ils s'imposent comme stratégie d'étendre les rapports entre les confins de l'Afrique et l'Europe. Se ponctuant de lieux réceptacles des activités de négoce, impérieuses à la survie et au mode de vie relationnel intrinsèques au territoire saharien, ces itinéraires deviennent désormais un réseau emprunté par des filières de migrations, rendant le Sahara, d'une périphérie marginale à un carrefour tissant des mailles relationnelles à une échelle intercontinentale. Les agglomérations sont ainsi insérées dans un réseau commercial saharien, dont les flux migrants passent outre les frontières territoriales nationales ; s'accoudant à un dispositif de relais et de carrefours : dont les places marchandes, qui véhicule la trame urbaine du Sahara.

La mobilité et l'échange, des notions connexes, longtemps pratiquées par ces migrants en plein milieu saharien qui ont participé de manière originale à accroître les richesses et procréent de nouvelles frontières identitaires, affectent désormais l'ordre physique, social, et symbolique des territoires parcourus, en se soumettant aux contrôles frontaliers.

Le dynamisme économique et démographique ne peut être que témoin de l'insertion des villes, à un système commercial étendu, dont la mue est perpétuelle en raison des entraves à la migration.

Si le négoce arabo-musulman s'est longuement appuyé sur une chaîne de villes et oasis, structurées par les pistes transperçant les régions semi-arides ou désertiques, et focalisées sur les places marchandes, alors les places publiques s'avèrent de cruciaux pôles de développement économique et social grâce à leur centralité géographique ainsi qu'à leur appartenance à un réseau commercial prééminent.

Le négoce arabo-musulman s'est longuement appuyé sur une chaîne de villes et oasis, structurée par les pistes. Les places marchandes s'avèrent alors de cruciaux pôles de développement économique et social. Des extrémités d'itinéraires qui

destinent le choix du prochain point de départ. La redéfinition de la vocation de ces places a été amplement gérée par des phénomènes politiques (colonialisme), culturels et par les épiphénomènes de la modernité.

Aussi, la modification des modes de transports privilégie l'accessibilité. La forme d'organisation sociale de naguère à la manière du nomade, s'assimile désormais via une forme migratoire nouvelle fondée sur de nouvelles pratiques et approches de l'espace. Les sociétés du désert ne s'étant pas cantonnées à des lois écrites, seules les instructions des valeurs arrangeaient les interrelations.

Faits qui octroient de supputer et mesurer la vulnérabilité de filières qui cessent d'exister promptement.

Chapitre VI : METHODOLOGIE ADOPTEE POUR L'ETUDE

Chapitre VI : METHODOLOGIE ADOPTEE POUR L'ETUDE

INTRODUCTION:

Comme tout espace public, « la place des chameaux » met en scène la vie urbaine. Elle fonctionne, et se transforme en perpétuité. Comprendre sa dynamique, nécessite d'appréhender trois domaines interdépendants qui lui donnent mutuellement sens : la forme urbanistique et architecturale que tout un chacun peut saisir, les usages mis en exergue par les pratiques et comportements sociaux¹, et enfin les représentations personnelles liées aux différences de croyances, d'idéologies, d'identités, de cultures ...« *L'usage des espaces publics est aussi lié à des modes de vie et des représentations de l'urbain....*» (Bassand. M, & Al, 2001)

Cette subdivision manifeste, appelle une triangulation méthodologique (M. Angers, 1997:p 71) : démarche étayée dans les travaux de Flick (1992).

Or, la place des chameaux est un espace difficile d'appropriation, malgré les évolutions et mutations conceptuelles, ce sujet exige de l'observation fine des comportements, de l'interprétation des propos recueillis, de la compréhension du vécu de l'espace, ainsi qu'un jugement. Ce sujet ne se prête pas à la quantification, il sera donc fait application de méthode qualitative « *les méthodes qualitatives visent d'abord à comprendre le phénomène à l'étude (...) renvoyant à des réalités humaines que n'épuisent aucunement les mesures constituées* ». (Angers. M, 1997: pp 60-61).

¹ Parler des places publiques, c'est se cantonner à des critères liés soit à l'aspect fonctionnel, soit à celui formel, comme le soutient la revue de la littérature. Dès ses origines, la place conjugue des acceptions formelles et fonctionnelles avec des accentuations. D'autant plus que les acteurs de la ville issus de disciplines distinctes se penchent pour définir les places sur l'un, ou l'autre.

VI.1. CADRE METHODOLOGIQUE :

« Les sciences humaines offrent plusieurs moyens concrets d'investigations de la réalité. Il s'agit de choisir en tenant compte des avantages et des inconvénients de chacun eu égard à sa définition du problème ». (Angers. M, 1997: p129)

Parmi les techniques en sciences humaines, il se doit de sélectionner celles qui concèdent la collecte des données adéquates, avant même de construire l'instrument de collecte.

Avoir à l'esprit que *« la lecture d'un espace urbain associe toujours étroitement l'observation et l'interprétation des divers aspects de la réalité perçue »* (Bertrand et Listowski, 1984). Et comme l'observateur reçoit des images en vrac, il est nécessaire de décomposer le tableau visuel à plusieurs niveaux. Ce tableau est défini par Bertrand et Listowski comme *« un polyptyque »* qui *« compose un tout suivant un rôle préétabli, centré, mais il peut être regardé suivant un ordre libre »* (1984). Ces mêmes auteurs nous informent que la lecture de la place est liée à sa forme et son vécu. La lecture historique est notamment nécessaire pour compléter notre savoir, *«... comprendre l'origine d'un lieu, l'origine de sa forme, les raisons de son fonctionnement, son accrochage dans le tissu urbain »* (Idem, p7). Même si la réalité physique de l'espace n'est jamais totalement saisie, néanmoins nous tenterons d'appréhender une image plus ou moins complète.

Le polyptyque servira donc de guide à la lecture:

- de la forme et l'accrochage dans le tissu
- du vécu
- de l'histoire

A. La forme :

Composante formelle essentielle de la structure de la ville, la place tisse une relation étroite avec son tissu urbain. En l'occurrence, les changements formels du tissu urbain convertissent tacitement la morphologie des places.

Pour mesurer l'impact de cette relation, une recherche diachronique de la transformation de la place permet de saisir sa mutation physique selon les changements fonctionnels du territoire. Des documents iconographiques alimentent l'étude typo morphologique.

En effet, depuis les cours de l'école Italienne, la morphologie a fait ses preuves dans le traitement du processus de transformation de la ville comme objet complexe. Comme le soutient Philippe Panerai, appréhender et connaître une ville n'est pas si simple, car chaque règne appose sans discrétion et sans trop de modération, son empreinte sur celle des prédécesseurs. « *Ici, un lotissement qui efface tout l'état antérieur, là l'inscription dans le parcellaire d'une enceinte disparue ; ailleurs, la persistance des chemins antiques sur lesquels sont venus s'implanter des faubourgs, ou la marque d'une occupation rurale* » (Panerai. P, 1999). Conséquemment, les tracés de la ville en se sommant, s'empilant, se contrariant, se remplaçant, ..., voire, se transmutant, procréent des strates chronologiques, dont l'état cultivé, vient confondre les cartes qu'a forgées toute une histoire, et estomper l'état originel. La morphologie contribue à décrypter les attitudes des producteurs de l'espace urbain.

B. Le vécu :

Pour investir le vécu et pratiques de l'espace, Maurice Angers (1997), passe en revue six techniques, les plus usitées en sciences humaines. Il s'agit de l'observation en situation, l'analyse de contenu, l'analyse de statistiques, l'entrevue de recherche, le questionnaire, et l'expérimentation. Il nous informe que l'analyse de contenu et, l'analyse de statistiques représentent des techniques indirectes qui fournissent des

données secondaires émanant d'autres données. Tandis que les autres, étant des techniques directes, octroient l'accès à des données primaires.

- L'OBSERVATION EN SITUATION :

Cette technique permet d'observer un groupe de manière non directive pour saisir ses attitudes sans informateurs. Cette observation de la réalité immédiate permet une interprétation plus ou moins réaliste selon la perspicacité de l'observateur.

En outre, l'observation octroie l'approfondissement des situations, en scrutant davantage le terrain, et en analysant et réalisant des phénomènes moins perceptibles à un premier abord, soit en raffinant des données déjà acquises.

- LE QUESTIONNAIRE OU LE SONDAGE:

« Le questionnaire a pour fonction principale de donner à l'enquête une extension plus grande et de vérifier statistiquement jusqu'à quel point sont généralisables les informations et les hypothèses préalablement constituées. » (Combessie .J-C, 1998 : p33)

Ce moyen d'investigation, le plus utilisé en sciences humaines, consiste évidemment à interroger les personnes de manière directive. Le questionnaire interroge en peu de temps, un très grand nombre de sujets pour des phénomènes non observables. Cet outil judicieux permet d'évaluer la réalité suite aux attitudes, et les représentations mentales. Les informations recueillies sont plutôt précises et comparables. Cependant le risque de déformations des faits ainsi que le refus de répondre demeurent toujours probables. Aussi la forme des questions étant préétablie, ne laisse pas le choix à l'interviewé de répondre à sa guise. Voilà pourquoi nous ferons appel à la technique d'enquête avec l'option de l'entretien semi directif, outil le plus approprié dans l'approfondissement et le discernement d'un domaine pré connu. (Ghiglione B & Matalon B, 1978 : P 78). Il collecte de

l'information de manière directe autour d'un phénomène prolongé sans recours à une investigation qui exige des moyens matériels et temporels conséquents.

Par l'entretien semi directif, « *le sujet est invité à répondre de façon exhaustive dans ses propres termes et avec son propre cadre de référence, à une question générale (le thème) caractérisé par son ambiguïté. Mais s'il n'aborde pas spontanément un des sous thèmes que l'enquêteur connaît, celui-ci pose une nouvelle question (le sous thème) dont la caractéristique n'est plus l'ambiguïté, afin que le sujet puisse produire un discours sur cette partie du cadre de référence du chercheur. Ce type d'entretien est approprié pour approfondir un domaine donné ou vérifier un domaine déjà connu* » (Meliouh.F 1998) Il est défini par Ghiglione & Matalon en tant que l'état où « *l'enquêteur connaît tous les thèmes sur lesquels il doit obtenir les réactions de l'enquêté, mais l'ordre et la manière dont il les introduira sont laissés à son jugement, la consigne de départ étant seule fixée* » (1978 : P 58).

C. L'HISTOIRE :

Pour mieux apprécier la forme d'une place, comprendre son fonctionnement et saisir les ambiances in situ ; connaître l'histoire (Bertrand. M-J, Listowski. H, 1984) de sa création et ses étapes de formation, ainsi que ses rôles fixes ou changeants permet d'analyser les formes d'espaces bâtis, construites à l'origine pour accomplir une tâche précise, leur changement d'affectation au fil des évènements historiques. Selon une progression chronologique, nous accéderons à un décryptage et une démystification : des usages, des pratiques, des valeurs symboliques, des représentations, voire des configurations spatiales des « places publiques ».

L'histoire, nous renseigne sur les choix, évolutions, et les transformations de l'espace. Elle traite des informations qui complètent notre savoir. C'est certainement le passé de cet espace qui notifie explicitement les choix de transformation et fournit des éléments indispensables à toute analyse des valeurs d'un espace.

La maîtrise de l'histoire des édifices, et infrastructures de la ville permet de constituer un savoir critique, donc opératoire sur la place. « *L'histoire est reconnue comme un*

moyen pour l'homme de se connaître lui-même » (Caniggia.G & Malfroy.S, 1982). Or, reconstituer le passé de l'espace concerné par l'étude s'avère quasi impossible à partir de documents, vu l'absence des archives. L'histoire du lieu s'appuiera donc sur la codification de documents sonores contemporains produits par l'enquête, (pour d'amples informations voir Ghiglione B et Matalon B, 1978 : p 11). L'enquête s'élargira pour étudier les comportements actuels, en procédant à des entrevues avec une partie de la population

VI.2. LA CONSTRUCTION TECHNIQUE :

L'investigation se servira d'une technique directe de contact avec les informateurs pour les observer ou les interroger, leur concédant un degré de liberté que nous désignerons par semi-directivité².

VI.2.1.Définition de la population et échantillonnage :

A. Population :

La population est définie comme étant un « *ensemble fini ou infini d'éléments définis à l'avance sur lesquels portent les observations* » (Grawitz M, 1988 : p293). Les éléments doivent avoir des critères en commun. Les questions dans l'entretien ou l'entrevue, mettent en exergue trois temporalités : le passé de la place à l'état originel, la période actuelle au terme de la mutation et une phase intermédiaire où se sont opérées des interventions sur la place publique. Ce décalage dans la chronologie, entre l'établissement premier, et la ville aujourd'hui, mêle trois générations :

- La 1ère se définit par les personnes d'un certain âge, originaires de la ville de Bechar, ayant vécu la place à son état d'origine. Ils portent en eux la mémoire du lieu (inexistante sur des traces écrites) qui risque de s'estomper au fil du temps.

² Le sujet répondra à la question générale, de façon exhaustive, selon son cadre de référence

- La seconde cible les sujets ayant géré la ville à une certaine époque, voire contribué, ou tout simplement été témoins de certaines transformations de la place et les commerçants de la place ayant persisté dans les lieux.
- La troisième porte sur tout usager qui fréquente la place actuellement.

a. Echantillonnage :

Pour comprendre la dynamique de la place publique, il est inutile de généraliser les résultats à toute la population. Nous opterons pour un échantillonnage non probabiliste où quelques éléments suffisent pour représenter qualitativement la population. Il s'agit de circonscrire les personnes ciblées comme échantillon.

Pour la première catégorie, il serait judicieux de contacter les résidents de l'établissement vernaculaire, et dont les notabilités constituent les modèles de la population à l'étude, soit un *échantillonnage typique*. (Voir la définition dans Angers M, 1997 : p 237)

Les quelques informateurs de deuxième catégorie, sont des responsables qui témoignent de l'évolution de la place, (qu'ils aient coopérés, ou tout simplement assistés). Il s'agit de scruter « *des composantes non strictement représentatives mais caractéristiques de la population* » (Quivy. R, Campenhoudt. LC, 1988 :p154).

Quant à la dernière fraction, c'est l'observation en situation qui nous indiquera selon les motifs de présence sur les lieux, le type d'informateurs. Cette information sera agrémentée de par les opinions des gestionnaires de la ville actuelle.

Se faisant, cette recherche qualitative, ne biaise aucunement les résultats obtenus «*malgré le petit nombre de personnes interrogées, certaines conclusions suffisamment solides peuvent en être tirées, notamment tout ce qui peut ramener à un inventaire plus ou moins structuré d'attitudes, de représentations, de comportements, de motivations, de processus, etc .* » (Ghiglione B et Matalon B, 1978 :p93)

VI.2.2. Définition des techniques d'investigation :

A. Construction des instruments de collecte « l'entrevue » :

L'entrevue s'appuie sur des questions ouvertes. La personne dispose d'une liberté dans ses réponses. En outre, cette investigation permet de reformuler les questions à l'interviewé tant qu'elles ne sont pas bien saisies, voire l'aider dans l'expression en cas d'interruption de son discours (dans le respect de ses idées). « *L'intervieweuse, usant ainsi de souplesse, s'assure d'obtenir toutes les informations pertinentes* » (Angers.M, 1997: p142), surtout si elle exhibe un intérêt décelable par l'interviewé (Pinto R & Grawitz M, 1967). De plus, cette technique octroie la perception des réactions de la personne (malaise, ...), qui peuvent contribuer dans une certaine mesure à l'évaluation de l'entrevue.

Une autre possibilité s'offre à nous de saisir la vérité des propos au truchement d'une vision collective. Les interférences mettent en exergue ce qui est commun ou différent dans les réponses, voilà pourquoi nous ferons appel à une entrevue de groupe.

a. Conception du schéma de l'entrevue :

En vue d'interroger le groupe désigné, les questions sont préalablement construites dans un schéma d'entrevue selon l'objectif de l'étude. Elles s'organisent en questions générales intrinsèques à des thèmes distincts, et chapotent des sous questions à même de préciser les propos, mais de façon ouverte. Ceci accordera plus de liberté à l'interviewé dans la manière de répondre, éludant ainsi des formulations courtes. C'est par cette façon de donner les choix, octroyant une manifestation des émotions, indispensable à l'évaluation, qui renvoie aux recherches qualitatives en question. Voici les schémas d'entrevue utilisés :

Schéma de l'entrevue 1

Bonjour,

D'emblée, je vous remercie pour votre amabilité de m'accueillir chez vous, et d'avoir agréé de me dédier un tant soit peu de votre temps.

En fait, c'est dans le cadre de l'élaboration d'une thèse de doctorat, que je viens vous interviewer au sujet de la place des chameaux. Vos propos me seront d'une grande utilité pour approfondir les connaissances dans le vif du sujet.

Si vous ne trouvez pas d'inconvénients à ce que j'enregistre vos réponses, nous pouvons commencer les questionnements.

Q1 : Parlez-moi de la place publique dans la société ksourienne

1. Lui attribuait-on la même désignation qu'ailleurs (les ksour de la région) ?
2. Que représentait la place pour les habitants du ksar?

Q2 : Que pouvez vous me dire au sujet de la relation la place avec le monde extérieur?

1. Jusqu'à quels territoires s'impliquait la place?
2. Que signifiait-elle pour les autres territoires?

Q3 : Renseignez-moi sur les fonctions de la place

1. Que pratiquait-on dans cet espace à travers le temps?
2. Ces fonctions, instaurent-elles une périodicité quelconque?
3. Remplit-elle les mêmes fonctions présentement?

Q4 : Pouvez vous me parler de ces transformations?

1. Qu'est ce qui a changé?
2. Quel est à votre avis l'origine de cette métamorphose?
3. Que pensez-vous de la situation actuelle?

Si on passait maintenant à l'aspect formel

Q5 : Comment se configurait la place d'antan ?

1. Quelle forme conjuguaient-elle?

2. Quel lien topologique tissait-elle avec le ksar?
3. Pensez vous qu'il existe une relation entre la forme et la pratique de la place?

Q6 : Enfin, y a-t-il quelque chose que vous voudriez rajouter?

Merci pour votre coopération, et votre disponibilité.

Schéma de l'entrevue 2 :

Bonjour,

Je vous remercie de bien vouloir me dédier un peu de votre temps, et mettre à ma disposition des informations autour de la place des chameaux. Car elles sont en effet d'une grande importance pour l'élaboration de ma thèse de doctorat portant sur ce sujet. Motif pour lequel je viens vous interviewer aujourd'hui.

Si vous ne voyez pas d'inconvénients à ce que je puisse enregistrer vos réponses, j'entame alors les questions.

Q1 : Parlez-moi du processus de formation de la place

1. Par combien de phases, la conformation de la place a dû passer, pour s'établir définitivement ?
2. A quels types d'interventions a-t-elle été sujette, une fois configurée ?

Q2 : Passons maintenant au rôle voué à cette place

1. Quels rôles ont incombé à la place à travers la chronologie du temps ?
2. A-t-elle sauvegardé la même importance?

Q3 : Et si nous discutons de ces transmutations Qu'est ce qui a pu changer ou à contrario persister dans ces lieux - ?

1. A votre avis quel est l'origine de la situation cultivée de nos jours?

Au terme de cette entrevue, avez-vous quelque chose à rajouter concernant ce sujet?

Je vous remercie encore une fois pour votre collaboration et votre générosité de partager l'histoire de ce lieu.

B. Construction de l'entretien :

L'entretien semi directif dirigé par le thème principal « dynamique historique de la place des chameaux à Bechar » a objectif de circonscrire les profondeurs historiques, symboliques, sociales et culturelles pour identifier les fonctions originelles de la place des chameaux, celles actuelles et comprendre les « tenants et les aboutissants » de ces mutations fonctionnelles. Il organisé par des sous thèmes (voir : Ghiglione B et Matalon B, 1978, p75) qui l'orientent et éludent d'éventuelles déviations.

- Les fonctions qu'assumait la place des chameaux à un certain moment, qui n'existent plus ou ont pu laisser des traces matérielles ?
- Les fonctions actuelles ?
- Le pourquoi de cette mutation ?
- Le degré de dynamisme de la place à travers le tps

Les questions qui structurent cet entretien sont établies à la suite d'une approche exploratoire qui s'organise comme suit :

1. Comment trouvez- vous la place des chameaux, (et à votre avis qu'est ce qui est positif ou négatif dans cette place) ?
2. Pourquoi fréquentez-vous spécialement cette place, (et qu'est ce qui attire ou au contraire repousse de la place) ?
3. A quels moments fréquentez-vous la place ?
4. Que retenez-vous comme souvenir de l'ancienne place ?

L'exploration s'est avérée d'une grande utilité pour dégager les questions de l'enquête principale.

Schéma de l'entretien :

Bonjour,

C'est dans le cadre de l'élaboration d'une thèse de doctorat portant sur la place des chameaux, je vous serais reconnaissante de bien vouloir me dédier un peu de votre temps, pour me renseigner sur ce sujet. Si vous ne voyez pas d'inconvénients à ce que je puisse enregistrer vos réponses, j'entame alors les questions.

Questions.**D'où venez-vous ?**

- D'un quartier contigu à la place
- D'un quartier distant
- D'une autre commune
- D'une autre ville

- Trop bien desservie
- Mal desservie

A quel rythme fréquentez-vous la place ?

- Plus d'1fois/jour
- Une fois par jour
- Une fois par semaine
- Une fois par mois
- Occasionnellement
- Rarement
- Jamais

Profitez-vous de l'aménagement central de la place ?

- Oui
- Non

Êtes-vous satisfait des conditions de vie dans cet espace urbain ?

- Pleinement
- Suffisamment
- Un peu
- Pas du tout

A quels moments de la journée –fréquentez-vous la place ?

- La matinée
- L'après midi
- Le soir

Êtes-vous satisfait de la qualité de cet espace

- Pleinement
- Suffisamment
- Un peu
- Pas du tout

La visitez-vous généralement ?

- Seul
- En couple
- En groupe
- En famille

Qu'est ce qui marque le plus cette place ?

- L'architecture alentour
- L'aménagement
- Les éléments naturels
- L'animation

Restez-vous longtemps sur les lieux ?

- Le temps de traverser
- Quelques minutes
- Une demi-heure
- Une heure
- Quelques heures
- Aucune idée

- Le type de gens qui la fréquentent
- Le trafic
- Les activités qui la cernent
- Son histoire
- Sa position dans la ville
- Sa taille
- Rien de spécifique Autre (préciser)

Quels sont les motifs de votre présence ici

- Rencontre
- Délassement
- Courses
- Raisons administratives
- Affaire
- Travail
- Transit
- Transport
- Stationnement

Comment percevez-vous cette place ? Est-elle

- Agréable (qualité de vie)
- Désagréable
- Belle (architecture)
- Laide
- Sereine
- Nuisible (bruits et circulations)
- Bien fréquentée
- Mal fréquentée (type d'usagers)
- Sécurisée
- Non sécurisée
- Moyennement sûre
- Bien desservie

Aimez-vous cette place?

- Enormément
- Passablement
- Plutôt pas
- Indifféremment

Estimez-vous que sa situation au centre ville est

- Dérangeante Très dérangeante
- Peu dérangeante
- Pas du tout dérangeante
- Bien dotée en services
- Moyennement dotée
- Peu dotée
- Confortable
- Pas du tout confortable
- Relativement au temps (climat)
- Animée
- Morte (fréquentation)
- Attachante
- Repoussante
- Aisément repérable
- Difficilement repérable
- Importante
- Banale

Au terme de cet entretien, avez-vous quelque chose à rajouter concernant ce sujet ?
Je vous remercie encore une fois pour votre collaboration et votre générosité de partager des informations sur cette place publique.

C. Technique de l'observation :

D'abord, la « *description exacte des comportements et leur prédiction* » (Sabourin.M, 1988 : p 51) nécessite l'observation en situation sous forme désengagée, puisque nous pouvons nous en tenir à percevoir de l'extérieur les événements produits, les liens qui se tissent entre les sujets et/ou faits, ... ce faisant, nous accéderons à une vision globale du terrain d'étude, en cernant la réalité immédiate sans recours aux informateurs, chose que maintes techniques n'octroient pas. « *L'observation permet de voir les choses se produire, de scruter plus à fond les actes des gens, d'accéder à un portrait global d'un groupe, de bien s'intégrer au milieu, de ne pas avoir à*

demander une action quelconque aux informateurs, d'être dans un cadre naturel de vie et, enfin, elle permet une collecte personnelle des données. » (Angers. M, 1997 : p166)

a. Conception du cadre d'observation :

L'objectif d'observation in situ, est de porter un regard sur la réalité sans nulle modification. Le relevé du portrait de la situation de la place cernera :

- Les caractéristiques physiques du milieu de la place.
- Les sujets qui fréquentent ce lieu, et à quelle fréquence.
- Le motif de leur présence.
- Les activités pratiquées dans cet environnement.

Ces idées directrices délimitent le cadre d'observation. Tandis que les opinions des personnes, seraient prises en charge par une entrevue, pour approfondir davantage la situation.

Les notes factuelles sur les phénomènes observés seront prises sur un cahier de bord comme suit :

1. Aspect physique de l'espace

- Parois

.....

- Accessibilité

.....

- Aménagement intérieur

.....

- Pouls du lieu

.....

2. Fréquentation de l'espace

- Qualités des personnes rencontrées

.....

- Motifs de la fréquentation de la place

.....

- Périodicité et Rythme de la fréquentation

.....

3. Type d'évènements sur les lieux

- Activités pratiquées

.....

- Pratiques itératives

.....

Rappelons que cet outil d'observation se servira de l'entrevue comme complément pour comprendre certains faits non observables.

b. Décomposition du polyptyque :

Le polyptyque servira donc de guide ou de démarche adaptée à :

- La perception de l'espace :

Le bâti investit le vide avec ses alignements, ses retraits et ses contours. Il arrange avec ses parois des pleins, vides et saillies. Et conjugue avec ses volumes, les gabarits, et les proportions qui s'en dégagent, un vocabulaire de composition. Lesquels, accommodent tous azimuts, des séquences de perception visuelle de cet espace.

- La forme :

Concerne les dimensions des plans géométriques de l'espace, les rythmes des pleins et vides, et les skylines.

- Le vécu :

Il s'agit des rôles accomplis dans l'espace, à même de générer de l'attraction et de l'animation.

Dépeindre le vécu et l'appropriation de l'espace public, mène à la description des activités véhiculées par le truchement du comportement sociétal, ainsi que les ambiances in situ que génèrent les attitudes, le climat, les temporalités, les paysages y afférents ; mais aussi par le fait de supputer les représentations subjectives.

- L'histoire :

L'histoire des lieux nous renseigne sur les choix, évolutions, et les transformations auxquels l'espace est sujet. Ce passé aide à la compréhension des vertus que revêt l'espace.

D. Analyse typo morphologique :

La ville est une sédimentation historique, qui « *est regardée comme une succession de strates déposées au cours du temps, il convient donc pour intervenir dans cette ville et y déposer une nouvelle couche, d'avoir analysé en profondeur le site et de le connaître parfaitement* » (Lapierre. E, 2002). Ceci dit : saisir la logique d'élaboration, ainsi que du processus de formation et d'évolution de la structure urbaine ; « Une sorte de préalable à l'action », être en action signifie trouver en exorde les origines, via la lecture de la dite « sédimentation » de la ville, puis conjuguer le vocabulaire adéquat. Pour ce, il faudrait adopter une « *approche raisonnée des modèles et des références sur lesquels s'appuie le travail des concepteurs...et faire urbain ne peut plus se réduire à projeter des solutions stéréotypées, mais obliger à inscrire les bâtiments dans une pensée sur le territoire et sa transformation.* » (Pannerai.P, Castex.J, Depaul.J-C, Veyrenche.M, 1974). La méthodologie la plus appropriée pour lire la forme urbaine dans sa chronologie décroissante, est bien l'approche

morphologique qui se rattache à l'histoire et à l'architecture. Cette approche contribue à la compréhension de la genèse des formes urbaines (la logique et modes de croissance au cours de l'histoire, des pleins et des vides, ainsi que l'armature les articulant), en retrouvant l'articulation des formes actuelles avec les formes anciennes. Ceci parce que la forme actuelle comprend un héritage historique. Elle met ensuite en exergue leurs relations, leurs limites, leurs contenus. « *Une telle analyse décrit la distribution et la conformation des espaces, leur structure fonctionnelle et leur structure de permanence, les limites et les barrières qui les découpent, les marges et les interstices qui les ouvrent, les rythmes et les césures, qui les scandent, les axes, les réseaux et les nœuds qui les articulent, les repères, les monuments et les places qui les signifient* » (Pellegrino, 2005).

a. Définition de la méthode :

De manière générale, l'analyse d'espaces et d'éléments bâtis, en vue de la lecture et interprétation des structures et logiques d'élaborations, des dialectiques relationnelles, des mécanismes et tendances de croissance, des modes d'organisation, et des conformations passe par le truchement d'approches appropriées (Benyoucef. B, 1995) dont celles qui éveillent de l'intérêt à l'analyse urbaine. L'approche structuraliste interprétée par la méthode typo morphologique faisant appel à l'histoire car l'urbain ne peut être assimilé qu'à partir de la façon dont il a été produit. L'étude typo morphologique facilite la compréhension du développement urbain, désormais au premier plan des préoccupations des aménageurs avant l'intervention sur des tissus urbains. La forme urbaine est le contenant de toute fonction urbaine. Cette méthode cerne l'évolution du tissu urbain et du rôle de ses composantes : le site, la voirie, bâti, et espaces libres.



Figure VI.1 : Composants du tissu urbain, ville franche de Rouergue. (PANERAI.P, 1999)

La finalité de l'analyse de « la place des chameaux » est : la lecture de ce fragment urbain, l'exploration des conditions et du processus de ses mutations formelles. L'application de la méthode d'analyse typo morphologique (qui puise des données historiques, qui cantonnent l'évolution de la place, et du parcellaire la quadrillant, ainsi que l'occupation au sol) s'inspire de Saverio Muratori et Carlo Aymonino.

b. Variables utilisées pour l'analyse diachronique :

Comme évoqué, la place publique fait partie du tissu urbain, qui ne se caractérise pas en dehors de l'ensemble de la structure urbaine. Tout comme l'étude d'une structure urbaine ne se conçoit que dans sa dimension historique. Développer donc des connaissances sur son origine et son évolution.

Les données s'attachent:

- Au nom de la place,
- A L'origine de sa création,
- A sa position relative dans le tissu urbain,

- Aux édifices, et services publics qui structurent cet espace.
- Les documents iconographiques servent à examiner des transformations formelles.

Dans un premier temps, nous identifierons la place par:

- Sa situation.
- Son accessibilité- .
- Ses caractéristiques morphologiques- .
- Ses composants.

Nous procédons enfin par une étude diachronique selon du :

- Vaire.
- Parcellaire.
- Bâti :

Si le bâti limite l'espace urbain « *la somme de toutes les façades d es bâtiments délimite l'espace urbain* » (EBERHARDT H.ZEIDLER, 1983 : p52), alors, avec tous ce qu'il peut englober comme caractéristiques physiques : forme, hauteur, saillie, traitement, ..., ce dernier concoure pleinement à la qualification des espaces libres, influe sur la perception, mais aussi sur leur appropriation.

- Et le vide :

« *Nous comprenons nos villes par leurs espaces urbains, leurs rues, leurs places, à vrai dire tout le contraire de ce que nous appelons architecture* » (Eberhardt H.Zeidler, 1983 : p52)

Puis en établissant des rapports entre ces mêmes critères.

- Une fois rappelées ces données de base, l'analyse parcellaire peut utiliser divers outils, ou si l'on préfère, divers points de vue, les uns mettent en évidence les régularités et les regroupements, les autres les fragmentations et les singularités.

Une recherche typologique parachèvera cette partie de l'étude. La typologie est la définition des types³, « il désigne un modèle particulier que l'on propose à la reproduction ou à l'acquisition » (Panerai.P, 1999:108), une des pistes de la connaissance sur la place, amenant à une manière de classement des objets multiformes qui la constituent, suivant les caractéristiques communes qu'on peut identifier.

Muratori, aboutit à trois leçons essentielles :

- « le type ne se caractérise pas en dehors de son application concrète, c'est-à-dire en dehors d'un tissu construit » ;
- « le tissu urbain à son tour ne se caractérise pas en dehors de son cadre, c'est-à-dire en dehors de l'étude de l'ensemble de la structure urbaine » ;
- « l'étude d'une structure urbaine ne se conçoit que dans sa dimension historique, car sa réalité se fonde dans le temps par une succession de réactions et de croissances à partir d'un état antérieur ». in (Panerai.P, 1999: p112).

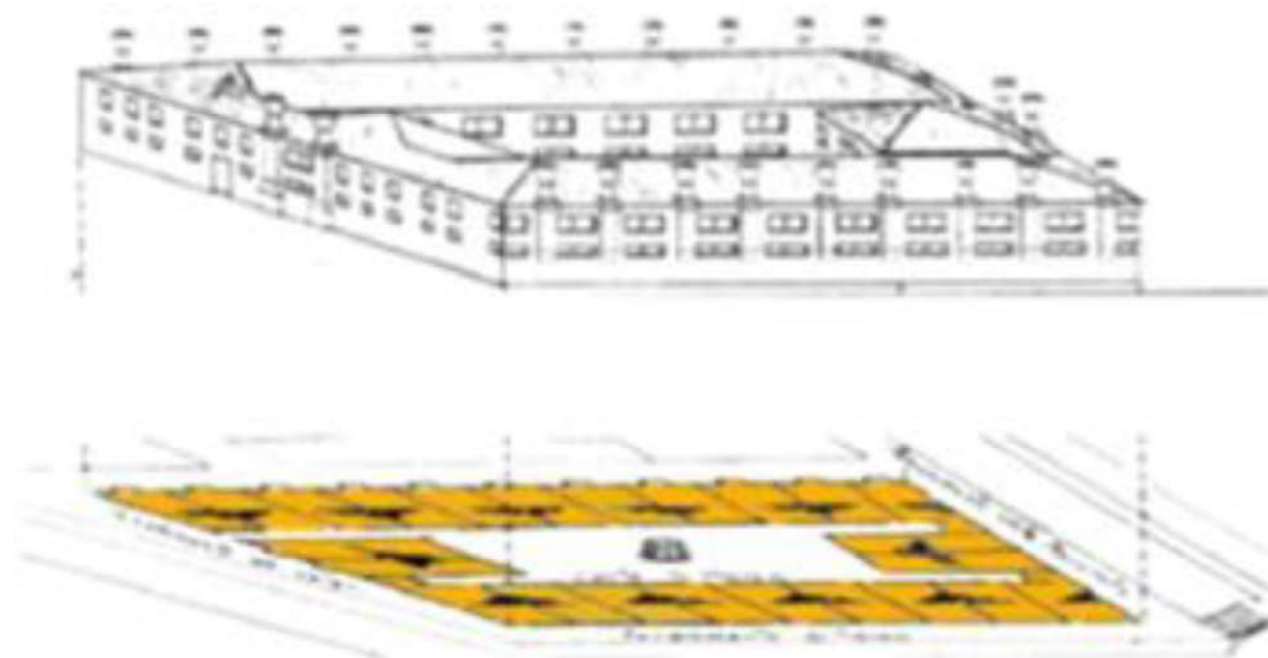


Figure VI.2 : le tissu, Venise, in Panerai.P, 1999

³ Le type représenterait un objet d'après lequel autrui peuvent concevoir des œuvres qui ne se ressembleraient pas entre elles : une sorte de modèle à reprendre.

La recherche typologique vise ici à identifier des catégories qui ordonnent la masse confuse du réel de la place, et ce par le repérage de régularités pouvant s'appliquer aux architectures liées :

- À une fonction : la typologie.
- À un espace géographique.
- À une période historique.

L'élaboration de l'analyse typologique s'accomplira en deux étapes :

- La définition du corpus qui dépendra :
 - Du choix des niveaux.
 - De la parcelle bâtie.
 - Du groupement de parcelles, l'îlot.
 - de la délimitation de la zone d'étude : s'agissant dans notre cas d'une analyse représentative.
- Un classement préalable, qui fait ressortir :
 - L'inventaire : faisant apparaître des ressemblances, des parentés ou des différences.
 - Un classement : apte à regrouper par famille des objets qui présentent les mêmes réponses à une série de critères.

Rappelons que, l'absence de documents graphiques concernant l'objet d'étude entravera l'abord de l'analyse typo morphologique ; partant Il est nécessaire d'acquérir des données sur la conformation et détails architecturaux à même de caractériser la place. Dès lors nous adopterons un relevé architectural in situ.

Ces données sont d'une extrême importance pour l'identification de l'espace concerné par l'étude. L'observation vient dûment compléter le relevé pour ce qui est des couleurs des parois, de l'ombrage porté, ect...

CONCLUSION :

La compréhension de la transformation des aspects formels et fonctionnels que conjugue la place des chameaux, nécessite vu leur interdisciplinarité, l'usage d'une triangulation méthodologique.

Le canon formel investira la méthode typo morphologique adoptée par Cannigia, Muratori. Laquelle interpelle pour se faire, des plans, des façades, caractérisant la géométrie de la place. Et vu la non disponibilité de ces derniers, l'on fera appel au relevé architectural.

Celui fonctionnel transcendera le temps, pour mettre en exergue les rôles auxquels a été sujette la place d'antan via une entrevue de groupe apte à reconstituer les faits historiques (ne figurant pas sur des documents écrits). Tandis que les fonctions d'à présent, seront saisies au truchement de l'outil d'observation, agrémenté par un entretien semi directif pour les phénomènes non observables.

Chapitre VII :
DE L'OASIS A LA VILLE CONTEMPORAINE :
L'AVATAR DU SENS DE LA PLACE PUBLIQUE

Chapitre VII : DE L'OASIS A LA VILLE CONTEMPORAINE : L'AVATAR DU SENS DE LA PLACE PUBLIQUE

INTRODUCTION :

C'est le 7^e siècle, l'espace au Sahara se ponctue de relais qui assurent le repos avant le prochain départ. Ces noyaux, dont « Tasfaout », « Tafilalt », « Touggourt », « Tamanraset », « Tawahsit », « Tabalbalt », « Tamentit », « Talmine », « Taghit », composent jusqu'à « Bechar » le saucissonnage d'une piste « rue des palmeraies » qui régente non seulement l'oasien dans cette étendue sans confins, mais sert tacitement de truchement et de prestataire au commerce transsaharien (source de vie des sociétés in situ). Dans cette succession hiérarchique d'établissements (qui échelonne la rue des palmeraies), deux seulement fondent la dialectique commerciale en Algérie via les Rahbat : réceptacles des activités commutatives et de négoce, le ksar de Talmine (le plus grand marché en cette ère), et celui de Bechar.

La fréquentation intense du marché de Talmine (afflux de peuplades diverses ; Asla, Mécheria, Mjadba, Laamour, Ain Sefra, Chraga, Ouled tadj, ...) s'efface en 1957 devant l'évidence d'une colonisation avide de corrompre les structures socio-économiques et spatiales. Même après l'indépendance les caravanes ne passent plus. Face aux difficultés de la vie, à l'absence des moyens d'exploitation de l'eau souterraine profonde dans un sol rocheux, Talmine est désertée. Sa Rahba est désormais vecteur de la mémoire collective dans cette aire désertique et lointaine. Elle se contente d'organiser deux Ziarat par an (Sid Ahmed/Hadj, et Sidi Youcef)¹, aux portes de son ksar en ruine, et au milieu duquel une mederssa coranique rescapée, tente de conserver l'âme de l'histoire de la région en veille.

¹ Cette version est le fruit d'une triangulation des sources, témoignages recueillis de plusieurs informateurs présents aux événements contés : notables du ksar de Boukezine, Mr Abdallah Mohamed (né en 1935) et Mr Ben Abderrahmane originaires de Talmine, notables du ksar d'Adrar et de celui de Bechar, Mr Hadj Mohamed Belgheit né en 1942 : ancien instituteur, résidant à Adrar, s'intéresse actuellement à l'histoire de cette région

A contrario, l'épaisseur du temps concède au ksar de Bechar, la faveur de perdurer, et d'afficher une durabilité séculaire.

L'histoire du Ksar de Bechar obéit à des enjeux économiques, sociaux, et politiques. Ce tissu vernaculaire porte les signes identitaires et les savoirs-faire traditionnels, dont la fameuse « place des chameaux » : « Rahbat ejmal ».

Béchar hérite de deux traditions, celle des congrégations de naguère et l'urbanisation coloniale, qui renvoie à la juridiction Française avec son ordre et ses emblèmes. Le centre européenisé est structuré par une trame de voies assez larges, répartissant des ilots, un tracé régulier alternant l'espace public et l'espace privé. La ville se structure autour de la place publique, alors appelée « place Lutaud ». L'adaptation du modernisme à l'Algérie dénature à son tour la structure ancestrale par des ensembles étagés le long des voies. Ce phénomène engendre une crise identitaire. Cela transparait notamment « *au niveau des pertes de rapport social et communautaire, l'oasien vivait une vie rationnelle dans la mesure où il comprenait les composants: son agriculture, ses outils, son vêtement....* » (Bisson. J et Jarir. M, 1986)

Après l'Indépendance, le legs de ce développement faste est désormais laissé à des cadres Algériens suite au départ massif des colons à l'indépendance. Mais le manque de formation intellectuelle, l'absence de stratégie urbaine, le décalage entre structures administratives, le manque de concertation des producteurs urbains et la réalité socio-économique conduisent à multiplier les langages architecturaux sans harmonie. L'incompatibilité des vocabulaires et procédés éclate l'image de Béchar.

Ce chapitre présente ce patchwork d'écritures urbaines depuis la place des chameaux.

VII.1. L'ESPACE A L'ETUDE : Terre sujette à tous les défis :

VII.1.1. Une présence malgré l'austérité :

Béchar se situe dans le sud ouest Algérien, à 950 Km d'Alger et à 80 Km de la frontière marocaine. Elle s'étend sur une superficie de 5050Km², et compte environ 150 000 habitants. (URBAT, 1994).



Figure VII.1 : situation de l'établissement à l'étude (Encarta microsoft, 2007)

Cet établissement appartient à l'ensemble régional dit « Saoura » immanent au Sahara algérien, qui est particularisé par l'aspect dunaire², des sols parfois alluviaux, mais aussi parfois recouvert de Hamada³ et regs⁴, avec ici et là, une formation végétale sporadique. Adaptée à la rudesse du climat et à la sécheresse, cette dernière est qualifiée par E.F.Gauthier, de « *plantes héroïques* ». Ce n'est qu'« *au-delà de la chaîne de l'Atlas saharien (qui enjambe la frontière marocaine), en quittant*

² Que les géographes dénomment désormais par l'Erg, s'agissant précisément dans notre espace d'Erg occidental. C'est celui-ci qui délimite à l'est la vallée de la Saoura.

³ Il s'agit de plateaux de calcaire assez compact, d'une importance incommensurable, et qui sont interrompus de temps à autre par des oueds.

⁴ Se sont les terres stériles et caillouteuses qui forment ce qui est désigné par « reg ».

le djebel Amour ... » qu'un « plateau rocailleux, annonce la texture de la topographie de la région du sud –ouest. Après la texture complexe et surélevée constituée par le djebel Bechar, véritable muraille séparant la steppe du Sahara, commence la Hamada. » (Moussaoui. A, 2002 : p20)

L'adaptation au climat sévère définit en fait cette terre. Marc Côte (1998) dit : *"C'est là une catégorie à part, faisant référence d'une part au climat aride, d'autre part à l'enclavement au sein d'étendues vides »*. Nonobstant ces contraintes, s'érigent des sites et des établissements humains, où éclot la vie. *« Le danger de la soif, toujours présent à l'esprit, a développé chez les sahariens des savoirs de puisatiers et d'ingénieurs hydrauliciens. On s'est imaginé que le Sahara est abandonnée à lui-même, les puits seraient mal tenus, leur nombre infime par rapport aux possibilités du pays, la moindre intervention européenne pourrait allonger la liste et augmenter le débit. C'est un outrage gratuit à l'indigène. L'aspect seul des puits dément cette légende... » (Gautier. E.F, 1922).*

Depuis l'aube des temps, malgré l'étendue infinie, malgré l'aridité suprême, cette terre est habitée de vie. Les sociétés luttant pour la survie (voir photos succédant), sont advenues reines dans la transformation des reliefs sahariens en oasis; les dotant d'exceptionnalités tant sur le plan architectural, qu'hydraulique⁵.



Figure VII.2 : Témoignages sur la lutte des sociétés sahariennes pour la survie.
bloqq.org & superstock.com

⁵ Face aux contraintes climatiques sévères intrinsèques aux régions sahariennes, définies par ne évapotranspiration prépondérante, et la rareté des écoulements en surface, seules des structures particulières sont à même de favoriser la production agraire. Il s'agit des « foggaras » qui rendent indubitablement compte de la supputation ingénieuse d'un procédé d'irrigation s'acclimatant au contexte social et climatologique, inhérent à cette région. Un procédé de captage des eaux souterraines qui a longtemps assuré l'acompte des établissements vernaculaires en Algérie.

VII.1.2. La quête du confort : considérations climatiques :

Si nous faisons fi du climat, nous manquerons les fondements même de la besogne, comme le soutiennent Godard (1954) et Lopez. R (1964), Béchar, étant située dans la zone extrêmement sèche, chaude et aride du Sahara (zone climatique E3 d'été et H3a d'hiver).

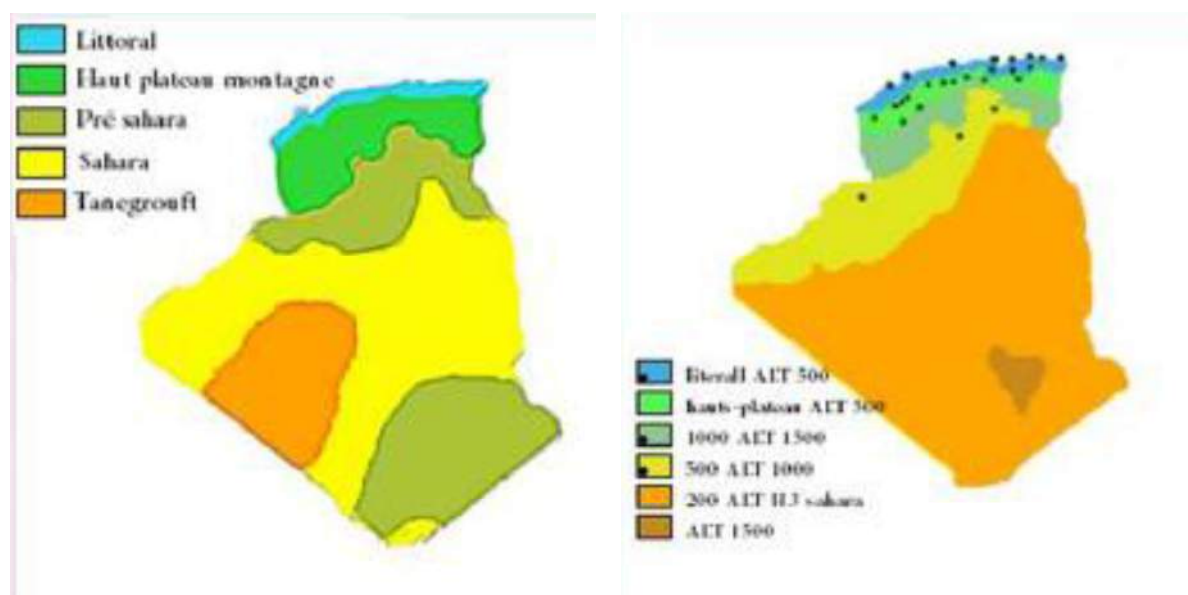


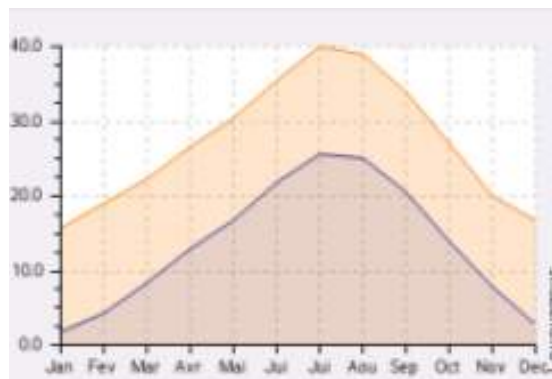
Figure. VII. 3.1 : Les zones climatiques d'été. Figure. VII.3.2 Les zones climatiques d'hiver.
Source : (ENAG, 1993)

Les grandes chaleurs s'étendent de Juin à Septembre, variant entre 35° et 45°. Les températures continentales sont très froides en hiver et chaudes en été, ce qui distingue seulement deux saisons. Les vents sont très déterminants, puisqu'ils peuvent soit générer des pluies, soit entraîner des chaleurs à même d'assécher le sol et la végétation. Ceux dominants, évoluent du Nord (en Été et Automne) et du Sud-Ouest (au Printemps). Les vents de sable se manifestent plutôt en plus grand nombre de jours, au mois de Mars et Août.

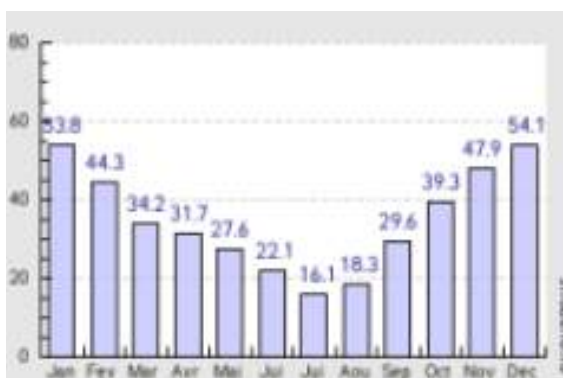
Quant à la pluviométrie, les durées des phases pluvieuses sont assez raccourcies et subsistent de Novembre à Mars. La pluviométrie moyenne se situe entre 100 et 150 mm/an, avec de fortes irrégularités d'une année à l'autre et dans la même année. (URBAT, 1994)



Températures moyennes



Températures minimum et maximum



Précipitations en mm



Humidité

Figure.VII. 4 : Les données climatiques inhérentes à la région (source URBAT, 1994)

Si dans un tel contexte, les températures extrêmes peuvent provoquer des effets gênants et parfois mortels chez les hommes, il ya lieu alors d'assurer le confort thermique pour garantir l'occupation et l'usage des espaces bâtis et/ou libres. « *Le confort est une sensation subjective, qui en lui-même n'existe pas, ce n'est que par l'inconfort qu'on peut l'apprécier* ». (Givoni, 1978). La définition du confort thermique reste assez complexe, en raison de l'interférence de la multiplicité des variables environnementales et personnelles. Surtout en milieu urbain, précisément dans les espaces extérieurs influencés par la variation de la température de l'air (résultat d'interactions entre la structure physique de la ville est les paramètres climatiques), et la vitesse du vent. Toutefois pour Givoni (1978), le maintien de l'équilibre thermique entre l'homme et son environnement, dépend de la conjugaison de nombreux facteurs :

- Facteurs d'ordre personnel (l'activité physique, le niveau d'habillement, etc)

- Facteurs de l'environnement immédiat tels que la température de l'air, le rayonnement solaire, l'humidité relative et le mouvement de l'air

Le confort thermique a certes, de tout temps été obstinément recherché, mais en interrogeant le passé, l'on se rend inéluctablement compte que les formes urbaines et architecturales d'antan conformaient les contraintes climatiques par le truchement:

- Du choix des sites, « *pour se protéger de mauvaises conditions atmosphériques, on veillera à choisir le lieu dans une région où l'air est bon et pur* » (Ibn-Khaldoun, 1934).



Figure VII.5 La pertinence du choix de site dans les tissus anciens.
Ksour de Taghit / Bechar

- De l'apanage de la compacité : les formes denses, compactes adossées à un relief, pour peu qu'elles exposent les surfaces au soleil d'été et aux vents froids d'hiver, elles sont extrêmement profitables.
- Des rues exigües et tortueuses des villes, aussi longues qu'elles étaient, l'ombrage était en toute portion assuré. « *Un îlot dans la mer de palmiers. Les terrasses offraient la vision d'un damier d'ombre et de lumière relatif aux passages couverts. Dans cette région, les conditions climatologiques ne favorisaient pas les rues découvertes, lesquelles ont cédé la place à des ruelles couvertes supportant des maisons à l'étage* ». (P. Marçais, 1955).

Comme à Bechar, où il serait vain de chercher des proportions, des rapports géométriques, ou des lignes architecturales, puisque l'écriture des rues, passent outre les lois de la géométrie, pour dessiner à outrance des dédales de rues, des chicanes, et des culs-de-sac. «...on s'étonne que ces misérables maisons puissent tenir debout. On trouverait à peine au milieu de ce fouillis bizarre, un pan de mur vertical, une ligne droite de plus de deux mètres » (Le Lieutenant de Colomb, 1856). Fréquemment, protégées de terrasses emmurées, ces rues en protègent de l'hostilité du climat les passants les parcourant dans le noir alterné de puits de lumière.

- Du savoir faire dans les matériaux locaux « *en toub de teinte foncée et chaude* » (Eberhardt. I, in Rochd. M, 1991), qui, d'une excellente iso thermicité ont été largement éprouvés.
- N'omettons pas le rôle pertinent que jouaient les palmeraies pour modérer, filtrer, régénérer et rafraichir l'air.

Donc malgré l'ascèse du climat et ces changements, le peuplement ne fut aucunement évincé du Sahara. Au contraire, dans la pratique sociale des espaces urbains des ksour, l'éclairage et l'ensoleillement confèrent des ambiances particulières. Si dans la ville traditionnelle ces composantes qualifient les espaces publics, nous ne pouvons pas dire autant de la ville actuelle, où ces derniers ne peuvent être fréquentés au long de la journée, en raison de l'ensoleillement et des chaleurs excessives, renforcés par l'absence quasi-totale de l'ombre, de la végétation, mais aussi en raison des perspectives distendues. Conséquemment, l'occupation des places se voit altérée et corrompue au gré des chaleurs et éblouissements démesurés, disons plutôt qu'elles sont désertifiées. Voilà comment le paramètre climat, en rapport avec le confort et le bien-être des usagers, est source de contrariété ou de consentement dans la conformation des espaces publics, influant sur leur appropriation.

VII.1.3. Petite histoire sur la ville de Bechar :

Dès ses origines, la région de Bechar s'est révélée comme pôle de communications et de liaisons routières, dont le premier intérêt était le commerce s'établissant entre le Soudan et les capitales du Maghreb. Qualifiée de porte du Sud Algérien, la région de Bechar a largement servi de trait d'union entre le Grand désert, le Maroc, l'Algérie et l'Afrique noire. Son établissement premier « le ksar » (habitat traditionnel de l'espace saharien) vers lequel convergeaient les parcours caravaniers (voir carte d'état major), jouait en l'occurrence un rôle à l'échelle territoriale.



Figure VII-6: Carte D'Etat Major, Source INCT Alger

Ce génie du lieu, entrepris en l'espace de quelques siècles par les ksouriens agissant à l'extrême de leurs connaissances et de leur savoir faire traditionnel, répondait à leurs besoins socioculturels, et aux exigences qu'imposait leur contexte implacable.

En effet, cette production vernaculaire personnifiait le lieu de l'expression communautaire, et du sentiment fédératif. Elle renfermait des activités, des codes, un vécu, ...jusqu'à la répartition des familles en quartiers reliés par des droubs. Lesquels conduisaient généralement à la place ar-rahba : vaste espace, où se regroupaient, se reposaient et séjournèrent les caravaniers. Relativement, ce dernier prit le nom de place des chameaux.

Cette présentation, résultat de longues périodes historiques, s'est accommodée aux besoins de la société. Elle s'est façonnée de manière à assurer l'équilibre entre l'homme, son environnement/ territoire, et les conditions qui s'y imposent, jusqu'à ce que l'ordre colonial, modifie intégralement la logique de la production spatiale. Dès lors, au détriment des relations socioéconomiques, l'ensemble des structures traditionnelles est ardemment bouleversé. La colonisation déstructure les cadres spatiaux, reconvertit radicalement des espaces mémoriels et mythiques (telle que la place des chameaux) (Sadri Bensmail, 1995). Désormais, des emblèmes coloniaux qui se réfèrent à la juridiction Française s'incarnent dans la composition. Il s'agit de la régularité⁶, le traitement de l'espace public et les relations inter-quartiers.

Dans la plupart des villes, s'établissait une place d'arme en plein centre de ville au carrefour de voies. Celle si servait stratégiquement au regroupement des troupes et symbolisait le pouvoir conquérant (Pagand. B, & Khelifa. A, 2003).

⁶ Cette régularité s'exprime dans le tracé de la ville, qui répartit simultanément, la voirie, le découpage parcellaire, l'espace privé et l'espace public.



Figure VII-7: Caravanes au repos sur la place des chameaux, Source : photographe ancien à Bechar

L'église ne se positionnait jamais sur les places à forte animation, tel que les places de marchés ou places réservées au théâtre (voir le cas de Bechar ville, sur la photo en dessous).

Elle se trouvait généralement dans une place face à la mairie. Ce type de place répartissait à la fois le pouvoir politique et religieux.



Figure VII.8 : Place typique en Algérie à l'époque coloniale



Figure VII.9 : Place des chameaux à gauche, et place de l'église à droite. Source photographe ancien à Bechar

Même si le Sahara « *ce morceau de la planète possède ce que les hommes du XXème siècle cherchent le plus âprement à conquérir, l'espace...* » (Capot Rey. R, 1953), l'ambiguïté due à un terrain jusqu'alors méconnu, les conflits face aux structures nouvelles adaptées au pays, mènent à un dysfonctionnement, que les instruments d'urbanisme du Plan de Constantine se voulaient plus tard résoudre. Relativement, en une période courte, la ville ancienne subit, une série de modifications d'où émerge, progressivement, la ville moderne. Subséquemment (au tournant du XIXe siècle), trois grands quartiers structurent la ville de Bechar : Debdaba, Centre ville et Bechar Djedid (Voir figureVII.10, représentative de l'ensemble des quartiers à Bechar).

Nous allons brosser rapidement le passé historique de l'agglomération de Bechar dans ce qui suit, pour ainsi cerner la formation et l'évolution de ces quartiers, ainsi que de la place des chameaux.

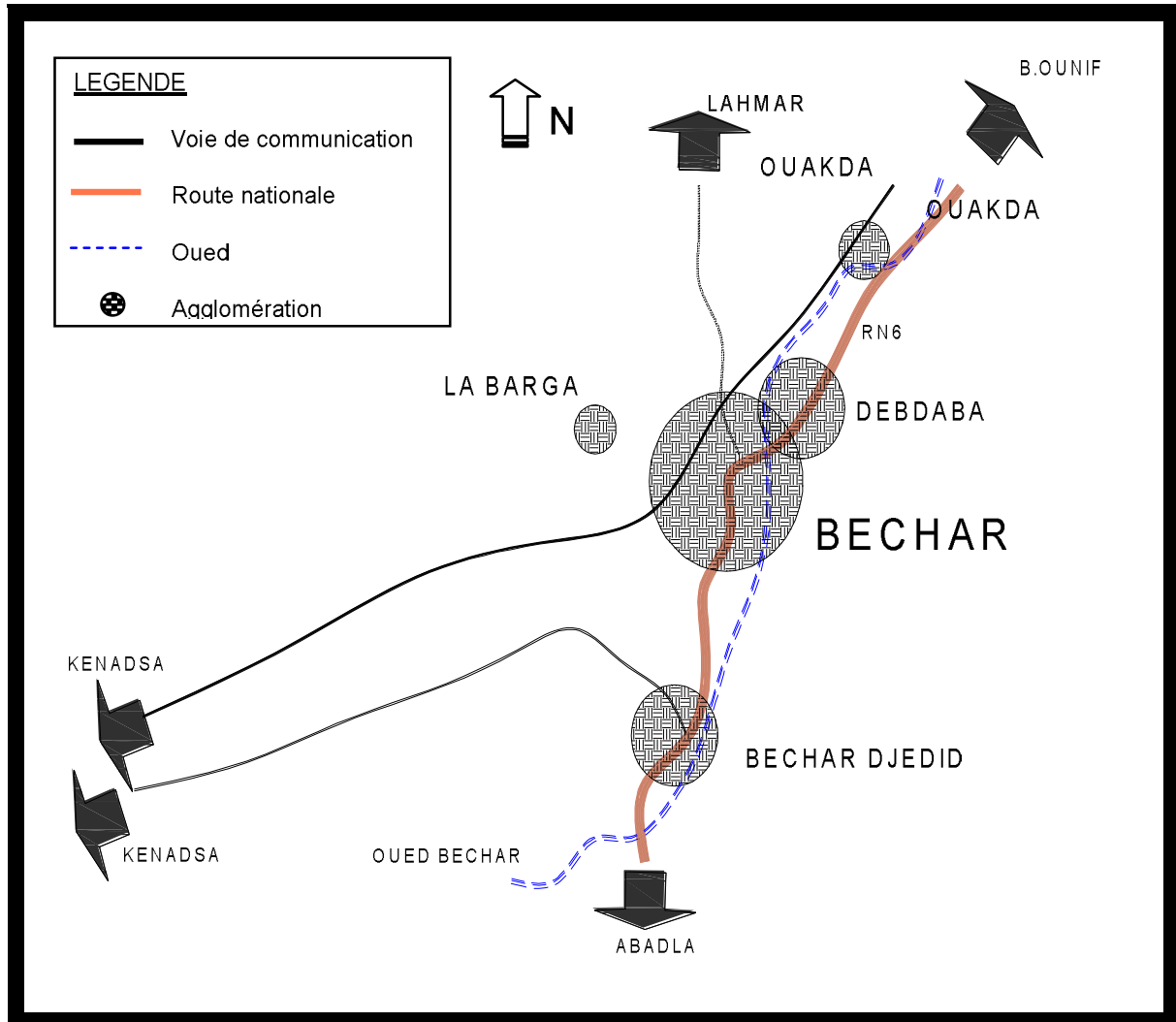


Figure VII-10: Structuration de la ville de Bechar, schéma élaboré par autrice, sur la base de la carte d'Algérie, ville et agglomération, Bechar/Algérie, tirée de l'Encyclopédie Encarta

VII.2. DU FINAGE OASIEN.....A L'ORGANISATION CONTEMPORAINE : la place des chameaux demeure une singularité spatiale.

La conquête coloniale des oasis du sud-ouest ne s'est accomplie qu'entre 1899 et 1901, d'où la procréation du cercle de Colomb Bechar en 1902 (Benoit.M, 1951).

- Mais avant 1903 : n'existait à Béchar, que le vieux ksar, l'une des étapes sur la «route des ksour » (Mac Guckin de Slane, 1912). Il s'est implanté dans la concavité de l'oued, près de la source d'eau et des terres fertiles, ainsi que la place des chameaux où s'effectuaient les échanges commerciaux. A partir de 1903, les armées françaises établirent un peu au Nord du ksar une Redoute

fortifiée. Un poste militaire fut donc instauré à la redoute. A la fin de Juillet 1904, selon Benoit.M (1951), la voie ferrée fut posée, puis initiée officiellement le 15 Octobre 1905, fait qui a octroyé une extension considérable du mouvement commercial.

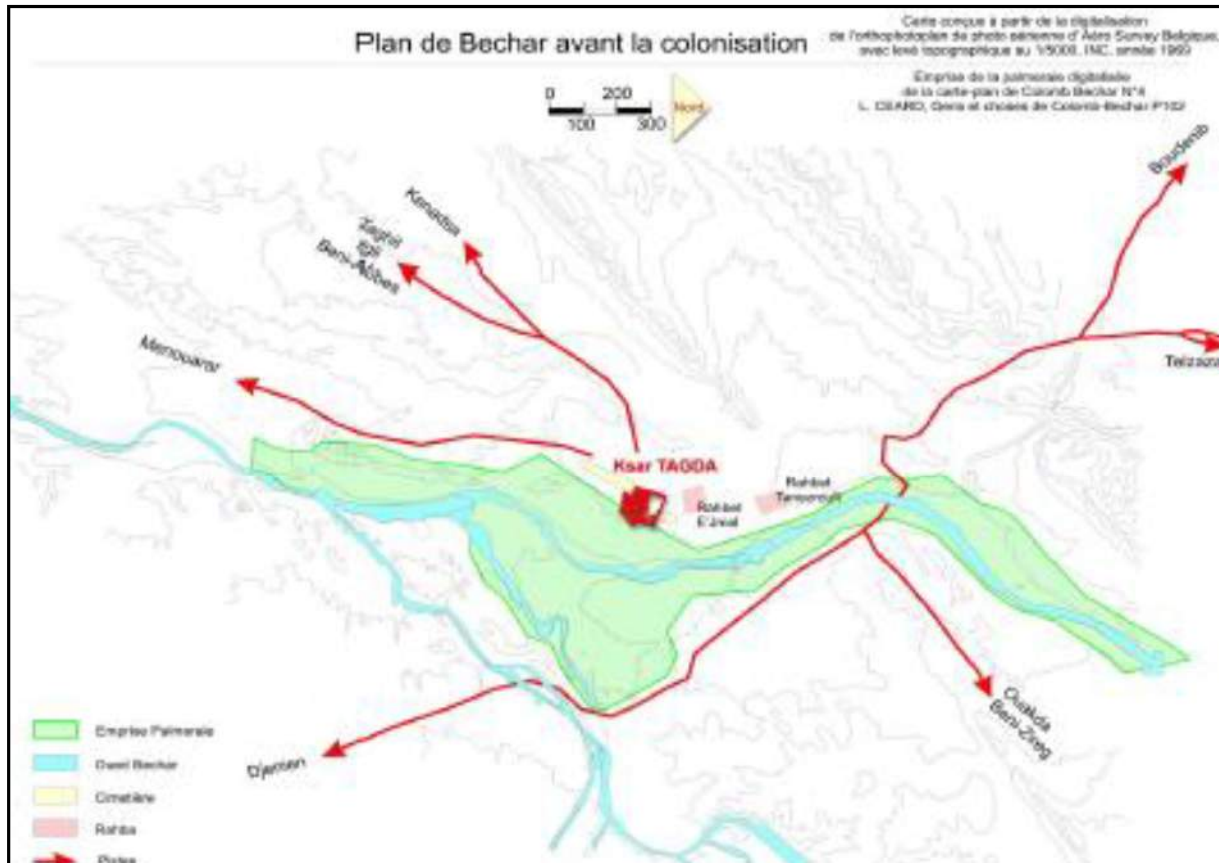


Figure VII.11 : carte représentative de l'établissement vernaculaire avant la colonisation.
Source magistère Benmohammed.T

- Entre 1905 et 1936: Les français créent un village commercial délimité par l'ancienne avenue Poincaré et la rue Mozère, ainsi que le quartier juif. Ces deux voies de conformation linéaires, relient le ksar à la redoute passant par la place des chameaux. Laquelle, s'organise et prend forme entre 1908-1909 (Benoit, 1951). Elle se désigne désormais place des arcades.



Figure VII-12 : La configuration nouvelle de la place des arcades
Source : photographie ancien à Bechar

Lorsqu'entre 1920-1928, fut installé le camp : Bordj Citroën, (qui devient par suite l'hôtel du territoire, à proximité de la place et dont l'accès s'effectue par une porte monumentale qui occupe l'angle sud-est de la place), la place s'exploite par les militaires. En cette ère c'est l'appellation «place Lutaud » qui prend la relève.



Figure VII-13 : vue sur la place dite Lutaud suite à son appropriation par les militaires français,
source : photographie ancien à Béchar

Les éléments qui ont conditionnés le développement de la ville pendant cette période sont :

- La place des chameaux (place Lutaud), autour de laquelle s'organise l'ensemble de la ville

- Le ksar qui est devenu un pôle de croissance,
- Et les deux parcours (Poincarré et Revoil) des lignes de croissance de la ville.

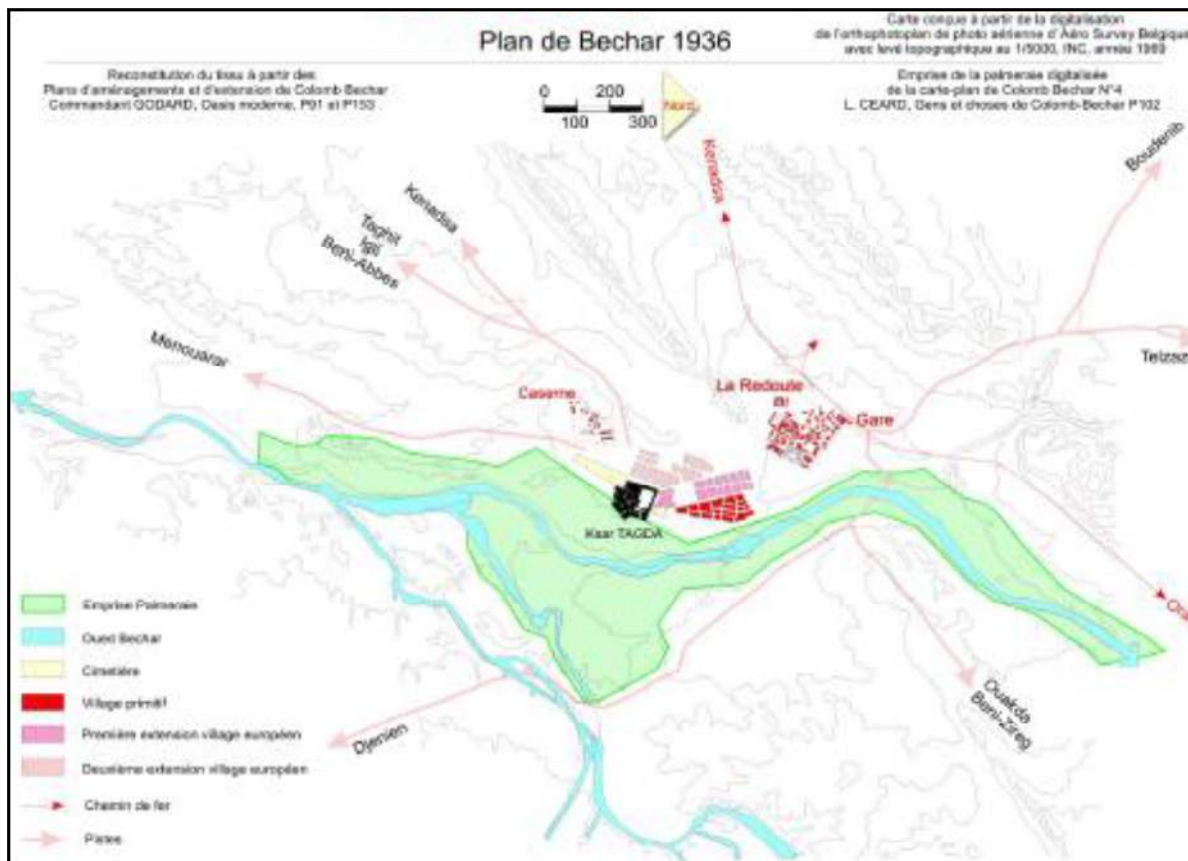


Figure VII.14 : Carte représentative de la première installation coloniale (1936)
Source. magistère Benmohammed.T

- Entre 1936 et 1958 :

Étant limitée du côté Sud et Nord par les camps militaires, l'extension de la ville s'est accomplie vers l'Est sur l'autre rive de l'oued par le quartier arabe « Debdaba ». Vers l'Ouest, elle s'est opérée par un quartier militaire à caractère résidentiel, composé de logements individuels, et d'autres collectifs en barres rejoignant la crête montagneuse de la barga. (Voir Figure VII.15)

Du ksar, au village saharien: le centre en croissance devient une ville européenne avec l'exergue de ses rues, et sa place : « *Ce qui frappe à Colomb-Béchar, ce sont ses immeubles à étages, la circulation automobile, l'affairement des gens et l'activité économique. Colomb-Béchar, est une préfecture et une garnison importante* » (Bernard. A, 1911). Pour se faire, les habitants du ksar étaient « *les premiers à les*

sacrifier pour la construction, à les brader, à couper les palmiers et à utiliser la terre agricole en terrains à bâtir, à réduire la valeur productive des terres en immobilisation ruineuse » Farhi. A (2000)

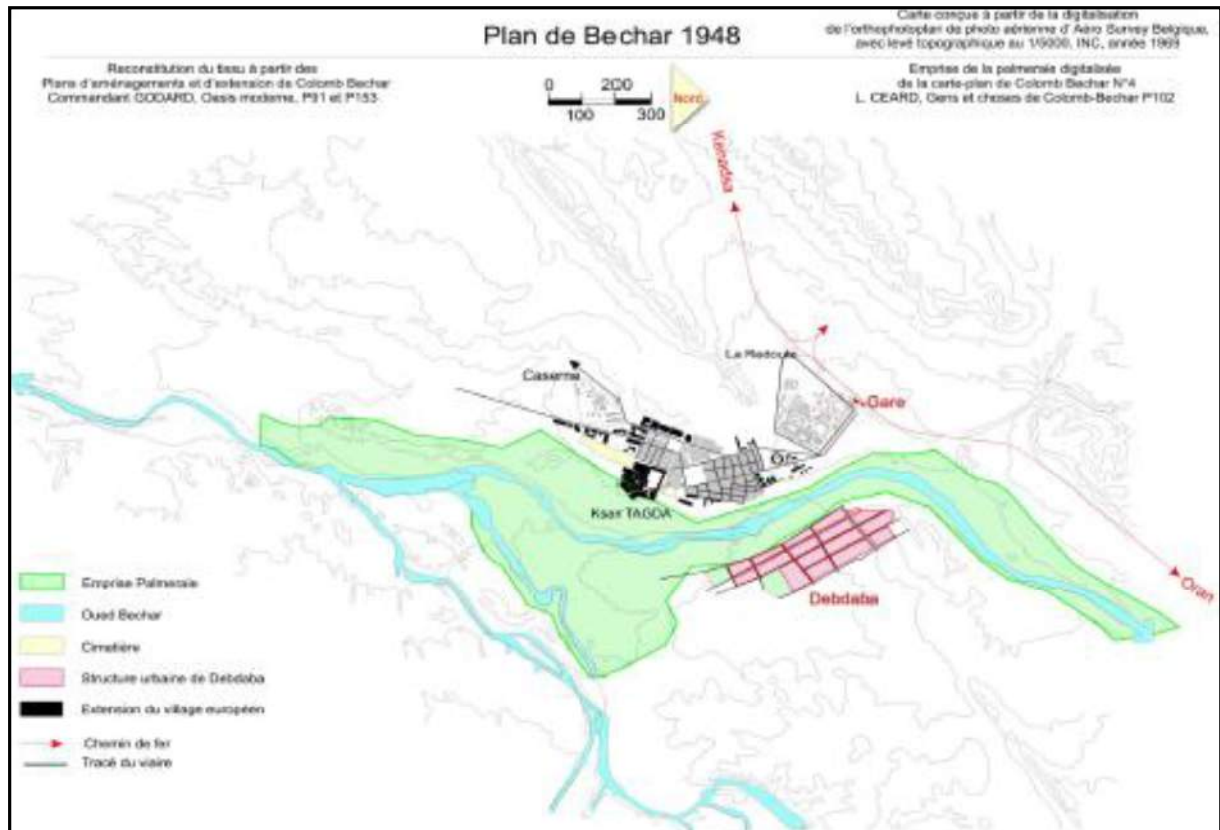


Figure VII.15 : carte représentative du Plan de Bechar en 1948
Source. Magistère Benmohammed.T

- Entre 1959 et 1962 :

La vie de Colomb Bechar s'est vue hâtivement prendre forme autour de son noyau dynamique, en fait le centre de regroupement des caravanes, le centre du trafic : la Place Lutaud. Le commerce qui logeait la proximité de la redoute en 1908, s'est transféré au lieu de destination des caravanes.

A l'indépendance de l'Algérie, Bechar prit extension vers le sud au ksar, Bidon II, mer-niger, gouray, la barga, un champ militaire et la jonction de Debdeba au Centre ville par deux ponts. Quant à la place, celle-ci prit le nom de « place de la république», elle façonne un plantage contournant le jet d'eau central

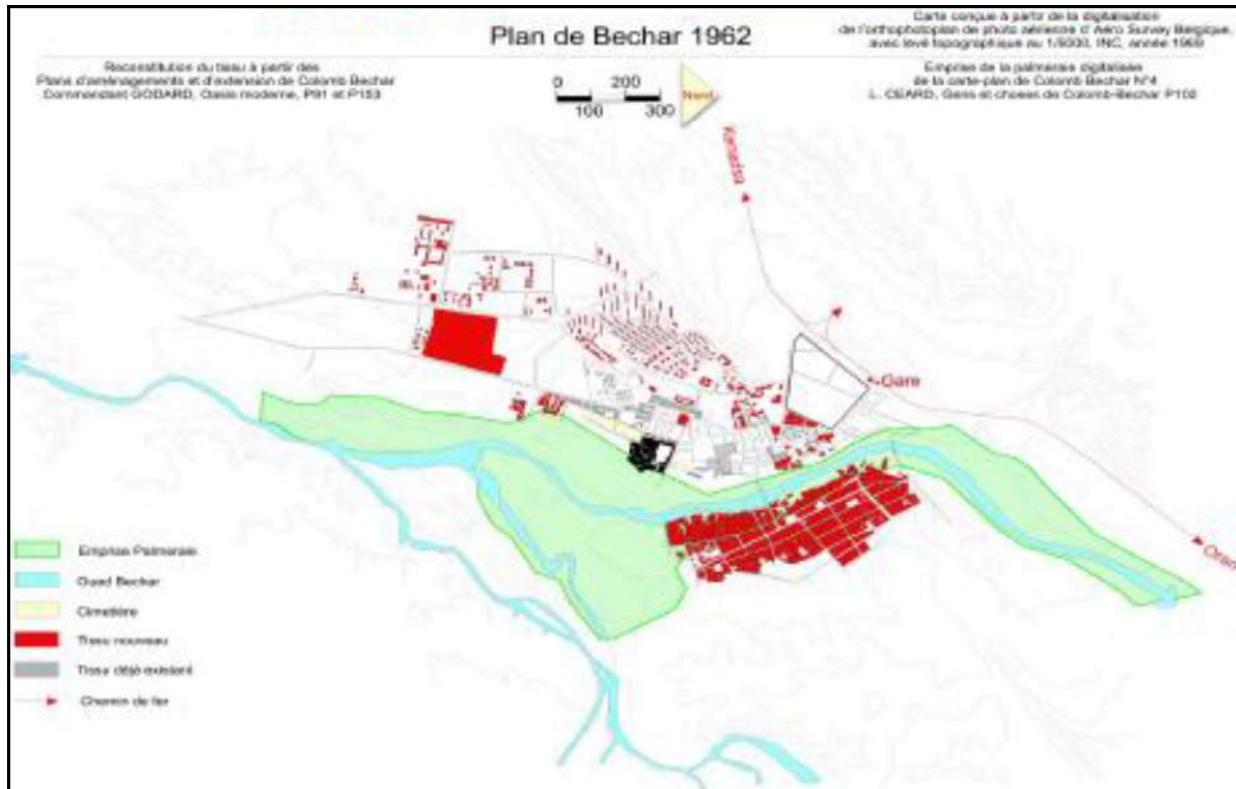


Figure VII.16 : Plan de Bechar en 1962 Source magistère Benmohammed.T

- ◆ Entre 1962 et 1988 :

Bechar a connu de véritables changements physiques tels que S.N.T.V. en 1965, Quartier de gharassa, 150 lotgs, 102 logts cité hamdane, gouray en 1986, la Z.H.U.N en 1972, 220 logts en 1974 et hai riadhy. Voir Figure VII.17

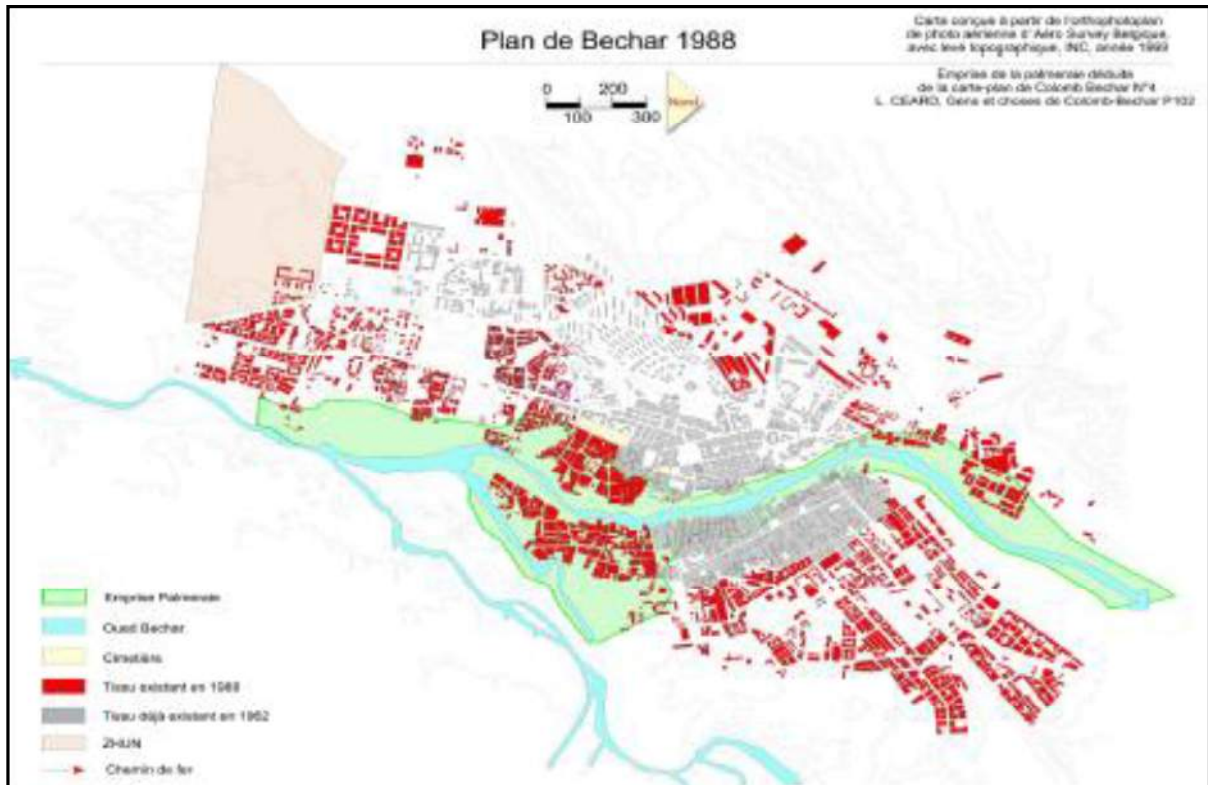


Figure VII.17 : Plan de la ville de Bechar en 1988. Source magistère Benmohammed.T

- Entre 1988 à 2010 :

Après les événements de 1988, le pays avait changé de direction et de politique à tous les niveaux, parmi lesquels l'urbanisme des villes. Bechar a subi tous ces changements et s'étendait le long de l'oued, nous relevons la construction de nouvelles cités comme les 470 logements, 250 logements, la zone bleue.

Dans les années quatre vingt dix, la place publique associe de nouveaux aménagements (mobilier urbains décoratifs, kiosques, traitement au sol)



Figure VII-18 : vue récente sur la place des Chameaux Source : photographe ancien à Bechar

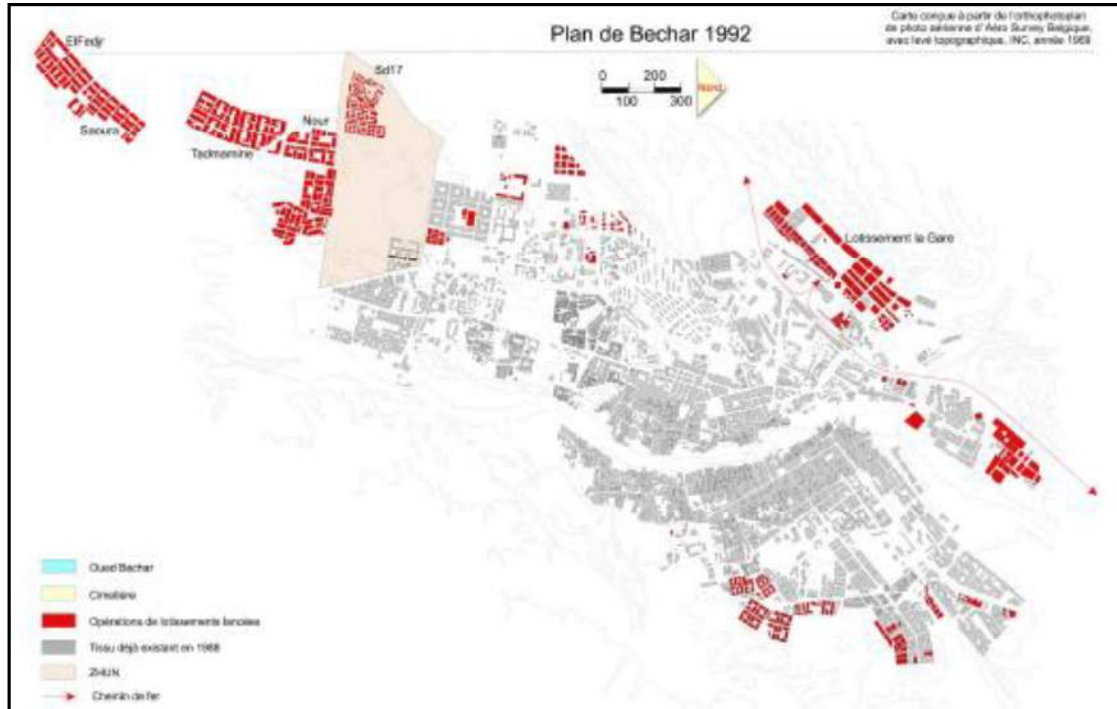


Figure VII-19: Plan de la ville de Bechar en 1992. Source magistère Benmohammed.T

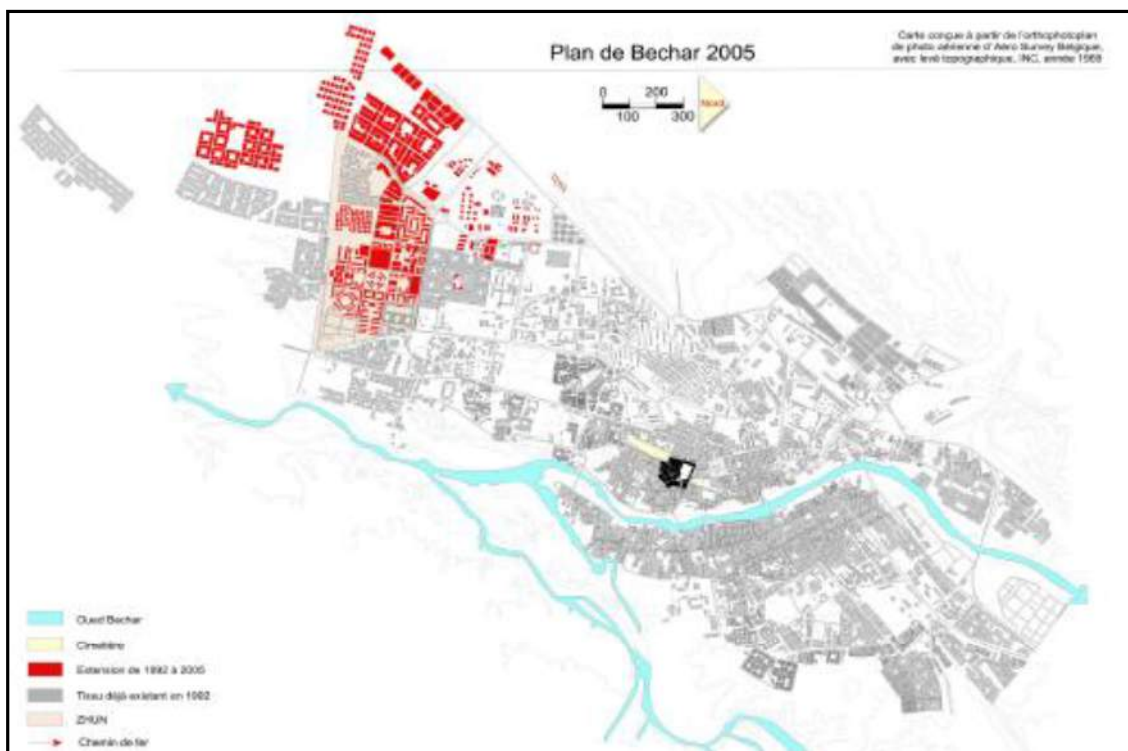


Figure VII-20: Plan de la ville de Bechar en 2005 Source. Magistère Benmohammed.T

Dans cet espace d'aujourd'hui, l'ampleur du décalage entre l'image qu'offre l'organisation spatiale d'antan (qui reflète l'image réelle du quotidien de ceux que nous appelons les sahariens), et le théâtre de la croissance actuelle (laquelle importe le plus souvent ses modèles du nord du pays, loin de s'accommoder avec le contexte

saharien) est assez décelable. Ces dynamiques spatiales témoignent alors de transmutations pertinentes qui s'opèrent sur les foyers de peuplement de Bechar, mais aussi sur la place publique urbaine, tant sur le plan formel que sur les pratiques intrinsèques.

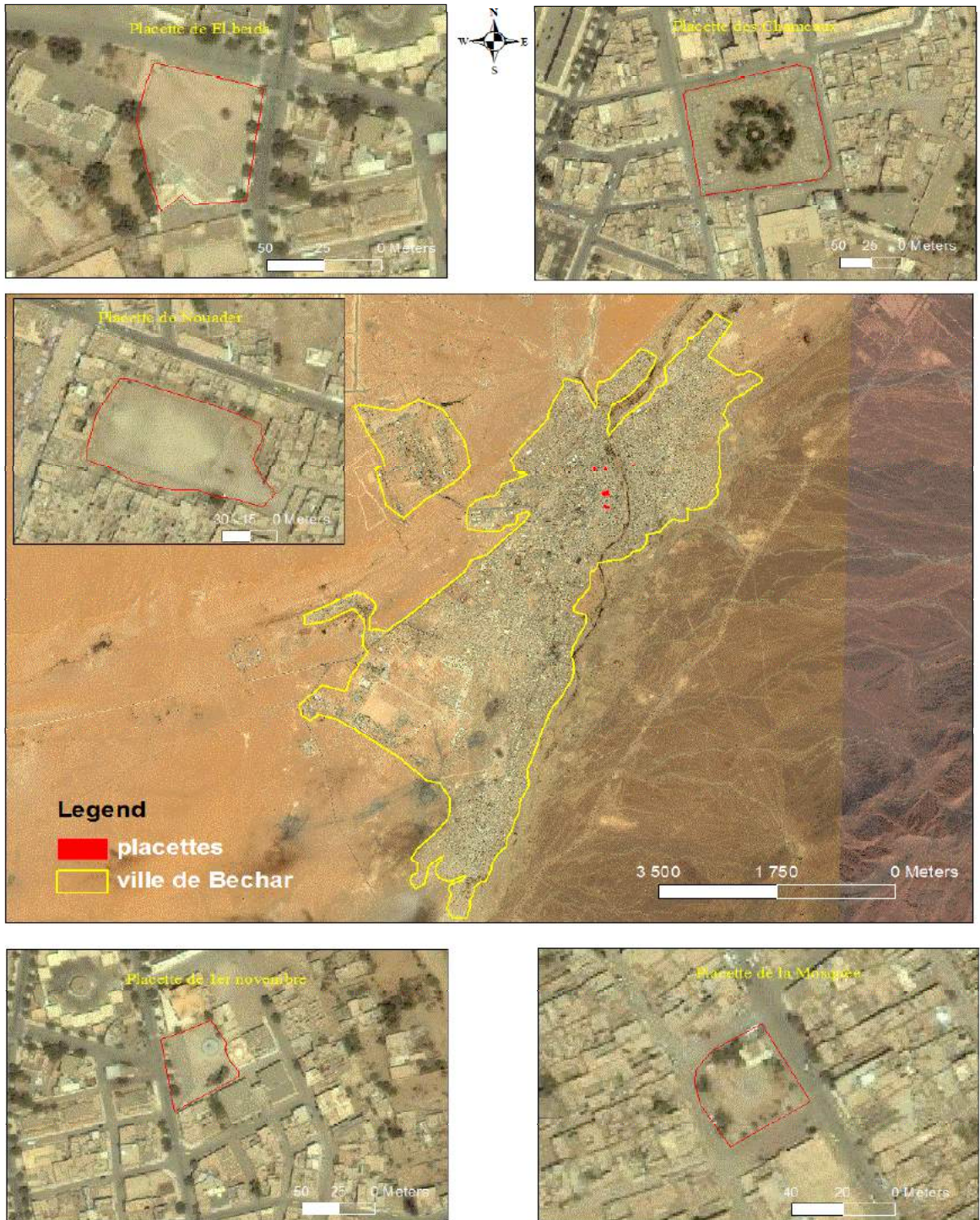
VII.3. AUJOURD'HUI, UNE NEEE DE PLACES PUBLIQUES DANS LA MAILLE URBAINE :

- La place Nouader
- La place des chameaux
- La place du 1er Novembre
- La place de la Mosquée
- La place de Bechar Djedid,

Celles-ci constituent l'ensemble des places publiques prépondérantes qu'intègre le tissu de la ville de Bechar (voir leurs situations sur la figure qui suit)

Nous les dépeindrons en termes de tailles par rapport aux autres places. Nous établirons une distinction de la structure fonctionnelle qui constitue la toile de fond de chaque place. Voir tableau et diagramme ci-dessous.

les six placettes de la ville de Béchar



Source: NAHAL M. aidi

Figure VII-21 : Positionnement des places de la ville de Bechar, source Autrice

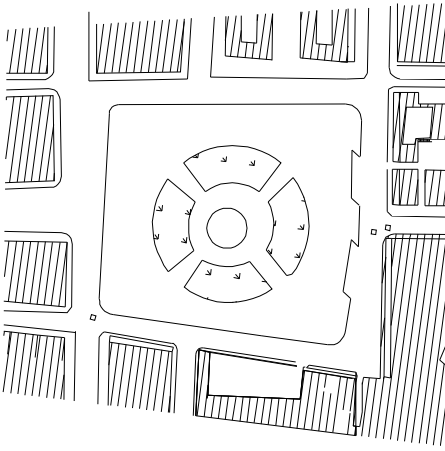
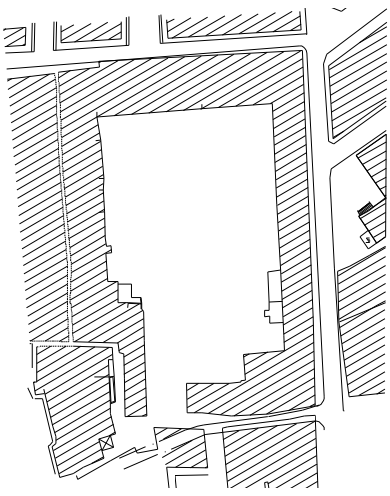
DENOMINATION DE L'ESPACE PUBLIC	DISPOSITION SPATIALE	CONFIGURATION FORMELLE	TOILE DE FOND	FONCTION	ECHELLE
Place DES CHAMEAUX	Au cœur de la ville		<ul style="list-style-type: none"> • Commerces divers • Crèche militaire • Agence Air Algérie • Siège de la Sonelgaz • Ex Bâtisse des galeries, concédée aux foires occasionnelles • Banques • PTT 	COMMERCIALE	<ul style="list-style-type: none"> • ville
Place NOUADER	Aux portes du Ksar		<ul style="list-style-type: none"> • Maisons d'habitations 	PRATIQUES SPORTIVES JEUNES/ADOLESCENTS	<ul style="list-style-type: none"> • Ksar

Tableau VII-1.a : Comparaison entre des places publiques majeures au niveau de la ville de Bechar. Source autrice

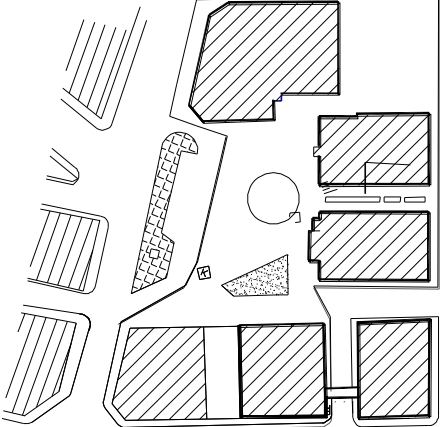
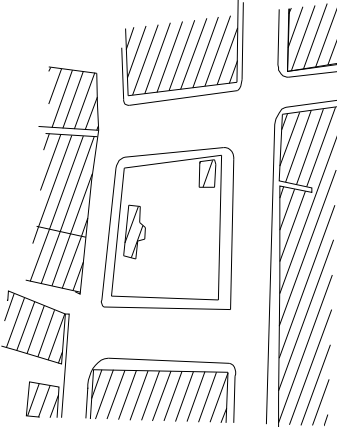
DENOMINATION DE L'ESPACE PUBLIC	DISPOSITION SPATIALE	CONFIGURATION FORMELLE	TOILE DE FOND	FONCTION	ECHELLE
Place DU 1^{er} NOVEMBRE	Au centre ville		<ul style="list-style-type: none"> • Siège d'APC • Commissariat de police • Centre des PTT • Mosquée • Siège ASSURANCE 	ADMINISTRATIVE	<ul style="list-style-type: none"> • Centre ville
Place DE LA MOSQUEE	Quartier Debdaba		<ul style="list-style-type: none"> • Mosquée • Maisons d'habitations • Marché • Commerces divers 	COMMERCIALE	<ul style="list-style-type: none"> • Quartier

Tableau VII-1.b : Comparaison entre des places publiques majeures au niveau de la ville de Bechar. Source autrice


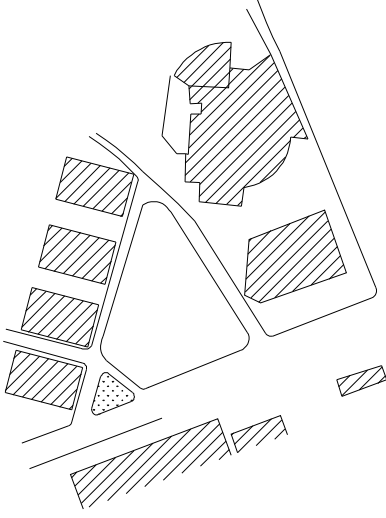
DENOMINATION DE L'ESPACE PUBLIC	DISPOSITION SPATIALE	CONFIGURATION FORMELLE	TOILE DE FOND	FONCTION	ECHELLE
Saha El Beida	Centre ville		<ul style="list-style-type: none"> • Ecole • Commissariat de police • Direction des impôts 	AIRE DE JEU X & FESTIVITES OCCASIONELS	<ul style="list-style-type: none"> • Quartier
Place DE BECHAR DJEDID	Quartier Bechar Djedid		<ul style="list-style-type: none"> • Marché • Bureau de poste • Ecoles • Centre culturel • Habitat • Maison de jeunes 	REPOS	Quartier

Tableau VII-1.c : Comparaison entre des places publiques majeures au niveau de la ville de Bechar. Source autrice

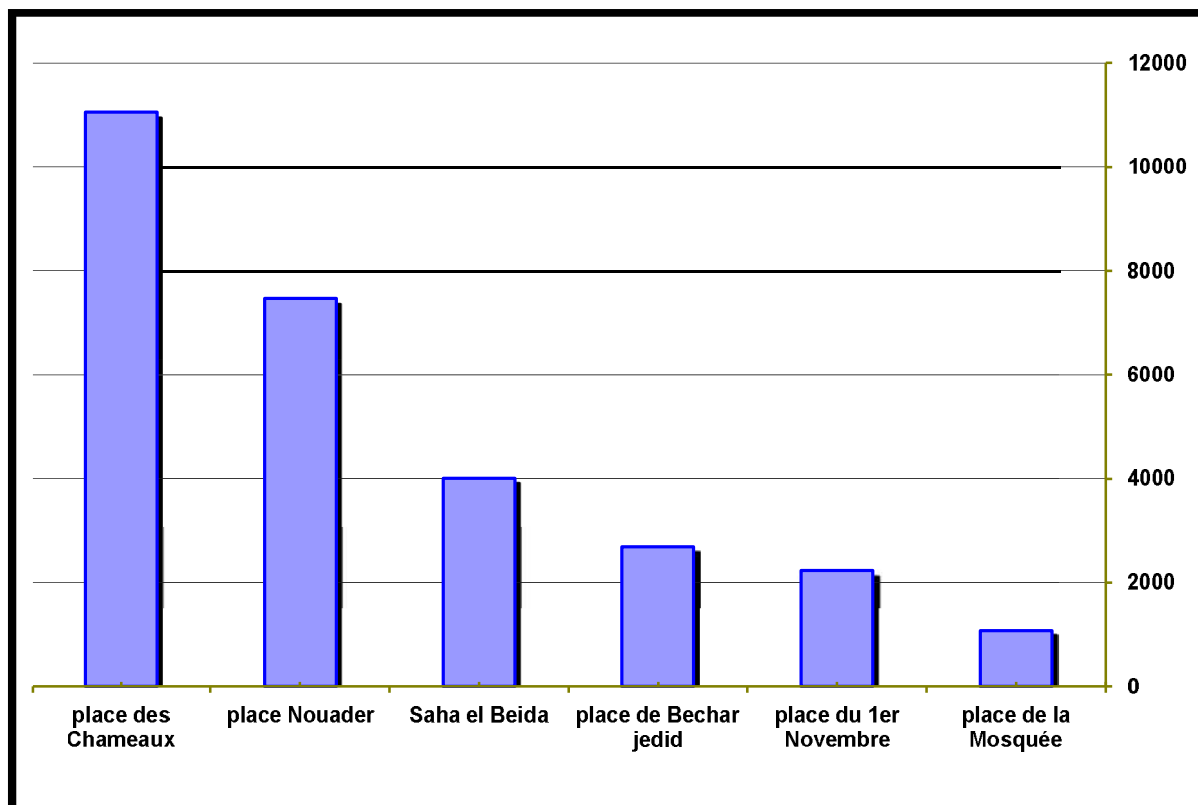


Tableau VII-2 : Données du graphique, source Autrice

TABLEAU DES DONNEES DU GRAPHIQUE

PLACES	CHAMEAUX	NOUADER	EL Beida	B/JEDID	1 ^{er} NOVEMBRE	la MOSQUEE
TAILLES	11048.95 m ²	7459.14 m ²	4000.00 m ²	2687.39 m ²	2221.28 m ²	1063.86 m ²

Tableau VII-3: Tableau des données du graphique, source Autrice

Il est déduit des figures antécédentes que :

La place de la république, plus connue sous le nom de place des chameaux, la plus ancienne « place historique », occupe le cœur de la ville: une position charnière entre les divers quartiers. Ses symptomatiques sont: position, taille, conformation, vocation sont toutes azimuts formellement démarquées par rapport celles inhérentes à l'ensemble des places de Bechar.

Sa position primordiale est renforcée par une signification repère de cet 'espace public', Peut être est ce la raison pour laquelle celle-ci est la plus fréquentée.

Précisons que ces places témoignent similairement d'espaces vides, le plus souvent abandonnés, livrés à eux-mêmes, surtout qu'elles ne constituent pas pour la plupart pas des lieux de passages obligés.

Selon K.Lynch : « *Le fait d'avoir une position spatiale prédominante peut faire d'éléments des points de repère* » (K.Lynch, 1969 :p93). En effet, le citadin ne peut saisir et percevoir la ville dans sa totalité, il la reconstruit plutôt au niveau représentatif à l'aide d'une mémorisation par séquence visuelle de son parcours (grâce à sa propre pratique des déplacements) et par le plan. L'exemple d'un jeu concomitant d'une représentation de type plan élaboré par K.Lynch

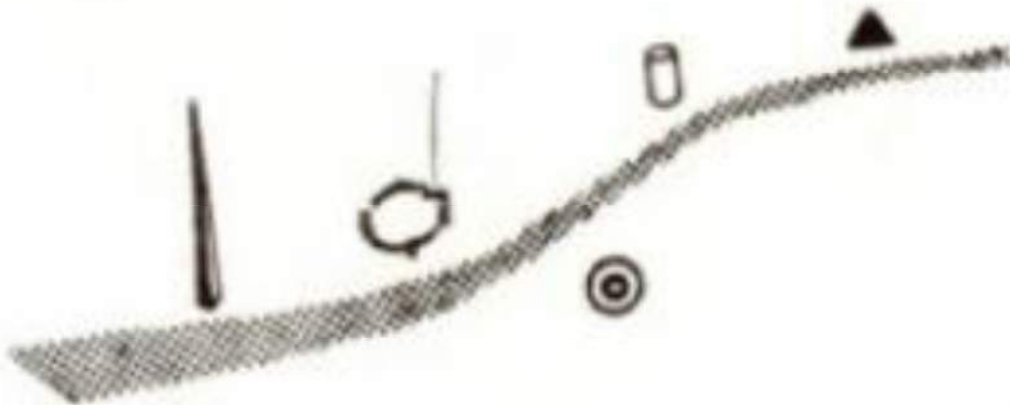


Figure VII-22 : Croquis élaboré par K.Lynch, source : (K.Lynch, 1969)

CONCLUSION :

La production spatiale façonnée en l'espace d'un siècle à Bechar accouche d'un patchwork de fragments de tissus aussi différents les uns des autres. Cette mosaïque de tissus s'est édifiée par apports successifs, mais sans pour autant estomper l'espace urbain précédant; les formes, pour le moins persistent (nonobstant les usages, et les mythes s'estompent). Ces traces transparaissent à travers les

rues, les places, les parcelles, et certains bâtiments qui perpétuent le paysage urbain.

Seulement, la composition urbaine (avec ses pleins et vides) n'obéit pas aux qualités de la structure du tissu vernaculaire servile de l'histoire de la société. La structure traditionnelle, dense, compacte (excluant l'espace public à l'usage de tous, en périphérie), habitée jusqu'à l'heure, se voit concurrencée aujourd'hui par des tissus produits en majorité après l'indépendance ; voire elle est omise au détriment de nouvelles préoccupations générées à la suite du colonialisme. « *Ces villes sont nées de la fonction de relais sur les grands axes caravaniers d'autrefois; elles ont pris la forme de ville/oasis, (...). Ayant été négligées, elles n'ont pas connu à l'époque coloniale de dédoublement urbain, mais elles ont été récupérées par l'état indépendant, qui les a utilisées comme base de contrôle territorial, d'où leur croissance récente. Ces extensions sont généralement réalisées en rupture complète avec les modes de constructions traditionnelles* ». Marc Côte (1998)

Dans la physionomie des tissus s'affichent au fur et à mesure, des places publiques, parfois utilisées, et d'autrefois mises au ban, probablement en raison de l'inconfort, et des chaleurs excessives mentionnées dans la région. Elles accusent des différences palpables aux plans formel ou fonctionnel. Or, elles auraient pu conjuguer une cohésion au truchement d'une écriture urbaine équilibrée et cohérente. Il aurait peut être fallu faire assumer à l'urbain un ensemble de règles tissant un lien.

Ici, les vertus de la place des chameaux priment sur celles des autres. Cette place, notoire, légendaire par son appellation liminaire, du simple fait d'avoir accueillie les caravansérails dans une conformation vaste et aléatoire, déployait un lieu d'échange par excellence. La place cède d'une dénomination à une autre, et d'une fonction à une autre, l'on a cultivé aujourd'hui, une place à vocation et désignation mutantes.

Dans son évolution chronologique, la place a connu des réformes morphologiques qui ont probablement occulté les pratiques initiales (voir texte du Dr Céard joint en annexes). Nonobstant elle demeure un mémorial de l'urbanité.

L'analyse de la place, comme tout espace urbain, nécessite en premier rang sa lecture. Celle-ci s'octroie par :

- La médiation de représentations cartographiques anciennes et actuelles, en vue de lire le processus d'évolution historique des formes urbaines, qui ont dûment gravés des traces. La méthode typo morphologique étant la plus appropriée.
- La perception visuelle de l'espace, soit l'observation, qui ne suffirait pas à elle seule pour comprendre les avatars que gagne la place. Voilà pourquoi, nous procéderons par des enquêtes.

Chapitre VIII : APPROCHE EXPLORATOIRE

Chapitre VIII : APPROCHE EXPLORATOIRE

INTRODUCTION :

« La théorie sans la pratique est impuissante mais la pratique sans la théorie est aveugle »

Henry BERGSON

Cette recherche compose avec plusieurs matériaux. Une documentation hétérogène cerne la conceptualisation théorique de la place publique. Cependant l'espace public ne se conjugue pas de manière similaire selon les cultures urbaines et appelle une approche à l'échelle locale de la ville de Bechar, représentative de l'espace saharien (géographie, histoire, climat,...), et de l'espace arabo musulman. En effet, si de nos jours les places sont de vastes espaces vagues où passent les personnes ou s'agglutinent les voitures, qu'est ce que l'espace public dans la ville saharienne et comment s'adapte-t-il aux mutations formelles, fonctionnelles et sociales ?

« La validité d'un certain nombre de conceptions classiques sur la ville arabe (...) » (RAYMOND. A, 1985) sera mise à l'épreuve via un spécimen de place : « la place des chameaux ».

En préliminaire, analyser le maximum de documentation permet d'inscrire l'exploration de « la place des chameaux » à Bechar dans une problématique de « dynamique ». Ensuite, restituer sa chronique au truchement de « l'entrevue »

En effet, entre la place du ksar conçue en parfaite harmonie avec des impératifs socioculturels restituée dans une « chronique au truchement de l'entrevue » (voir VIII.1), et la place actuelle européanisée, « observée via un cadre » (voir VIII.2), la transition comporte des événements et des expressions citoyennes, liées aux confrontations culturelles entre la tradition, jugée à priori solide, et la modernité (due à l'européanisation coloniale), non adoptée et partagée par tous. Voilà pourquoi les « entretiens exploratoires » (voir VIII.3) entrepris avec les collectivités témoignent des réalités quotidiennes des usagers, considérés comme des acteurs principaux de l'espace, puisque c'est à travers eux que se manifeste la dynamique.

VIII.1. ENTREVUE :

La mémoire des événements à l'origine de la production de la place est révélée lors d'une entrevue auprès des notables de l'établissement vernaculaire, dont l'accueil est généreux malgré la maladie d'un des leurs. Les anciens gestionnaires de la ville ont quant à eux concourus à la progression de la place, tant sur le plan formel que fonctionnel.



Figure VIII.1 : Déroulement de l'entrevue, chez l'un des notables Mr Hireche, en pleine nuit du Ramadhan 2010, source Autrice

Le moment de visite n'était pas important en soi pour l'élaboration de l'entrevue, les faits s'étant déployés dans le passé. C'est plutôt la disponibilité psychologique des témoins qui était prépondérante. Il a fallu donc les informer préalablement, et prendre rendez vous pour un moment opportun. Le schéma d'entrevue est présenté en chapitre « méthodologie ».

VIII.1.1. Préparation des données recueillies :

L'entrevue s'est déroulée dans de bonnes conditions, grâce à la disposition des sujets à révéler toutes les informations. Raison pour laquelle, il était pertinent de les mettre à l'aise, et de les aviser que leur coopération favorise la transmission d'une mémoire collective, absente des traces écrites.

Il fallait aussi s'assurer que les questions sont interprétées de la même façon par tout le groupe, écouter patiemment leur discours sans interruption, même s'ils passaient outre le sujet, même si des moments de silence s'imposaient à cause de l'apostrophe de souvenirs anciens.

Cette collecte de données brutes est ensuite élaguée des informations inutiles ou incohérentes (sujettes à des contradictions).

Pour préparer le traitement, il s'agit d'organiser les données, puis de les mettre en forme pour faciliter la collecte, l'analyse et l'interprétation des informations au sujet de la place.

En plus des notes écrites, la «*transcription littérale de l'enregistrement*» (Angers M, 1997 : p 296) permet de valoriser le langage verbal en arabe, éventuellement agrémenté par des expressions en langue française par des cadres administratifs. La transcription s'inspire des suggestions de Vincent (Vincent D, 1989 : pp144-156), dont :

- (hgffk) : insinue un commentaire établi par l'intervieweur
- () : est une incompréhension d'expression de l'enquêté
-: suspension du discours, soit pour remémorer un évènement, réflexion, ou carrément faute d'hésitation.

VIII.1.2. Organisation des données :

Pour les ordonner, les informations sont codées suivant la «*procédure de catégorisation et de numérotation des données brutes* » (Angers M, 1997 : p 286), puis soumises à l'examen de leurs valeurs.

A. Codage de la population sélectionnée :

Code	Population	Age	Natif de...	Lieu de résidence antérieur	Lieu de résidence actuel	Profession	
						Charge	Epoque
P1	Notabilités du ksar	> 80 ans	Bechar	Ksar de Bechar	Ksar de Bechar	Agriculteur ancien	Coloniale
P2	1 ^{ers} Cadres APC Béchar	> 60 ans	Bechar	Bechar	Bechar	Chef de service technique APC retraité	Post coloniale jusqu'à 2007.

Tableau VIII.1 : Identification de la population interviewée, source Autrice

B. Codage des réponses aux questions ouvertes :

Les questions ouvertes offrent une liberté dans la formulation des réponses, mais exigent préalablement la mise en exergue des idées maitresses des réponses recueillies :

- **Entrevue n°1 :**

Préoccupation 1	Acception de la place publique dans la société ksourienne
Question:1	Lui attribuait-on la même désignation qu'ailleurs (dans les ksour de la région) ?
Réponse P1	<i>« Certains l'appelaient el gaada, d'autres errahba, « Essaha », était la désignation adoptée par les habitants du ksar de Bechar, c'était un lieu vierge sans frontières « ard bathaa » »</i>
Idee dégagée	1) Appellations rattachées aux places différent d'un ksar à un autre.
Question:2	Que représentait la place pour les habitants du ksar?
Réponse P1	<i>« D'abord elle représentait un seuil qui permettait l'accueil des étrangers venant à dos de chameaux. Mais aussi un endroit qui nous permettait d'exposer nos produits stockés préalablement dans la place Nouader d'une part, et d'être approvisionné en ce qui nous manquait. »</i>
Idées dégagées	2) Lieu d'accueil des étrangers 3) Lieu du troc par excellence

Tableau VIII.2 : Catégorisation des réponses (préoccupation 1), source Autrice

Préoccupation 2	Le rôle qu'entretenait la place avec le monde extérieur
Question:1	Jusqu'à quels territoires s'impliquait la place? Réponse P1 « <i>La place accueillait des transitaires venant de trois directions : le maroc, le soudan, eshragua (Ain Sefra, Naama, Mecheria, El Bayadh) »</i>
Idées dégagées	4) Lieu de convergence cosmopolite 5) Action internationale
Question:2	Que signifiait-elle pour les autres territoires?
Réponse P1	« <i>Bechar était la porte du Sahara, le centre de gravité de la Saoura, c'est pourquoi la place est devenue un lieu de convergence de l'altérité par excellence, un lieu cosmopolite, c'était une des étapes de leur périple qui octroyait les échanges. »</i>
Idées dégagées	6) Une halte sur le parcours 7) Lieu d'échange et de commerce par excellence

Tableau VIII.3 : Catégorisation des réponses (préoccupation 2), élaboré par autrice

Préoccupation 3	Les fonctions qu'assumait la place
Question:1	Que pratiquait-on dans cet espace à travers la chronologie du temps?
Réponse P1	« <i>Au début la place servait de lieu de troc et d'échange, les nomades ramenaient el htab, dhane, souf, ghenem, el baïr, contre les dattes et les graines, en plus de l'approvisionnement en eau. Aussi, elle servait de lieu de transit, de repos et de séjour jusqu'à épuisement de s marchandises des itinérants. À l'arrivée des Français elle est transposée en espace afférent aux défilés militaires, puis une place du commerce, affichant périodiquement des cérémonies civiques. Et enfin le résultat que voyez aujourd'hui »</i>
Idées dégagées	8) Transmutation perpétuelle de la pratique de l'espace
Question:2	Ces fonctions, instauraient-elles une périodicité quelconque?
Réponse P1	« <i>Essaha fonctionnait à l'époque sans arrêt, puisqu'en plus de la convergence des transitaires venant de tous li eux et en tous moments, elle s'assignait lieu de séjour des caravaniers, le mouvement ne s'arrêtait pas. »</i>
Idées dégagées	9) Réitération continue des pratiques
Question:3	Remplit-elle les mêmes fonctions présentement?
Réponse P1	« <i>Oh non, tout a changé au point où nous ne fréquentons plus cet espace »</i>
Idées dégagées	10) Transmutation des fonctions

Tableau VIII. 4 : Catégorisation des réponses (préoccupation 3), élaboré par autrice

Préoccupation 4	Origine et/ou causes des transmutations
Question:1	Qu'est ce qui a changé par rapport à autrefois?
Réponse P1	« <i>Tout a changé : le type et la forme du commerce, la forme et la fréquentation de l'espace. »</i>
Idées dégagées	11) La place affiche une transmutation radicale sur le plan formel ou fonctionnel
Question:2	Quel est à votre avis l'origine de cette métamorphose?
Réponse P1	« <i>D'abord la venue de la monnaie était à l'origine de l'arrêt du troc, l'imposition d'une taxe par les colons a mis fin au séjour prolongé, la construction d'un marché couvert en substitution de la place a évidé son noyau de ses pratiques originelles, enfin les nouveaux moyens de transbordement : à savoir le train, a estompé les déplacements à dos de chameaux. Par ailleurs, l'APC ayant démoli après l'indépendance les digues, et obturé les sources d'eau, l'agriculture a cessé d'être un moyen qui dotait concomitamment le ksar, et les autres régions lointaines qui en dépendaient. Aujourd'hui le commerce alentour de la place n'incombe qu'aux étrangers, d'où la mauvaise gestion de par l'altérité, alors qu'autrefois les biens et matériels de la communauté étaient gérés de par les notables, et régis par des lois strictes.»</i>
Idées dégagées	12) L'introduction de la monnaie a mit fin au troc 13) L'introduction de la taxe a mit fin au séjour 14) Création d'un espace qui prend en charge la pratique de la place 15) Dessèchement de l'eau a mit fin à la production du ksar 16) Inexistence de gérants émanant de la société civique
Question:3	Qu'en pensez-vous de la situation actuelle?
Réponse P1	« <i>Cet espace, actuellement mal fréquenté, est devenu le lieu des agressions, des boissons alcoolisées, en somme non sécurisé »</i>
Idées dégagées	17) Décadence de la fréquentation de l'espace 18) Insécurité des lieux

Tableau VIII.5 : Catégorisation des réponses (préoccupation 4), élaboré par autrice

Préoccupation 5	L'aspect formel de la place
Question:1	Comment se configurait la place d'antan ? Et Quelle forme conjuguaient-elle?
Réponse P1	<i>« La place n'avait pas de forme particulière, elle se glorifiait d'une superficie prépondérante, pour ainsi permettre aux groupes de troquer, de négocier, et de séjourner à l'aise. »</i>
Idées dégagées	19) La forme répondait à la fonction
Question:2	Quel lien topologique tissait-elle avec le ksar?
Réponse P1	<i>« Essaha s'édifiait aux portes du ksar, disons 100m à partir de son enceinte, en contigüité avec la place Nouader, laquelle, à contrario constituait une composante du ksar, exclusivement inhérent à ses habitants. »</i>
Idées dégagées	20) La place se situe à l'extérieur du ksar
Question:3	Pensez vous qu'il existe une relation entre la forme et la pratique de la place?
Réponse P1	<i>« En tous cas la forme ancienne permettait les pratiques anciennes, et même après l'arrivée des Français la place fonctionnait, le commerce était certes plus réglementé mais marchait tout de même, alors que de nos jours les habitants de la ville ne la fréquentent plus. »</i>
Idées dégagées	21) La forme suivait la fonction 22) Les citoyens ne s'approprient plus l'espace

Tableau VIII.6 : Catégorisation des réponses (préoccupation 5), source autrice

Autrice : Enfin, y a-t-il quelque chose qu'on n'ait pas dit à propos de la place et que vous voudriez rajouter?

P1 : « je crois qu'on a dit l'essentiel »

- Entrevue n°2

Préoccupation 6	Le processus de formation de la place
Question:1	Par combien de phases, la conformation de la place a dû passer, pour s'établir définitivement ?
Réponse P2	<i>« Essaha passe d'un espace vaste non délimité à l'ère du troc, à un espace toujours monumental, plus ou moins carré, dont la première paroi fut édifée par les juifs puisqu'elle abritait leur commerce, ainsi que leurs demeures en arrière plan. Les autres parois en arcatures, dressées suite à l'arrivée des Français pour amorcer le village européen, ont clos l'espace. Lequel claquemuré, bordé de voies, a fait l'objet d'aménagements pluriels. Disons trois étapes. »</i>
Idée dégagée	23) Processus de formation en trois étapes
Question:2	A quels types d'interventions a-t-elle été sujette, une fois configurée ?
Réponse P2	<i>« Les arcades bâties lui ont donné le nom de place des arcades, sustentée subséquentement d'un aménagement en rond point circulaire monumental. Ce dernier fut enjolivé par un jet d'eau au centre. Les travaux se sont interrompus au départ des Français, pour reprendre en 1963. La place s'incruste nouvellement dans un carré et se réélit place de la république. Ce n'est qu'en 1966, qu'une étude de la place a été lancée. Ultérieurement elle subit deux autres apports : le premier en 1993, la dote de revêtement au sol, et d'une desserte dirigée. Le second en 2000, qui a renforcé la claustration de l'espace. »</i>
Idées dégagées	24) Configuration, puis aménagements pluriels et successifs

Tableau VIII.7 : Catégorisation des réponses (préoccupation 6), source autrice

Préoccupation 7	Les rôles voués à cette place
Question:1	Quels rôles ont incombé à la place à travers la chronologie du temps ?
Réponse P2	<p>« <i>Naguère, la place rassemblait les caravanes, des marchands venant de toutes parts : Maroc, Tchad, Niger, ...etc, pour troquer leurs marchandises contre les céréales émanant des jardins de Bechar. À ce moment là, il n'y avait que le ksar de Bechar, et celui de Ouakda, dont les habitants sustentaient pour leur part ce marché en légumes à dos d'ânes. Dès l'arrivée des français en 1903, se manifestait une régression du troc, la place se reconvertit en marché aux puces au centre. Cela a duré jusqu'à établissement des premières constructions : s'agissant de campements militaire (aujourd'hui, le territoire régional). Lorsque ces établissements furent transférés à l'actuelle région, la place fut évidée en son centre, pour devenir plus tard un lieu repos et de complaisance, bordé de commerces sous arcades, dont une partie appartenait toujours aux juifs spécialisés en tissu, et artisanat.</i></p> <p><i>En 1963, puis en 1966, et encore une fois en 1993, la place est réaménagée successivement. Malheureusement, en cette ère-ci, l'espace exhibe un lieu de délinquance. Il était impossible de palier à cette transmutation négative, laquelle n'a fait que s'accroître nonobstant la volonté de l'APC de barricader l'espace. »</i></p>
Idée dégagée	<p>25) Lieu cosmopolite de regroupement caravanier, de troc, de séjour 26) Marché 27) Lieu de défilés militaires 28) Lieu de complaisance avec commerce alentours 29) Lieu de marginalité sociale avec commerce alentours</p>
Question:2	A-t-elle sauvegardé la même importance?
Réponse P2	<p>« <i>Son rôle d'antan outrepassait l'échelle territoriale et nationale, il se réduisait progressivement pour répondre exclusivement aux nécessités impérieuses des habitants de la ville. Ensuite d'un centre névralgique, à un lieu non sécurisé : une décadence affligeante. »</i></p>
Idées dégagées	<p>30) L'appartenance de la place à un réseau international s'estompe au profit de son appropriation par une certaine catégorie de la société</p>

Tableau VIII.8 : Catégorisation des réponses (préoccupation 7), source autrice

Préoccupation 8	Les transmutations dévolues à cette place
Question:1	Qu'est ce qui a pu changer ou à contrario persister dans ces lieux ?
Réponse P2	<p>« Nous avons en fait assisté à d'innombrables changements : une ère faste qui a concédée l'ouverture de Bechar vers le monde extérieur, et donnée une renommée à la place, qui se caractérisait par son étendue, et une animation sans égal. Toujours mouvementée mais cette fois ci par le régiment militaire, le commerce réintègre postérieurement les lieux, en étant moulé dans une configuration claire. Une forme qui maintient le commerce au centre à la manière ancestrale, en l'agrémentant au pourtour de boutiques. L'étape succédant moins riche en animation, en effet le centre ne fonctionne plus comme le cœur battant, il se contente Qu'est ce qui a pu changer ou à contrario persister dans repos. De nos jours, même si cet espace arrive à conserver l es pratiques antérieures, avec substitution de personnes, il affiche malencontreusement un abandon quasi-total de par les concitoyens. »</p>
Idée dégagée	31) Transmutation de la forme, et des pratiques de la place, ainsi que de la catégorie sociale qui se l'approprie.
Question:2	A votre avis quel est l'origine de la situation cultivée de nos jours?
Réponse P2	<p>« D'abord le chamboulement du mode de vie. Ensuite dans notre culture, nous ne fréquentons pas les espaces publics en familles. Et enfin l'absence de sécurité dans ce lieu pousse à son abandon. »</p>
Idées dégagées	<p>32) Changement du mode de vie 33) La notion de place publique urbaine est étrangère à notre culture 34) Absence de sécurité dans les lieux</p>

Tableau VIII.9: Catégorisation des réponses (préoccupation 8), source autrice

Préoccupation des interviewés	Additif
Question	Au terme de cette entrevue, avez-vous quelque chose à rajouter concernant ce sujet ?
Réponse	« Je rajouterai à cela la minorité des cadres Algériens au départ des Français, a contribué à la non maîtrise de l'espace « place des chameaux ». »
Idée dégagée	35) La réflexion sur l'espace n'a pas été appréhendée par les professionnels de l'espace 36) Mauvaise gestion de l'espace

Tableau VIII.10: Catégorisation des réponses (préoccupation des interviewés), source autrice

Les informations recueillies sont regroupées par idées maitresses, puis mises en forme selon les thèmes afin d'en ressortir le maximum de significations possibles compte tenu de la problématique. Elles sont présentées sous deux formes : un tableau et une figure, qui met en relief des relations entre variables (suite à la schématisation des données).

Période	Fonction		Configuration Spatiale				Usagers		Etat de la Pratique	Etat de la Forme	
	Rôle	Echelle	Forme au sol	Parois			Catégorie/ Population	Taux de fréquentation			
				Nbre	Type	Gabarit					
Précoloniale	Echanges	Regroupement	Internationale	Vaste étendue	1	Enceinte du ksar	RDC	Caravaniers & habitants du ksar	+++	-Tombe en décrépitude -Mauvaise gestion de l'espace	-Mutation du model originel &Prégnance de la forme coloniale - Parois & Aménagements en modifications graduelles
		Troc									
		Séjour									
		Transit									
Coloniale	Commercial	Internationale	Carrée	4	Galeries Sous Arcades	RDC	Caravaniers & Citoyens	++			
	Militaires	Ville					Militaire	+++			
	Festivités	Ville					Citoyens	+			
Postcoloniale	Complaisance Commercial Passage Rendez Vous Pratiques Marginales	Ville	Cercle	4	Galeries Sous Arcades	Accidenté entre R & R+5	<u>En masse</u> : Marginalité Sociale & Touristes <u>En minorité</u> : citoyens	++			
			Carrée					+			

Tableau VIII.11: Mise en forme des données recueillies, source autrice

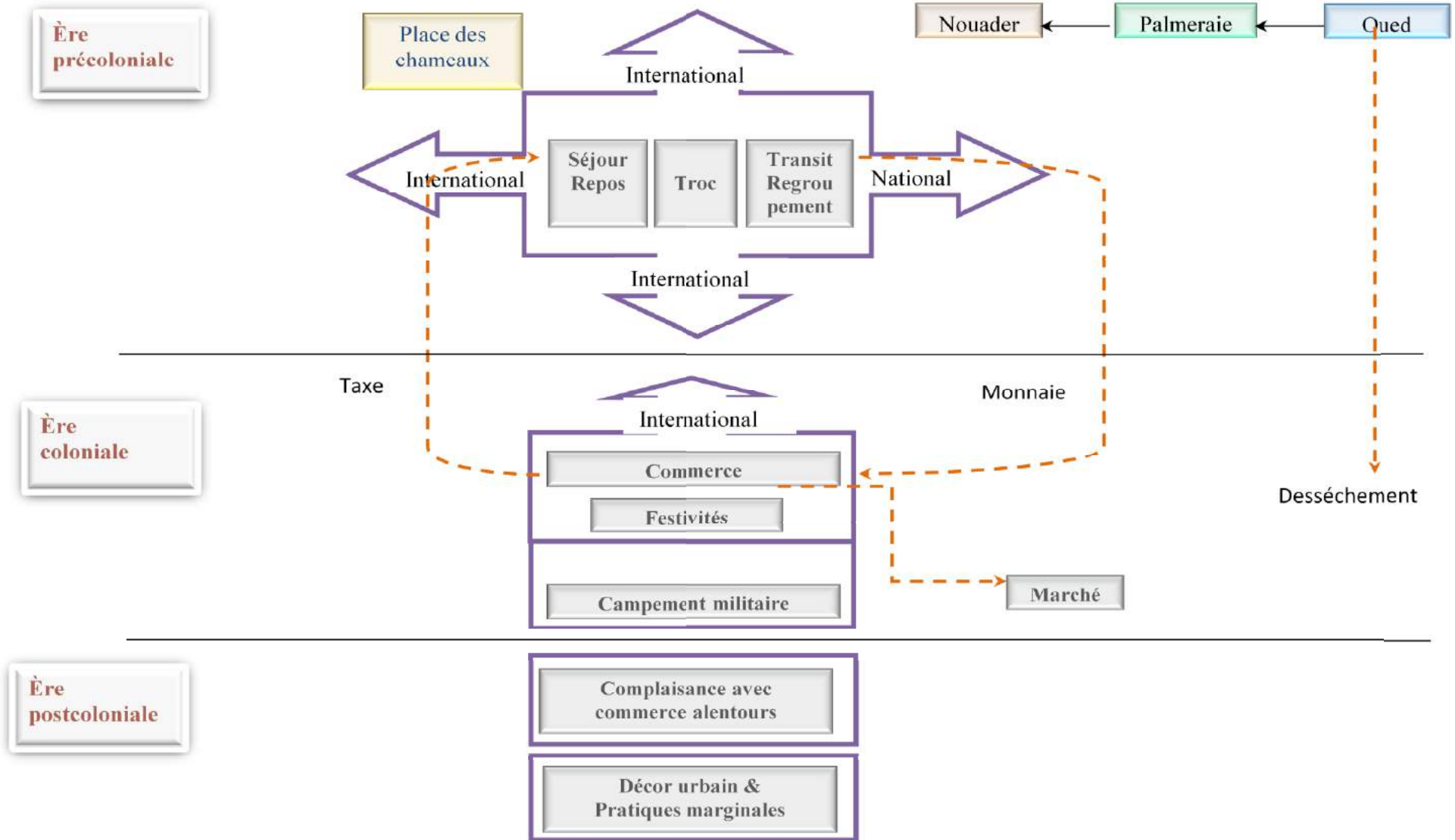


Figure VIII.2 schéma du cycle évolutif des rôles de la place des chameaux

VIII.1.3. Interprétation des données :

Essaha désignée « rahbat jemal », interprétation de « place des chameaux », a sans doute été d'après la transcription des notables du ksar de Bechar, l'espace public par excellence, qui a gouverné au truchement des lois instituées par le troc, tout un territoire.



Figure VIII-3 : Pratique du troc au niveau de rahbat jemal (aux portes du ksar)
Source : photographe ancien à Bechar

Cette halte sur le parcours commercial, servant de trait d'union et de point médiateur entre le Grand désert, le Maroc, l'Algérie, l'Afrique noire, et outre mer, a pu assurer tout confondu : le regroupement, l'approvisionnement, le séjour, ainsi que des liens étriqués entre peuples éloignés . Elle a su conserver pendant longtemps cette fonction liminaire, jusqu'à ce que maints faits contribuent à sa déchéance :

- L'introduction d'une figure symbolisant la ville coloniale (la place), en substitution de l'emblème des établissements sahariens (rahba). Par ce fait, la configuration neuve, dans l'intention probable de barricader et maîtriser les rassemblements en masse, a conduit à un espace plus ou moins clos : une présentation d'entrave au séjour (voir figure VIII.3), révolu grâce à la taxe imposé aux tiers. Dès lors, le commerce qui se pratiquait sur la place, s'est vu périr, et par suite transposé aux abords.

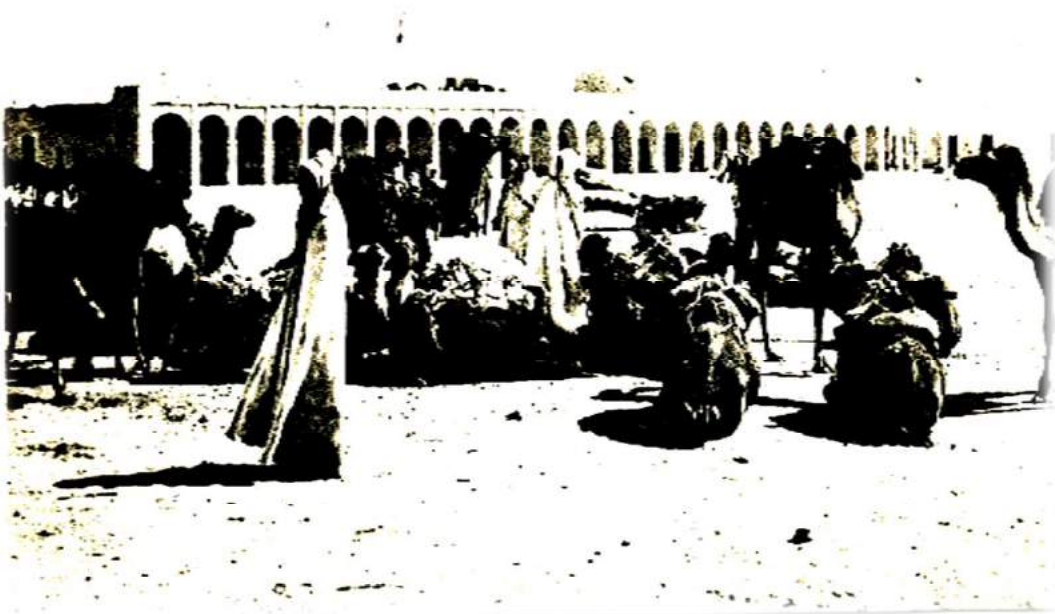


Figure VIII. 4 : Une minorité de caravaniers sur la place
 Source : photographe ancien à Bechar

- L'intégration de la monnaie proscrit le troc
- Le dessèchement de l'eau, suite à la destruction de la digue condamne tout un système de production.

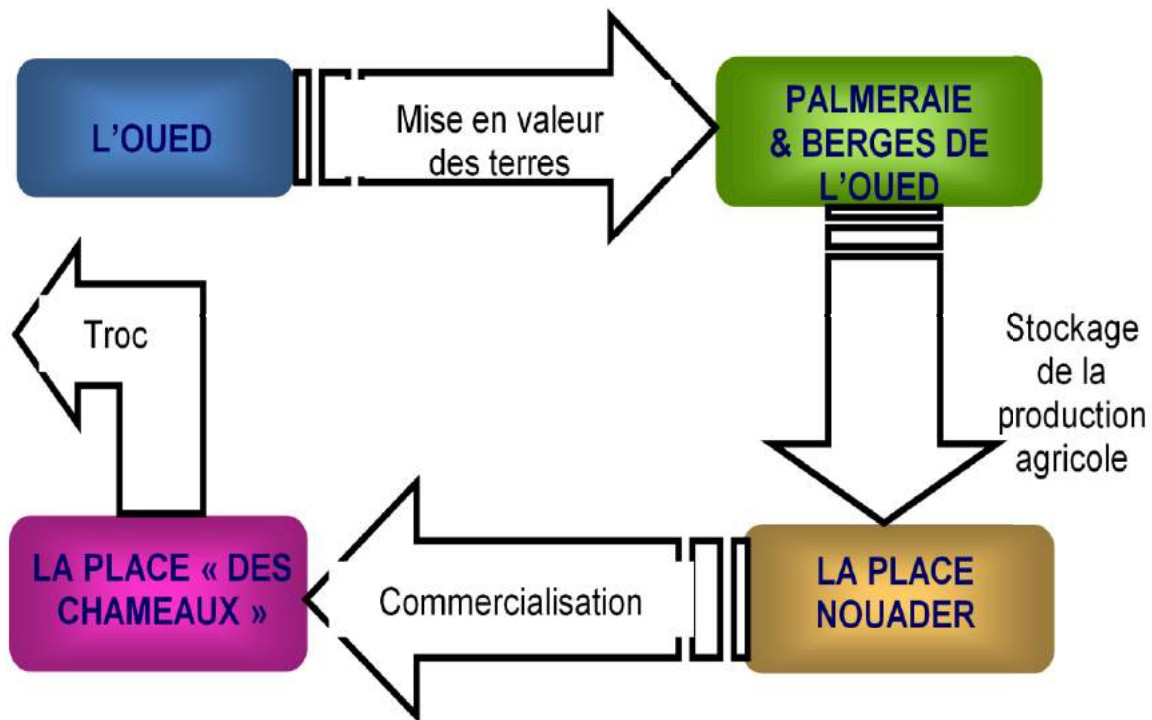


Figure VIII-5 : Schéma représentatif du mode économique opéré au niveau de la place des chameaux, Etabli sur la base de transmission orale, source Autrice

Cette représentation dépeint la forme du système économique assimilant un mode social qui a disparu. Tout simplement parce que, l'oued s'est asséché, le ksar a perdu sa palmeraie, et les berges ne produisent plus. Rahbat « Nouader » n'ayant plus rien à emmagasiner, « la place des chameaux » s'impose comme débouché commercial de produits importés d'ailleurs, désaffectant pour cette fois-ci le centre de son rôle ancien. Le commerce s'abrite en l'occurrence sous arcades, aux abords de la place.

- L'avènement de l'implantation du Cercle Militaire à l'époque coloniale, prohibe le commerce au niveau de la place, où les métiers s'organiseront tardivement sous arcades ornementales closant la place.
- L'absence de cadres algériens formés en matière d'architecture et d'urbanisme au lendemain de l'indépendance, a conduit à une réflexion obsolète sur l'espace « place ».
- Défaut d'entretien et de gestion en faveur du maintien du bon fonctionnement de la place.
- A force de ne plus être pratiquée, au sens concret de place, « la place des chameaux » tombe en désuétude, et perd progressivement ses vertus, en dépit de pratiques informelles voire marginales, conduisant à l'insécurité des lieux.

VIII.2. CADRE D'OBSERVATION :

L'image perçue de la place des chameaux, s'avère au premier abord complexe. Elle affiche un éventail varié dans les styles de compositions, les couleurs, les textures, les formes, le gabarit, et les fonctions qu'abrite la toile de fond. Partant, rendre compte du portrait alambiqué, qui se caricature au niveau de la place, nécessite l'usage des observations. Ces dernières octroient en plus, l'accès à la réalité vécue, en s'en passant des échos probablement biaisés au travers des représentations que les gens s'en forgent.

Nous dépeindrons les caractéristiques physiques de la place. La forme physique, étant le premier aspect par lequel nous décrivons automatiquement une place « *en dehors de toute autre considération quant à l'importance, le symbolisme ou le vécu, cette description de la forme semble être pour nous tous, la plus parlante, la plus évidente des caractéristiques d'une place* » (Bertrand & Listowski, 1984)

Par suite, nous aborderons les personnes qui fréquentent ce lieu, et à quelle fréquence. Pour enfin retracer les activités pratiquées dans cet environnement.

VIII.2.1. Aspect physique de l'espace :

1. Nature, relations, et dispositions des parois de la place :



Figure VIII.6 : Aperçu sur la nature, relations, et dispositions des surfaces de la place, source autrice

Le décorum de la place est déterminé par des parois discontinues, hétérogènes, à skyline accidenté. Il conjugue une divergence de couleurs, textures, hauteurs, et rythmes.

Les surfaces qui se composent en rupture avec l'esquisse héritée, sont tantôt lisses, tantôt sculptées d'éléments saillants aux niveaux supérieurs, au moment où le soubassement est orné d'arcatures homogènes qui perdurent depuis l'ère coloniale.

L'enveloppe de la place s'affiche comme une salle¹ fermée, elle se constitue en outre de parcellaires dont les dispositions et rythmes sont tranchés par des voies. La permanence ou l'instabilité de cette enveloppe ne peut être discernée par une simple observation, elle nécessite une étude plus précise sur le processus d'évolution.

2. Accessibilité :



Figure VIII.7 Deux, des quatre artères qui bordent la place, source autrice

Par sa position, la place peut être considérée comme le cœur de la ville, d'où convergent des axes de circulation, dont deux sont les plus importants à l'échelle de la ville. Une importance qu'ils détiennent de leur configuration, de l'histoire qu'ils véhiculent, (étant les premières voies serviles de l'édification de la ville), ainsi que de l'activité commerciale qui les longe. Ces deux axes se greffent à la place par des arrivées latérales qui font que l'observateur entre en contact avec de larges sections du paysage urbain. Ils ménagent de profondes perspectives vu leur longueur voir schéma en dessous.

Les arrivées sur la place de forme carrée et monumentale, sont latérales, incitent à sa découverte, et organisent une perception globale de la place.

¹ Telle que désignée dans l'ouvrage de Bertrand & Listowski, 1984

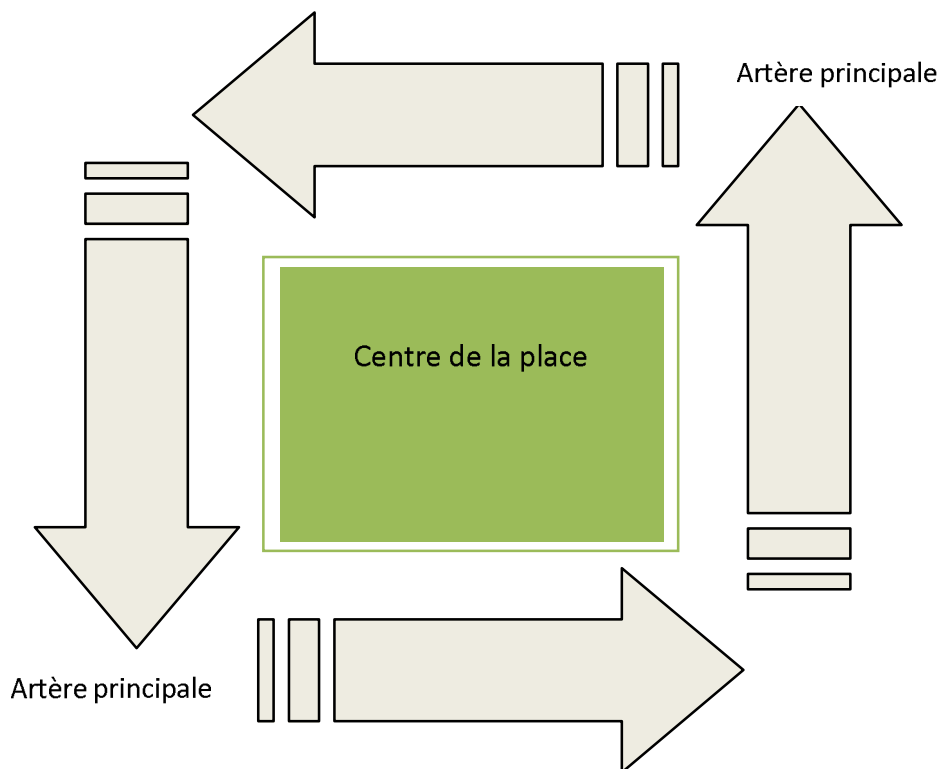


Figure VIII.8 : Schéma représentatif de l'organisation du viaire autour de la place (Autrice)

3. Aménagement intérieur



Figure VIII.9 Vue sur le centre de la place, source autrice

L'aménagement du centre de la place est dicté par des passages pédestres orientés et barricadés de part et d'autres d'espaces verdoyants, le tout converge vers le jet d'eau central.

A partir de la périphérie, il est difficile de percevoir et le centre, et l'aménagement intérieur (voir figure VIII.9).

VIII.2.2. Fréquentation de l'espace :

1. Qualités des personnes rencontrées :

Notons qu'outre le passage ou la fréquentation des édifices tout autour, l'appropriation des lieux exclue majoritairement, la présence féminine et celle des enfants (voir figure en dessous).



Figure VIII.10 Forte présence masculine au niveau de la place des chameaux.
Photo prise par autrice après les heures de travail

Le frôlement à l'altérité, la sociabilité, quant à eux dépendent des usagers. Lesquels, L'aménagement du centre de la place est dicté par des passages pédestres orientés respect des pratiques d'autrui. Mais, en se formulant de manière distincte, parfois

contradictoire, leurs attitudes tendent vers des situations conflictuelles, qui les distancient les uns des autres.

2. Périodicité et Rythme de la fréquentation:

Compte tenu des chaleurs d'été, la place discerne nettement son aspect hivernal de celui estival : d'allure désertée. Pour ce qui est de la cadence quotidienne, celle-ci se renforce en général aux heures de pointe, mais plus animée à près les heures de travail jusqu'à une certaine heure avant la tombée de la nuit, par mesure sécuritaire.



Figure VIII.11 Aperçu sur l'errance du public autour de la place des chameaux (en période de travaux) à la tombée de la nuit. Source autrice

VIII.2.3. Type d'évènements sur les lieux/

1. Nature des pratiques :

Rappelons que les activités traditionnelles de cette place ont hâtivement été substituées, en l'espace de quelques années, par des commerces abrités sous des toits, et dont les spécialités sont liées aux temps modernes. L'on dépeint :

- Des restaurants, cafétérias, confiserie traditionnelle, habillement, vêtements de sport, antiquaires, ferblanterie.

- Sans omettre les divers services et administrations, dont : banques, poste, Sonelgaz, Air Algérie, foire occasionnelle, crèche, hôtels, cabinets médicaux ou de notaires.
- La circulation est l'une des fonctions qu'accomplit la place, faisant écouler les flux, elle se voit de facto organiser le quartier, voire une partie de la ville
- Et enfin l'habitat surplombant les galeries sous arcades, qui ourlent la place.



Figure VIII.12 Vue en perspective qui discerne les commerces au RDC sous arcades, de l'habitat aux niveaux supérieurs, source autrice

Ce sont là, autant de prestations qui impliquent un tant soit peu de convivialité dans cet espace communautaire.

2. Pratiques itératives :

L'observation des pratiques in situ conduit à supputer les usages qui se perpétuent. La place constitue un lieu de passage obligé au long de la journée, étant sise sur un point de convergence, et à l'interface de voies principales. La place constitue en conséquence un lieu de passage obligé au long de la journée.

Cela n'exclue pas le penchant même si rare, à la contemplation, la rencontre d'autrui, les jeux au domino, le stationnement, ou certaines pratiques informelles : troc d'objets divers et/ou illicites (voir figure VIII 12), vente de cigarettes, prises de photos à dos de chameaux, ou cheval.



Figure VIII. 13 Certaines pratiques informelles :
marché aux puces dans le périmètre de la place, source Autrice

3. Pouls du lieu :

Les côtés périphériques de la place sont fort plébiscités, en raison des services et prestations qu'ils offrent ; au moment où le centre se livre au transit occasionnel. Le contour de la place (face aux voies de circulation) est plutôt sollicité pour le délassément, tout comme les cafeterias qui le ponctuent aux angles périphériques prolifèrent la rencontre et génèrent de l'animation dans les lieux.

Même pratiqué au quotidien, ce lieu ne constitue pas un lieu d'usages en sa totalité : d'abord ce n'est pas tous les habitants qui le fréquentent, ensuite les usages n'occupent qu'une partie minime de cet espace malgré la panoplie de choix.

VIII.2.4. Regard porté sur les lieux à l'étude :

La configuration spatiale de la place tranche sur la trame urbaine des voies convergentes. Elle s'impose comme point de choix dans les directions. Un nœud, qui ouvre et organise des échappées visuelles enrichissant la toile de fond qui cadre la place. Outre le fait de rassembler, cette organisation permet à l'usager de se retrouver et de structurer son espace.

À l'intérieur de cette ceinture monumentale, se dresse un aménagement en espaces verts, alternant les allées pédestres dirigées, qui divergent d'un centre orné par un jet d'eau. L'ensemble est toute fois bien desservi, puisque la place est connectée aux deux rues principales de la ville à trafic intense, générant un important transit de personnes.

Le décor hétérogène qui l'enveloppe et en forme le prolongement, est nanti de services et d'activités, qui attirent la foule, mais de manière orientée. La fréquentation varie d'une paroi à une autre selon les fonctions abritées : l'approvisionnement, le travail, la distraction, affaires, ..., ou tout simplement pour traverser (pratique dominante). Au rez de chaussée les arcades commerciales (d'époque coloniale) circonscrivent la place. Elles sont surplombées de bâtiments hauts, et couronnées d'un sky line très accidenté. L'ensemble recouvre des fonctions multiples variant entre administrations publiques, commerces, et résidences, ainsi que quelques installations éphémères qui sont courues tous les soirs par un ensemble de jeunes (ces petits marchés aux puces génèrent une forte animation dans la place). Cette catégorie d'usagers semble dominer les lieux, et primer sur la fréquentation féminine qui se fait rare. Toutefois l'animation de la place est altérée par les conditions climatiques sévères, surtout en été.

A ce stade les observations décrites n'expliquent pas les comportements. Les entretiens complètent l'observation des pratiques non répétitives pour comprendre certains faits inobservables et éviter la modification des comportements liée à l'observation.

VIII.3. PRE- ENQUETE DU TRAVAIL EXPLORATOIRE A LA PROBLEMATIQUE :

VIII.3.1. Objectif de la pré enquête :

J'entends le plus souvent parler d'insécurité au niveau de la place des chameaux, de certaines difficultés relevant de la discipline, d'irrespect,..., et de postures négatives. J'entends des phrases disant « *de mon temps, c'était mieux* »,

«Les jeunes étaient plus respectueux », et « l'on fréquentait à plein temps la place, ne serait ce que pour le délassément ou la rencontre » voir figure VIII. 13. Ces paroles m'ont interpellées, car de prime abord, les attentes et agis des deux générations transparaissent en conflit de rationalité et d'usage de l'espace communautaire. Je décèle dans ces propos, une nostalgie du temps passé, un engouement à l'espace public d'antan qui empreignait un arsenal de choses sociales.



Figure VIII.14 : Quelques pratiques sur la place, en 1960 : rencontre, délassément, courses, circulation. Source : photographe ancien à Bechar

Partant, l'entretien exploratoire, veut prospecter les permanences que cet espace s'obstine à préserver malgré le mouvement du temps, et les changements des mentalités ; ou à contrario les mutations qui s'y manifestent. Ceci, en adoptant un regard distancié sur l'objet à l'étude, pour être capable de réflexivité. « *Il ne s'agit pas d'être neutre ou objectif (ce n'est pas possible, l'objectif est de construire, d'aller vers une objectivation, de prendre conscience de sa subjectivité)* ». (Temporal. F et Larmarange. J, 2006)

VIII.3.2. Pré enquête qualitative :

L'enquête sociologique prend généralement des formes bien distinctes, choisir en l'occurrence son approche, constitue une stratégie qui canalise la recherche. « *On oppose généralement l'approche qualitative, avec un nombre limité de cas, conduite par entretiens approfondis, à l'approche quantitative avec étude statistique, réalisée à partir d'un questionnaire standardisé, c'est-à-dire fortement structuré* ». (Temporal. F et Larmarange. J, 2006)

Ceci dit, avant de se lancer dans la réalisation du questionnaire, le choix méthodologique de prime abord consiste donc en la mise en place d'une enquête qualitative, dite pré enquête. Laquelle « *permet de délimiter le champ de la recherche, d'identifier son terrain ou sa population, d'affiner les hypothèses, de définir le contenu des notions, de choisir sa population d'enquête* » (Temporal. F et Larmarange. J, 2006). Il sera donc fait application de la pré enquête en tant qu'étude exploratoire, avec toute conscience des limites et des conditions de construction de l'enquête, des circonstances qui ont présidé à la naissance des données, qui peuvent avoir une influence, voire produire des biais sur notre manière d'analyser les données.

Et c'est parce que l'on escompte des résultats qualitatifs, que la variété d'entretiens primera sur le nombre. Dès lors nous étudierons des composantes caractéristiques de la population (QUIVY. R & LC. CAMPENHOUDT, 1988 :p154). Le nombre restreint de personnes enquis n'entravera aucunement la fiabilité des conclusions à en tirer (GHIGLIONE & MATALON, 1978:p93). L'entretien exploratoire proposé, concèdera aux sujets de répondre libre ment et de façon intégrale aux questions. Chose qui nous aidera à lever l'ambiguïté et d'approfondir les connaissances dans le vif du sujet « *en parlant l'homme rend présent ce qui est gardé par le langage. En parlant plus que d'exprimer « lui-même », l'homme révèle la nature des choses* » (Norberg-Schulz. Ch, 1985 :p63). L'entretien à caractère semi directif serait toutefois guidé par le thème général s'agissant de la dynamique de la place des chameaux, et structuré par les sous thèmes : Forme, Fonctions, Représentations, et Temporalités.

L'entretien s'organise (après identification des informateurs) comme suit :

1. Comment trouvez-vous la place des chameaux, (et à votre avis qu'est ce qui est positif ou négatif dans cette place) ?
2. Pourquoi fréquentez-vous spécialement cette place, (et qu'est ce qui attire ou au contraire repousse de la place) ?
3. A quels moments fréquentez-vous la place ?
4. Que reprenez-vous comme souvenir de l'ancienne place?

L'interviewé, se doit de répondre aux trois premières questions bien générales, la quatrième ne convie la réplique que de ceux qui portent en eux un souvenir ancien sur la place, soit qu'ils ont entendu leur proches en conter l'histoire. Spécifiquement, seuls sont les gens natifs, ou qui ont longtemps vécu dans la région de Bechar, qui sont en mesure de répondre à cette dernière interrogation.

Cet entretien s'est accompli selon les temporalités : hivernale et estivale, en matinée et soirée, vu que le centre de la place ne se pratique qu'épisodiquement, disons en fin de journée surtout. Il a en outre misé sur des sujets errant dans les lieux, ou à contrario se trouvant hors du périmètre, mais impérativement sur des sujets entièrement disponibles. Tout comme leur aise était une condition sine qua none pour le bon déroulement de l'entretien.

VIII.3.3. Analyse des données recueillies :

Pour faciliter l'analyse des données, l'identification de l'interviewé (gardé à l'anonymat) s'est contentée selon l'objectif de la pré enquête de mentionner : l'âge, le sexe, la profession, et s'il est natif ou non de la région. Ainsi, la codification des personnes questionnées s'est élaborée comme suit :

- Sujet originaire de la ville de Béchar..... : SO1
- Sujet résident à Béchar..... : SR1
- Sujet en migration..... : SM1
- Touriste..... : ST1

Le tableau récapitulatif ci après dépeindra la manière d'identification de ces derniers.

	SO1	SO2	SO3	SO4	SO5	SO6	SO7	SO8	SR1	SR2	SR3	SM1	SM2	SM3	ST1	ST2	ST3
Age	50 ans	24 ans	38 ans	47 ans	20 ans	80ans	50 ans	30 ans	42 ans	48ans	47ans	45 ans	28 ans	45 ans	21 ans	60 ans	42 ans
Sexe	Féminin	Féminin	Masculin	Masculin	Féminin	Féminin	Masculin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Masculin	Masculin	Féminin	Masculin	Masculin
Ville d'origine	Bechar	Bechar	Bechar	Bechar	Bechar	Bechar	Bechar	Bechar	Alger	Tizi ouzou	Blida	Skikda	Médéa	Tizi-ouzou	Oran	Alger	Bejaia
Profession	femme au foyer	Sans	Architecte	Commerçant	Etudiant	Sans	Fonction libérale	Fonctionnaire	Enseignante universitaire	Inspecteur	Fonctionnaire	Maçon	En service militaire	Commerçant	Stagiaire	Retraité	En recherche d'emploi

Tableau VIII.12 : Identification des interviewées

Les renseignements fournis par ces sujets ont été regroupés pour l'analyse, par catégorie de réponse. Cette dernière (l'analyse des données) s'est orientée sur des axes relatifs à :

- L'informateur et/ou l'utilisateur : ses qualités, et ses représentations.
- Les rôles qui incombent à la place, ainsi que les pratiques qui en découlent.
- L'aspect formel.
- Les répercussions bioclimatiques.

Ces variables qui régissent l'analyse, émanent de l'approche théorique préalablement élaborée.

A. Concernant L'INFORMATEUR et/ou L'USAGER:

A.1 Qui pratique la place ?

Les usagers de la place, se définissent quotidiennement de façon différente. Cela doit dépendre du motif de leur présence in situ. Nonobstant, leur variété, ainsi que leur diversité géographique, la culture urbaine à Bechar paraît percevoir dans la place publique, des pratiques essentiellement masculines, au moment où la place féminine peine à aboutir sur des activités quelconques. Ce phénomène déjà constaté lors des observations, s'étaye par les propos de divers sujets :

SR1 :

« Toujours ce sentiment répulsif !! Comme si nous les femmes, n'étions nullement concernées par cet espace. La preuve, qu'à chaque fois que je suis appelée à le traverser, je fais le détour sans pour autant accéder au centre, que j'appréhende d'ailleurs comme un ornement.

Pourtant il n'y a ni plaque de sens interdit, ni quoi que ce soit d'autre qui puisse nous obturer le passage. Je ne suis pas la seule à adopter ce comportement, toutes les femmes que j'aperçois dans les parages trouvent éventuellement des biais pour contourner la place »

SO1:

« Si je ne la contourne pas, je n'oserai jamais traverser la place par le centre, on a tout simplement peur. Vous savez même les hommes l'évitent !! Cela est dû à cette minorité de clochards qui fréquente quelques fois la place. Ils concourent irrémédiablement à en forger une mauvaise réputation, et à semer la frayeur. Du reste, nous entendons parler des fois d'agressions ; même si ces faits ont lieu en extrême fin de journée, vaut mieux être vigilante le jour »

SO2:

« Tous le monde sait que cette place est mal fréquentée surtout le soir à la tombée de la nuit, raison pertinente pour que nous autres, femmes l'évitons »

SO7 :

« Moi-même je ne fréquente pas la place, comment voulez vous alors que j'y emmène ma femme. L'idée de l'exposer à tous dans un endroit approprié par les hommes, ne traverse même pas mes esprits. A la limite si la place jouait le rôle d'espace de détente familial qui grouille d'enfants, probablement j'aurai imité les autres... »

SO3 :

« Je ne prends jamais de café au niveau de la place, je n'y vais d'ailleurs même pas. Dans cet endroit, l'on s'attend inévitablement au manque de respect »

Cette même personne a été questionnée à propos de sa fréquentation des lieux lors de la foire occasionnelle, qui loge le hangar dressant une portion de paroi de la place,

Autrice:

« Mais alors, ne vous y rendez vous pas en famille à la foire, comme ce que font moult citadins? »

SO3 :

« Il est hors de question que j'emmène ma femme la bas »

Pourtant liée à des structures sociales nouvelles, la ville dite d'aujourd'hui, sous l'apparence de la modernité, transparait fonctionner comme l'établissement traditionnel. Elle semble adopter dans ses espaces publics : la place des chameaux particulièrement (puisqu'à l'étude), les mêmes croyances d'autrefois construisant des lieux masculins (voir photos en figure 30), comme le révèle cette femme âgée de 80ans, native de la région.

SO6 :

« C'est un énorme gâchis (...) qu'elle soit surtout approprié e par le genre masculin. Remarque, cette place n'a jamais été proprement dit appropriée par les femmes. A l'ère faste du troc, c'était entre hommes chameliers que se négociaient, et s'échangeaient les divers produits.

Lorsque les colons ont donné forme à la place, les hommes ont continué à monnayer leur marchandise sur cette aire jusque là non revêtue ; au moment où les femmes s'occupaient à gérer les travaux ménagers. L'appropriation subséquente de la place par les militaires, n'a fait qu'accentuer l'usage masculin. Et voilà qu'après l'indépendance cette prédominance sexuée se perpétue »

A priori, la place des chameaux semble préserver des principes, pour recouper un système de différentiation dont sont l'objet, les hommes et les femmes dans ces lieux extérieurs dédiés à la mixité, et au regroupement. Elle manifeste donc la difficulté des citoyens à s'accommoder à un environnement modifié, disons moderne.

Place mal fréquentée, sujette à d'éventuelles agressions, voire sur occupée par les hommes, exclue de toute évidence le genre féminin. Dans cette vision, la pratique de la place façonne une légitimité pour l'expression exclusivement masculine.

D'où la PRESEANCE MASCULINE



Figure VIII.15 : La place des chameaux à l'ère coloniale, exhibe une fréquentation exclusivement masculine. Source photographe ancien à Bechar

A.2 Y a-t-il une diversité dans ce lieu ouvert à tous ?

Autour de la place des chameaux, s'entassaient des masses citoyennes, émanant le plus souvent de quartiers pluriels de la ville, et dont les origines peuvent parfois quasiment provenir d'autres villes (dont certaines ont été interviewées, étant présentes sur les lieux). C'est ce qu'en témoigne cette personne originaire de la région.

SO4 :

« Contrairement au temps passé, la place accueille de nos jours trop d'étrangers, je dirais même qu'elle est pratiquement

sollicitée par des inconnus, on ne se reconnaît plus dans cet espace »

La place, cette "instance urbaine", provoque malgré la variété d'usagers (également observée sur les lieux, et recoupée dans le tableau d'identification des interviewés), des répulsions, faute de non "tolérance" des actes et agis de certains groupes, à même de représenter une menace. C'est cette œuvre négative dont est responsable ce groupe rétif, et que les interviewés désignent: tantôt par mauvaise fréquentation, d'autrefois fois par espace à risque, ou encore espace dangereux, qui repousse en fait le public en garantie de sa sécurité.

S08 :

« En vue de bénéficier des services autour et alentour de la place (administrations, banque, médecins, marché), je la contourne au lieu de la traverser. Ceci, pour éviter le centre qui est fréquenté par les souldards... ».

S05 :

« Quoi que dévasté e par la foule, la place des chameaux représente pour moi un espace à haut risque. C'est un espace dangereux. A cause de cela mes parents m'accompagnent souvent pour faire des courses dans les parages, autrement je la traverse occasionnellement avec mes copines, mais jamais seule. »

S03 :

«... Je trouve que la sécurité au niveau de la place est quasi absente, faute d'absence du contrôle. Depuis mon enfance, je me rappelle que mon père m'interdisait de participer aux jeux qui se déroulaient sur la place d'antan ; voire il me défendait carrément de la fréquenter.»

Pareillement, nombreuses sont les personnes parmi la gente étrangère à la région, qui éprouvent de la réticence quant à la fréquentation de la place, malgré les potentialités.

SM1 :

« ...Nous apprécions de facto le charme de la place des chameaux. Mais malgré cela, son plus grand inconvénient, s'agissant de l'agression étayée par le vol, nous prive de veiller tard, surtout en plein soirée d'été, où la recherche de la fraîcheur dans des nuitées longues s'avère légitime. L'état ne fait rien pour y remédier, je ne comprends pas son abstention ! »

SR2 :

« Le commerce informel et toutes autres interdictions par la loi se pratiquent tous les soirs sur les lieux de la place, surtout en l'absence du control. C'est peut être cela qui accentue le danger dans cette place ».

L'insécurité des lieux qui condamne à la réticence, à l'abstention, est reprise par maints interviewés. Rares sont ceux qui traversent volontairement la place ne serait-ce que pour joindre l'autre bout, tel que ce jeune qui révèle:

SM3 :

« ... Alors, malgré les rumeurs autour de l'insécurité, personnellement, je ne crains rien. Pour faire des achats, ou tout bonnement errer étant seul, je traverse le centre défiant cette catégorie sociale. Par simple curiosité de voir ce qui peut se passer par là, j'emprunte cet itinéraire central réfuté par la plupart, sans nul incident. »

Les outrances, les violences, les marginalismes, essentiellement tragiques la nuit, font aujourd'hui loi dans cette place. L'insécurité qui s'ensuit porte subséquentement une atteinte à l'atemoiement des personnes.

La place devenue espace du conflit, voire de l'intolérance des actes d'autrui, altère la diversité impérieuse aux échanges, à la mixité, et au brassage culturel.

Or, l'espace public socialement ouvert, repose péremptoirement sur les relations qu'entretiennent les personnes qui l'utilisent.

D'où L'INSECURITE AU PREJUDICE DE LA DIVERSITE

A.3 Côtioement ou distance ?

L'absence de diversité liée à l'insécurité incite à interroger des concepts inhérents à la mixité et à l'urbanité.

D'autre part, la coprésence de groupes différents, suffit elle à entraîner le côtoement et l'altérité ? Ce jeune en service militaire à Bechar réplique:

SM2 :

« Lorsque je suis en permission, je pense souvent venir ici pour récupérer, prendre une bouffée d'air, seulement la solitude me tue. Eh bien les gens se montrent occupés, ou craignent l'altérité, nul ne sait pourquoi sont ils réservés. »

Outre l'évitement de l'étrangéité, l'ensemble se dérobe à la fréquentation du centre de la place. C'est en cela, une distance adoptée par rapport à cette catégorie d'usagers (marginiaux). Elle se traduit par le contournement de l'espace, sans pour autant le désertier, puisqu'il constitue toutefois un passage obligé, de par sa situation au cœur de la ville.

En effet, se tenir à distance de ce groupe, transparait comme comportement idéal pour concéder un tant soit peu l'usage de cet espace public. En voici quelques aveux:

SR3 :

« Ce sont vraiment, ces coins et recoins, notamment ces arbres qui obstruent la vue vers l'intérieur, et encouragent tous azimuts: les crimes et le vol. C'est l'insécurité totale, tant diurne que nocturne. J'évite le centre pour éviter ceux qui le fréquentent »

SR1:

« L'aménagement intérieur octroie pleinement la formation de petits groupes marginaux, j'insinue par là les clochards, voilà pourquoi j'évite le centre de la place, même si le jet d'eau central est assez beau et rafraîchissant. »

De toute évidence, parler d'urbanité, est aujourd'hui une question cruciale puisque «une ville sans urbanité égare tout lien avec ses occupants ». Celle-ci illustre la qualité des rapports sociaux en milieu urbain, si inquiétant pour la cohabitation sur la place des chameaux. Or, les personnes enquêtées affirment que la qualité des lieux est une condition humaine très fondamentale :

ST3:

« Ma présence dans la place s'explique uniquement par le passage, pour joindre les commerces d'alentour. Cela est en grande partie dû à sa configuration, qui la condamne à jouer le rôle de rond point écoulant piétons et automobiles. D'une part elle aménage au centre des allées pédestres, tellement étroites qu'elles acheminent rapidement les flux, et d'autre part les voies mécaniques qui la cernent sont généralement polluées par la file de voitures. Partant, la place n'offre malheureusement ni le cadre, ni les commodités nécessaires à la détente, ou à la rencontre.»

ST2 :

«J'ai aimé le spectacle qu'offre ce conteur aux visiteurs, mais aussi l'apanage d'une végétation luxuriante. Je crois que les seules choses négatives qui font défaut à la place : de prime abord, l'insécurité dont j'entends parler ; puis le manque d'entretien et d'hygiène que je constate »

Les citoyens côtoient somme toute la place, pour les affaires de la vie quotidienne, mais sous des formes différentes : ici, une jouissance particularisée des offres alentours ; là-bas, un rassemblement autour d'un conteur ; ailleurs, des plaisirs de contemplation ou de détente individualisés ; au centre des vagabonds assez détendus ; et des passants qui se croisent un peu partout dans la place, mais sans pour autant échanger le moindre conciliabule. Cette représentation fait foi d'une variété, dont les individus se séparent. Est-ce en cela une sociabilité de la mise à distance ? Car l'espace public est d'abord un lieu où se conçoit le « partage » et le « vivre ensemble » dans l'intérêt de tous.

D'où : LA DIVERSITE QUI COMPROMET L'URBANITE

A.4 Représentations subjectives des sujets :

Notre attention a été retenue par ces expressions récurrentes

SO1:

« Pour résumer, je trouve que cette place ne joue pas son rôle urbain malgré son emplacement stratégique, elle se limite à un simple passage, voire le lieu des sans abris et quelques retraités. C'est une place de la ville et non pas une place pour les gens de la ville parce que tout le monde l'évite.

- *Ce qui est positif : aération du tissu de la ville, point vert de la ville, le jet d'eau*
- *Ce qui est négatif : son appropriation par les clochards, mal entretenue, devenue un endroit sal*

Je me souviens encore des festivités qui l'animaient, et qui s'organisent actuellement dans la place « saha beida ».

Les galeries, la SNED autrefois opérationnels, ainsi que les commerces de vie présidaient à la convivialité et l'effervescence de la place. Aujourd'hui ces derniers l'ont quitté pour loger à proximité. Délogés, ils ont été remplacés par des équipements administratifs.

*Malgré cela la place peine à retrouver l'ambiance ancienne.
Aujourd'hui, on peut la qualifier de place morte*

Retenons que cette place avantage plutôt le tissu urbain, que l'appropriation citadine

B. RÔLES assignés à la place :

Au moment où la place de la ville se cherche face à la demande de plus d'urbanité, les usagers perpétuent leur fréquentation coutumière, et la gamme d'usages (définie plus bas) continue de proliférer de l'animation dans les lieux.

SM1 :

« Le soir, après une journée dure de travail, je me rends sur cette place pour me divertir avec les collègues, soit tout bonnement pour la contemplation.

Parmi les espaces ouverts si rares à Bechar, je préfère la place des chameaux, car accessible à tous, et du fait qu'elle constitue une opportunité, facile à localiser au niveau de la ville. Outre sa qualité de repère, la verdure et l'eau sont les éléments les plus attrayants qui puissent offrir un confort psychologique, et du bien être. »

SM3 :

« Après les heures de travail, on se donne souvent rendez vous mes amis et moi dans les cafeterias face à la place, question de changer les esprits. Parce qu'on trouve que c'est l'endroit idéal pour la rencontre. Il est facile à repérer, en plus il est proche de tous nul ne le conteste.

On en trouve de tout ici : services divers, administrations, activités occasionnelles, commerce, business informel et toutes autres interdictions par la loi (le soir surtout, en l'absence du control). »

ST1 :

« ...Je considère la place des chameaux comme lieu d'inspiration.

Cette belle ambiance, et ce beau paysage offrent une carte de visite exceptionnelle pour la ville de Bechar. »

SR3:

« ...La manière dont est conçue cette place, en fait un joli décor urbain, qui n'incite pas par son aménagement l'accueil des familles dans le but du délasserment. Ces chenaux qui la cisailent sont tellement étroits, qu'ils ne peuvent jouer autre rôle que le passage. Partant, nous la transitons autant de fois, en se contentant de l'apprécier, peut être comme objet ornementale ! »

« ...Je considère la place des chameaux comme lieu services, nous la fréquenterions sûrement, puisqu'elle est située

« ...Je considère la place des chameaux comme lieu articule les quartiers de la ville, et nous oblige par conséquent de la traverser »

SO6 :

« C'est un énorme gâchis que la place, naguère nantie d'activités, devienne aujourd'hui le lieu de passage par excellence... »

La place affiche un cérémoniel codifié par les pratiques. Ceci requiert des mises en scène renouvelées, puisqu'elle se plie quotidiennement à des pratiques qui se répètent, se substituent, se soustraient, se chevauchent, ou s'additionnent.

Particulièrement, les personnes âgées originaires de la ville exhibent par rapport à cela un souci mnémonique, le souci que l'image ancienne risque le péril.

Par sa position spatiale confluente dans l'urbain, la place fait de la mobilité, une symptomatique prépondérante. Laquelle, non seulement l'assainit, mais concourt de plus à son insertion dans la structure urbaine Et c'est par elle (la mobilité) que

s'étaye l'accessibilité à tout l'urbain, et à tout public. Ainsi facilitera-t-elle le frôlement du différent.

D'où les rôles dévolus à la place

- Transit par excellence, et Noeud de Circulation
- Repère et Label de la ville
- Commercialisation, et activités civiles
- Mémoire du lieu, et outrance au modèle historique

C. La FORME qui moule la place :

La place des chameaux a subi à sa façon des altérations successives du modèle ancestral. Altérations, traduites via une écriture urbaine inédite, et un langage architectural qui tente de brouiller les traces du passé. Cela est forcément dû à l'introduction et l'usage généralisé de la voiture automobile, ainsi qu'à l'œuvre notoire de l'urbanisme moderniste.

Cet aspect sera en détail, mis en lumière par le truchement de l'approche morphologique, néanmoins, les usagers ont leur mot à dire :

SO4 :

« En tant qu'objet, la place est en perpétuelle évolution, elle n'est pas une infrastructure fixe. Les modifications portées sur les parois démontrent à travers ce palimpseste architectural : une instabilité, un style loin d'être harmonieux. L'on s'échappe d'une identité locale, heureusement que les flux rapides ne nous laissent pas le temps d'apprécier ces anomalies. »

ST2 :

« Je trouve que la place est trop grande !! Voire hors norme !! Cette monumentalité est d'autant plus agrémentée par l'absence d'ombre. Néanmoins, le traitement du centre en espace vert est assez intéressant... »

S08 :

« ... Même étant jeunes, nous cherchions toujours un endroit sécurisé par rapport à la circulation mécanique, pour nous amuser entre copains. Nous étions souvent contraint de quitter la place des chameaux, vers des espaces plus sereins et moins risqués, telle que la place « saha el beida », sise face au commissariat de police , car protégée par une clôture de la seule voie mécanique qui la borde.

La position de la place des chameaux en plein centre ville, et sa façon d'être un maillon inéluctable dans le tissu urbain, en font un lieu de confluence des voies principales de la ville. Cette présentation, aussi positive qu'elle soit pour les urbanistes, elle figure un gène pour les familles, les femmes, et même pour les hommes, qui ne s'enchantent pas en s'exposant dans un point d'intersection et de convergence si nuisible. »

La reprise de l'extrait qui suit n'est pas fortuite, elle montre à quel point un aménagement non décent, peut contribuer à corrompre l'usage pour lequel il a été façonné.

SR3:

« ...La manière dont est conçue cette place, (...) n'incite pas par son aménagement, l'accueil des familles dans le but du délasserement. Ces chenaux qui la cisailent sont tellement étroits, qu'ils ne peuvent jouer autre rôle que le passage... »

S07 :

« ...toutefois, cela m'étonnerait que cette place puisse fonctionner comme espace familial propice à la distraction. C'est à cause de ces dédales à l'intérieur de la place, cette ferronnerie, ces espaces verts, qui occupent tellement d'espace qu'il n'en reste pratiquement rien pour les personnes. Il serait plus commode de revoir l'aménagement et de dégager un tant soit

peu d'aires plus aérées, d'espace libres pour que les enfants, les jeunes, puissent peut être s'épanouir. Cela reste un avis ! »

Le réseau viaire qui innerve le maillage urbain, converge vers un nœud à risque (la place des chameaux), et engendre une pollution visuelle de par les flux abondants qu'il écoule.

Pareillement les parois qui définissent la place, et qui mettent en exergue une ambiguïté architecturale, concourent en grande partie à cette pollution.

Quant aux aménagements en plan de cette aire monumentale, ils s'avèrent à priori non maîtrisés. Ils ne facilitent guère la fréquentation et l'expression des usagers.

La place n'est subséquemment pas conçue et appréhendée à sa juste valeur. De ce fait, les gestes organisateurs de l'espace révèlent d'amples soucis fonctionnalistes.

D'où L'inadéquation entre FORME et FONCTION

D. Répercussions BIOCLIMATIQUES :

D.1 L'exposition au soleil :

SR2 :

« ...un autre inconvénient, c'est que pour fréquenter la place des chameaux en été, il faut vraiment attendre le coucher de soleil, sinon l'on risque une insolation »

Or, l'usager a besoin d'un microclimat, d'un certain confort climatique qui lui concède une pratique aisée de l'espace ; alors que la place des chameaux se prescrit dans une conformation trop spacieuse, peut être bien aérée, mais excessivement exposée au soleil. Voilà pourquoi, elle rend ce milieu (espace externe) dur à vivre. Pourtant les anciens avaient assuré tout le confort pour s'approprier leurs espaces extérieurs.

D.2 De l'espace vert malgré tout :

Déjà, l'aridité du milieu n'encourage la couverture végétale que de manière sporadique, et seulement pour de quelques rares espèces. Mais en plus, l'absence de verdissement des vides colonise le plan de masse, et /ou d'aménagement de la ville de Bechar. Nonobstant, la place des chameaux se glorifie distinctement de surfaces vertes.

En voici les premières impressions d'une jeune fille de 21 ans qui est venue assister aux cérémoniels d'un mariage à Bechar.

ST1 :

« En prenant la route d'Oran à Bechar, la verdure s'estompait progressivement. Plus nous avançons, et plus nous nous imprégnions dans des paysages désertiques, où la flore faisait quasiment défaut, jusqu'à ce qu'un établissement humain grandiose fasse surface. Le lendemain de notre arrivée, on nous a promené dans la ville, mais que du béton...enfin! Pour une fois j'aperçois quelque part au centre-ville de la verdure, mais massive hein ! On me dit que c'est la place des chameaux, stupéfiante ! En tous cas c'est très beau par ici »

ST2 :

« ...En traversant la place diagonalement, passant par son centre, j'ai vraiment apprécié le dédale, et cette fraîcheur que génère la verdure et l'eau exalté par le jet d'eau... »

SM2 :

« Même si elle n'est pas sécurisée le soir, je trouve que c'est une très belle place verdoyante ! Un poumon vert, qui repose le moral dans un contexte aussi sévère. À Béchar, nul endroit ne lui ressemble, surtout en matière d'espace vert, car le CLF : centre de loisir familial incombe aux militaires. Partant, il nous exclut nous les célibataires surtout. Et même le droit d'accès aux civils

en familles est réglementé, et ne concède pas tout type de pratiques liées au loisir »

Derrière cet arraisonnement de verdissement urbain hétéroclite, que fonde la place, se dissimule une crise en matière d'espèces adaptables aux conditions âpres de la région.

D'où :

- **Le savoir faire des anciens en déshérence**
- **La quête du CONFORT BIOCLIMATIQUE**

VIII.3.4. Discussions et commentaires par rapport aux réactions citadines :

La désertion de la place des chameaux, rend inéluctablement compte d'une situation de mal aise et d'inconfort perçue par ses usagers, voire les citadins. Car, si la vie était plus agréable dans ces lieux, et qu'elle assurait plus de bien être et de satisfaction ; la place porterait certainement un regard positif, et la ville offrirait un cadre de vie meilleur. Cause à effet, l'émergence simultanée d'endroits divers à travers la ville pour concurrencer la place des chameaux. Voir plan de situation de ces nouveaux germes en figure VIII.17

Ce qui nous a laissé perplexe, c'est que ces espaces, même sis dans des endroits stratégiques représentent des carrefours de circulation mécanique potentielle. D'où une situation de menace pour la sécurité des personnes.

Pour comprendre la raison du phénomène observé, des carrefours qui priment sur les vertus de la place des chameaux, et l'emportent en matière de poulx et de pratiques citoyennes ; nous nous sommes donc rapprochés des personnes qui les utilisent, leur posant la question:

« Pourquoi fréquentez-vous cet endroit, malgré sa situation au croisement de voies confluentes ? »



Figure VIII.16 Un carrefour qui accueille divers genres de la population « carrefour 1 ». Source Autrice

L'entretien libre mené avec ces sujets divulgue les informations suivantes :

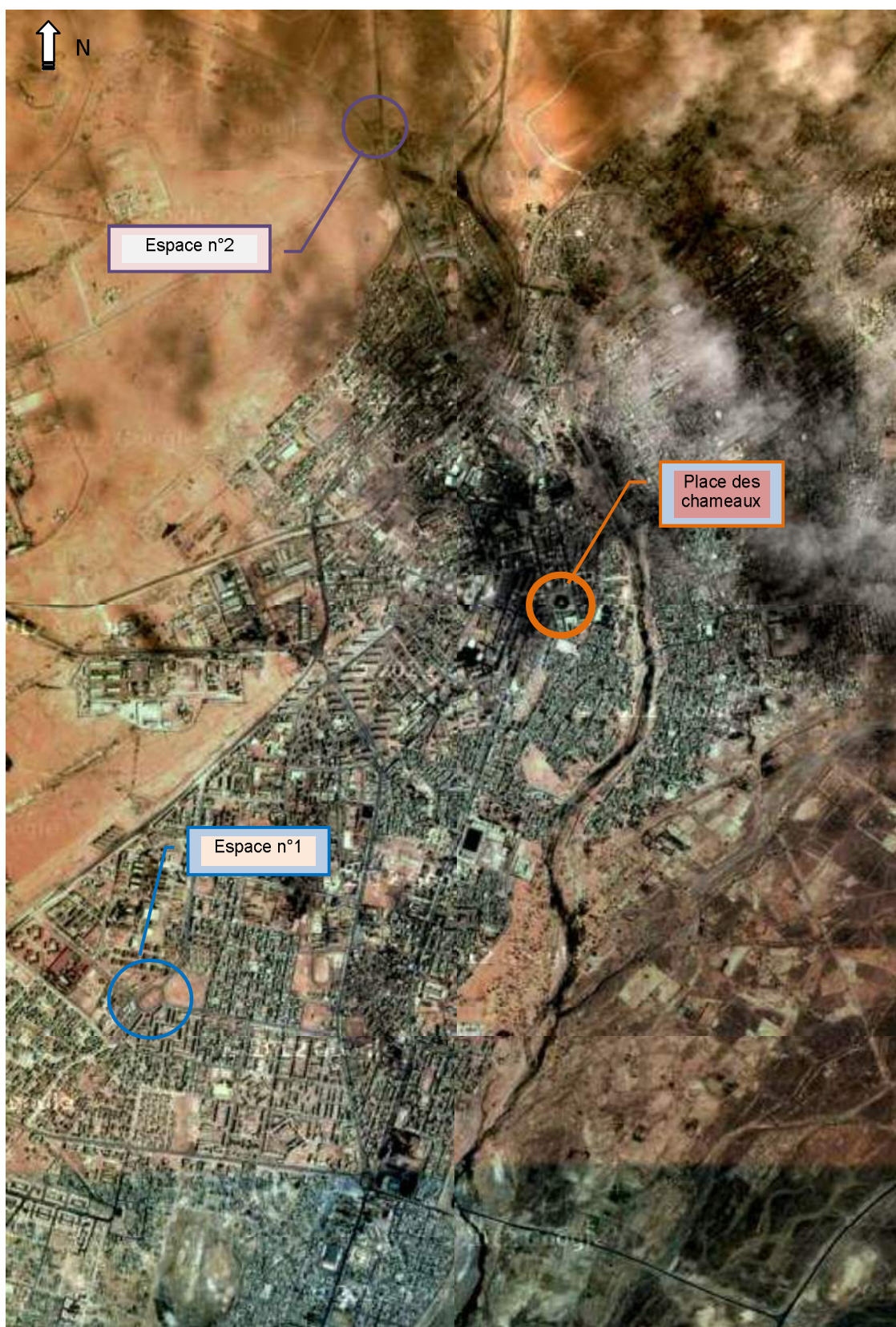


Figure VIII.17 : Plan de situation des germes qui concurrencent la place des chameaux, élaboré sur la base de l'image satellitaire. Source Autrice, Place des chameaux

- **Espace n°1** : « rond point » vers l'université de Bechar :

Cet espace est devenu une aire de détente, de jeux pour enfants et de rencontre



Figure VIII.18 Présentation du cadre qui définit le rond point n°1. Source Autrice

R1 :

« Car sise en plein milieu urbain dans un point stratégique, ici on est toujours en plein centre ville. Comparativement à la place des chameaux, je trouve que cette place est calme, et nullement fréquentée par les délinquants. La sérénité est du moins assurée, puisque le commissariat de police se situe en face. Partant je la fréquente en famille sans dérangement. Malheureusement, comme vous l'avez cité, elle présente une menace due à la circulation automobile, surtout qu'on risque en causant avec autrui de perdre les enfants de vue, lesquels s'aventurent souvent à frôler le danger. Ça aurait été mieux si cet espace était ceint. Comme nous aurions aimé le voir planté à l'image de la place des chameaux. A défaut, nous ne venons ici que tardivement le soir. »

Propos d'un homme âgé de 39ans, agent dans la sécurité à Bechar, accompagné de sa femme, et ses deux fillettes âgées de 6 et 10ans.

R2

*« Je viens souvent ici puisque c'est proche de chez moi, disons que c'est mon secteur. Cette surface bien aérée, et décentement
« Je viens souvent ici puisque c'est proche de chez moi, disons endroit convivial, où certains se rencontrent tandis que d'autres s'amuse^{nt} aux jeux de dominos. Seulement on ne peut la
« Je viens souvent ici puisque c'est proche de chez moi, disons l'été. Et c'est parce que cette place s'expose justement à tous je ne peux ramener ma femme. »*

Réponse d'un fonctionnaire âgé de 45ans marié originaire de Bechar, venu seul Cité universitaire



Figure VIII.19 : lieu de la sociabilité au niveau du rond point. Source : Autrice

R3 :

« J'habite juste là dans les bâtiments d'en face, je me rends donc facilement ici. Avant la tombée de la nuit, je viens avec ma femme pour apprécier : le ciel, les vues naturelles, pour respirer de l'air frais. En plus, cet espace libre est spacieux, bien dégagé, et surtout sécurisé de par la présence du commissariat et de la gendarmerie. Son aménagement lui fait défaut, en raison du manquement de plantations, les chaises devraient s'orienter plutôt vers le centre au lieu de nous exposer aux piétons et automobilistes. Autre chose, je trouve que parfois cet endroit

sollicite de l'hygiène, vous savez beaucoup de gens ne nettoient pas après la consommation, il suffit peut être de mettre à leur disposition des poubelles »

Expressions d'un homme de 35ans de Bechar, accompagné de sa femme enceinte (tous deux cadres de l'état).

R4 :

« En passant par là, cet endroit m'a attiré, il parait peu et bien fréquenté. J'ai proposé à ma mère de nous as seoir un peu par là, qu'on puisse nous reposer un moment. Apparemment ce lieu est sûr et apaisant, si seulement il contenait un tant soit peu de verdure. Franchement je n'oserai pas emmener ma mère dans une autre place à Bechar, surtout pas dans la place d es chameaux que je regrette, car l'irrespect auquel elle succombe nous fait fuir malgré ses qualités plurielles »

Propos d'un jeune de 25ans célibataire, venu avec sa mère âgée de 56ans.

R5 :

« J'ai l'habitude de venir dans cet endroit pour rencontrer ma copine. C'est un lieu public, sûr et tranquille, on ne craint rien ici. sollicite de l'hygiène, vous savez beaucoup de gens ne nettoient l'ombrage et l'élément naturel »

Un couple : le jeune homme est âgé de 22 ans, et la jeune fille de 19ans

- **Espace n°2 :** « rond point » à la sortie de la ville, vers l'aéroport
Aire de détente et de divertissement en fin de journées



Figure VIII.20 Présentation du cadre qui définit le rond point n°2. Source Autrice

R6 :

« Cette aire me plait et me repose, tellement qu'elle est calme, et garnie d'espaces verts. D'ailleurs elle attire tous ceux qui désirent s'isoler ou esquiver le vacarme de la ville. C'est un endroit idéal pour le repos et la détente, ainsi que pour le divertissement des enfants. Notamment la présence de la gendarmerie à proximité, rend cet endroit plus sécurisé. C'est dommage que le parking fasse défaut, nous avons tendance à stationner de manière anarchique. Je déplore en outre le manque d'entretien de l'espace vert »

Gendarme âgé de 37ans originaire de la ville de Skikda

R8 :

« Cet espace me convient pour sortir avec ma petite famille, tout en s'isolant de tous. Assez bien aéré, bien aménagé, et judicieusement doté d'espace vert, il nous permet en toute liberté

l'accès à maintes pratiques liées au délasserement. Il manque toute de même d'aire de stationnement organisée, et de points de vente pour la consommation.

Vous savez nous restons ici jusqu'à une heure tardive le soir, puisque la sécurité est assurée. »

Père de famille fonctionnaire, Bécharien, accompagné de sa femme et ses trois enfants



Figure VIII.21 : vue sur un lieu de délasserement en dehors de la ville. Source Autrice

Au moment où la place des chameaux peine à jouer son rôle d'espace de réunion et du délasserement par excellence, naissent d'autres endroits qui tentent d'assouvir les attentes des citoyens, en assurant de prime abord la sérénité et la sécurité, malgré l'éventuel danger de la circulation routière

D'où : La quête d'espaces de délasserement placides, dans un climat confortable

VIII.3.5. Résultats de la pré-enquête :

L'intention de cerner et d'approfondir les connaissances sur la question de dynamique de la place des chameaux, débouche à partir des enquêtes préliminaires sur des réalités pertinentes. Ces réalités s'avèrent à priori fidèles à certaines traditions, le plus souvent contrariées par des innovations infligées chronologiquement à notre société en plein transition:

- Les changements en rupture quasi-totale avec la tradition, ont altérés l'esquisse originelle de la place sur le plan formel.
- Tandis que celui fonctionnel en préserve certaines conceptions mais sous une forme nouvelle.
- L'utilisateur quant à lui, erre entre ses repères culturels et la modernisation.
- Inéluctablement cette errance influe sur l'appropriation de la place. Laquelle est en outre conditionnée par les contraintes climatiques sévères de la région.
- L'errance éprouvée par le public, agrémentée par l'inconfort (physico-spatial, psychologique, et bioclimatique), incite à la quête d'autres espaces publics de délasserment qui répondent à leurs aspirations et à leur confort.

Les résultats révèlent que la dynamique peut être palpable tant dans la Forme, et la Fonction, que chez l'Usager ; sans omettre les Contraintes bioclimatiques locales qui influent sur la pratique de l'espace.

Par rapport à ces variables la pré -enquête met en exergue les constances et les mutations de la place des chameaux (voir tableaux ci-dessous).

A. Par rapport à l’usager :

	Catégorie	Mutation		Persistance		Motif encourageant la mutation	Résultat
		Tradition	Nouvelle forme	Us & coutumes	Nouvel aspect		
Usager	Variété géographique	L’intensité des relations sociales		Coprésence avec côtoiement	Coprésence avec individualisme	Société en transition	La diversité qui compromet l’urbanité
	Catégorie sociale	Espace Ouvert à tous	Appropriation sélective	-		Insécurité des lieux +Type d’aménagement	L’insécurité au préjudice de la diversité
	Genre sexué	Exclusivité masculine	Dualité : genre masculin/féminin	Masculinité de l’espace public		Société en transition	Préséance masculine

Tableau VIII.13 : La dynamique retenue par rapport à l’usager de la place des chameaux. Source Autrice

B. Par rapport à l'aspect Formel :

	Aspect	Mutation		Persistance		Motif encourageant la mutation	Résultat	
		Tradition	Nouvelle forme	Us & coutumes	Nouvel aspect			
Forme	Position dans l'urbain	Périphérie	Centralité	-		Urbanisation	Centralité dans la structure urbaine	
	Conformation	Forme en plan	Aléatoire	Géométrique	Monumentalité		Urbanisation	Inadéquation formelle et fonctionnelle
		Aménagement	Inexistant	Géométrique	-		Urbanisation	L'aménagement sagace à la pratique de l'espace
	Architecture	-	Edification des parois	-		Urbanisation	Ambigüité dans l'écriture des parois	

Tableau VIII.14 : La dynamique retenue par rapport à l'aspect formel de la place des chameaux. Source Autrice

C. Par rapport à la Fonction :

	Type	Mutation		Persistance		Motif encourageant la mutation	Résultat
		Tradition	Nouvelle forme	Us & coutumes	Nouvel aspect		
Fonction	Passage	L'échelle		Dans un territoire	Dans la ville	Urbanisation + péril du commerce transsaharien	Transit par excellence
	Commerce	L'échelle		Dans un territoire	Dans la ville	Urbanisation + péril du commerce transsaharien	Le commerce, une culture permanente
		Forme		Dans une étendue à l'air libre	Abrité sous locaux autour de la place		
		Type d'activité		-		Modernisation + nécessités de la vie contemporaine	
	Elément de repère	L'échelle		Dans un territoire	Dans la ville	Urbanisation + péril du commerce transsaharien	Repère et label de la ville
	Elément mnémonique	-	Mémoire du lieu	-		Changement des modes de vie	Mémoire du lieu, et outrance au modèle historique

Tableau VIII.15 : La dynamique retenue par rapport à la fonction de la place des chameaux

Ces tableaux, synthétisent les résultats des entretiens comme suit:

- La mise en exergue les repères culturels originels qui ont autrefois régité la place et qui ont pu persister sous un aspect nouveau.
- La mise en relief des éléments nouveaux que connaît la place en cette ère, qu'ils soient adoptés par le public ou non.

Nous en avons retenus les concepts suivants, qui vont contribuer à la structuration de l'outil d'investigation « l'enquête principale » qui fera l'objet du prochain travail :

Dimensions retenues :

- L'usager
 - Préséance masculine -
 - L'insécurité au préjudice de la diversité
 - La diversité qui compromet l'urbanité
- Fonctions :
 - Mémoire du lieu, et outrance au modèle historique
 - Transit par excellence, et Nœud de Circulation
 - Le commerce une culture permanente
 - Repère, et label de la ville
- Forme
 - Centralité dans la structure urbaine
 - Ambiguïté dans l'écriture des parois
 - L'aménagement sagace à la pratique de l'espace
 - Inadéquation formelle et fonctionnelle
- Conditionnement bioclimatique de l'espace urbain
 - Le savoir faire des anciens en déshérence
 - Adaptation ou réponse aux contraintes climatiques au désert
- La quête d'espaces de délasserement placides, dans un climat confortable

CONCLUSION :

L'approche exploratoire identifie les acceptions qui émanent des actes chronologiques des personnes sur la place des chameaux, et qui ont pertinemment générés cette dynamique cultivée aujourd'hui.

Or, les composants de l'établissement vernaculaire (dont la place) ne sont guère le fruit du hasard, puisqu'ils reflètent la société dans ses us et coutumes, ajustés aux conditions du temps et du lieu. Le modèle produit naguère : « le ksar », administre une organisation spécifique qui entretient des rapports de causalité complexes, ainsi l'approche exploratoire identifie les acceptions qui émanent des actes unités familiales, d'où ruelles, impasses, et quartiers cloisonnés. Mais il a aussi un espace public parce qu'il est ouvert à tous. Nonobstant, ce dernier possède sa propre logique ainsi que ses propres réseaux, lesquels renvoient à une convention sociale, des usages spécifiques, et des caractéristiques formelles et dimensionnels qui méritent des explications.

La place publique qui se résumait en une aire vaste, quasiment sans nulle limite, voire sans traitement particulier, véhiculait une vie sociale et économique intense. Cette prouesse s'assignait par la convergence de caravanes de toutes parts, tout simplement du fait que la place des chameaux constituait une étape du parcours qui approvisionnait, soit acheminait les caravaniers à l'ère faste du commerce. Si cette place ne conférait pas trop d'importance à l'aspect formel, c'est qu'elle se focalisait surtout sur l'usage et moins sur une morphologie donnée. Son intérêt est qu'elle joue le rôle d'un marché ouvert à tous, situé au croisement de routes.

Et si elle a choisi volontairement de s'instaurer en périphérie du ksar, c'est bien pour interdire aux profanes d'y pénétrer dans leur établissement (Berardi Roberto, 2005). L'espace public ne transparait alors, pas, comme un lieu de discussion des affaires municipales, à l'image de la place Européenne. Disons plutôt que, la ville arabo musulmane se glorifie par une hiérarchie de places qui remplissent chacune son rôle spécifique, selon la taille et l'emplacement dans le tissu. Nous mentionnons dans le cas de l'établissement de Bechar : la place colossale dite des Chameaux aux portes

du ksar, reconnue par sa vocation de troc inter nations, puis la place Nouader moins importante mais qui se configure de manière plus précise à l'intérieur du tissu, en contiguïté à la précédente, comme espace de stockage. Et enfin la place communément désignée par djemaa, qui forme d'accoutumée le prolongement de la mosquée. Cette place même si exigüe elle constitue le lieu privilégié des discussions autour des affaires religieuses et politiques de la société.

Jusqu'ici notre cas d'étude a prouvé que la prépondérance de l'usage dévolu au troc et/ou commerce prime sur toutes les valeurs, et confirmé donc l'ardente nécessité de distinguer la vertu cardinale de l'usage de la place, de sa qualification formelle. Contrairement à la place conçue à l'européenne qui s'inscrit d'abord dans un centre-ville, recherchant pour se construire l'équilibre des masses et des volumes, l'équilibre de la fonction sociale et celle économique ou culturelle. Voilà que la ville s'étend, elle oppose deux conceptions concurrentes mais contigües : un tissu ancien traditionnel, et un autre européenisé qui vient superposer son espace public à celui ancestral. La production nouvelle part de ce qui existe pour assurer des transformations, as signant des réponses aux exigences de la société nouvelle. La volonté de faire urbain, avec des considérations d'un autre ordre ont eu raison de la rationalité dans la construction de la place publique : instauration des circulations qui la mettent en relation avec la ville, composition des rues et de la place dans une forme qui réinterprète les ordonnances baroques, création de bâtisses commerciales qui en constituent l'enveloppe, garantissant une hauteur décente sur l'espace public (soit un rez de chaussée), éventuellement ces commerces sont prolongés par des galeries sous arcades (d'où la désignation de place des arcades). La mise en forme de la place publique adopte donc un vocabulaire nouveau, se contente de tisser des liens uniquement avec la ville sans passer outre, et respecte des lois nouvelles qui entraînent des suites préjudiciables au déploiement des relations sociales et économiques entreprises dans un réseau qui incombe à diverses nations, et ne prend en considération nulle frontière. Inscrites dans une longue durée dans le temps, ces formes délogent promptement aux modalités de leur création

En effet, la forme qui moule l'espace, étayée par les restrictions d'usages, entrave l'aisance des pratiques commerciales et d'échange. Sa signification dépasse les

modes du moment. D'abord le séjour s'efface des lieux dépourvus d'opportunités suite à la nouvelle disposition spatiale, ensuite le troc s'estompe au profit d'échange monétaire via un commerce plus organisé par les nouveaux moyens de transbordement.

La place des chameaux, ne répond subséquemment plus aux nécessités de la société. Elle demeure certes une constante, mais n'a pas été replacée dans le contexte culturel local. Elle renvoie à des sociétés de civilisations différentes, et sert en l'occurrence de support à des pratiques sociales distinctes dépeintes dans l'entrevue. Cela est communément admis que, tout acte d'urbanisme ait des conséquences économiques et politiques. De plus, le style architectural anciennement adopté s'estompe progressivement devant les exigences de la ville d'à présent; devant l'évidence d'un mode de vie nouveau, ainsi que d'un éclatement de la ville. Mais le résultat est à l'écart d'une réflexion globale, et sans que ce soit modes du moment. D'abord le séjour s'efface des lieux dépourvus d'opportunités modes du moment. D'abord le séjour s'efface des lieux dépourvus d'opportunités accouchée par les façades s'avère moins stable et accepte difficilement les modifications générées par le temps.

D'ailleurs, ce détournement de l'urbanité de la place des chameaux, pour se contenter de représenter un décor urbain, correspond à ce qui est désigné par l'esthétisation. Mais, malgré les tentatives plurielles d'esthétisation de la place, elle s'avère délaissée, voire évitée ou contournée. Peu appropriée, elle octroie automatiquement la pratique de toute marginalité. Somme toutes, ni la place n'arrive à jouer son rôle de lieu de l'urbanité, ni la forme n'arrive à s'accommoder à la fonction qu'elle remplit. Résultat : émergence d'espaces concurrents.

Nonobstant la place des chameaux demeure une exception, par le truchement de son rôle symbolique parmi la collectivité; mais aussi par son rôle de repère dans la ville.

Elle est en outre une exception par la configuration spatiale saillante qu'elle esquisse au sein du tissu urbain, ainsi que par sa valeur en tant que pôle commercial alentour.

Finalement, les données recueillies à travers cette étude pilote dont la pré-enquête, serviront de base conceptuelle pour la préparation de l'outil d'investigation utilisé dans l'enquête principale.

Chapitre IX : ENQUETE PRINCIPALE

Chapitre IX : ENQUETE PRINCIPALE

INTRODUCTION :

Les variables mises en exergue par la pré-enquête facilitent l'élaboration du questionnaire afin de vérifier statistiquement jusqu'où portent les informations et les hypothèses (Combessie, 1998).

Un questionnaire par interview nécessite plus de temps et d'implication qu'un questionnaire auto-administré. Mais au lieu de seulement distribuer les formulaires, l'interview des informateurs réduit les biais et garantit mieux la justesse d'interprétation. Le questionnaire d'interview développé pour cette recherche s'est basé sur des questions fermées, se ressourçant de maintes études, principalement de celle élaborée par BASSAND. M, COMPAGNON. A, JOYE. D, STEIN. V (2001)

L'introduction explique l'objectif de l'investigation. Ensuite des questions caractérisent les informateurs : le sexe, l'âge, l'origine, le lieu de résidence, l'activité, leur statut en tant qu'utilisateur habitué/occasionnel, leur situation dans les lieux : accompagné/esseulé.

Enfin, sont évoquées les conduites des personnes dans la place par rapport à leurs perceptions, représentations, cultures, voire à la conformation architecturale, au motif de fréquentation, ou aux conditions climatiques.

Nous avons dû personnellement enquêter la population en langue arabe (se rapporter au questionnaire dans le chapitre méthodologie).

Nous avons effectué soixante et onze (71) enquêtes, dont trente cinq (35) hors de la place. La moitié des entretiens s'est donc accomplie sur les lieux de l'étude, avec les personnes qui s'y trouvaient, tandis que l'autre moitié correspond à des enquêtes un peu partout dans d'autres quartiers de la ville. Parmi les gens abordés, beaucoup n'étaient pas coopératifs, se justifiant par leurs occupations; au moment où d'autres étaient plus que disposés à partager, et à raconter leur vie, n'ayant pas d'autres choix nous étions parfois dans l'obligation de les écouter jusqu'à la fin de leur propos, même s'ils étaient hors sujet.

Cette partie de l'étude s'est donc établie en trois étapes :

- Elaboration du questionnaire
- Collecte des réponses
- Traitements et analyses

IX.I RESULTATS ET INTERPRETATIONS DE L'ENQUETE :

Pour analyser les informations collectées, nous avons eu recours au logiciel Statistica (Version 5). D'emblée nous avons procédé à une analyse univariée qui considère les variables indépendamment les unes des autres, en décrivant de manière élémentaire les résultats obtenus (phase importante puisqu'elle concède la vérification des données). Puis, selon le cas nous avons fait appel à des analyses interférentielles, soit bivariées, qui nous ont permis d'établir des relations entre les variables déjà analysées séparément.

IX.I.I Caractéristiques de l'utilisateur :

IX.I.I.I Pratique différenciée de la place selon le sexe :

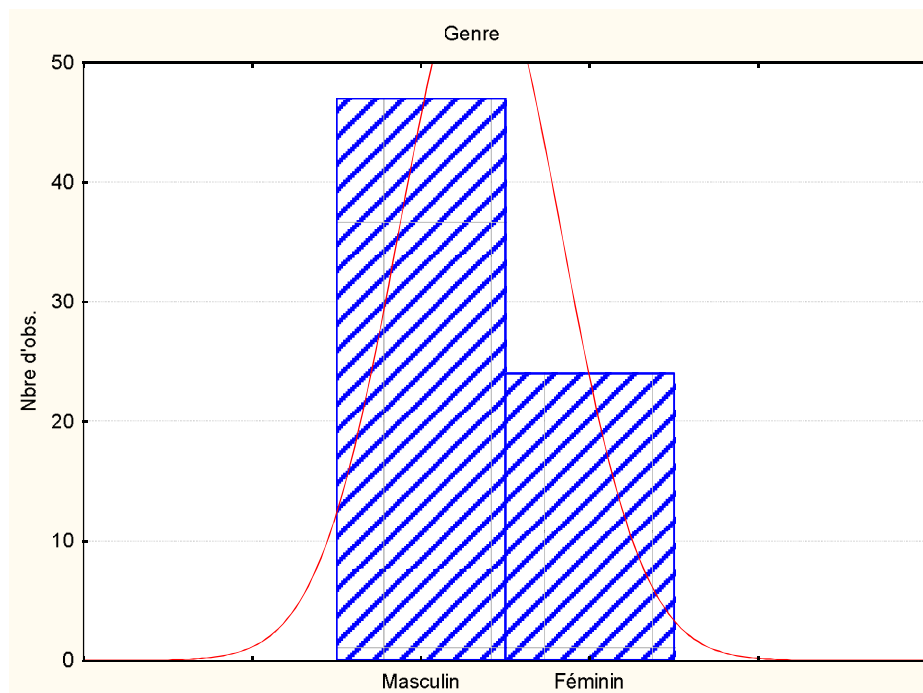


Figure IX.1 : graphique représentatif de la fréquentation différenciée de la place selon le sexe. Source autrice

La présence masculine est très significative, soit 67,61% parmi le public qui fréquente la place : un taux qui l'emporte sur celui représenté par la tranche féminine (32,39%).

- **Interprétation :**

Une simple observation in situ permet de constater que les hommes s'approprient de manière factuelle ces lieux qui façonnent une légitimité pour l'expression exclusivement masculine. La présence féminine est moindre, surtout épisodique et rare. La dissymétrie du genre loin d'être anodine dans cette place, engendre des inégalités en matière d'appropriation spatiale. Est-ce en cela une manière d'affirmer la culture urbaine locale, ou bien une esquive des risques (d'insécurité) qui menacent cet espace urbain ? Quelque soit le motif, la différenciation sexuée ne peut que nuire à l'ouverture sociale de la place.

IX.1.1.2 Pratique différenciée de la place selon la classe d'âge



Figure IX.2 : graphique représentatif de la fréquentation différenciée de la place selon l'âge. Source autrice

Parmi la population interrogée notons un taux de fréquentation de 39,44% pour la tranche d'âge variant entre 36 et 55 ans, au moment où celles allant de 15 à 25 ans, et de 26 à 35 ans égalisent pratiquement leurs taux respectifs de 22,53%, et 26,76%. Alors qu'à partir de 56 jusqu'à 75 ans les personnes fréquentent beaucoup moins la place avec un taux de 8,45%, qui devient négligeable au-delà de 76 ans, soit 2,82%.

- **Interprétation :**

Cette différence nette entre catégories d'âge, qui avantage les adultes entre 36 et 55 ans, s'attribue au poids du transit pour motif « le travail ». Voilà probablement pourquoi la fréquentation de la place liée à d'autres motifs (telle la rencontre) est surtout diurne. Au-delà de cette tranche, les taux de fréquentation s'amenuisent pour la simple raison que les gens n'y trouvent pas d'activités de communication. En effet, la place n'abrite quasiment pas de pratiques de sociabilité. Spécifiquement entre 15 et 35 ans, ces jeunes gens caractérisent les lieux par une fréquentation nocturne, pour des rencontres improvisées, soit des pratiques qui échappent au contrôle des lois. « *Si pour les adultes, les parties publiques non définies (rue, place, etc.) représentent bien souvent l'expression de la marginalisation lorsqu'on y stationne, pour les jeunes, au contraire, elles signifient occupation banale, rencontres spontanées, pratiques inorganisées* » (Caligirou et Touché, 1997)

IX.I.I.3 Pratique de la place selon la diversité géographique :

Une nette majorité interviewée réside dans la commune, les flux qui marquent les différentes pratiques sociales dans la place, émanent comme le montre le graphique en dessous d'origines diverses. L'on suppose le pouvoir d'attractivité de la place pour des sujets de provenance très diverses, tant hors quartier (14,08%) qu'hors commune (7,04%) ou wilaya (11,27%); dont probablement 81,69% (14,08% + 67,61%) des habitants sont obligés de la fréquenter régulièrement.

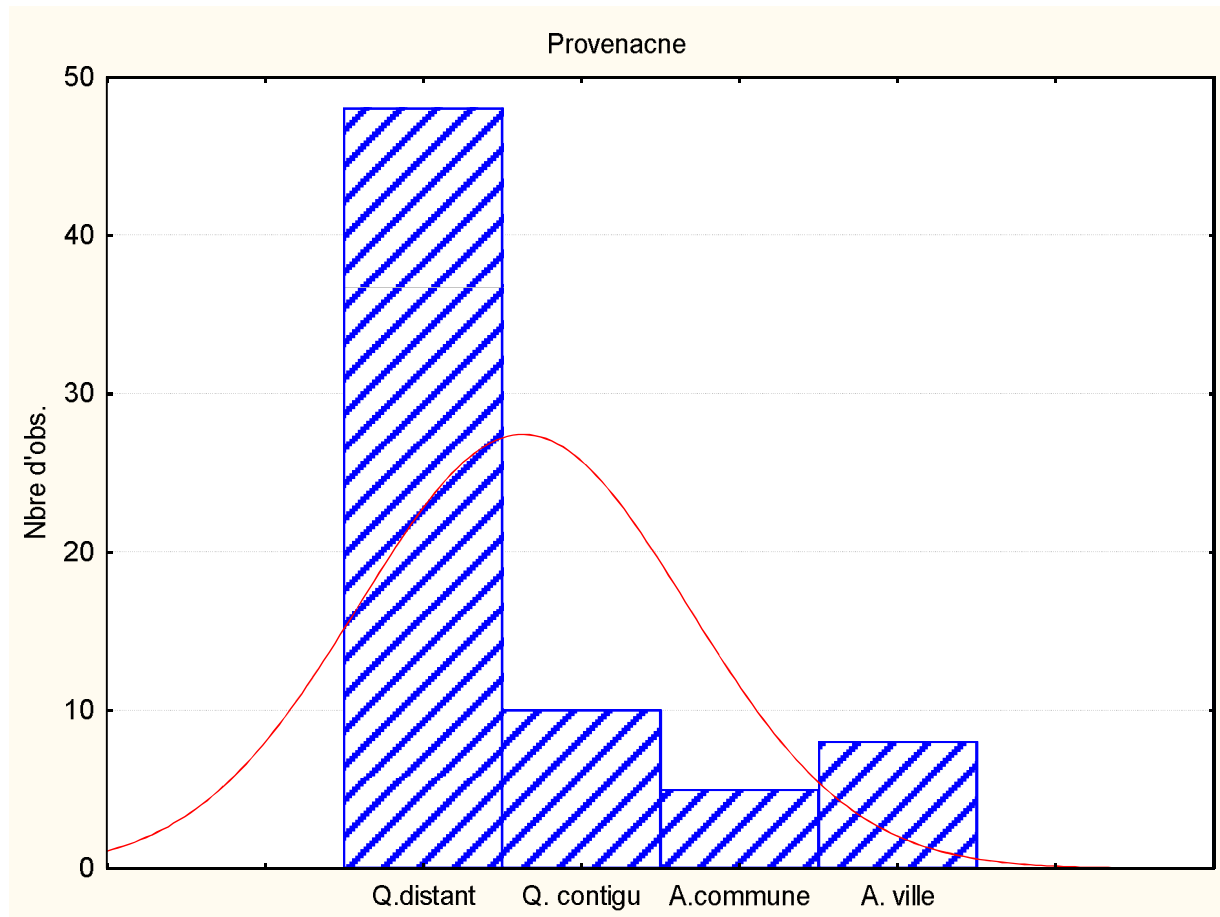


Figure IX.3 : graphique représentatif de la fréquentation de la place selon la provenance. Source autrice

- **Interprétation :**

Cette diversité spatiale et sociale, s'avère, quels que soient les intérêts subjectifs, incitée par l'accessibilité et la position stratégique de la place. Via ces taux nous pouvons même avancer que la place constitue un passage obligé.

Seulement, la coprésence et les différences ne sont pas significatives tant que le frôlement des populations diversifiées est réduit au gré de "la ségrégation", qui scinde, sépare les individus dans cette place.

Nous ne pouvons alors parler de "mixité" dans ces lieux (Lofland, 1993), soit d'urbanité malgré la " densité" des sujets qui se démultiplient, et se substituent épisodiquement; puisque Levy, en se référant aux travaux de WIRTH appréhende l'urbanité comme "*le couple densité + diversité (le maximum de "choses sociales" différentes dans le minimum d'étendue)*" (1999, p208). Nous faisons notamment allusion à la panne probable des dispositifs de socialisation dans ce centre urbain.

IX.I.1.4 Pratique différenciée de la place selon l'intégration professionnelle

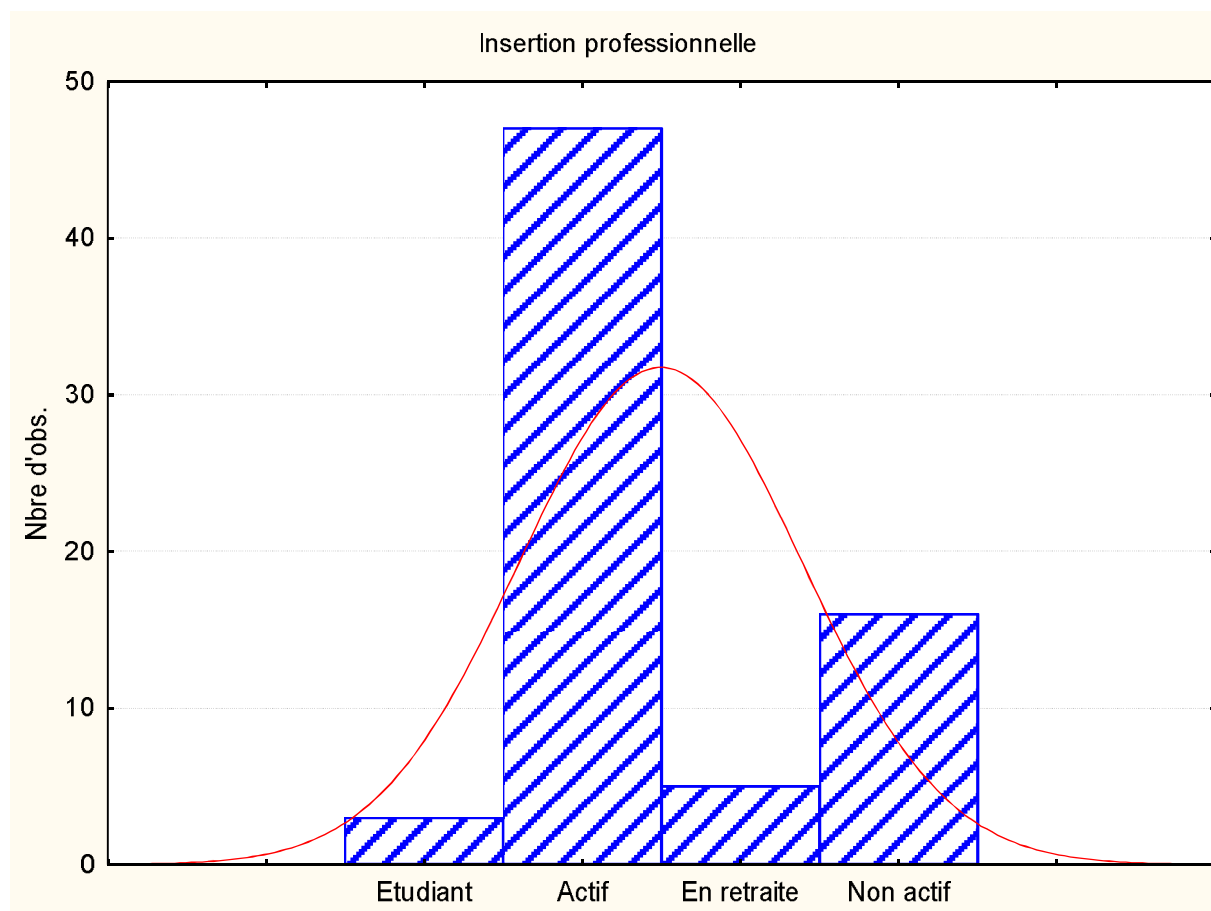


Figure IX.4 : graphique représentatif du statut de la population qui fréquente la place. Source autrice

67,61% de la population qui fréquente les lieux est active, par rapport au 22,53% seulement qui ne possèdent pas de travail, ou les 7,04% de retraités. Cela confirme donc que les usagers de la place se caractérisent par une bonne insertion professionnelle.

- **Interprétation :**

Les résultats édictés donnent d'une part une image sur la catégorie d'usagers, et prouvent que la place ne peut être fréquentée à plein temps, néanmoins transitée en perpétuité. Partant, la place qu'on croit plébiscitée le soir (vu l'insertion professionnelle des usagers), est plutôt sollicitée pendant les heures de travail, en raison de l'offre administrative qui la couronne, et du déficit de fonctions liées au délassement.

IX.1.2 Conduites des sujets dans la place des chameaux :

IX.1.2.1 Périodicité de la fréquentation de la place :

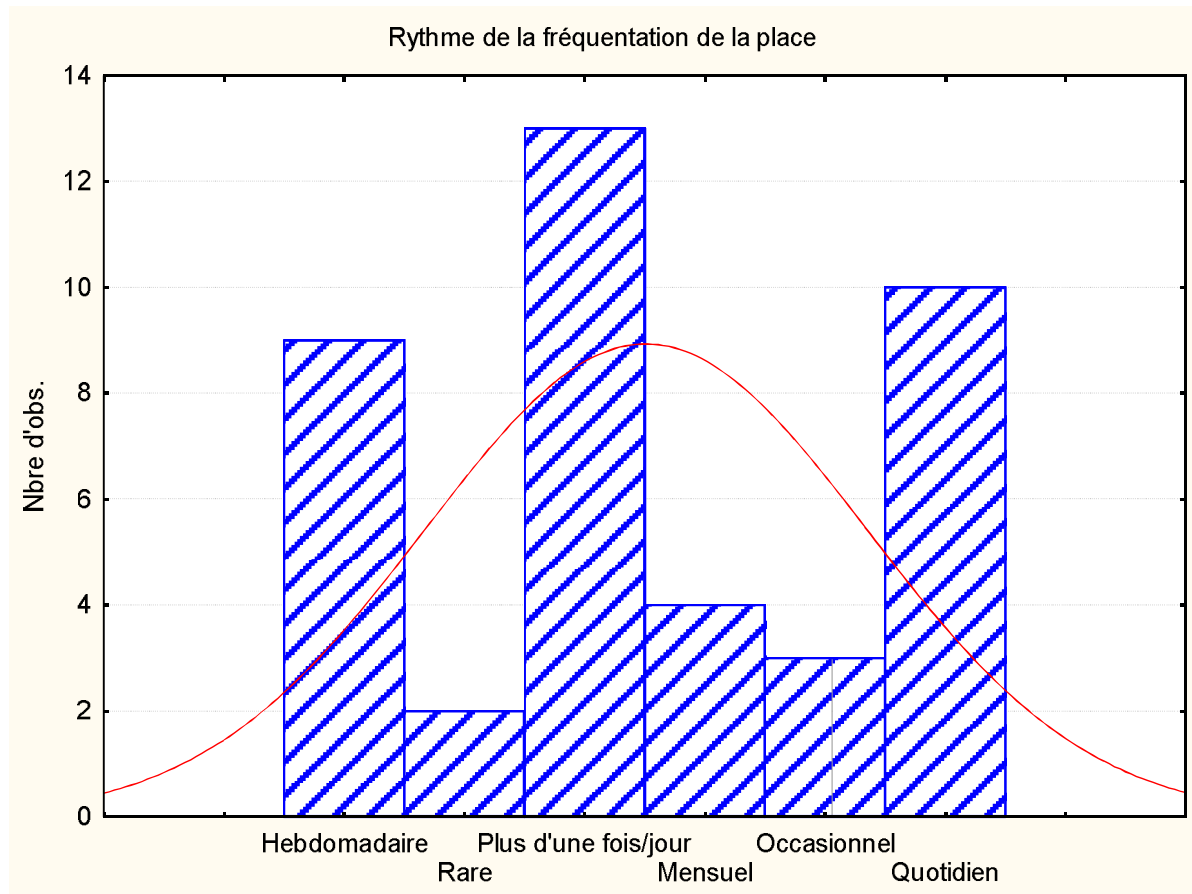


Figure IX.5 : graphique représentatif du rythme de fréquentation de la place. Source autrice

Les usagers s'avèrent fréquenter les lieux comme suit :

- 31,70 % plus d'une fois par jour,
- 24,39 % au quotidien
- 21,95 % par semaine
- 9,76 % par mois
- 7,32 % occasionnellement
- 4,88 % rarement

• Interprétation :

La place renferme maintes installations fréquentées au quotidien. Les édifices administratifs aux nombreux employés et usagers, réinventent les lieux au quotidien,

animent du jour au jour cette place, et en font un lieu de transit par excellence. Aussi, il est intéressant de mentionner que les personnes de passage, dont celles qui résident dans le quartier, fréquentent régulièrement et massivement les lieux.

Leur nombre n'est en réalité pas saisissable puisqu'ils ne restent qu'un laps assez court sur la place.

Toutefois le poids de la fréquentation itérative dans la même journée est considérable. Il prime sur les autres périodicités, puisque la fonction de transit l'avantage. Cela ne négligerait pas pour autant le fait de ceux qui s'abonnent habituellement à la place, ne serait ce que pour épier du regard les passants.

IX.I.2.2 Temporalité de la fréquentation

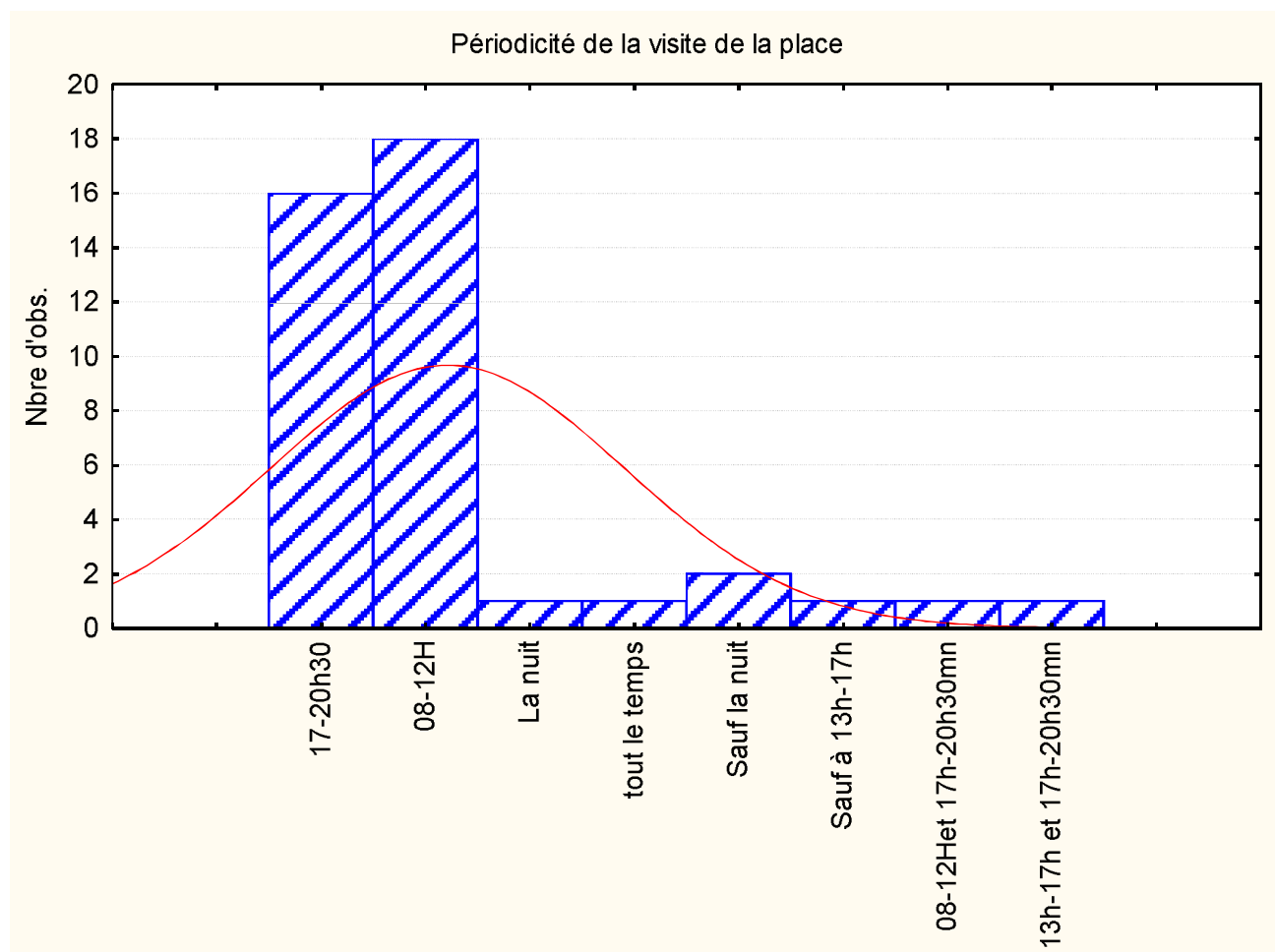


Figure IX.6 : graphique représentatif des moments de fréquentation de la place. Source autrice

La place est fortement plébiscitée entre 8h à 12h et 17h à 20h30mn, avec des pourcentages respectifs de 43,90% et 39,02%. Les autres temporalités se

répartissent à égalité un taux de fréquentation de 2,44%, sauf la nuit où ce dernier croit à 4,88%

- **Interprétation :**

Particulièrement, les hommes côtoient la place en tous moments de la journée, surtout après les heures de travail (entre 17h et 20h30). Cependant la fréquence s'amointrit entre 13h et 17h, cela peut bien s'expliquer par les conditions climatiques ardues qui ne concèdent pas la fréquentation des espaces extérieurs en général (évitant l'insolation). Mais s'ils sont moins présents la nuit, c'est en raison de l'insécurité nocturne qui coiffe la place.

Ces deux situations (climatique, et d'effroi) s'avèrent plus coercitives pour la catégorie féminine qui préfère aborder la place en plein jour, disons le matin pour la plupart.

IX.1.2.3 Durée de présence dans les lieux :

Interrogés sur la durée de leur présence dans la place, la majorité (39,02%) a répondu par « *juste le temps de traverser* », au moment où certains (17,07%) précisent qu'ils n'y restent que « *quelques minutes* ». Si 12,20% des usagers ignorent la durée de leur présence dans la place, d'autres (14,63%) avancent qu'ils demeurent aux environs d'une demi heure. 4,88% personnes seulement, restent pour pratiquement une heure, et 12,20% autres passent quelques heures au niveau de la place.

- **Interprétation :**

La fonction de transit se voit encore une fois renforcée via les résultats de ce graphique. C'est ce que vient confirmer le faible taux afférent à la population qui demeure plus d'une heure au niveau de la place. Car même les autres personnes qui ignorent la durée de leur présence in situ, dépendent en réalité du temps de l'accomplissement de leurs affaires dans les bureaux d'administrations autour de la place, ils participent en l'occurrence à soutenir le transit par excellence.

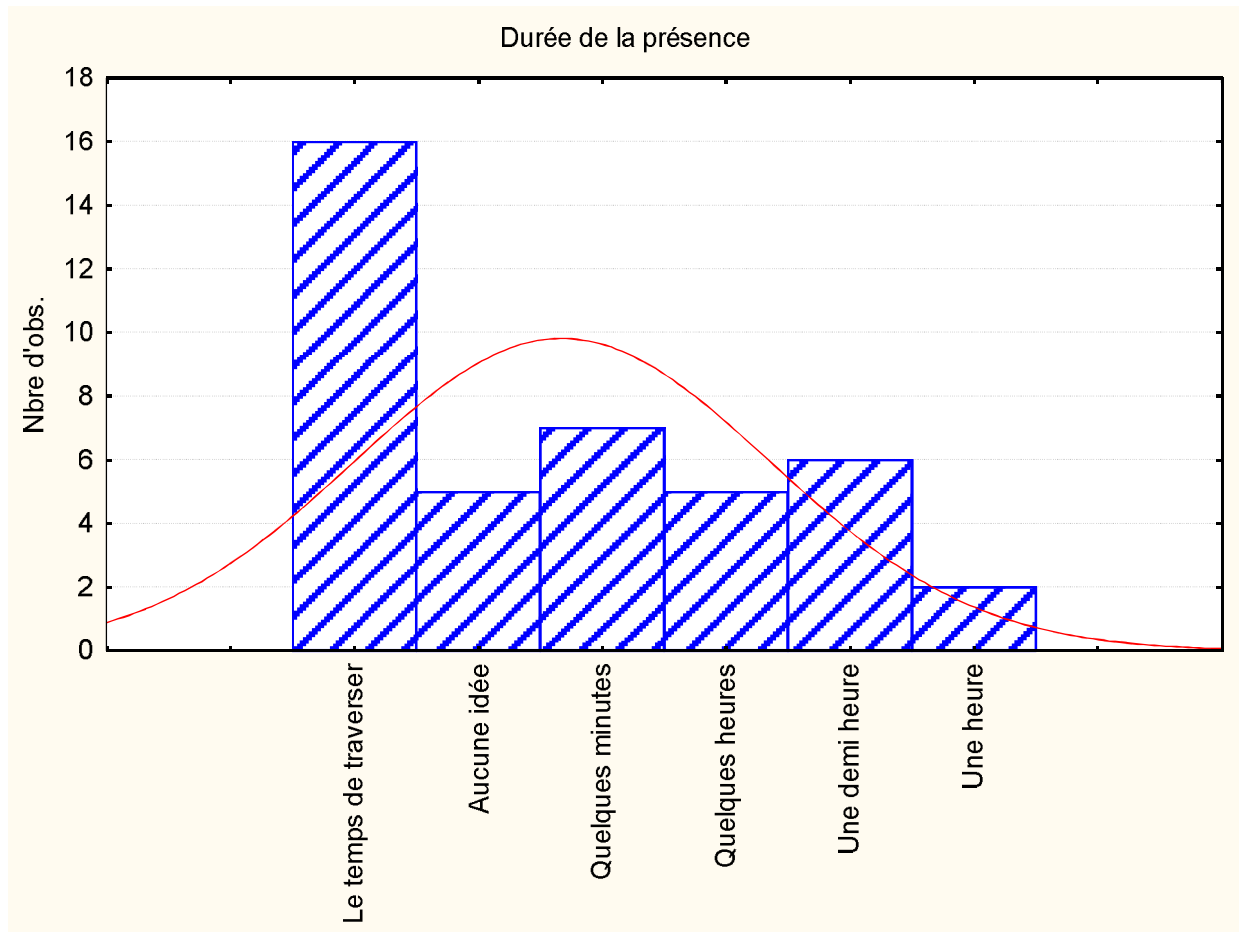


Figure IX.7 : graphique représentatif de la durée de la fréquentation de la place. Source autrice

IX.1.2.4 L'accompagnement :

58,54% de personnes se rendent seules à la place, tandis que 29,27% souhaitent rencontrer des connaissances, voir prendre un café avec un groupe d'amis sur ces lieux. Rares sont ceux qui y vont en couple (4,88%) ou en famille (7,32%)

- **Interprétation :**

L'état esseulé des sujets qui passent par la place rend compte de l'individualisme qui prime dans ce lieu public. Les quelques personnes qui se réunissent à titre d'exemple autour d'une table dans l'une des cafétérias cernant la place, restent loin de définir l'urbanité qui se doit de caractériser tout espace public. En outre, la minorité de gens qui s'y rendent en famille soit en couple, affirme son intérêt pour les commerces alentour. Cette forme de présence n'est en fait qu'occasionnelle.

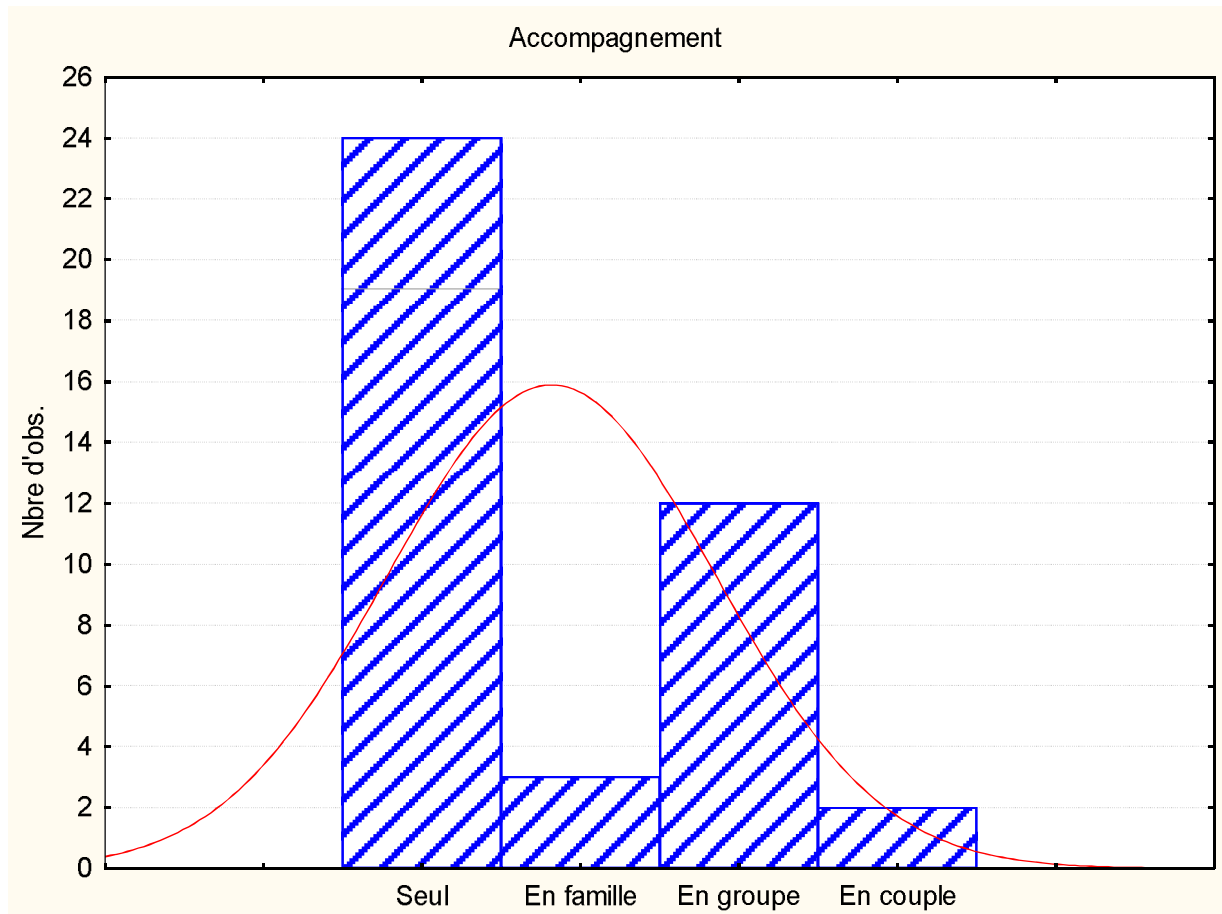


Figure IX.8 : graphique représentatif de l'état des sujets lors de la visite de la place. Source autrice

IX.1.3 Perception des Rôles voués à la place :

IX.1.3.1 Motifs de Côtioement de la place :

Les raisons de la présence des individus dans les lieux de la dite place sont très variées. Pour la plupart c'est le transit avec un taux de 26,76%, ainsi que les courses via le taux de 25,35%, qui les incitent à être fréquemment si ce n'est obligatoirement dans les parages. Tout comme le motif du travail en fait des 12,66% d'usagers des réguliers. En outre, 8,45% personnes règlent au quotidien des affaires administratives, tandis que 2,82% conduisent des affaires diverses. Un quota de 1,41% profite de la place pour stationner. Pour le reste, hormis ceux qui viennent prendre le transport (1,41%), les usagers justifient leur présence par le divertissement dont : le délasserment (9,86%), la rencontre (7,04%), les jeux au

domino (1,41%), soit tout bonnement pour la contemplation (1,41%), voire pour prendre un café seul ou accompagné (1,41%).

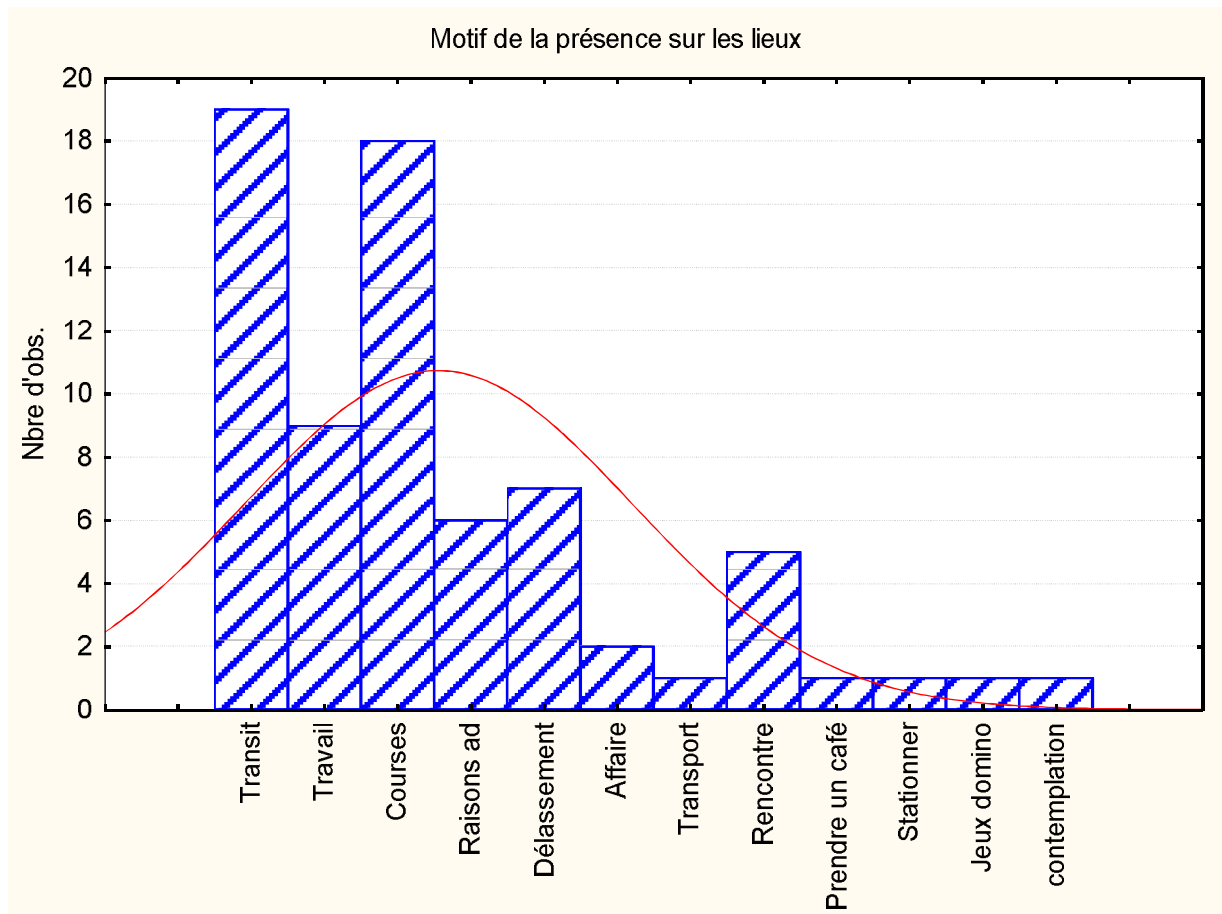


Figure IX.9 : graphique représentatif des rôles dévolus à la place. Source autrice

- **Interprétation :**

Bon nombre de personnes de l'échantillon confirment encore une fois qu'ils se trouvent sur les lieux pour la simple raison de transiter, en vue de se rendre ailleurs. Cela est inéluctable, du fait de la situation charnière de la place, amarrant les divers quartiers de la ville. Elle se greffe donc sur un croisement d'itinéraires qui relie des points de départs proches comme éloignés des destinations. Ce transit pédestre s'avère comme activité prédominante au niveau de la place, quoi qu'elle s'étende sur de courts laps de temps pour chaque sujet et/ou groupe, mais se perpétue puisque la relève est continuellement prise par d'autres. Toutefois le poids du passage ne détient pas la même fréquence, il est moins important le weekend que les jours de semaine, et plus prépondérant aux heures de pointes qu'aux autres moments de la

journée (début et fin de travail) Cet effet est autant percevable pour les automobiles qui contournent la place.

Pareillement, le taux voué au chalandage est important. Il prédestine la place outre le transit à la commercialisation.

Autour de ces deux rôles prééminents, la place vante une large palette d'usages, dont des services représentés par : la direction air Algérie, Banques à maintes affiliations, SONEGAS, PTT, assurances, hôtel, crèche. Partant, la variété d'édifices à intérêts publics qui ourlent la place, exerce une influence pré éminente sur la fréquentation des lieux, aussi bien pour les employés que pour le public. Donc, les individus toutes tranches d'âge comprises usent de la place des chameaux pour accomplir un afflux d'ordre multiple : professionnel, d'agrément, de sociabilité, de passage, pour les achats, ou le traitement d'affaires, soit carrément en vue de s'isoler dans une parenthèse de cet espace.

S'agissant du délasserment, les sujets en famille ont tendance à se hisser dans des lieux isolés en dehors de la ville, au moment où la tranche masculine côtoie individuellement soit en groupe les cafés dans tous coins et recoins de la ville. Puisque la place s'affiche de manière latente, en tant que lieu exclusif pour une certaine catégorie de population

IX.1.3.2 Évaluations des prestations de la place :

Parmi la population questionnée sur l'apport de la place en matière de prestations dans ce centre urbain, 29,58% nous informent que la place est bien dotée, alors que 16,90% confirment le contraire. Cependant, 53,52% la trouvent moyennement dotée en services et prestations.

- **Interprétation :**

Les personnes moyennement ou peu satisfaites des services qui dotent la place, jugent que le centre ville devrait couvrir bien d'autres besoins en réponse à l'échelle urbaine. En effet, A. ZUCHELLI précise que : « *le terme centre ou espace central*

identifie un lieu qui est à la fois élément de référence spatial et visuel et point privilégié des échanges entre individus. Ce lieu d'usage éminent collectif, se différencie de l'environnement par la nature des activités qui s'y déroulent et par la configuration du bâti et de l'espace ; ces deux éléments agissent avec un pouvoir d'attraction constant sur la psychologie des individus qui en plus de la satisfaction des besoins recherchent la diversité, le neuf, l'imprévu, comme facteurs de rééquilibre ou de stimulation de leur existence personnelle » (A. ZUCHELLI, 1983)

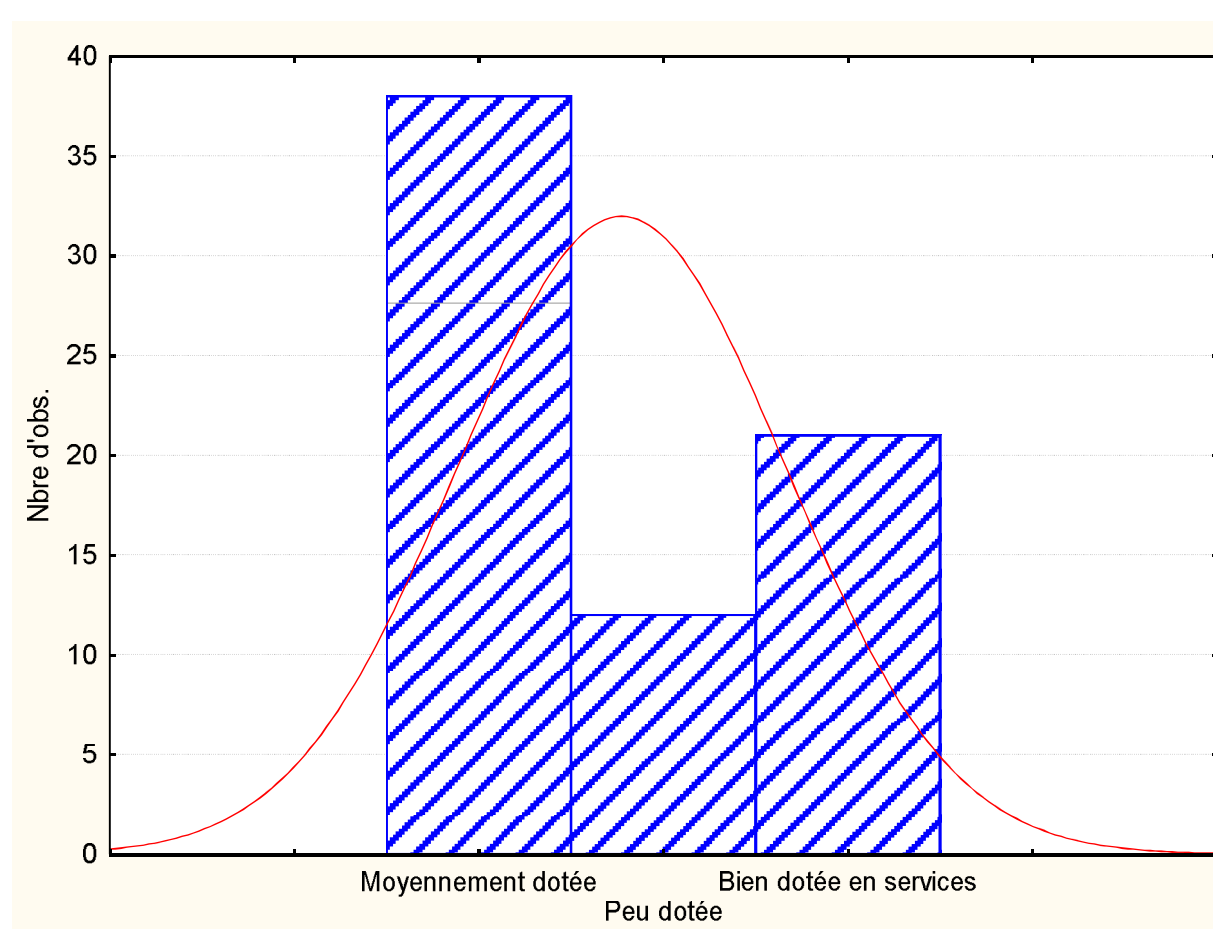


Figure IX.10 : avis sur l'apport de la place en prestations et services. Source autrice

IX.1.4 Appréciations sur l'appareil morphologique de la place :

IX.1.4.1 Jugement de sa position en plein centre ville :

La position de la place en plein cœur de la ville est jugée dérangeante par 12,20% d'individus, voire très dérangeante (14,63%), alors que 26,83% pensent tout à fait le contraire, au moment où 46,34% sont d'un avis intermédiaire. Voir figure IX.11

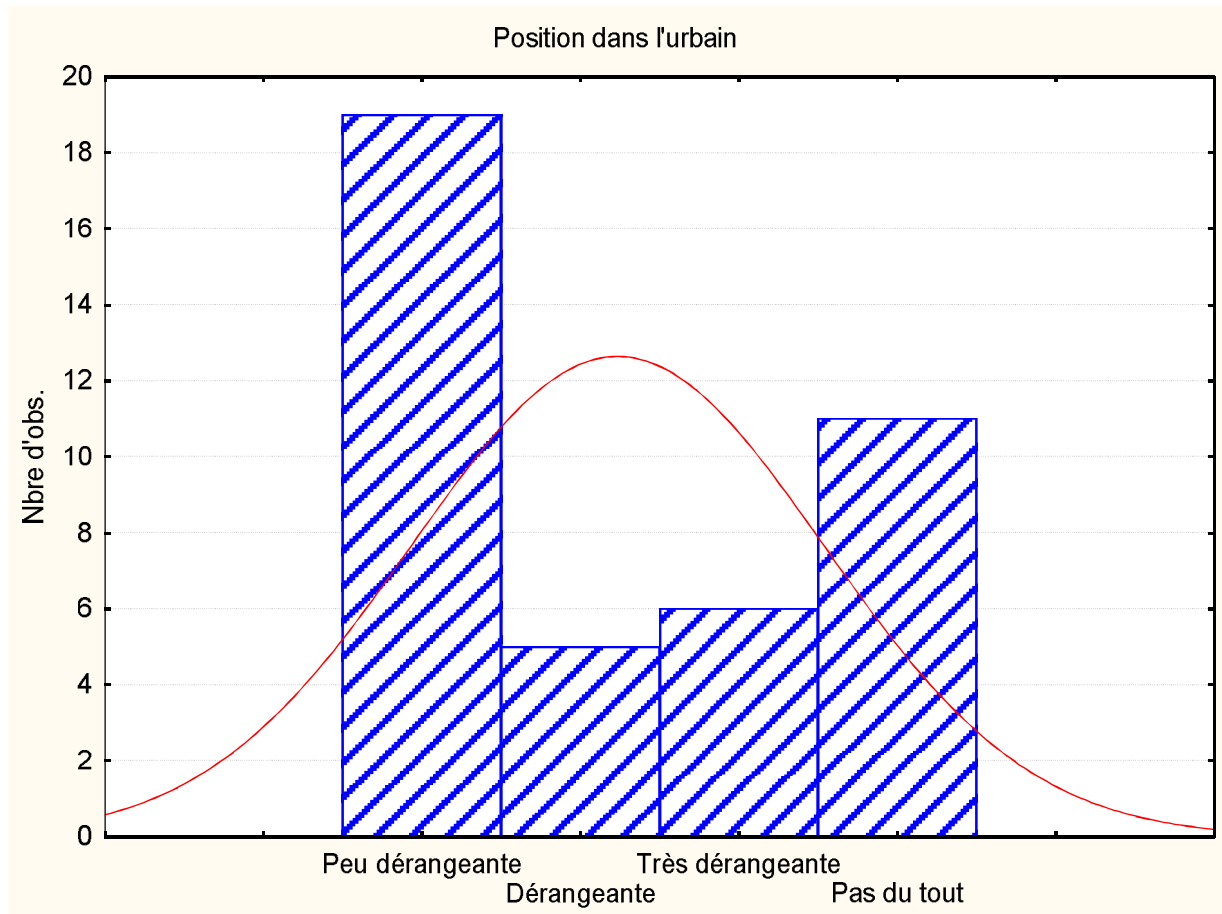


Figure IX.11 : graphique représentatif des appréciations sur la position de la place au centre ville. Source autrice

Interprétation :

Le jugement de la position de la place dans la structure urbaine est à priori relatif, il dépend des aspirations des usagers. S'il en est désiré le délasserment en famille, ces derniers ne la trouvent pas convenable vu sa situation dans une convergence exposée à l'œil de tous, au bruit, et à la pollution. Mais dans le cas, où cet espace est considéré dans ses services administratifs et commerciaux, sa position est vue par l'ensemble comme décente et accessible. La circulation automobile intense autour de la place constitue par contre une nuisance qui entrave les pratiques des usagers. Voilà pourquoi les interviewés qualifient la position de la place tantôt par très dérangeante, dérangeante, peu dérangeante, pas du tout dérangeante.

Or, de par sa position privilégiée, la place est jugée aisément repérable par 95,77% de la population voir graphique en dessous

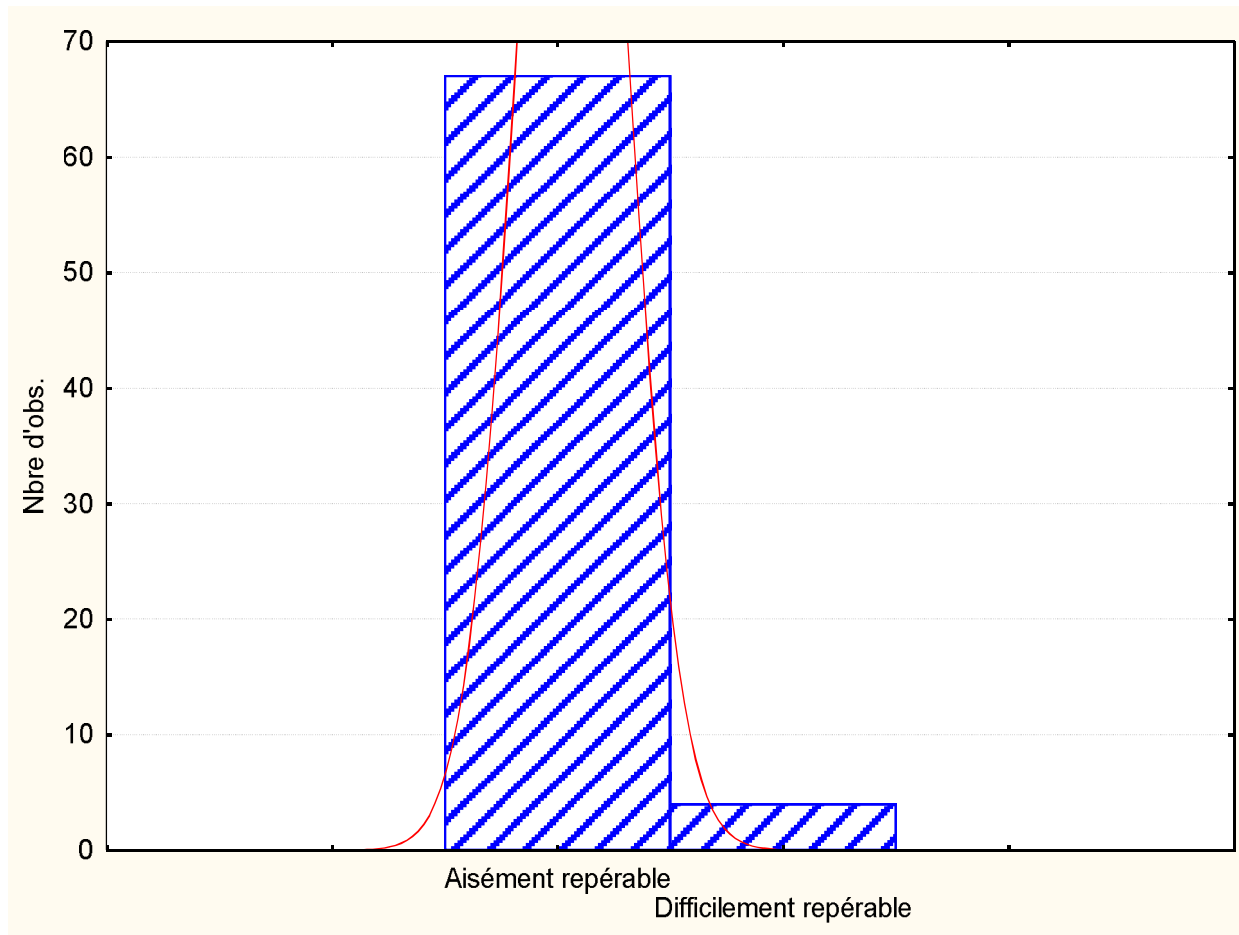


Figure IX.12 : la place en tant que repère de la ville. Source autrice

IX.I.4.2 Estimation de la desserte :

Un pourcentage de 29,58% de la population trouve que la place est desservie plus qu'il en faut. 32,39% la qualifient de *mal desservie*. Par contre 38,03 % sont satisfaits de la structure faisant écouler les flux. Voir figure IX.13

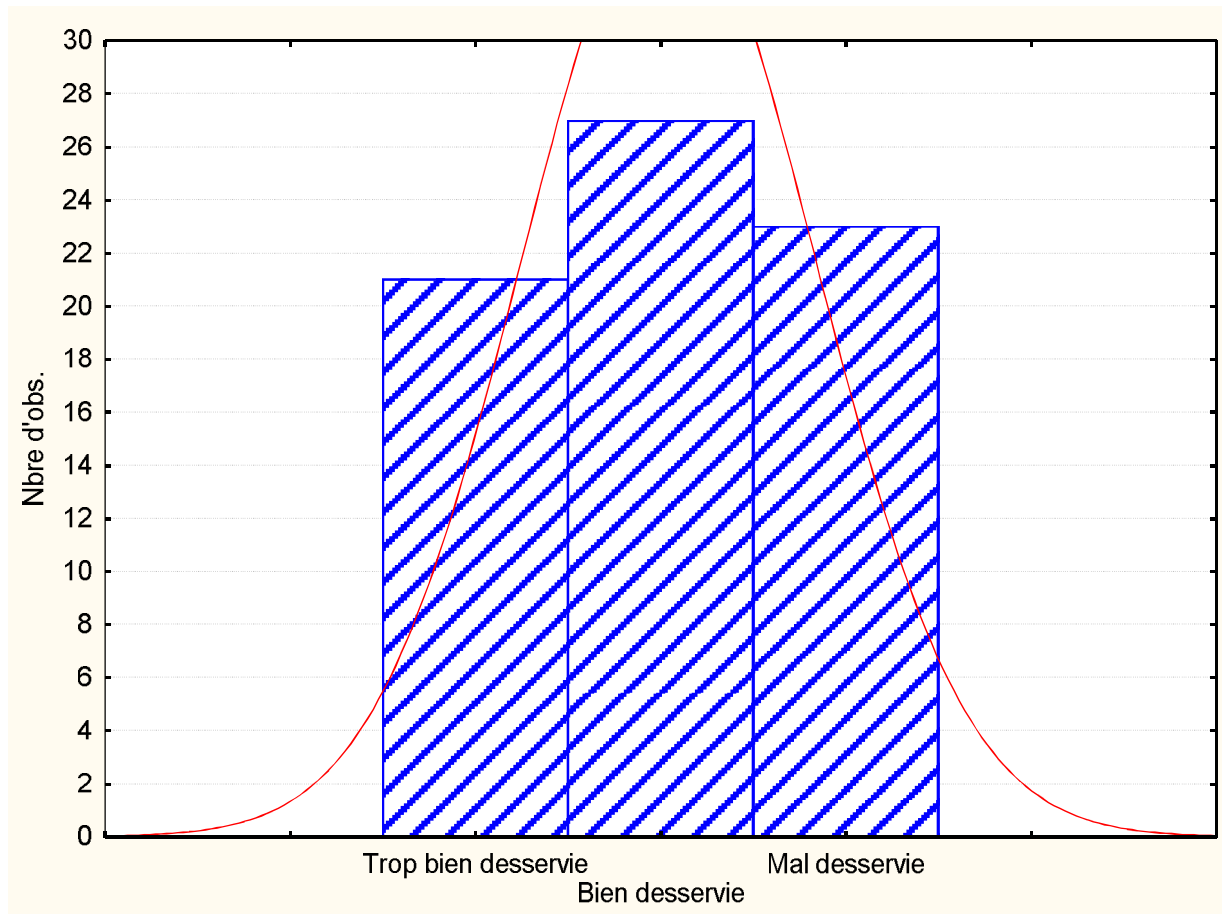


Figure IX.13 : Estimation de la desserte/ l'accessibilité à la place. Source autrice

Interprétation :

La place est jugée comme mal ou trop desservie, eu égard de la confluence des voies évaluée préjudiciable à la pratique des lieux. En effet, d'une part, la voirie qui cerne la place des quatre côtés, l'isole de ses parois nanties d'activités, d'autre part les flux intenses qu'elle véhicule anéantissent la qualité de l'espace.

IX.I.4.3 L'aménagement de la place :

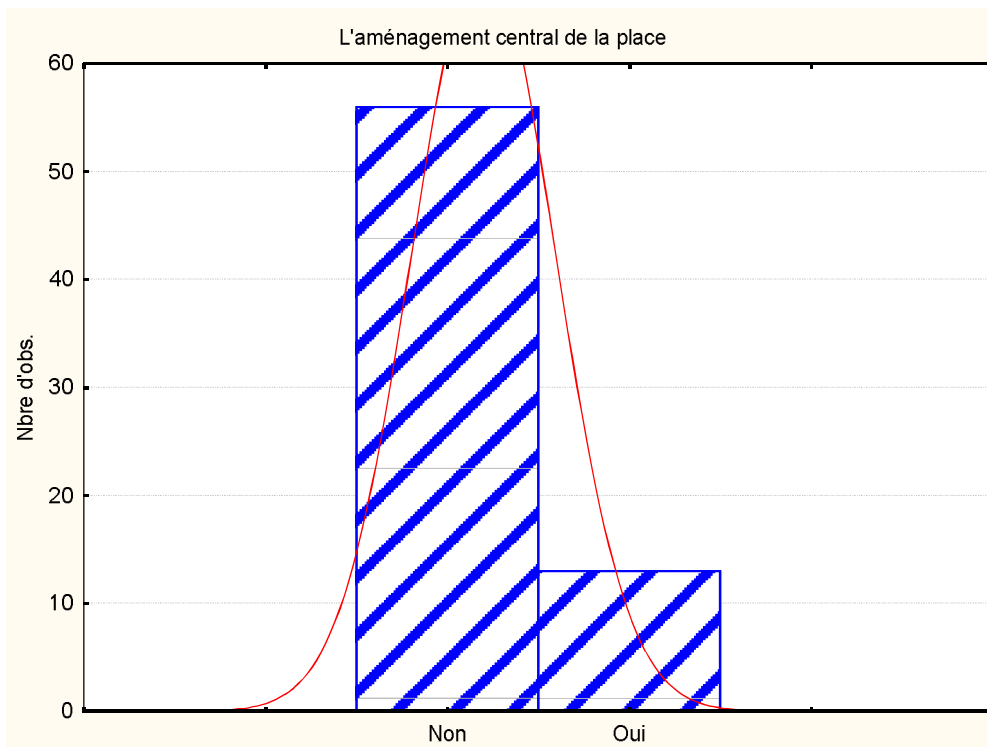


Figure IX.14 : Taux des personnes qui prennent part de l'aménagement central de la place. Source autrice

81,69% de personnes interrogées affirment n'avoir jamais prit part du centre de la place, quoi que 18,31% concourent à l'animation de ce dernier

Interprétation :

A priori la majorité des gens esquivent le centre de la place. Or l'espace public est cet environnement dans lequel l'utilisateur frôle l'altérité sociale, confronte les éléments temporels soit saisons et heures, et se frotte à des objets spatiaux s'agissant de formes, dimensions, textures, et couleurs.

Donc combien même le comportement de l'utilisateur dépend de son caractère, il reste en grande partie lié, ou encore forgé par l'environnement qui le moule. Ce raisonnement interactif impute en partie, à l'architecture de la place la responsabilité dans le déploiement de l'usage des actants. « *Les professionnels de l'espace sont convaincus que c'est d'abord par l'action sur la morphologie qu'ils agissent sur ces enjeux* » (Idem, p20)

Et c'est parce que l'aménagement de la place des chameaux, esquisse un cadre rigide qui réduit les choix d'usage, que les populations n'en sont pas satisfaites.

IX.I.4.4 Evaluation des qualités de l'espace :

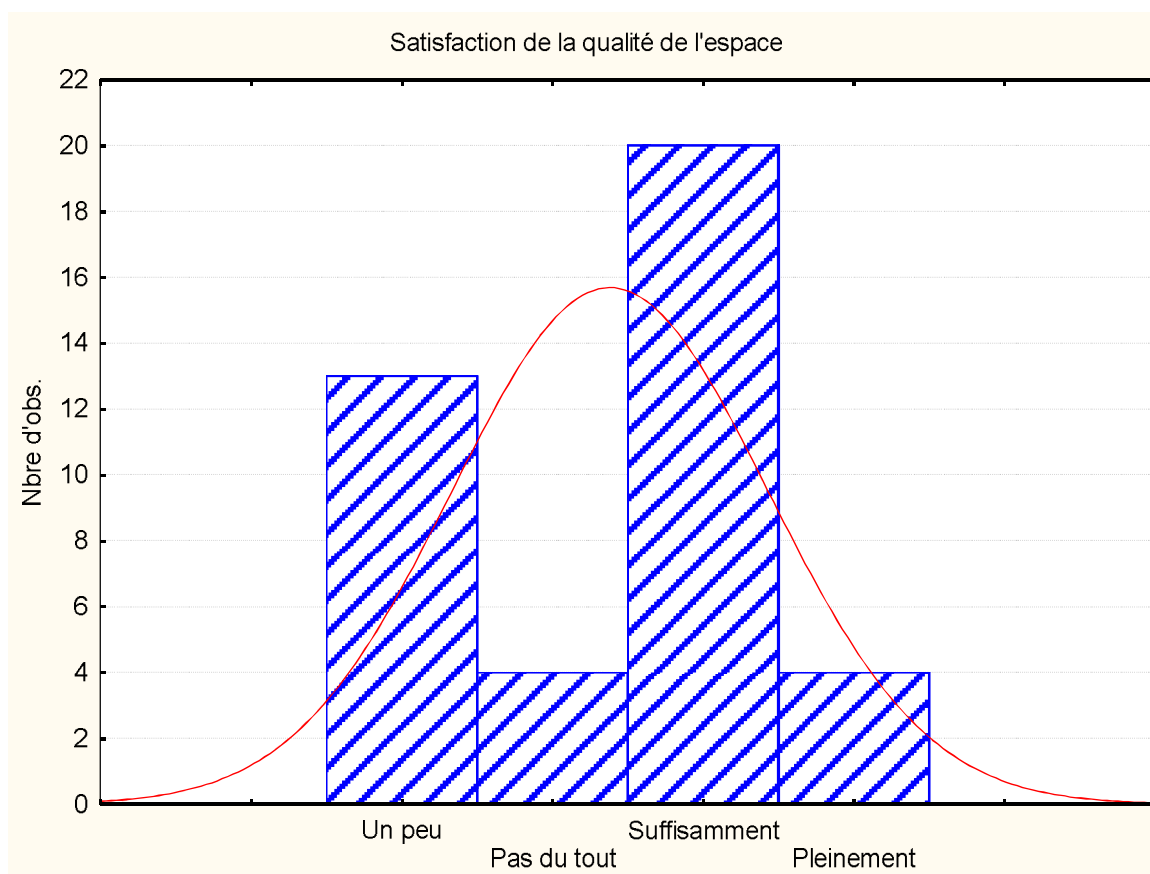


Figure IX.15 : Etat de satisfaction par rapport à la qualité de la place. Source autrice

Les qualités de la place sont apparemment suffisamment satisfaisantes pour 48,77% du public qui la fréquente, pleinement satisfaisantes pour 9,76%, peu satisfaisantes pour 31,71%, et pas du tout à la hauteur pour le reste des interviewés (9,76%).

Interprétation :

Si moult gens sont peu ou pas du tout satisfait des qualités de la place, c'est qu'ils font référence à l'aménagement au sol architectural d'une façon qu'il n'encourage que le passage pédestre, qui ne leur est même pas opportun faute de la présence de clochards par moments. Du reste, la majorité de la population est satisfaite du décor paysager qui l'orne, s'agissant de l'espace vert qui se fait rare dans cette région Saharienne. 74,65% la désignent d'ailleurs de belle (voir graphique en dessous), sans pour autant évoquer l'architecture qui l'esquisse, ou les couleurs qui démêlent ses parois. Certainement, parce qu'insignifiantes face aux nécessités impérieuses des citoyens qui recherchent des conditions de vie meilleures.

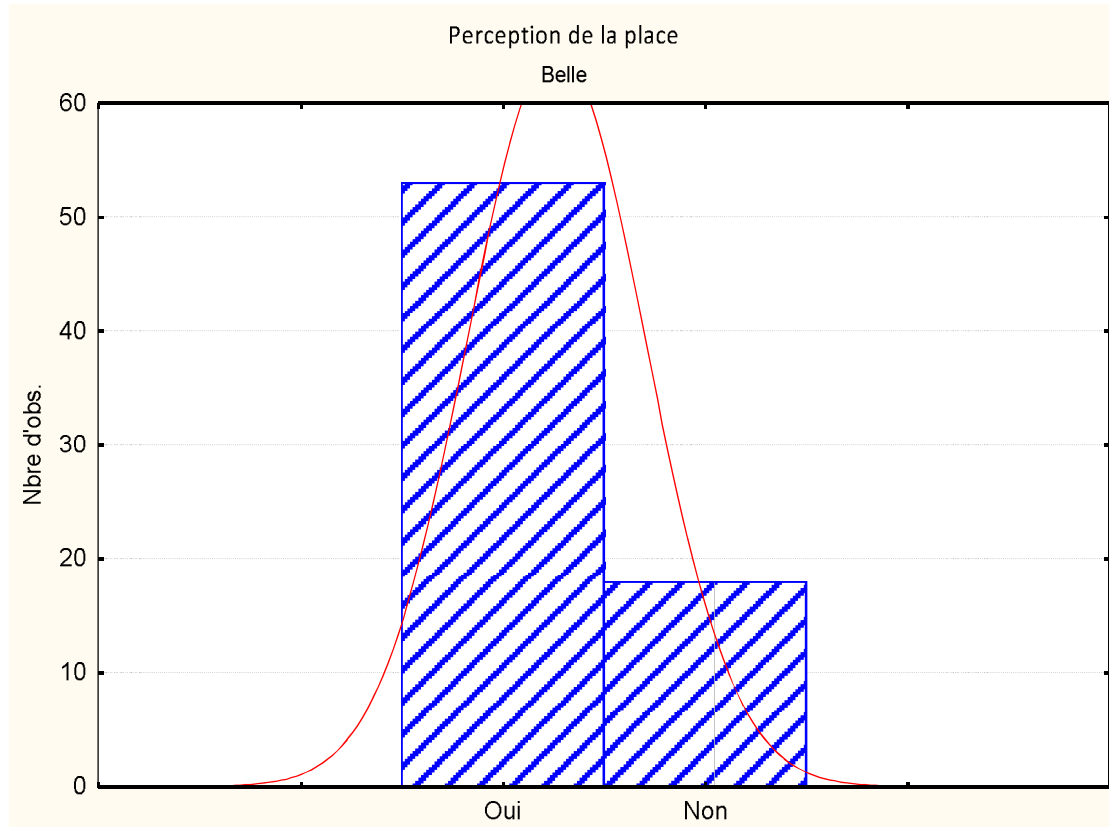


Figure IX.16 : Estimation de la qualité/belle de la place. Source autrice

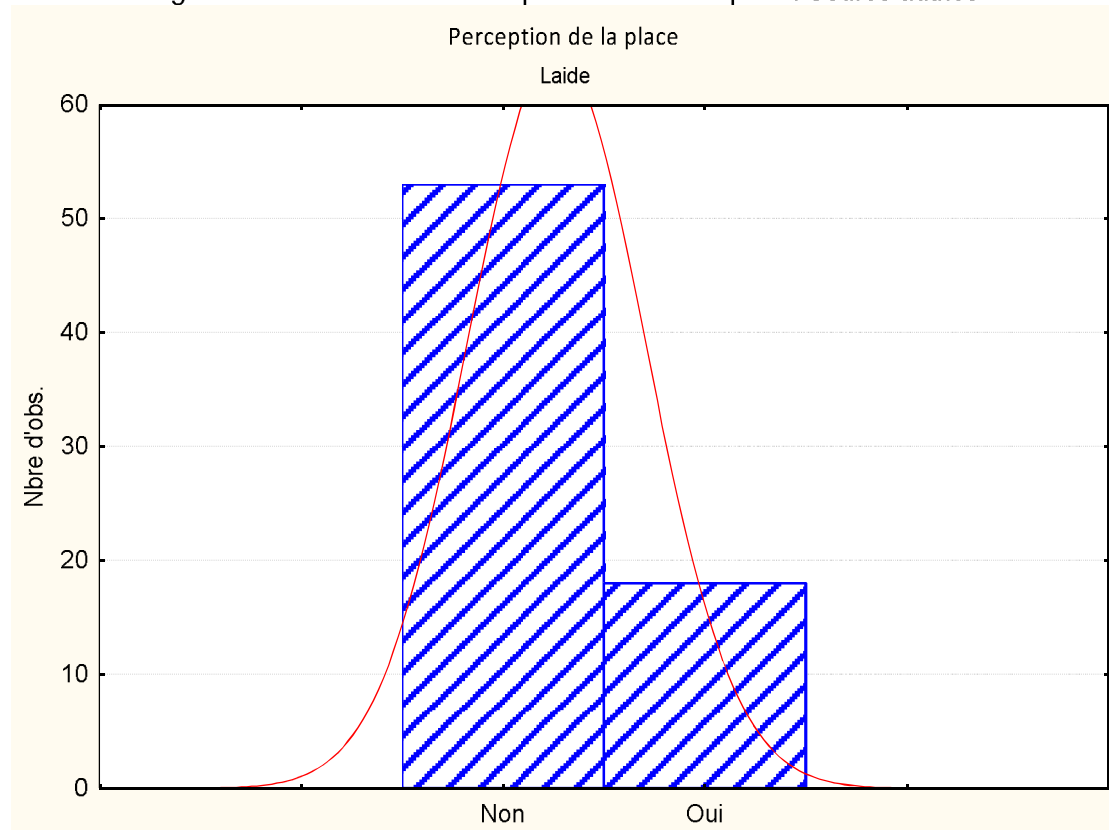


Figure IX.17 : Estimation de la qualité/laide de la place. Source autrice

IX.1.5 Représentations développées par les sujets :

IX.1.5.1 Spécificités qui marquent la place :

Nous ne pouvons passer outre le fait que la place est élue importante de par 85,91% de citoyens (figure 9.18) contre 14,09% seulement qui la trouvent banale.

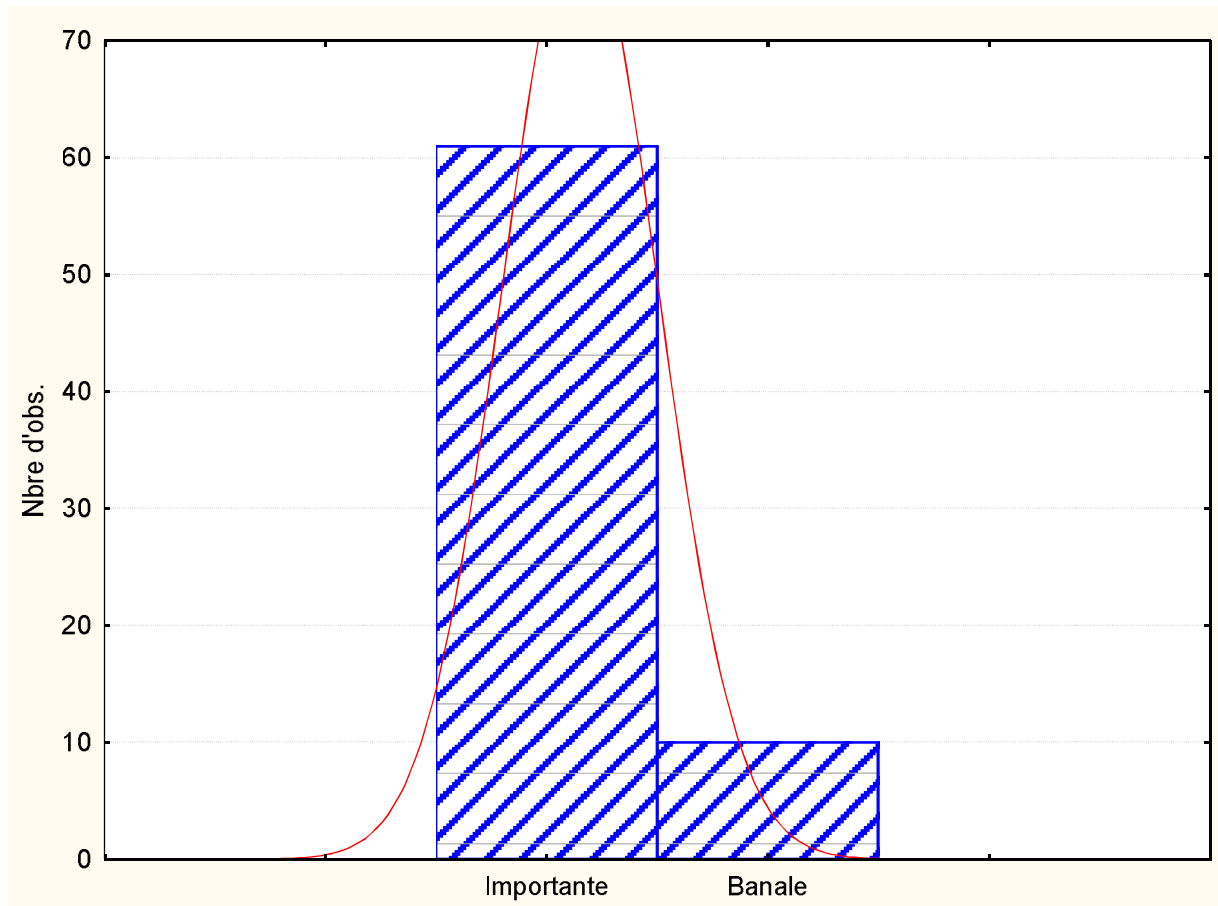


Figure IX.18 : Importance de la place. Source autrice

Interprétation :

Les personnes qui qualifient la place d'importante sont marqués distinctement par un ou plusieurs aspects particuliers : l'architecture, l'histoire, l'aménagement, la position spatiale, les éléments naturels. Leur penchant est dépeint via le graphique IX.19.

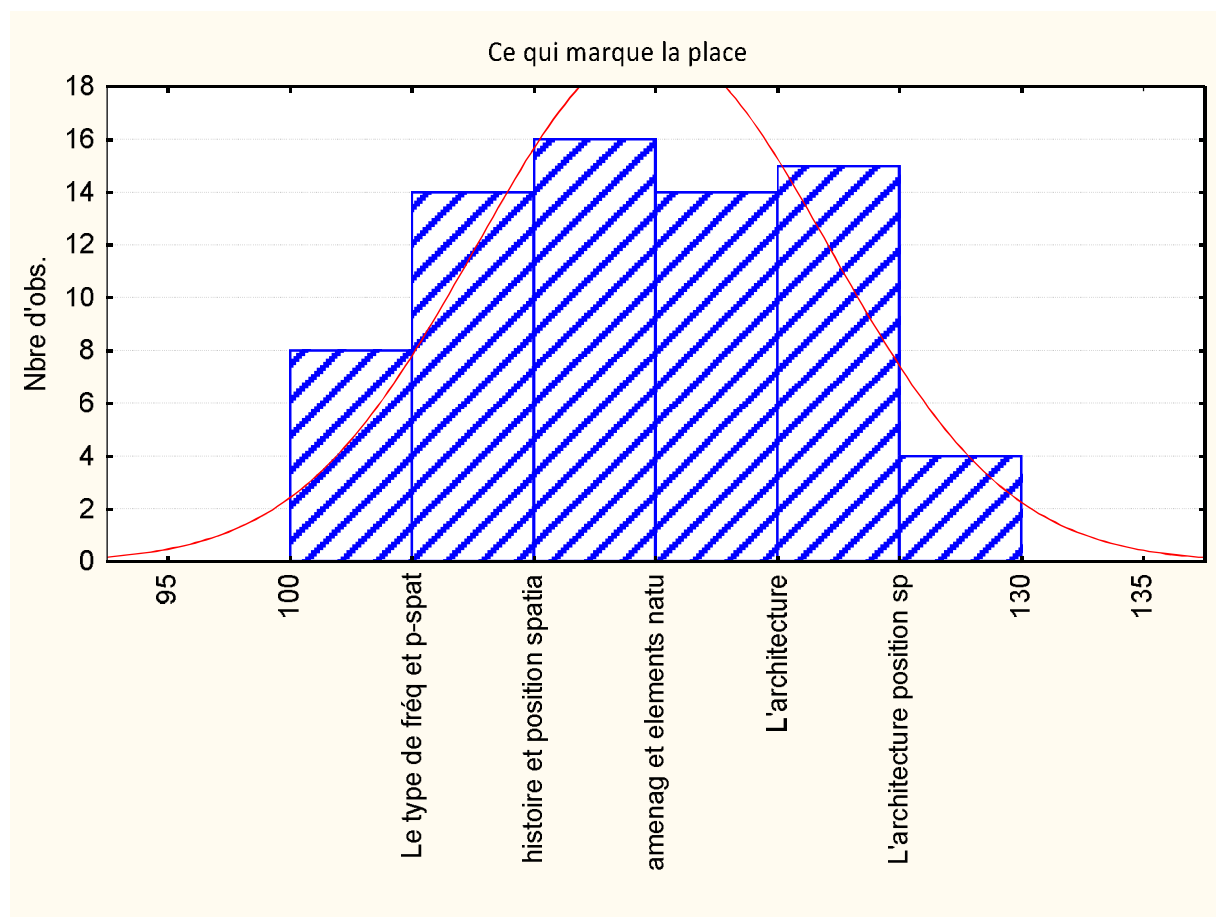


Figure IX.19 : Eléments qui spécifient la place. Source autrice

Tout un chacun se laisse attirer par la valeur du lieu, sans pour autant, identifier des raisons communes : de l'attraction pour certains ? Simple sentiment d'une détente ? D'une conversion de l'esprit ? D'un instant de paix ? L'on cultive par le biais des enquêtes une vaste gamme d'éléments qui marquent les populations :

A. L'histoire :

Le lieu dit « place des chameaux » concentre la mémoire, l'histoire de la ville de Bechar. L'image subséquente, qu'elle exalte est prépondérante pour l'identité urbaine « *L'enjeu identitaire est donc énorme, d'autant plus que chaque habitant use de cette image de marque pour se construire sa propre identité. Selon que les citoyens partagent la même identité, la cohésion de la collectivité sera plus ou moins grande, ce qui retentit sur le bon fonctionnement collectif* » (Michel Bassand et AL, 2001 : p15)

L'identité, l'histoire, marquent profondément cet espace, ceci dit que sa réputation influence probablement sa fréquentation, c'est ce que soutient Dulong « *il est quasiment impossible de concevoir un projet dans un lieu où l'on est jamais allé sans disposer de sa réputation* » (Dulong R, 1992).

B. La Forme, Position spatiale :

Combien même la forme de la place est importante, l'histoire qui a généré celle-ci l'est aussi. Il se trouve que la place fait partie intégrante d'un réseau d'autres places de types divers qui accueillent un réseau de voies, conceptualisant des espaces de flux. Ils sont architecturés de façon à former l'épine dorsale de la ville.

Parallèlement, ils concourent à la prolifération de l'ambiance urbaine. Telle qu'elle est traversée de rues structurantes, la place innerve l'urbain orienté géographiquement tout un chacun, et irrigue le centre ville ainsi que les équipements qui constituent ses parois. Lesquels (rues et équipements), il faut le rappeler sont à vocation publique, et communautaire.

C. Usages civils :

Les usages insinuent les activités de production de biens et de services inscrits dans les bâtiments riverains de la place et qui en forment le prolongement, et où le commerce est prédominant. Ils induisent des cycles réguliers, mais parfois éphémères lorsqu'il s'agit d'étalages aux abords de la place afférents aux marchands ambulants. Notamment, ils impriment des dynamiques typiquement sur les terrasses des cafétérias aux angles périphériques de la place. Cet ensemble de pratiques permet de supputer en l'occurrence l'ambiance in situ plus ou moins animée et/ou conviviale, ainsi que l'attitude des usagers allant de l'indifférence traversant rapidement l'espace, à la satisfaction exprimée pour une raison ou une autre.

D. Le Paysage :

Les éléments naturels paysagers : arbres, espaces verts, et l'eau, sont autant de repères qui spécifient le paysage de la place des chameaux. L'architecture, probablement parce qu'hétéroclite, ambiguë et peu soignée, transparait quelconque face à ces aspects.

E. Les Fréquentations :

Les fréquentations de la place, ne sont pas aussi drastiques que cela paraît-être, puisqu'en elle effet est pratiquée à longueur de journée. A l'exception du soir, où la mauvaise fréquentation labélise les lieux par réputation.

IX.1.5.2 Conditions de vie dans cet espace :

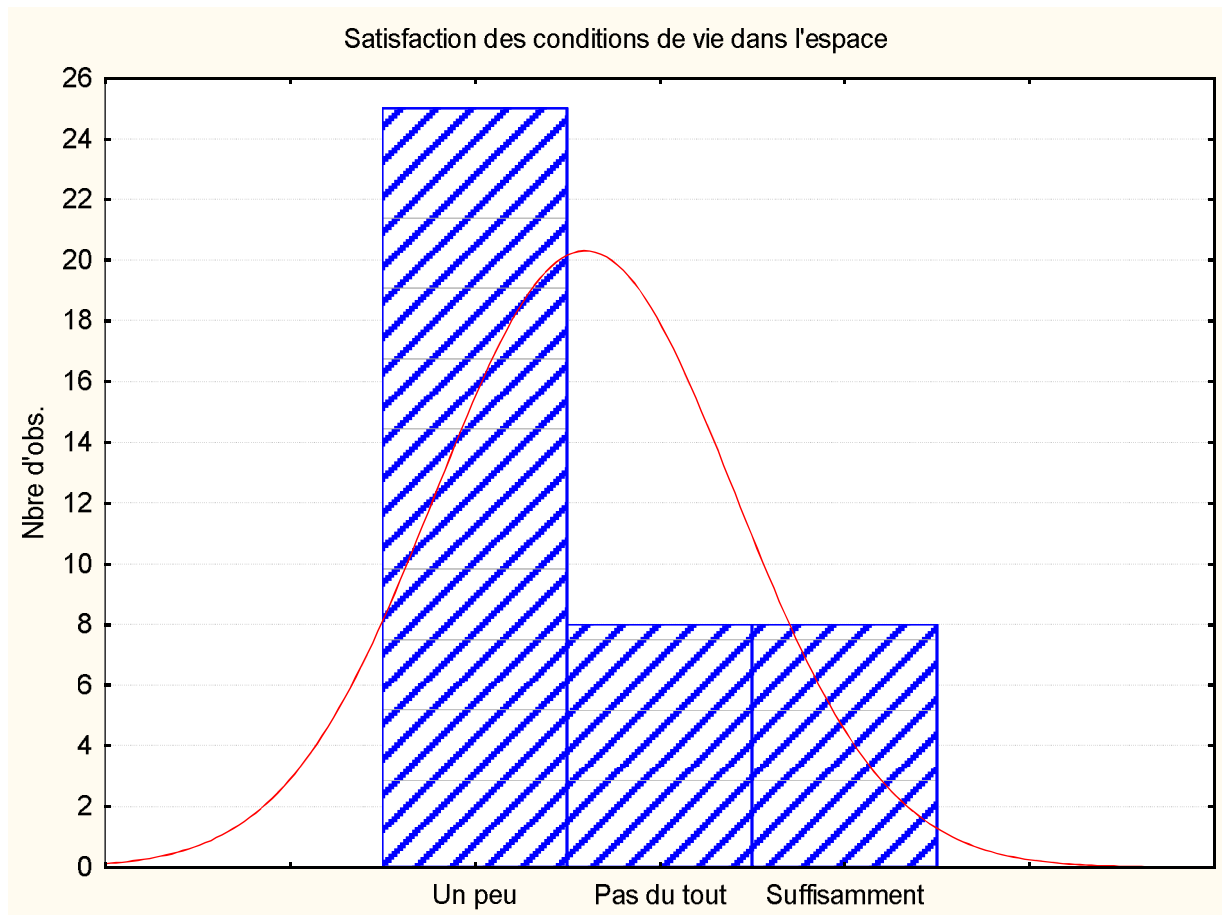


Figure IX.20 : Satisfaction des conditions de vie dans la place. Source autrice

Les usagers (60,97%) ne sont pas vraiment satisfaits des conditions de vie qu'offre cet espace urbain, 19,51% ne le sont pas du tout. Le taux (19,51%) de ceux qui en sont satisfaits, devient en l'occurrence, insignifiant. Certains qualifient cet espace public de désagréable voir le graphique ci-dessous

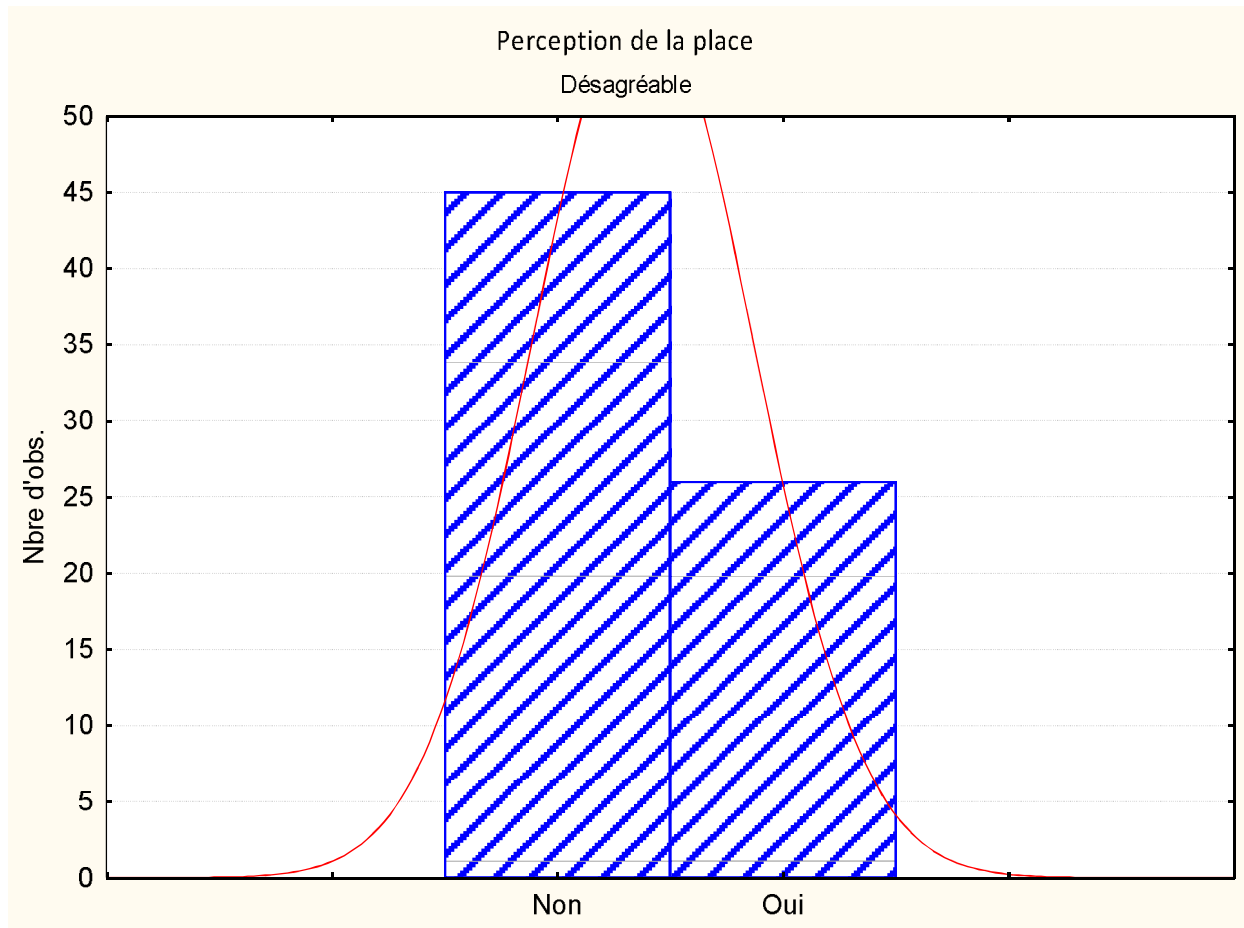


Figure IX.21 : Satisfaction des conditions de vie dans la place. Source autrice

- **Interprétation :**

Même si certains sont catégoriquement pessimistes, un échantillon de la population se déclare suffisamment satisfait puisque son objectif premier est de traverser uniquement plutôt que de bénéficier des atouts de l'espace public.

Les raisons de cette insatisfaction sont plurielles, nous en citons :

A. L'aspect sécuritaire :

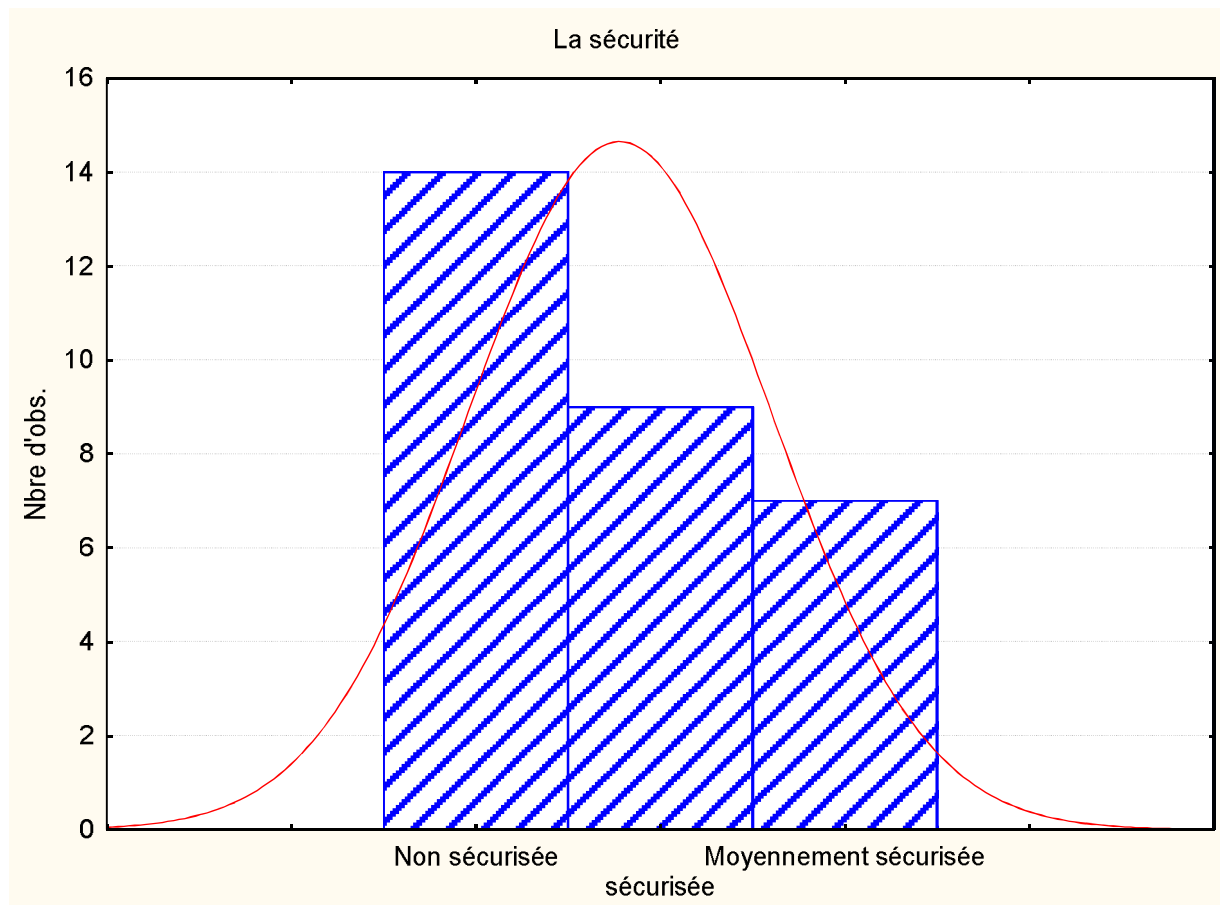


Figure IX.22 : perception de l'aspect sécuritaire au niveau de la place. Source autrice

Nombreuses sont les personnes appelées à traverser la place, étant l'amarre qui noue les quartiers de la ville. Ils se contentent de la percer sans plus, puisqu'ils (46,67%) ne détiennent pas une image rassurante des lieux, ayant fait l'objet de quelques rares délits, majoritairement le soir, mais assez suffisants pour faire de la propagande, apte à leur faire éviter cet espace.

D'autant plus que ces sujets adoptent des comportements et manières distinctes, et parfois antagoniques, qui ne semblent pas se hisser sous le primat de la "tolérance", de la compréhension envers les actes d'autrui. Cela se traduit par l'évitement du centre de la place par certains: disons les habitants originaires de la ville. Lesquels, communément, faufilent les rues qui y conduisent, sans atermoier sur le centre proprement dit. Or, la violence qui règne le centre de la place, surtout à des heures tardives de la journée, et qui réveille en nous des questionnements, n'est pas un phénomène nouveau, ni insolite. Elle « *est aussi ancienne que la vie en société*

...aucun territoire n'en est indemne, aucune période historique n'en est dépourvue. »
 (Medhar.S, 2009 : p 5)

B. Le manque de sérénité :

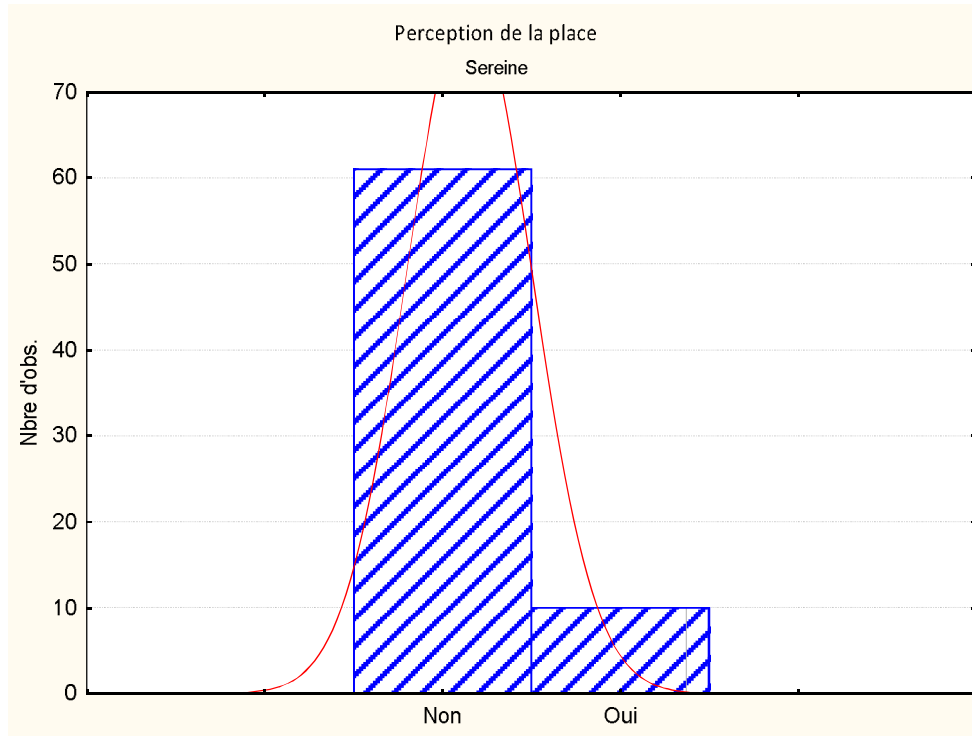


Figure IX.23 : Sérénité au niveau de la place. Source autrice

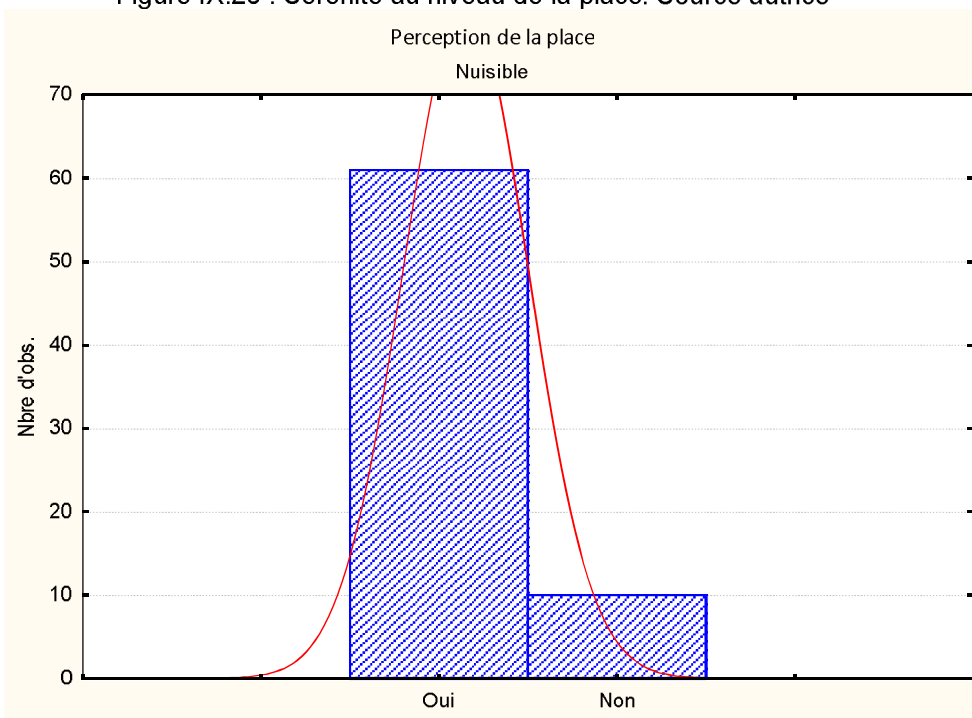


Figure IX.24 : Nuisances au niveau de la place. Source autrice

C'est surtout la circulation automobile tout autour qui nuit à 85,91% d'usagers. Certes l'olfactif pèse de façon pertinente sur la sérénité, mais la pollution visuelle C'est surtout la circulation automobile tout autour qui nuit à 85,91% d'usagers. Certes négligée.

C. Le type de fréquentation :

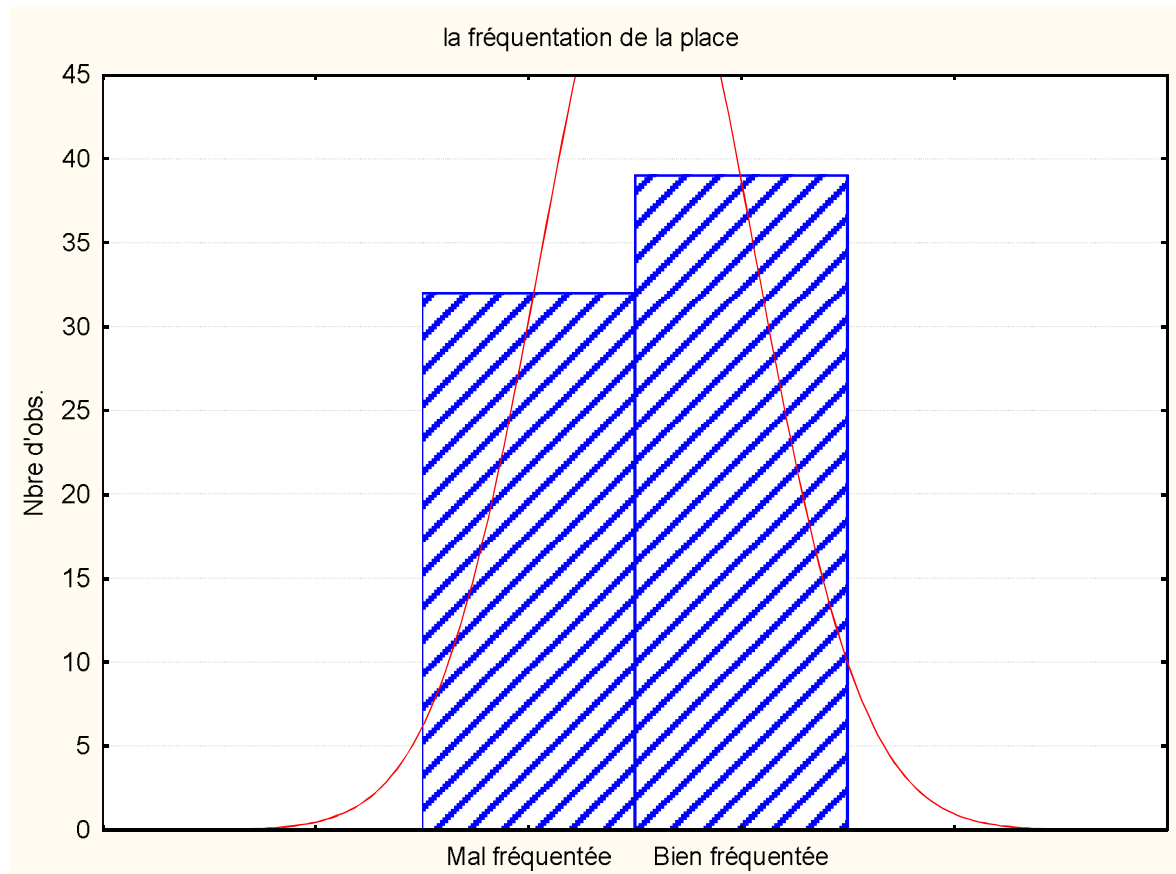


Figure IX.25 : Type de fréquentation au niveau de la place. Source autrice

L'absence de sécurité préalablement évoquée s'explique justement par la mauvaise fréquentation des lieux. Les 53,52% personnes qui jugent que la place est bien fréquentée, la pratiquent en réalité en plein jour lorsque la sécurité est assurée par les forces de l'ordre. Le risque n'est probable qu'à partir d'une certaine heure le soir. C'est surtout la circulation automobile tout autour qui nuit à 85,91% d'usagers. Certes les lieux jusque tardivement la nuit.

A priori les habitants n'adoptent pas les agissements d'autrui, qui s'opposent aux leurs, étant considérés comme négatifs. Si « *le caractère dominant de l'homme, son trait distinctif, n'est pas son essence métaphysique, mais son œuvre* ». (Ernst Cassirer, 2010), alors aussi négative soit-elle, elle repousserait l'altérité différente par le comportement, et entraverait la pratique décente des espaces. C'est alors, au lieu de favoriser la tolérance, ce lieu qui se doit d'accueillir la foule, repousse.

D. L'animation excessive de la place :

Les vertus du centre ville, dotent la place des chameaux d'une fréquentation plus ou moins intense, d'une attractivité plus ou moins régulière, surtout parce qu'elle propose des offres non pas à l'échelle de son quartier mais à celle de la ville entière. Signifiant un bien commun, ces activités rendent la place plus attractive, et renforcent son adhésion à l'ensemble. Ses ambiances résultent de tous ce qui vient d'être décrit plus haut comme flux plus ou moins rapides, regroupements plus ou moins massifs, réguliers ou sporadiques, activités dispersées ou assemblées. Les rues qui bordent la place véhiculent elles aussi une ambiance profonde du fait qu'elles irriguent d'une part l'ensemble de l'urbain, et véhiculent un caractère communautaire via les commerces et services qui s'y instaurent.

S'ajoutent pour qualifier cette ambiance, le sensoriel comprenant tactile, olfactif, sonore, et visuel ; ainsi que les temporalités. Seulement l'animation cultivée au niveau de la place est considérée chez certains (88,73%) par positive, alors que d'autres la trouvent excessive (voir graphiques en dessous).

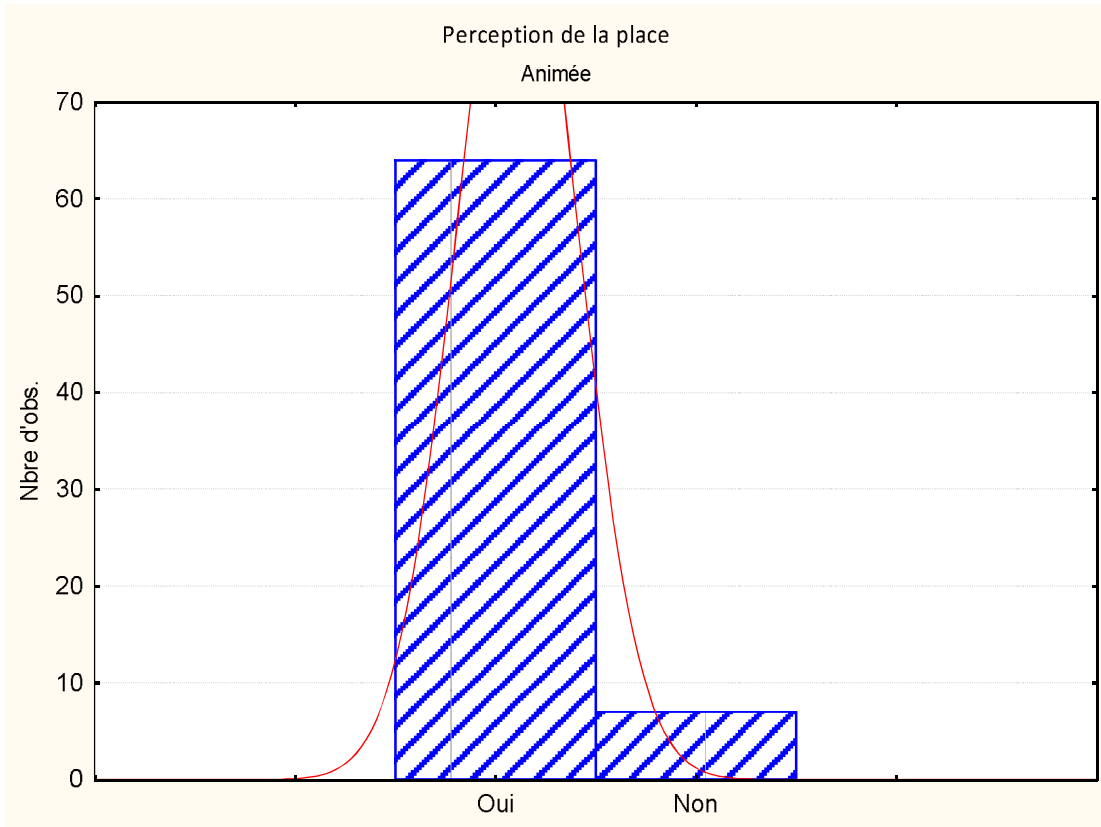


Figure IX.26 : Perception de la place/animée. Source autrice

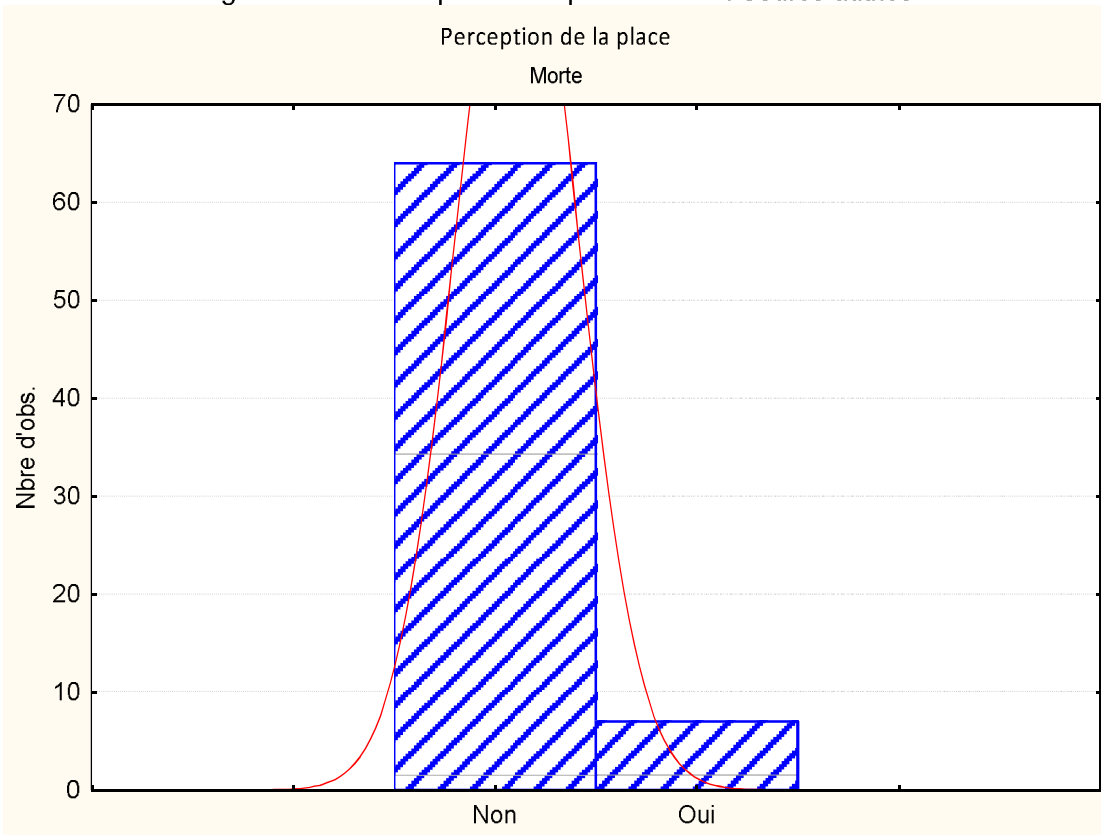


Figure IX.27 : Perception de la place/morte. Source autrice

Ces oppositions sont « conditionnées par les caractéristiques sociales, religieuses, ethniques des populations des quartiers, et par les types d'activités des zones que les espaces publics irriguent. » (A.Raymond, 1985)

Soit, l'animation reste après tout une qualité apte à expérimenter le bon fonctionnement d'un centre ville.

E. Le confort thermique :

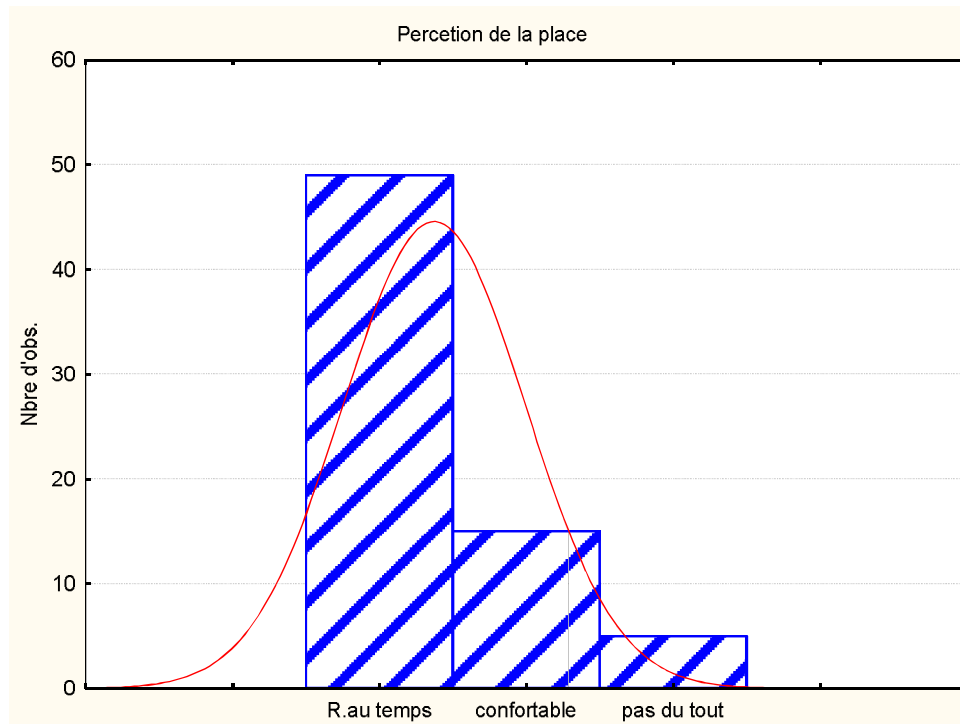


Figure IX.28 : Perception du confort au niveau de la place. Source autrice

69,01% affirment que le confort thermique au niveau de la place est relatif au temps, ethniques des populations des quartiers, et par les types d'activités des zones au confortable pour 8,45%).

Si naguère les aires vertes (palmeraies) protégeaient du soleil, enravaient les vents, et purifiaient l'air de son sable, on ne peut dire autant des villes d'à présent, où la disposition éclatée des constructions maximise l'exposition des parois et des espaces extérieurs aux radiations. Ce qui explique l'inconfort ressentie par la population qui fréquente la place à l'étude. Les habitués la trouvent quasiment impraticable lors des périodes de grandes chaleurs, qui s'étendent sur une longue durée de l'année. Garantir le confort bioclimatique selon Bardou & Arzoumanian,

c'est adopter un ensemble de « *Principes de conception architecturale visant à utiliser les éléments favorables du climat, par l'architecture elle-même, en vue de la satisfaction des exigences d'ensoleillement et de confort visuel* » (Bardou. Pet Arzoumanian. V, 1978). L'adaptation de la conception urbaine au climat doit pour sa part être réfléchi préalablement, prenant en compte les contraintes spécifiques à ce milieu aride, en intégrant évidemment les éléments naturels in situ « *Il reste en effet que la variété, et même la qualité, de ce paysage restent dépendantes de celles des écosystèmes (y compris urbains) qui le sous-tendent.* » » (LE DANTEC. JP, 2002 : p 248)

IX.I.6 L'inclination à la place :

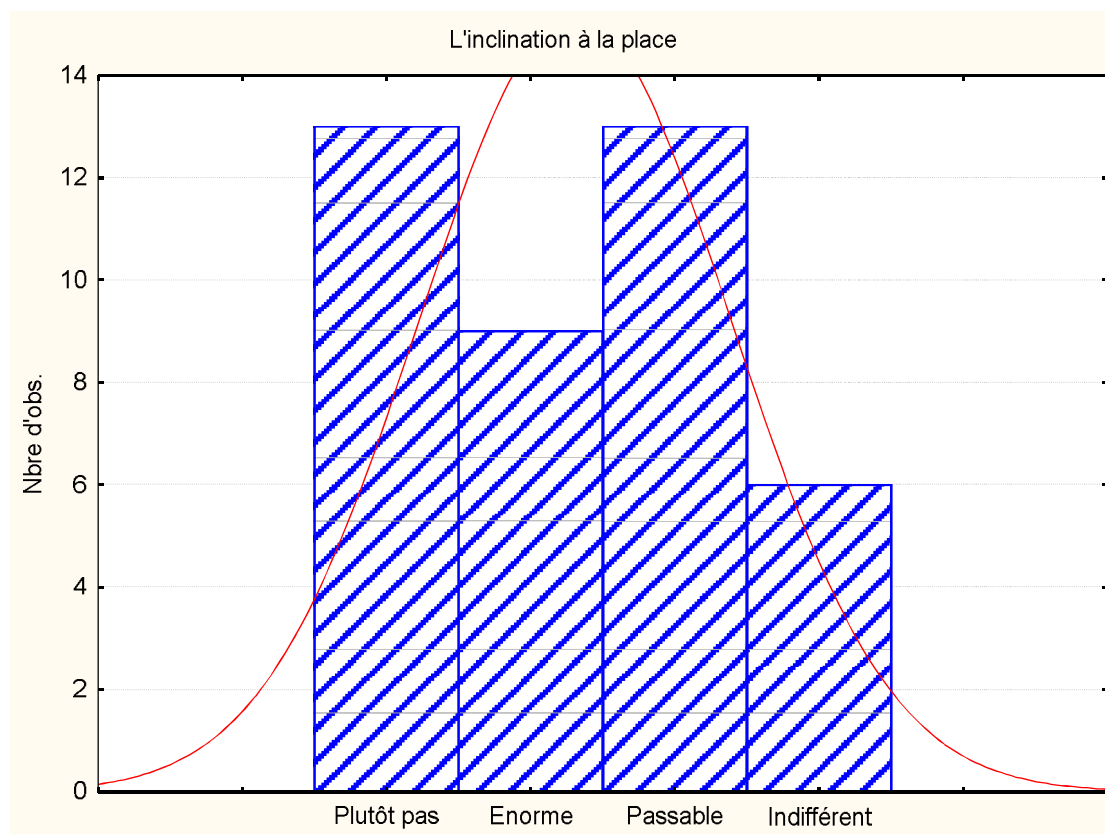


Figure IX.29 : Degré d'affection pour la place. Source autrice

Quant au degré d'affection pour la place, nous avons recueilli une panoplie de réponses : 31,70% « *plutôt pas* », 21,96% « *énorme* », 31,70% « *passable* », 14,64% « *indifférent* »

- **Interprétation :**

Déjà les personnes âgées de la région portent en elles le souvenir d'une place qui a façonné leur histoire, elles lui offrent en hommage un amour particulier. Les personnes étrangères à la ville sont certes totalement indifférentes, mais éprouvent parfois un attachement par rapport à cet espace. Pour le reste, les représentations sont variables et dépendent de l'imagerie dont ils conçoivent la place. Toutefois, la plupart trouvent que la place est plutôt attachante (61,97%) que repoussante (38,03%) (Voir graphiques en dessous).

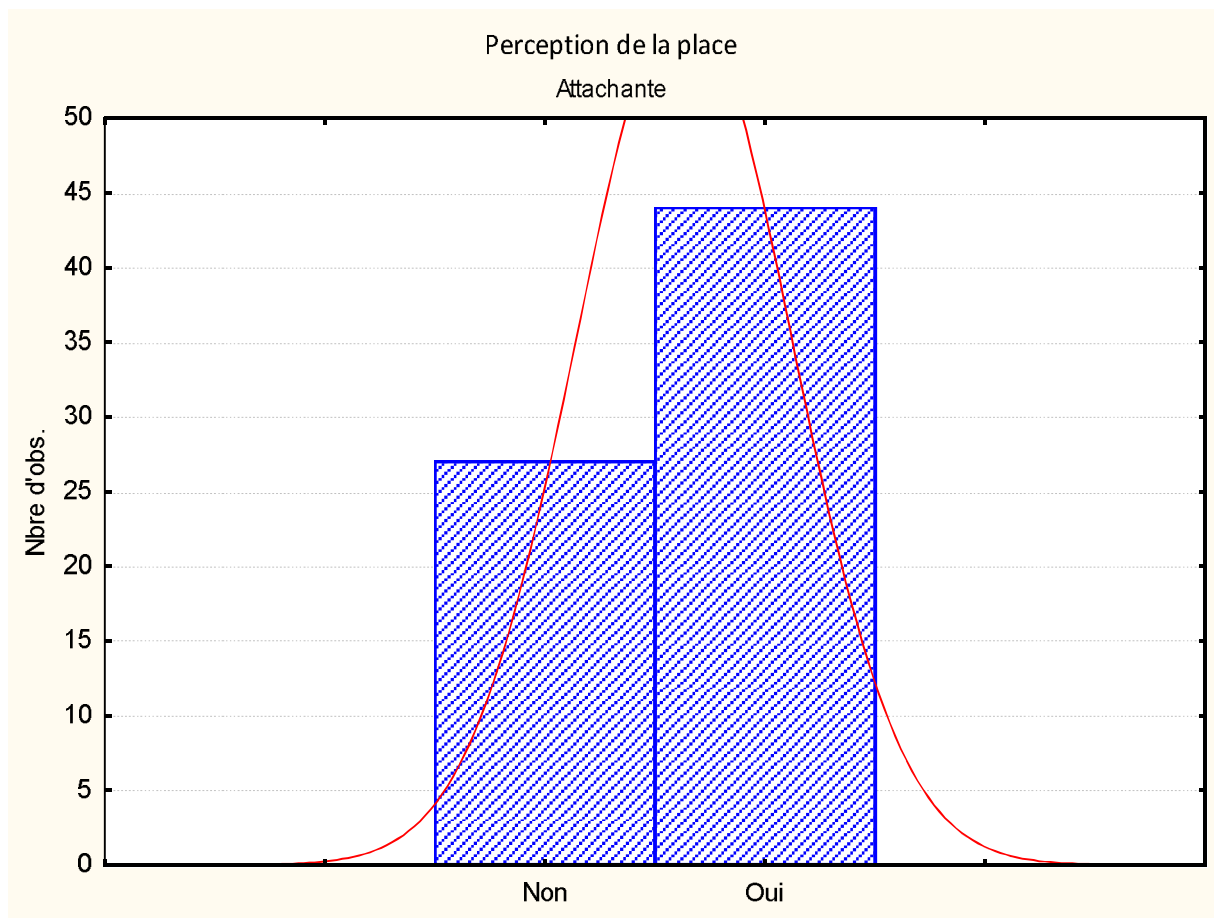


Figure IX.30 : Perception de la place/attachante. Source autrice

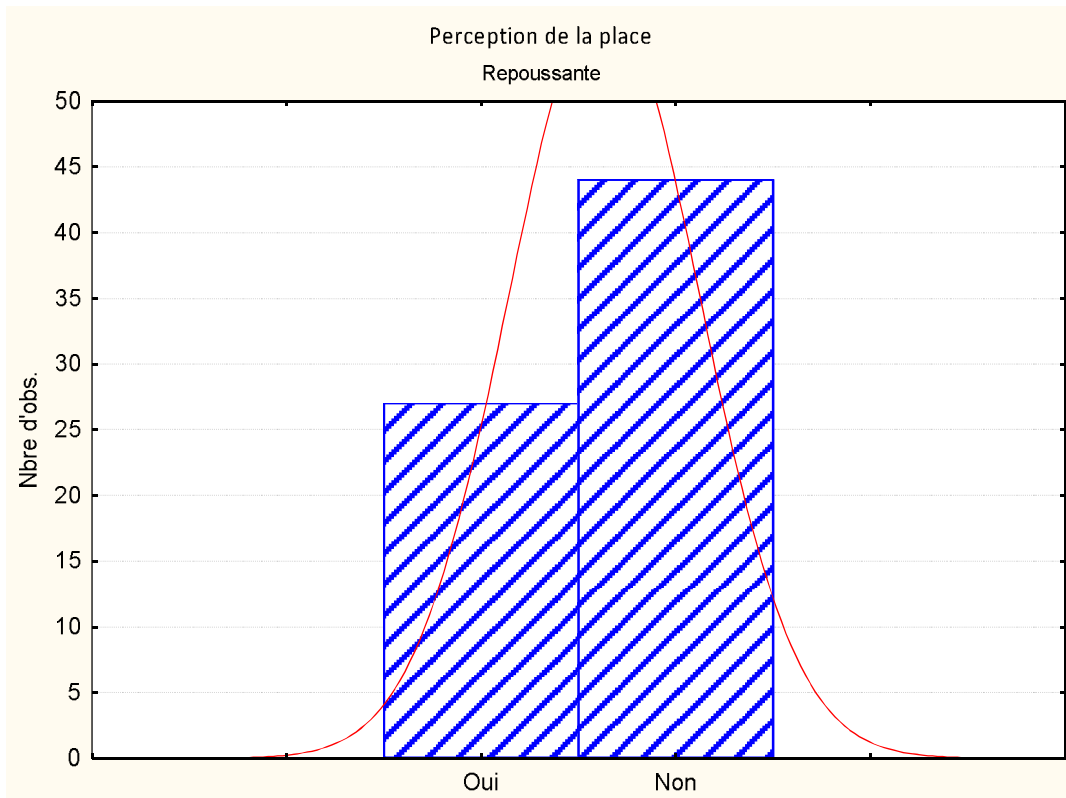


Figure IX.31 : Perception de la place/repoussante. Source autrice

IX.2 TRIS CROISES

Dans le but d'étudier les relations et dépendances entre variables, nous avons eu recours à une analyse bivariée au biais d'une matrice de corrélation. Comme les données sont ordinales qualitatives, nous avons utilisé le coefficient de corrélation de Speaman.

IX.2.1 Importance de la place :

Une analyse bivariée a consisté en l'étude des corrélations entre l'importance de la place, et successivement les variables suivantes : l'architecture alentour, l'aménagement, les éléments naturels, l'animation, le type de gens qui la fréquentent, le trafic, les activités qui la cernent, son histoire, sa position dans la ville, sa taille. Il s'avère qu'un lien fort important se tisse entre la notoriété de la place et son histoire (voir figure IX.32).

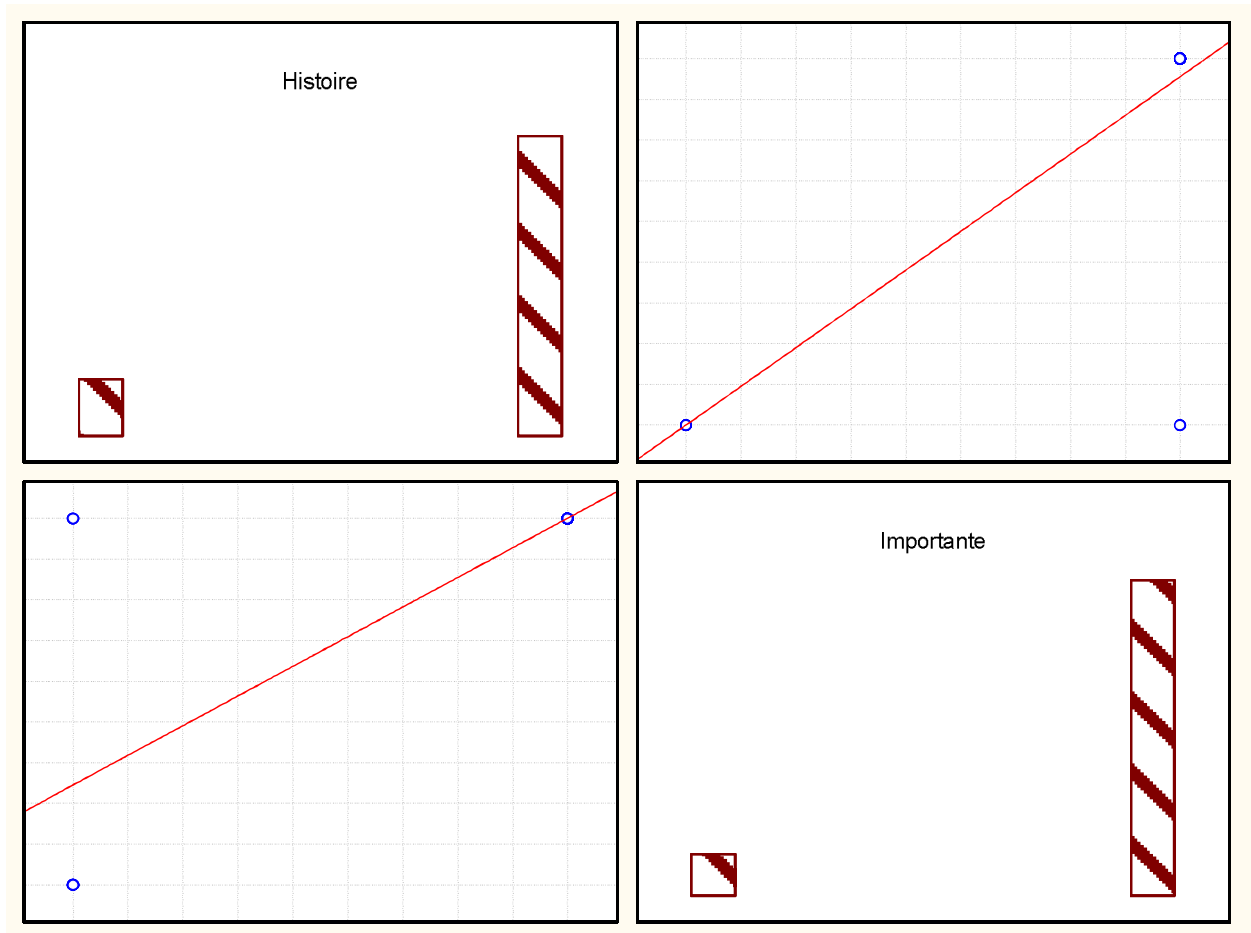


Figure IX.32 : Graphique représentatif de la significativité de la corrélation entre l'importance de la place vis -à-vis de son histoire. Source autrice

- **Interprétation :**

L'histoire de la place est donc déterminante quant à son importance et sa renommée. Les valeurs obtenues pour les coefficients Rhô de Spearman sont très significatives (Coefficient Rhô de Spearman = 0,84). Cela signifie que la mémoire du lieu labélise la place. Elle devient un repère à l'échelle de la ville.

IX.2.2. La fréquentation de la place :

Les variables afférentes à la fréquentation de la place sont corrélées à des variables liées à la sécurité, à l'aspect de nuisances, et à l'aménagement central de la dite place (voir figure IX.33, puis IX.34).

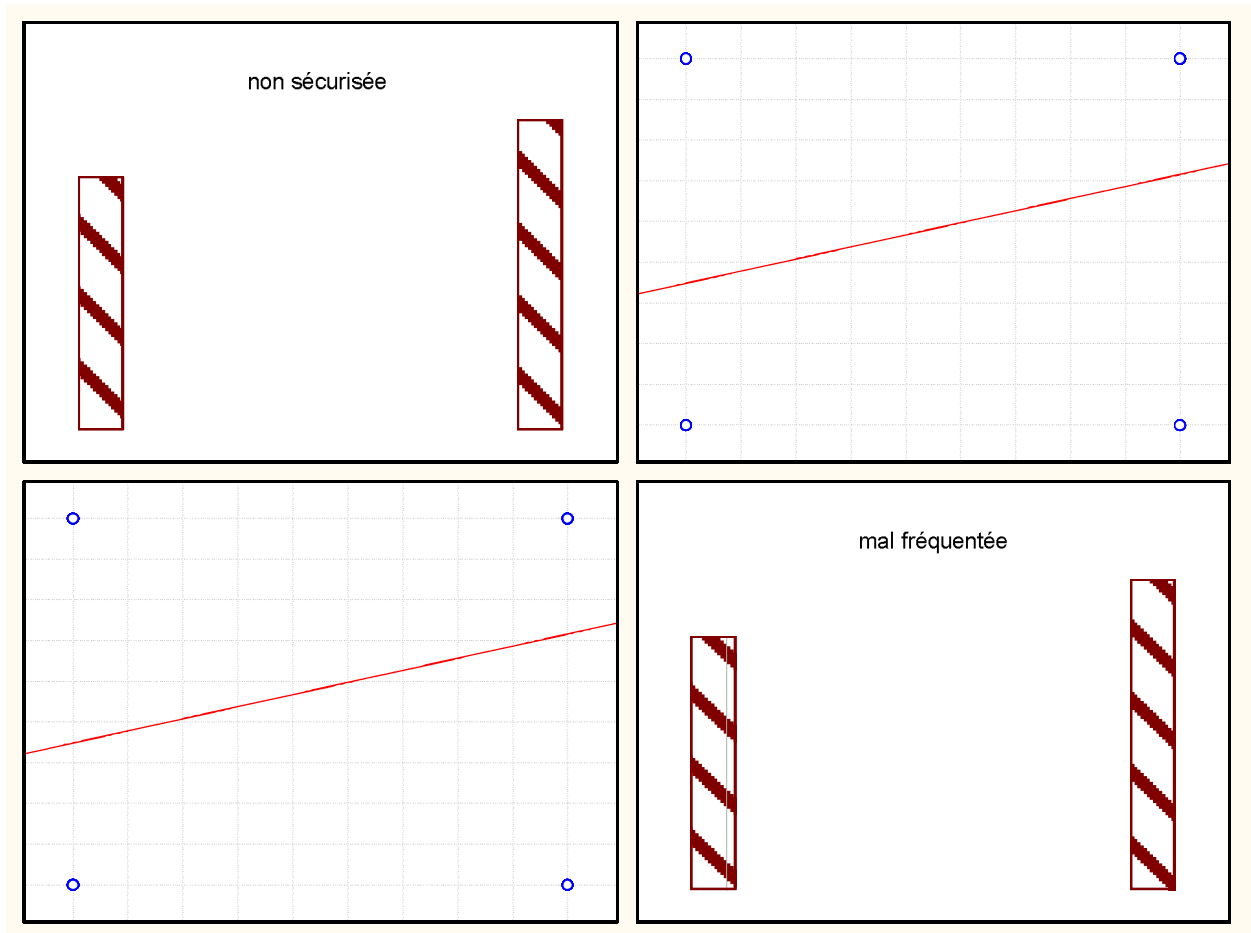


Figure IX.33 : Graphique représentatif de la significativité de la corrélation entre Fréquentation de la place vis-à-vis du facteur sécuritaire. Source autrice

- **Interprétation :**

Les valeurs les plus significatives obtenues pour le coefficient Rhô de Spearman témoignent de relations positives entre la mauvaise fréquentation et l'absence de sécurité dans les lieux (Coefficient de Corrélations de Rangs de Spearman 0, 50). Les personnes esquivent en effet la place faute de l'absence de sécurité due à la mauvaise fréquentation des lieux.

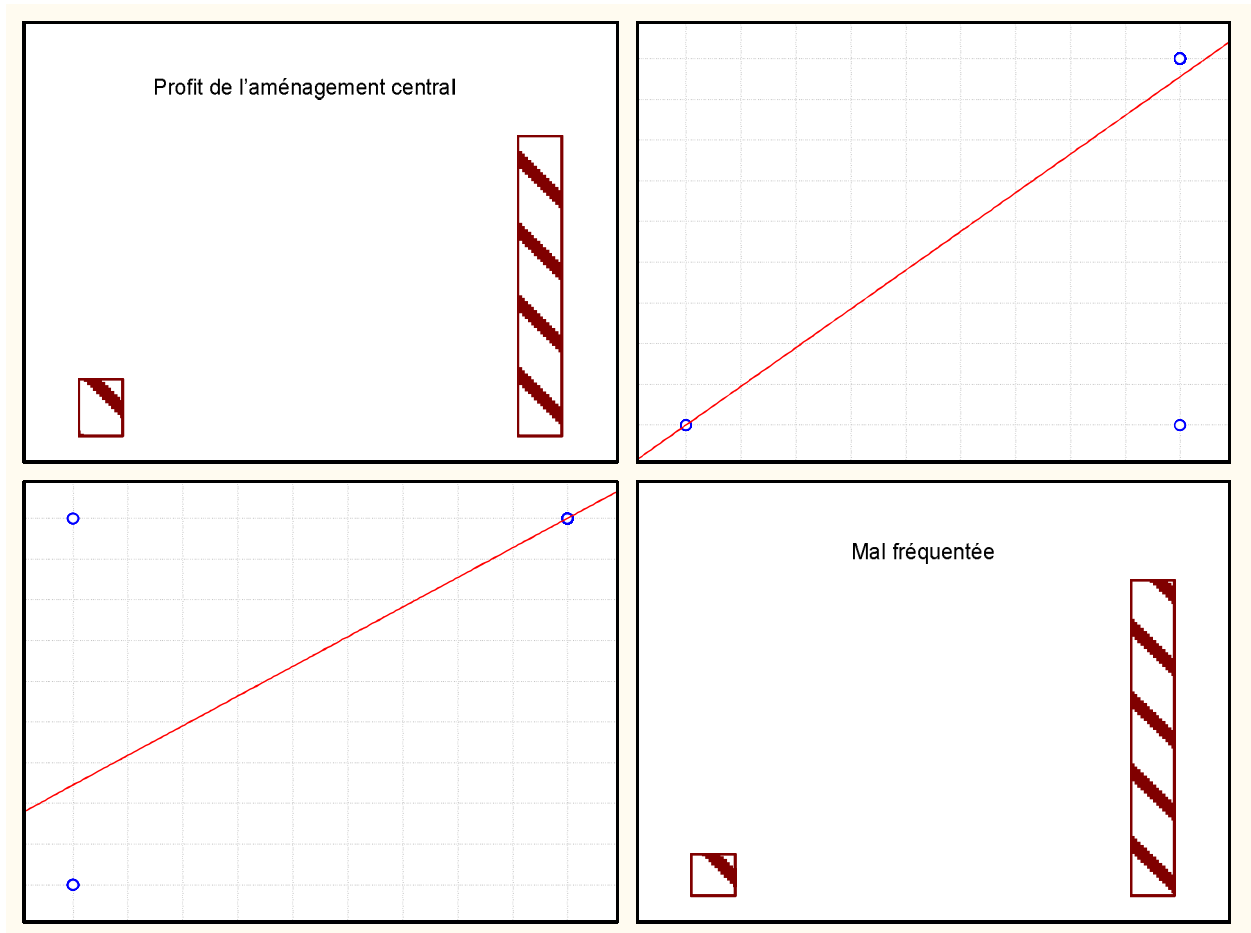


Figure IX.34 : Graphique représentatif de la significativité de la corrélation entre fréquentation de la place au dépend de son aménagement central. Source autrice

- **Interprétation :**

La masse de gens qui pour le moins transite par la place impute à l'aménagement la responsabilité de proliférer des coins occultés, qui encouragent la formation de petits groupes marginaux. Non sécurisé, le centre de la place est fatalement évité par la plupart. C'est ce que confirment les résultats obtenus pour un ($Rh\hat{o}$ calculé = 0,84) profit de l'aménagement central mal fréquentée

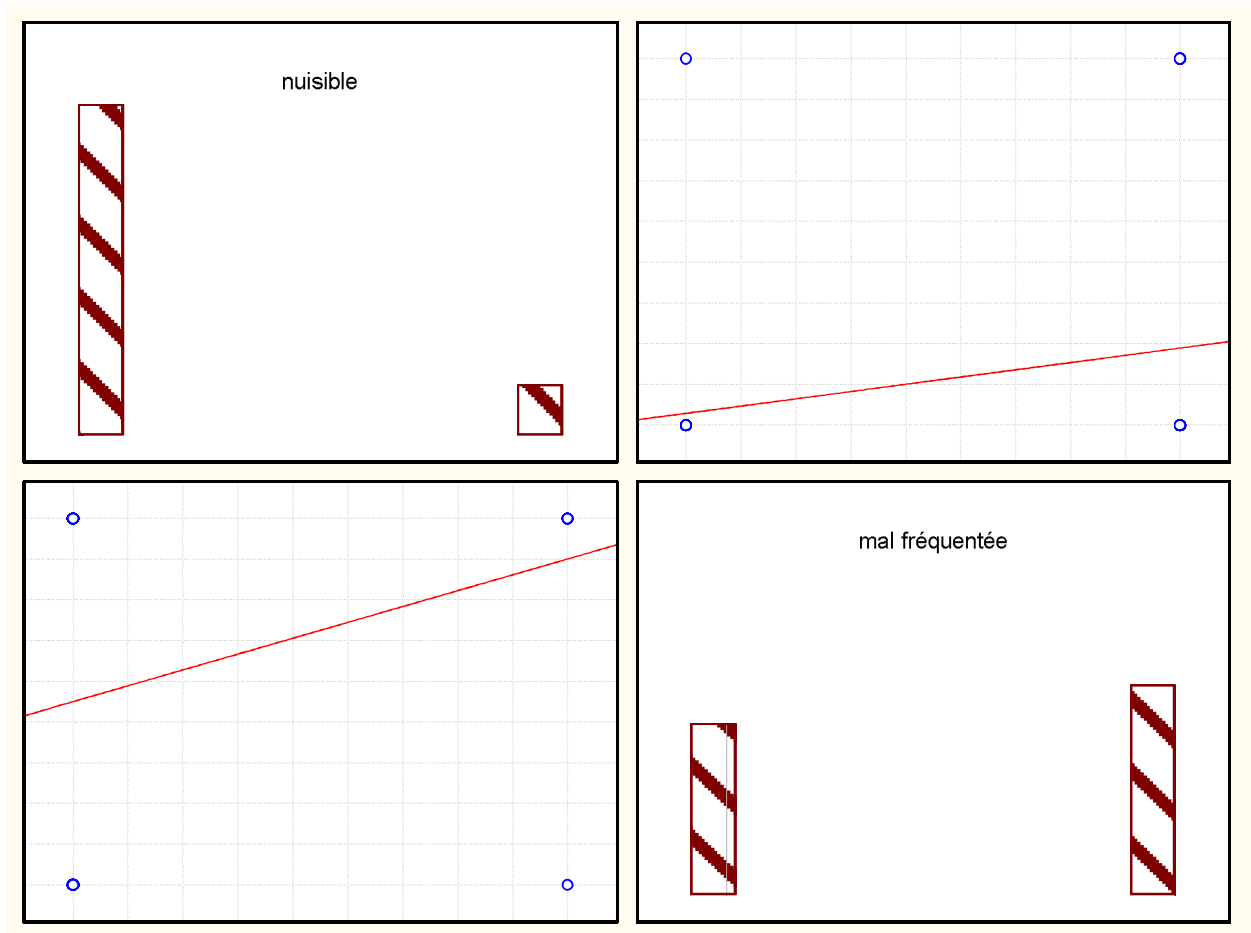


Figure IX.35 : Graphique représentatif de la significativité de la corrélation entre fréquentation de la place vis -à-vis des nuisances. Source autrice

- **Interprétation :**

D'autres corrélations positives ont été décelées entre des variables de fréquentation et celles de nuisance (Rhô calculé = 0,47). Bruits excessifs, pollution visuelle ou atmosphérique générée par les flux automobiles, ainsi que la foule abondante, engendrent sans doute des nuisances, à même d'influer la présence dans les lieux. Or, souvent abandonnée, livrée à elle-même, la place est désormais colonisée par une catégorie marginale (donc le plus souvent mal fréquentée).

IX.2.3 Périodicité de la fréquentation :

Les variables inhérentes aux moments de la fréquentation de la place sont croisées à celles liées au climat (voir figure IX.36)

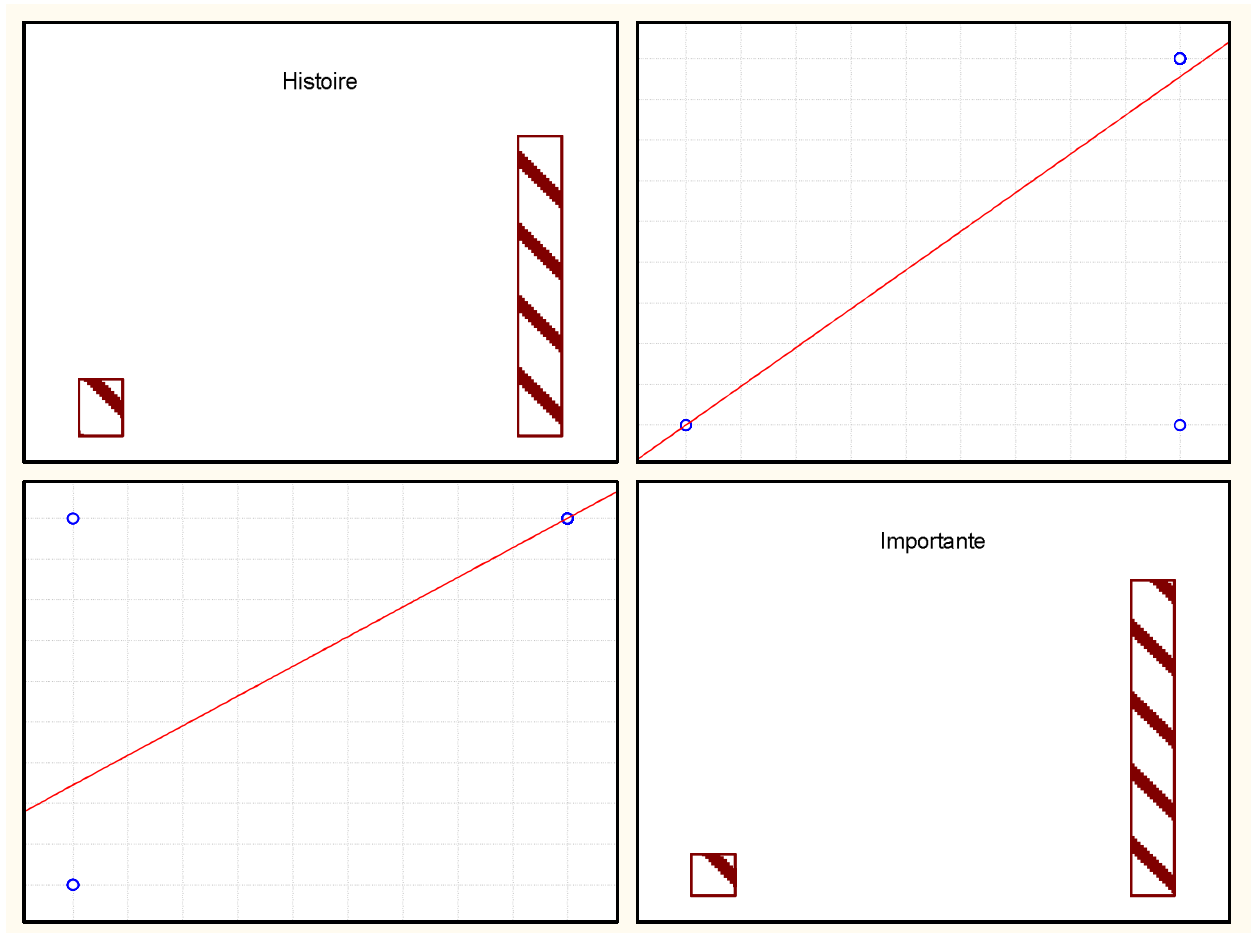


Figure IX.36 : Graphique représentatif de la significativité de la corrélation entre le temps de fréquentation de la place vis-à-vis du facteur climatique. Source autrice

- **Interprétation :**

Les valeurs obtenues pour les coefficients Rhô de Spearman sont très significatives (0,74). Cela montre que le climat a un impact direct sur la présence in situ. Ayant une superficie colossale, cet espace extérieur s'expose inéluctablement aux chaleurs et éblouissements excessifs, surtout lors de la période estivale. Les usagers sont en l'occurrence contraints de fréquenter la place à des moments particuliers, lorsque les conditions climatiques le concèdent.

IX.3 Synthèse de l'enquête :

La prégnance morphologique de la place est soulignée, mais ne suffit pas pour dire autant sur les usages, et la manière dont les citoyens utilisent la place. Les enquêtes qui ont d'abord fait l'objet d'une analyse descriptive (univariée), précisent :

IX.3.1. Profil des usagers :

La place est côtoyée par diverses catégories sociales : hommes et femmes, personnes âgées ou jeunes, originaires de la ville ou étrangères. Mais avec les dispositions suivantes :

- La fréquentation masculine prime sur celle féminine. -
- La catégorie d'âge variant entre 36 & 55 ans, s'y rend proportionnellement plus souvent que celle moins âgée (15 à 35 ans), au delà de 55 ans la fréquentation s'amenuise
- Les usagers sont majoritairement actifs -
- Vu sa centralité, la place est cosmopolite avec toutefois un caractère local confirmé puisque les usagers émanent pour la plupart de quartiers divers de la ville.

IX.3.2 Rôle de la place

Le transit par excellence :

- Les objectifs du côtoiement de la place diffèrent. Nonobstant, que la fréquentation de l'espace soit liée aux faits d'aller travailler, faire des courses, régler des problèmes administratifs, prendre un transport en commun, ou tout simplement traverser; cela ne peut que renforcer la fonction de transit obligé vu sa centralité dans l'urbain.
- Les autres usages tels que divertissement, sociabilités sont pratiquement négligeables, raisons pour lesquels les usagers ne sont pas satisfaits de l'offre dans les lieux.

- Le commerce qui s'agrippe La place continue d'être un carrefour commercial moins potentiel qu'autrefois, mais où les populations s'agrègent en plus pour des raisons administratives.

Mémoire du lieu :

- L'histoire et le rôle qu'a joué la place durant des siècles restent gravés dans la mémoire des habitants, d'où l'attachement au lieu.

L'urbanité fait question :

- La mixité n'engendre pas forcément le mélange dans cette place, puisque les usagers traversent les lieux sans nul frôlement à l'altérité.
- Les usagers sont le plus souvent seuls
- Le gouffre en matières d'activités de délasserment et de divertissement dont témoignent les usagers, n'encourage ni l'animation, ni une qualité de vie urbaine.

IX.3.3 Appareil morphologique :

- De par sa centralité, la place innerve tout l'urbain, et joue parfaitement le rôle de repère dans la ville.
- L'insatisfaction des usagers par rapport à l'aménagement de la place, qui ne fait qu'accentuer l'écoulement des flux, et proliférer l'insécurité
- Un chaos architectural est cultivé au biais du palimpseste d'interventions chronologiques sur la trame de fond de la place. Partant, l'œil du visiteur n'est pas satisfait.

IX.3.4 Temporalités de la fréquentation:

- Fréquentée au quotidien, mais pas à plein temps, la place est surtout abordée la matinée, et après 17h, lorsque les conditions climatiques le permettent.
- La place est évitée la nuit en raison de l'insécurité.

Cependant, l'analyse interférentielle (bivariée) nous a renseignés sur les relations les plus significatives entre variables. Ces relations ne sont autres que l'affirmation de la troisième hypothèse. La place des chameaux est certes dite « publique » au sens où elle est accessible à l'ensemble de la population « *est public tout espace auquel les gens peuvent accéder sans contrôle et circuler librement, sans avoir à payer des droits* » (Paul Claval, 2001 :25), seulement, cette population n'arrive pas à s'approprier l'espace. Puisque l'appropriation consiste à conjuguer une relation entre l'espace et les individus. Cette relation s'établit par « *l'ensemble des pratiques qui confèrent à un espace limité les qualités d'un lieu personnel ou collectif* » (Raymond, cité dans Segaud 2009: 281).

Rendre sien cet espace, le personnaliser, voire se l'approprier, ne peut que conférer un sens à la place. Or, l'aménagement au sol in situ prolifère les espaces non lisibles qui encouragent l'appropriation asociale ou clandestine : cause à effet, l'insécurité des lieux. « *We worry about the meaning of place in general and of our place in particular when the security of actual places becomes generally threatened* » (Harvey, 1996: 297). Ceci d'une part, d'autre part la taille de la place et sa morphologie, l'exposent aux conditions climatiques ardues. Sans omettre l'animation excessive qui coiffe les alentours des lieux. Livrée à tous azimuts, cette matérialité spatiale est souvent évitée, et contournée.

CONCLUSION:**A. Echec de l'acculturation :**

Longtemps après que la culture qui a créé la place des chameaux s'est estompée, la signification rattachée à l'espace a beaucoup changé. La place n'accomplit certes plus le rôle premier qui lui incombait « lieu de marché et de troc par excellence », et ne fonctionne plus comme auparavant ; nonobstant, le nouveau produit « creux urbain, ourlé d'activités qui prêtent à la sociabilité » émanant de l'europanisation coloniale reste d'une manière ou d'une autre encore utilisable.

Certainement, la volonté de faire passer la tradition à la modernité via un nouveau système de place, a connu l'échec puisque la société n'a pas adopté le schéma colonial moderniste lui étant imposé, car inadéquat à son mode de vie et à sa culture. La modernité, étant loin de représenter uniquement la réalité des innovations et de culture qui reflète les changements des modes de vie.

B. Une architecture qui n'est pas à l'écoute de ses usagers :

Cet état évolutionniste manifeste à priori une nouvelle représentation des lieux, une nouvelle forme de participation à la vie publique. Malgré la variété et la pluralité dans l'offre de services qui bordent la place, celle-ci s'avère plébiscitée plutôt pour le transit, davantage soutenu par un aménagement qui contraint les usages pour canaliser les manifestations de violence et d'incivilité ; d'où l'évitement de la place nocturne.

L'insolation, les conditions climatiques sévères, que l'architecture n'a pas tenté de prendre en charge, concourent en outre à l'inconfort qui explique la désertion de la place diurne.

C. Objet mnémonique :

La place des chameaux ne semble pas assouvir les aspirations des citoyens, explicitement : elle ne répond plus aux nécessités impérieuses à la vie quotidienne des habitants qui sont beaucoup plus complexes et multiples par rapport au passé.

Toutefois, elle garde toujours sa valeur en tant qu'espace prépondérant à l'urbain qui demeure chargé d'histoire : une histoire qui intègre les traces du passé comme mémoire du lieu, s'assigne « identité des habitants de la ville de Bechar ». La mémoire combat à priori les facteurs destructeurs au cours du temps. Et si les sociétés s'attachent fort à leur patrimoine, c'est qu'aucun projet porteur de sens, intégrant le passé ou le transmutant ne leur est offert en contre partie.

D. L'hégémonie culturelle :

C'est cette culture urbaine à Bechar qui s'obstine à préserver certains concepts au fondement de la place malgré la mue, mais sous une forme nouvelle, à savoir :

- La fréquentation genrée
- Le transit
- Le commerce

Au total, la prégnance historique et culturelle ne garantit pas les usages sociaux, et le bon fonctionnement de la place.

La question qui reste posée : sommes-nous en mesure de proposer aux citoyens un
Toutefois, elle garde toujours sa valeur en tant qu'espace prépondérant à l'urbain qui
l'attractivité dans la place, et de retrouver l'urbanité périlclitée ?

E. L'espace à l'intention de l'utilisateur :

Probablement, la réponse aux aspirations de l'utilisateur sous tend d'une part la mise en place d'un aménagement flexible qui puisse soutenir ses pratiques, et la mise à sa disposition d'un cadre nanti de ressources variées, d'autre. Ceci pour encourager l'inventivité des personnes, et leur participation dans l'animation de la place.

Aussi l'exposition maximale du vide architecturée via les éléments naturel pour parer aux conditions climatiques, élude les échappatoires individualisés, concoure tant à l'amointrissement de l'exclusion sociale, donc à la prolifération de la confrontation, voire le brassage social ; qu'à l'amenuisement de l'insécurité qui prévale les lieux. La thématique sécuritaire, préconise pour sa neutralisation un aménagement convexe qui annihile les coins et recoins.

Chapitre X : ANALYSE TYPO MORPHOLOGIQUE DE « LA PLACE DES CHAMEAUX »

Chapitre X : ANALYSE TYPO MORPHOLOGIQUE DE « LA PLACE DES CHAMEAUX »

INTRODUCTION :

Cette partie approfondit la connaissance du tissu urbain de Bechar : formation, évolution morphologique et transformation du quartier « place des chameaux ».

La lecture des structures bâties et des espaces libres permet l'interprétation des logiques de leur élaboration, des modes d'organisation, des dialectiques relationnelles et des mécanismes de croissance, (Benyoucef. B, 1995). Nous adopterons, l'approche structuraliste interprétée par la méthode typo morphologique comme instrument d'analyse telle qu'adoptée par Saverio Muratori et Carlo Aymonino, puisqu'elle cerne l'évolution du tissu urbain¹ et du rôle de ses composantes : le site, la voirie, bâti, et espaces libres. D'abord, nous ferons appel à une étude diachronique du fragment de tissu qui englobe la place des chameaux, ensuite nous dépeindrons les transformations morphologiques de la place.

¹ L'urbain ne pouvant être assimilé qu'à partir de la façon dont il a été produit chronologiquement dans le temps

X.1. PRESENTATION DE LA PLACE DES CHAMEAUX :

X.1.1. Situation de la place :



Figure X-1 : Plan de situation de la place, établie par Autrice sur la base de la carte: « Mise à jour du plan de la ville de Bechar », élaborée par l'URBAT Bechar, Echelle :1/25000e

Naguère carrefour des pistes caravanières aux portes de l'oasis, la place des chameaux constitue actuellement le centre ville de Bechar, charnière entre les quartiers de la ville. Aussi, c'est bien le lieu des premières édifications de la ville. Partant, le fragment de tissu qui incruste la place, manifeste une particularité historique et culturelle de la ville, matérialisée par deux modes de productions: l'un traditionnel vernaculaire, et l'autre européenisé qui domine et confère un esprit distinct au développement urbain. L'urbanisation coloniale a développé un espace public différent de celui des villes arabo musulmanes, qui s'est d'ailleurs estompé du tissu actuel.

X.1.2. Limites de la place :

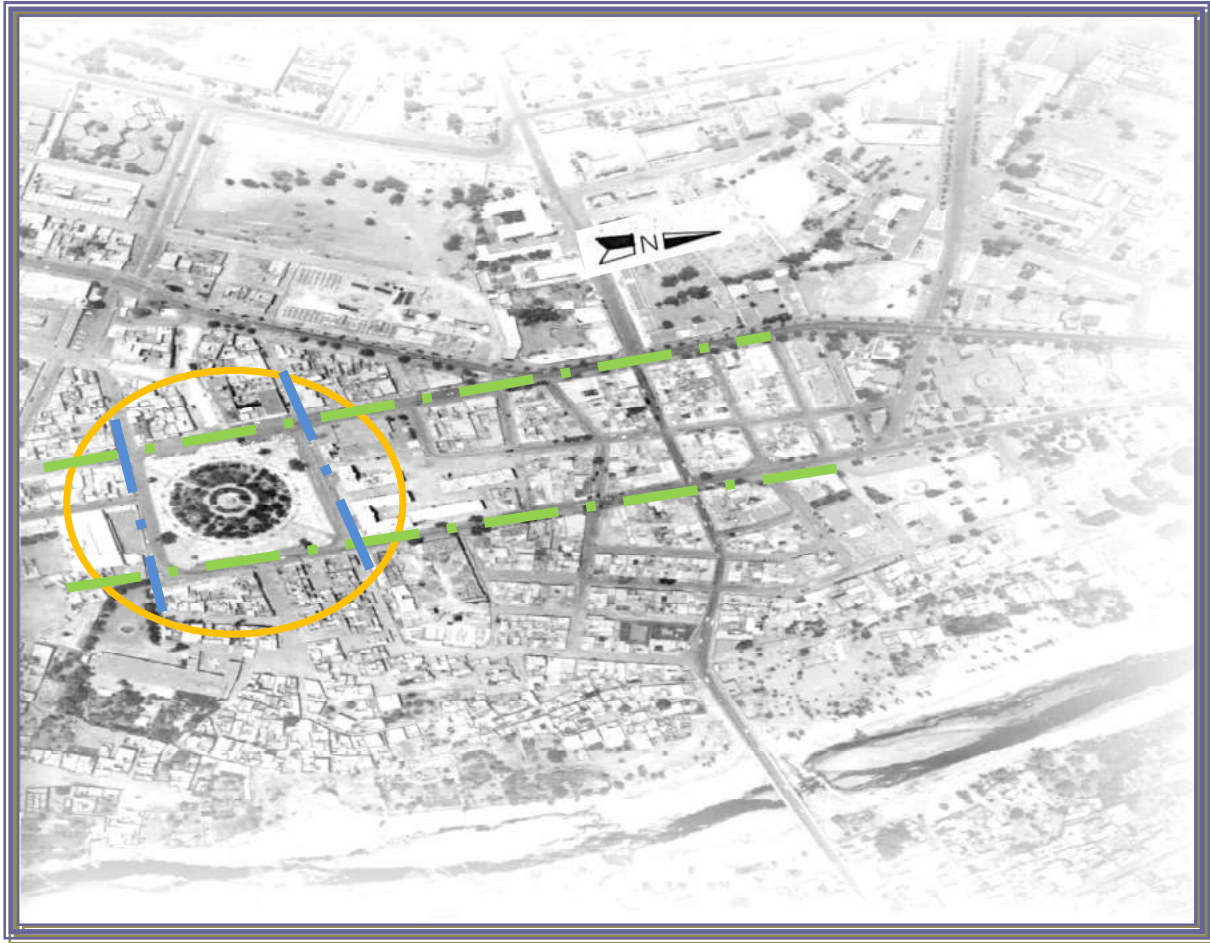


Figure X-2 : délimitation de la place des chameaux sur la base d'une photo aérienne Source Autrice.

La place, sise au centre ville par excellence, est cernée par deux voies de circulation mécaniques mères et deux autres secondaires comme le montre la photo aérienne. Ses limites, manifestent des parois à caractère commercial.

X.2. EVOLUTION DU PERIMETRE DE LA PLACE DES CHAMEAUX :

Dans son évolution, la ville de Bechar a connu maintes phases, que nous cherchons à identifier par rapport aux mutations morphologiques du tissu qui comprend la place des chameaux

X.2.1. Périmètre concerné par l'analyse en 1903 :

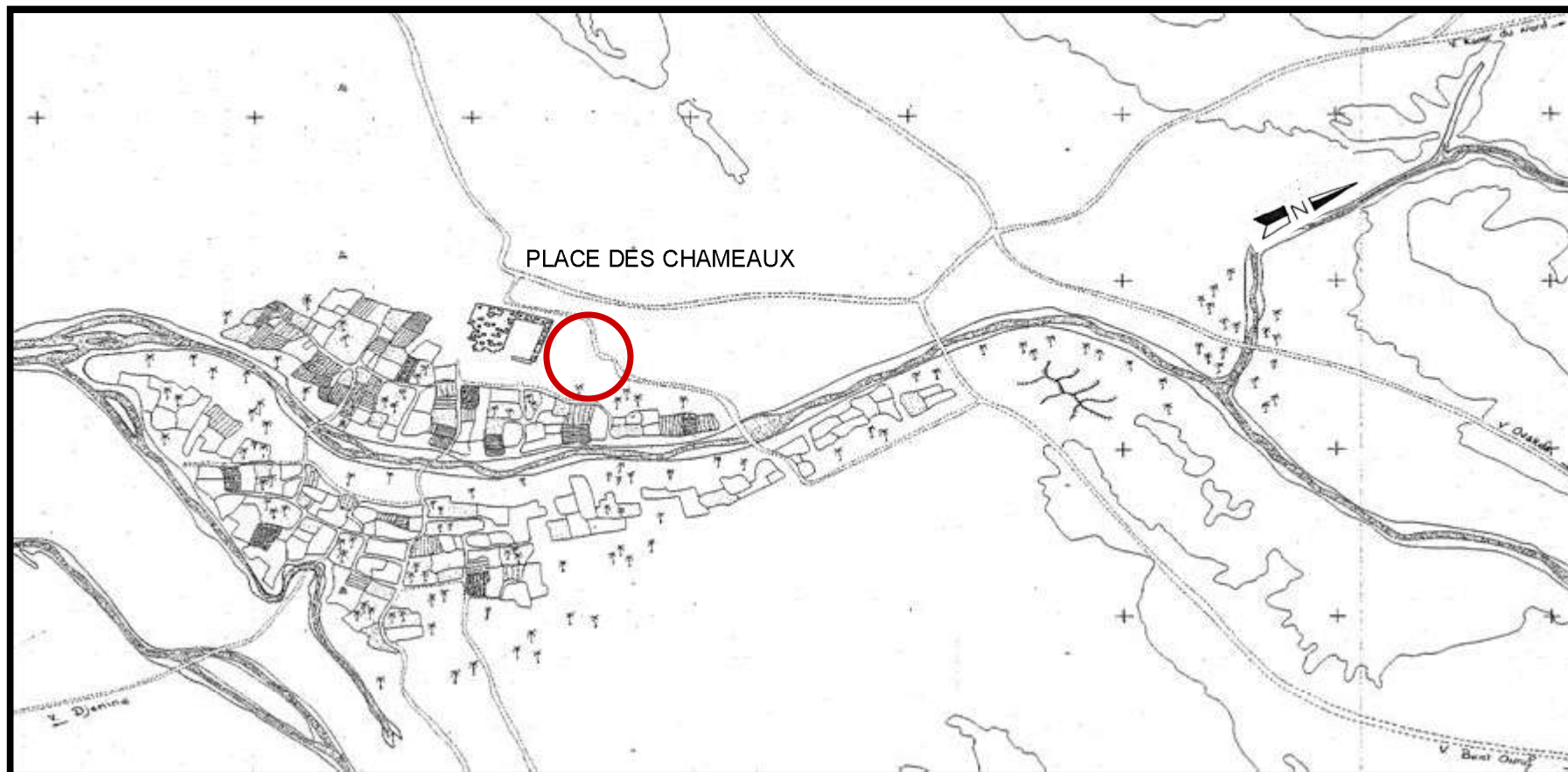


Figure X-3 : Carte élaborée par Autrice sur la base de la carte: «Reconstitution spatiale », émanant du PUD de Bechar Ech : 1/10.000e

La transmission orale situe la dite place des chameaux à l'emplacement désigné par cette carte. Ceci dit au prolongement de l'établissement premier de la ville de Bechar. Il s'agit d'un « vide » spacieux, non limité, contiguë au Ksar. Dans cette structure l'espace public n'est pas planifié, mais rattaché à l'unique piste qui le traverse, et qui en fait d'une part : une étape sur le parcours caravanier et un des marchés.

X.2.2. Périmètre concerne par l'analyse en 1945 :

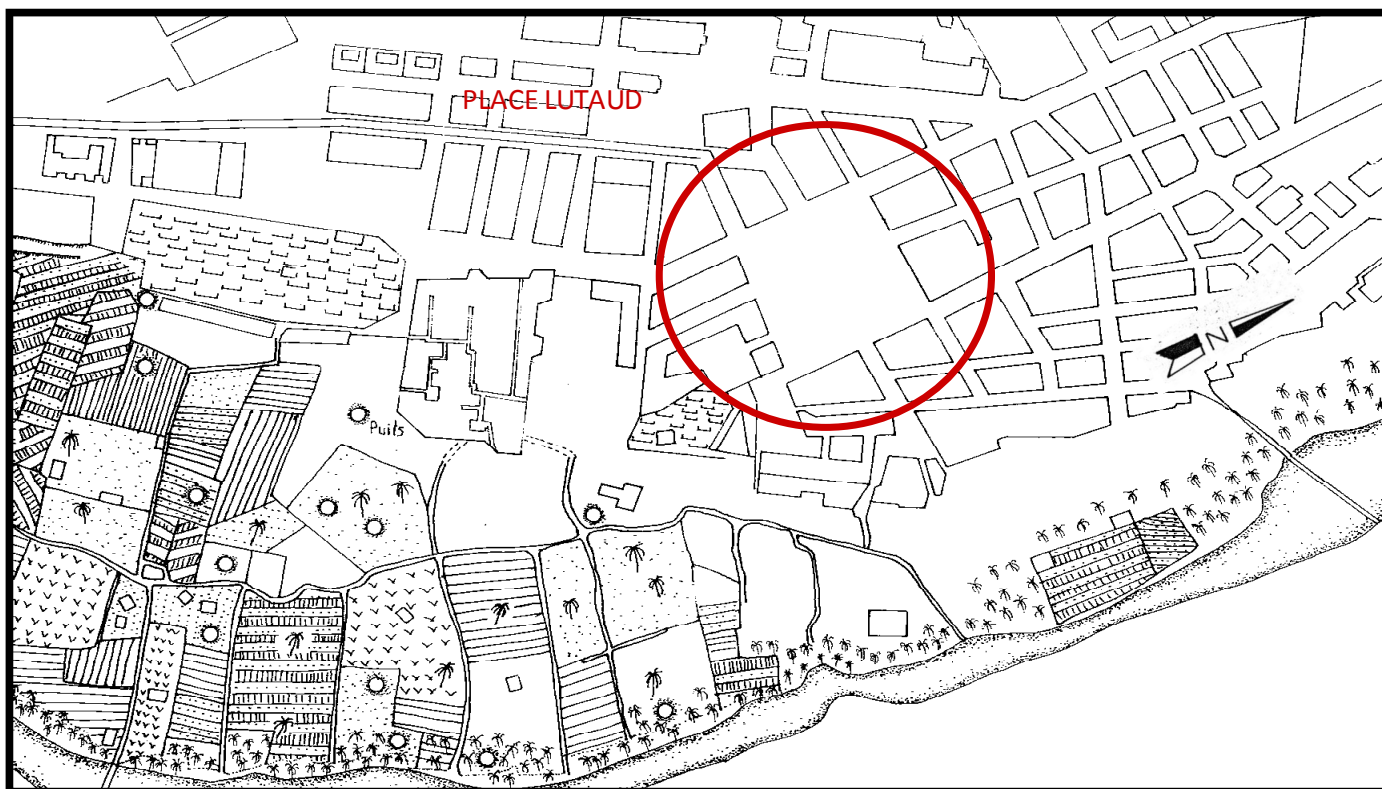


Figure X-4 Carte établie par Autrice sur la base de la carte: « Agglomération de Béchar », faite par le Cadastre de Bechar Ech : 1/5000e

La colonisation planifie l'extension du noyau originel et la transformation formelle de la place. « *La ville, dans ses éléments organiques, bouge. Sa partie principale se déplace vers l'extérieur, par rapport au noyau de formation* » (Poete. M, 1979 : p107). Dans cette nouvelle production, nous constatons que l'espace public prend forme et se délimite par des parois nettes et précises. Il s'affecte à des fonctions d'utilité militaires avant d'abriter des fonctions commerciales tout autour.

X.2.3. Périmètre concerne par l'analyse en 1969 :

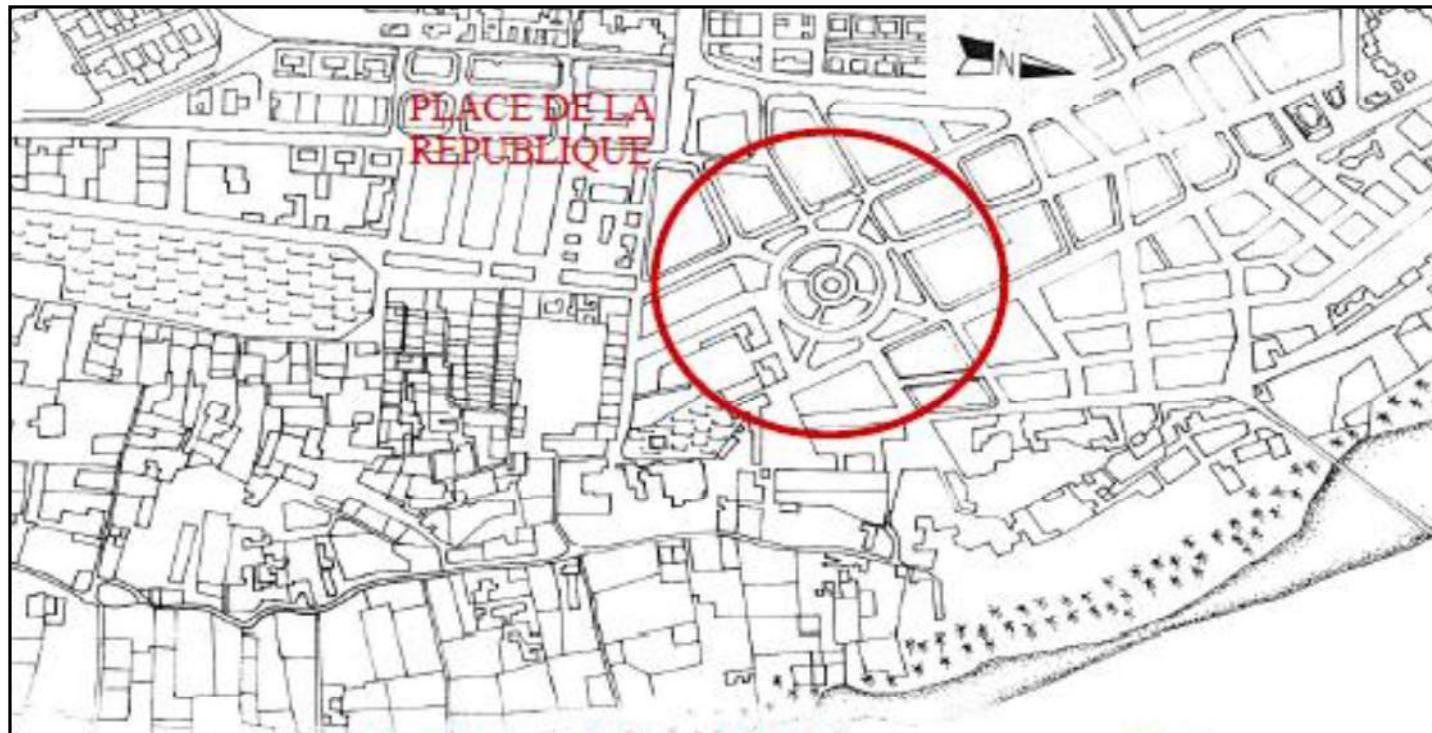


Figure X-5 : Carte établie par Autrice sur la base de la carte: « levé de la ville de Béchar », Source INCT2 Alger Ech : 1/6000e

Pendant les années suivantes, les constructions nouvelles estompent les parcelles agricoles. Le centre ville urbanisé dans sa totalité, s'organise autour de la place, qui devient le centre naturel et le nœud le plus important de la ville où convergent les circulations. Ainsi, le premier espace public se constitue dans le tissu de la ville.

X.2.4. Périmètre concerné par l'analyse en 2003 :

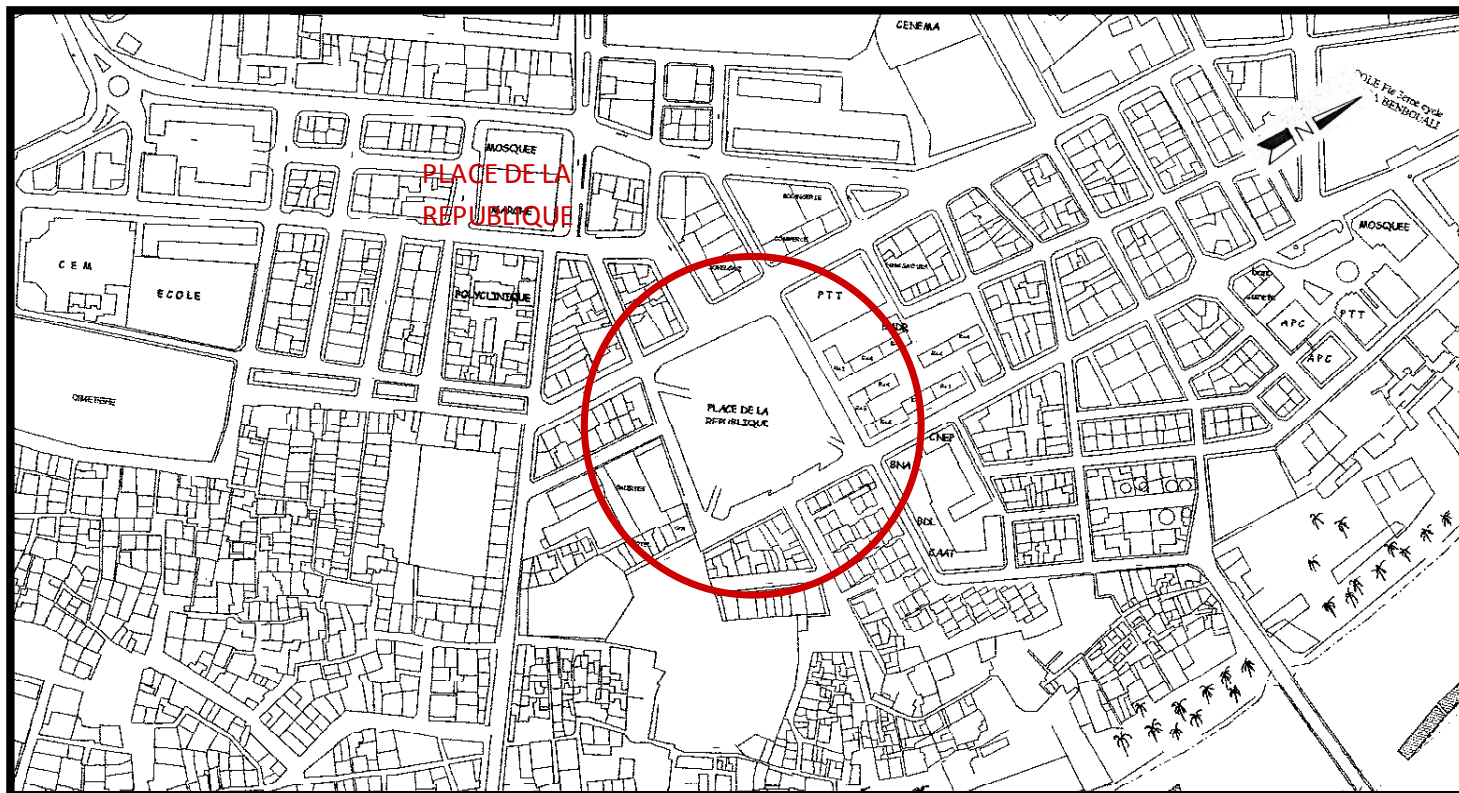


Figure X-6 : Carte établie par Autrice sur la base de la carte: « Mise à jour du plan de la ville de Béchar », Source URBAT BECHAR, 2003 Ech: 1/6000e

A ce moment, la Ville est déjà bien structurée. Malgré des limites parfaitement lisibles, la ville se redéfinit à partir de la configuration formelle de la place : d'un rond point circulaire à une forme trapézoïdale, avec obturation d'une voie attenante et suppression d'autres secondaires, au profit de jumelage d'îlots antécédents.

Au fil des années, après plusieurs réaménagements, l'actuelle place fixe ses limites physiques telles que dans la carte ci-dessus.

X.3. LECTURE DE LA PLACE :

X.3.1. Composants de la place :

- Le plancher :
 - A topographie plate

Et dont le traitement est peu diversifié : revêtement de sol et plantation. (Nous y reviendrons dans le point « paysage urbain »).

- Les parois:
 - lisses, avec quelques surfaces en relief
 - portent des ouvertures,
 - percées de voies, ménageant des perspectives



Figure X-7 : Photographie récente désignant les parois de la place, source Autrice

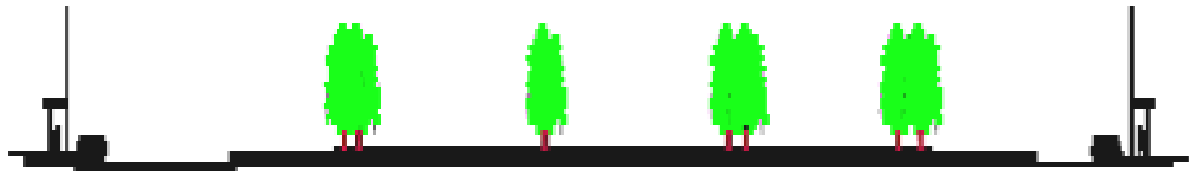
Ces parois enveloppantes, renferment l'image constitutive du paysage urbain de la place.

X.3.2. Caractéristiques morphologiques de la place :

- **Taille** : 11048,95 m², soit une superficie qui dépasse amplement la surface du seul îlot urbain alentour. L'échelle de la place est donc monumentale.
- **Proportions** : le rapport entre largeur et profondeur de la place est proportionnel.
- **Prospect** : le rapport entre la largeur de la place et hauteur des murs est amplement dépassé. Concède en l'occurrence l'usage et la pratique des lieux. Voir plan et coupe en dessous.



Figure X-8 : Plan de la place extrait de la carte: « Mise à jour du plan de la ville de Béchar », en 2003
Echelle : 1/5000e



COUPE A-A

Figure X-9 : Coupe sur la place, élaborée sur la base du plan précédent, source Autrice Echelle : 1/1000e

X.3.3. Identification de la place :

A. Centre et Enveloppe



Figure X-10 : Centre et enveloppe de la place Etablie par Autrice sur la base de la carte: « Mise à jour du plan de la ville de Béchar », Echelle 1/5000e

C. Figure Géométrique (Forme) :

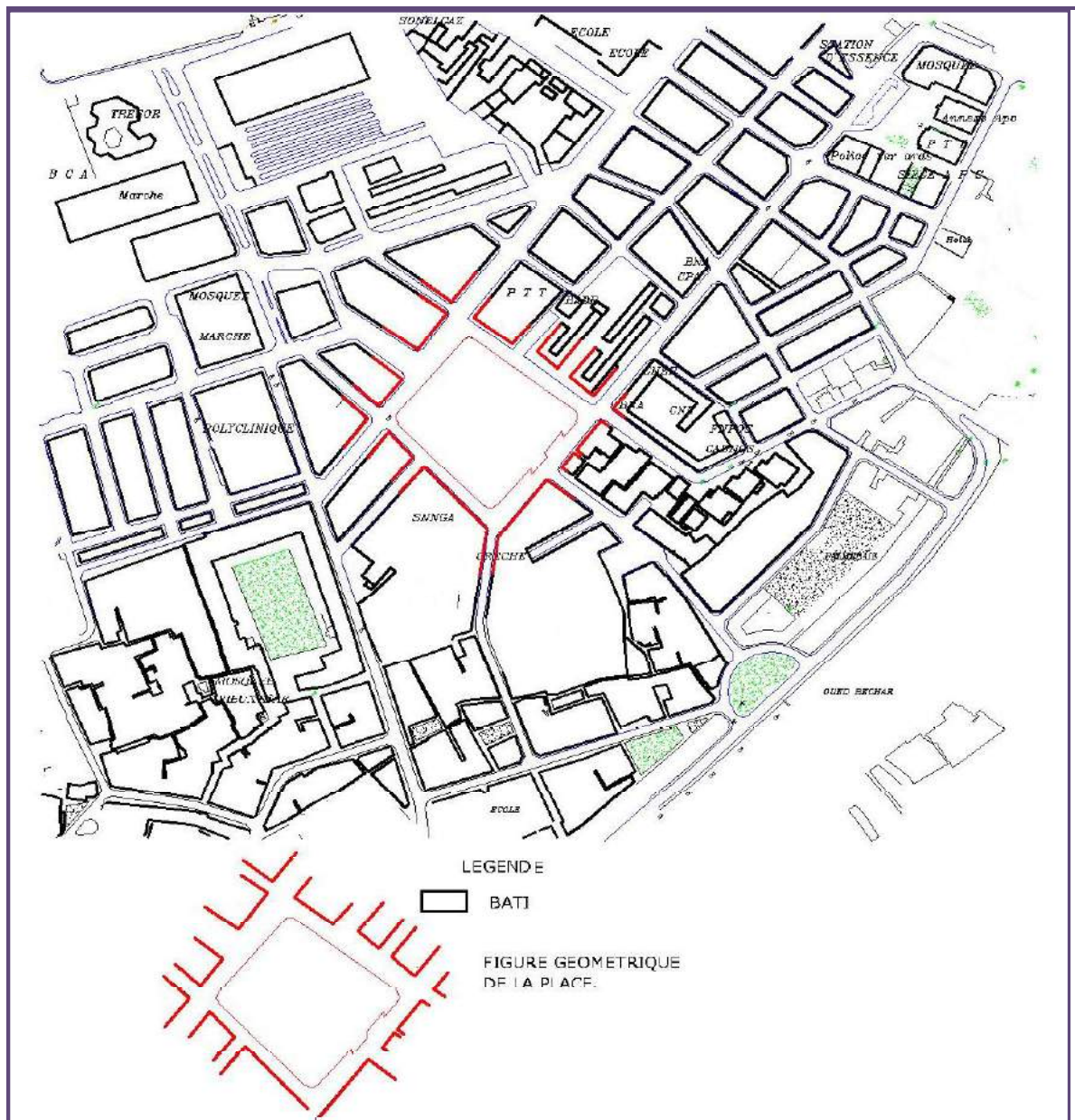
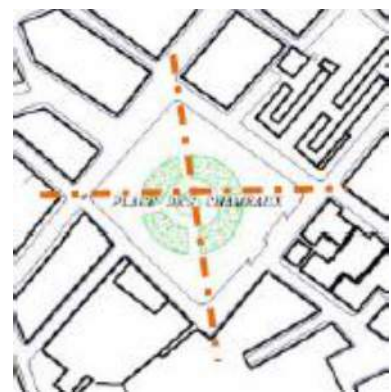


Figure X-12 : Forme de la place Extrait de la carte:
« Mise à jour du plan de la ville de Béchar » Echelle 1/5000e

Dans cette carte, la place configure une forme géométrique régulière : un trapèze aménagé par une centralité, dont les axes se présentent diagonalement, tel que décelé dans la figure ci dessous. Le centre formel de la place est occupé par un jet d'eau central et une parure de plantation.



Les plantages dominent le territoire de la place, ils participent de façon essentielle à l'atmosphère et à la vie de cet espace public. En dehors du centre c'est le revêtement minéral qui prime.

Cette forme est accessible par le biais de voies, que nous approcherons à travers le point suivant.

X.3.4. Accessibilité :

Deux modes de déplacements urbains coexistent et se répartissent les voies : mécanique et piéton.

A. Mode mécanique

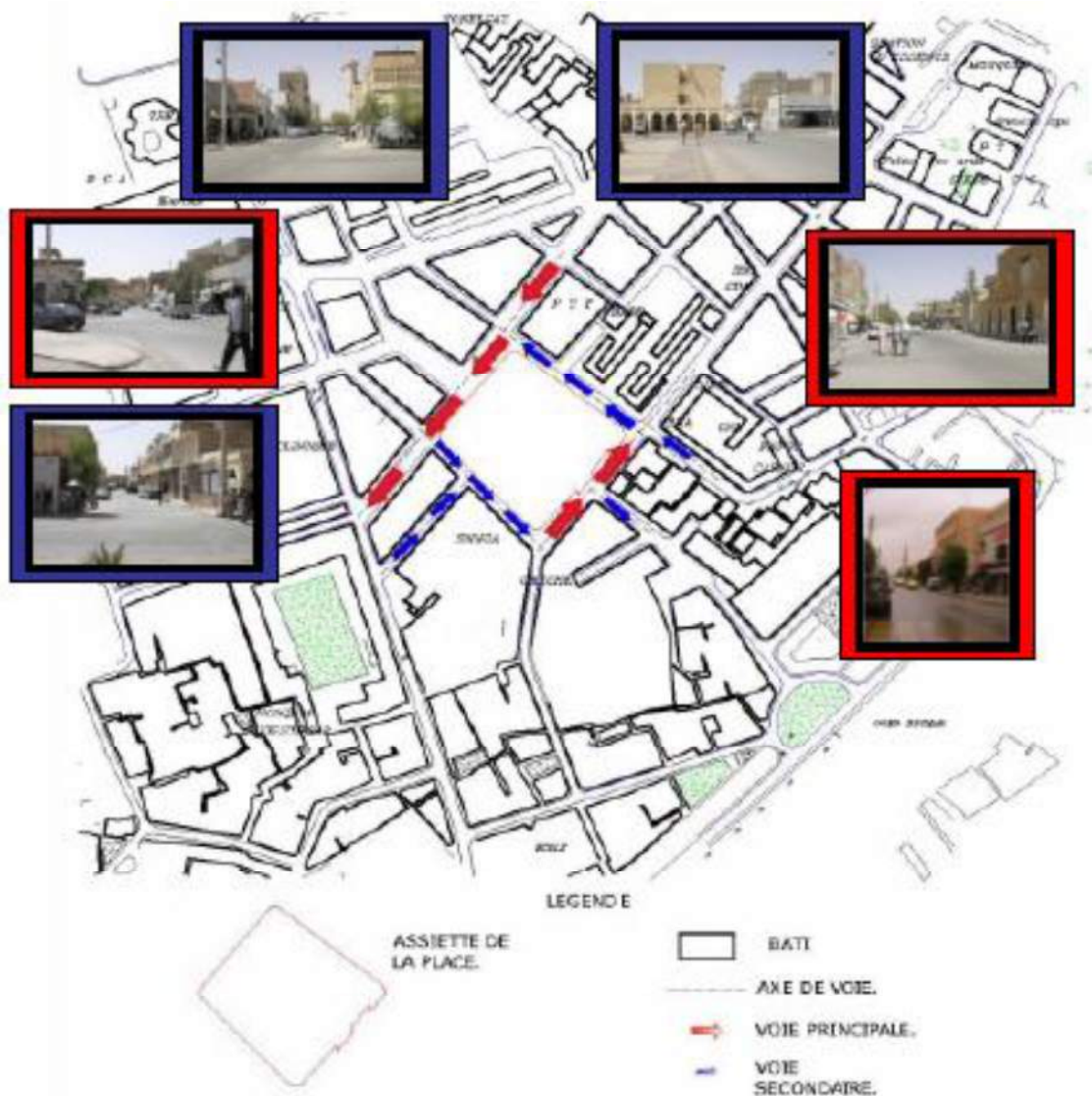


Figure X-13 : Mode d'Accessibilité mécanique à la place, établie par Autrice sur la base de la carte: « Mise à jour du plan de la ville de Béchar ». Echelle 1/5000e

Cette carte présente les emprises disponibles pour les piétons : en mauve, les trottoirs et en couleur (vert et bleu) les traversées piétonnes, schématisées suite à l'observation.

X.3.5. Perception de la place :

C'est à partir des voies principales menant à la place, que peut s'introduire l'approche paysagiste traduite en gros par la méthode d'analyse pittoresque, qui a atteint son essor en Amérique, mise au point fondamentalement par Kevin Lynch et ses adeptes : elle consiste à élaborer un cadre de communication entre l'homme et l'espace par le biais de la perception visuelle.

A) Types d'Entrées à la place :

Des arrivées latérales incitent à la découverte de la place.

La relation de la place avec ces voies d'accès s'effectue par une entrée soudaine.

Les passants contournent en général la place, au lieu de la traverser. Toutefois, la place jouit d'une animation piétonne grandiloquente.



Figure X-15 : Présentation reflétant le mode de transition autour de la place. Source Autrice

B) Le paysage urbain :

- Les structures arborées et les végétaux

Il s'agit d'une récapitulation de la situation végétale sur la place : comme le montre la photo (figure X-16), outre les plantations hautes : palmiers,...; il y a une panoplie de plantations arbustives plus basses qui sont au-dessus du niveau de l'oeil, forment un obstacle bas à la vision du piéton, mais constituent une source d'ombre.

Les plantations à ras de sol : gazons et autres couvrent une bonne superficie de la place, soit le tiers.



Figure X-16 : La situation végétale au niveau de la place, Source, Autrice

La parure de plantation constitue un ensemble massif, hétérogène, dont les espacements semblent aléatoires.

- Mobilier urbain et éclairage :



Figure X-17 : Aperçu sur l'état du mobilier urbain au niveau de la place, source Autrice

La place est dotée de mobiliers urbains, dont : un jet d'eau disposé au centre, des bancs et pergolas délabrés.

D'autres mobiliers composent l'ensemble: s'agissant d'assemblage de volumes cylindriques dispersés autour du périmètre de la place, les plus bas servent de bancs.

Sauf que ces derniers constituent des obstacles à la cohérence de la place (Il faut aussi se poser la question de la cohérence de ses éléments entre eux), entravant le passage piéton.

En outre, le mobilier d'éclairage public essaimé au travers de la place, nécessite de l'entretien.

- Les sols



Figure X-18 : vue sur les traitements de sol, Source Autrice

Cette photo reporte les différents types de traitement de sol :

- Grands pavés : carreaux en chape de béton, représentés dans des couleurs : gris, jaune, et vert.
- Alternés par des surfaces rectangulaires en carreaux granito strié de couleur rouge

Les dépressions qui marquent les passages en diagonal de la place, sont plutôt des parterres en carreaux de granito gris, en forme octogonale.

- Le stationnement sur voirie



Figure X-19: Image inscrivant les stationnements in situ, Source Autrice

Bon nombre de voitures en stationnement (que ce stationnement soit affecté à la livraison, aux taxis, ou à d'autres fins), font partie intégrante du paysage urbain. Parfois, elles constituent un gêne.

- Le bâti :



Figure X-20 : Implantation du bâti au sein de la place, Source Autrice

Les kiosques érigés aux angles de la place constituent avec leurs prolongements sous pergolas, des modèles qui n'adhèrent pas avec le paysage urbain de la place. Ils s'avèrent plutôt imposants et remarquables dans cet ensemble architectural.

X.4. ETUDE DIACHRONIQUE DE LA PLACE :

X.4.1. Analyse de la trame viaire :

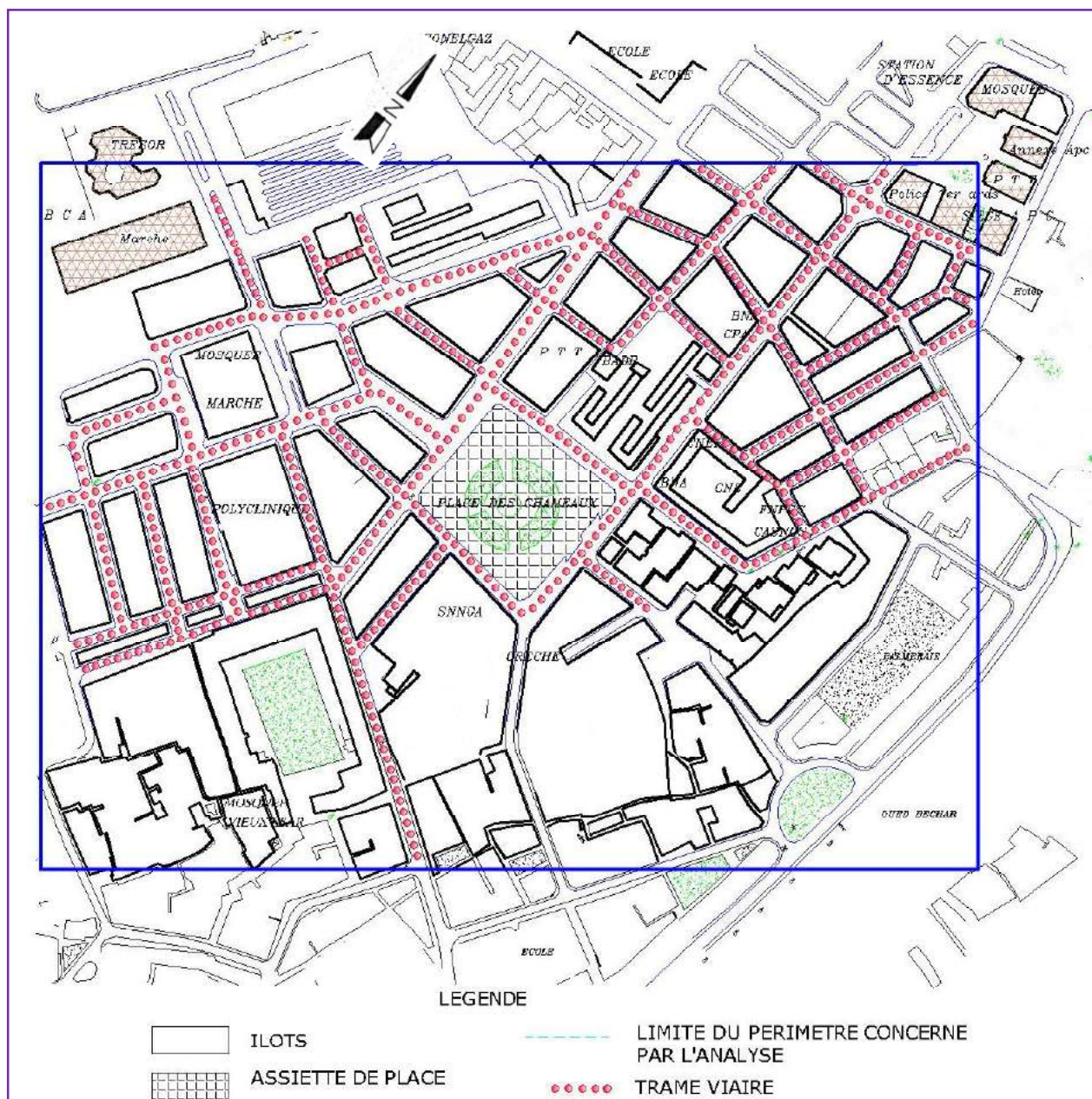


Figure X-21 : Trame viaire établie par Autrice sur la base de la carte : « Mise à jour du plan de la ville de Béchar », Echelle : 1/5000e

Cette carte illustre une trame viaire, à tracé orthogonal, plus ou moins organisé.

Vu les embranchements que présente cette trame, le système est donc en filet à maille (réticulé), ce qui concède une meilleure perméabilité et lisibilité de l'espace urbain.

Les voies aux abords de la place desservant le tissu, sont mécaniques et se scindent en primaires et secondaires.

A. Evolution du viaire :

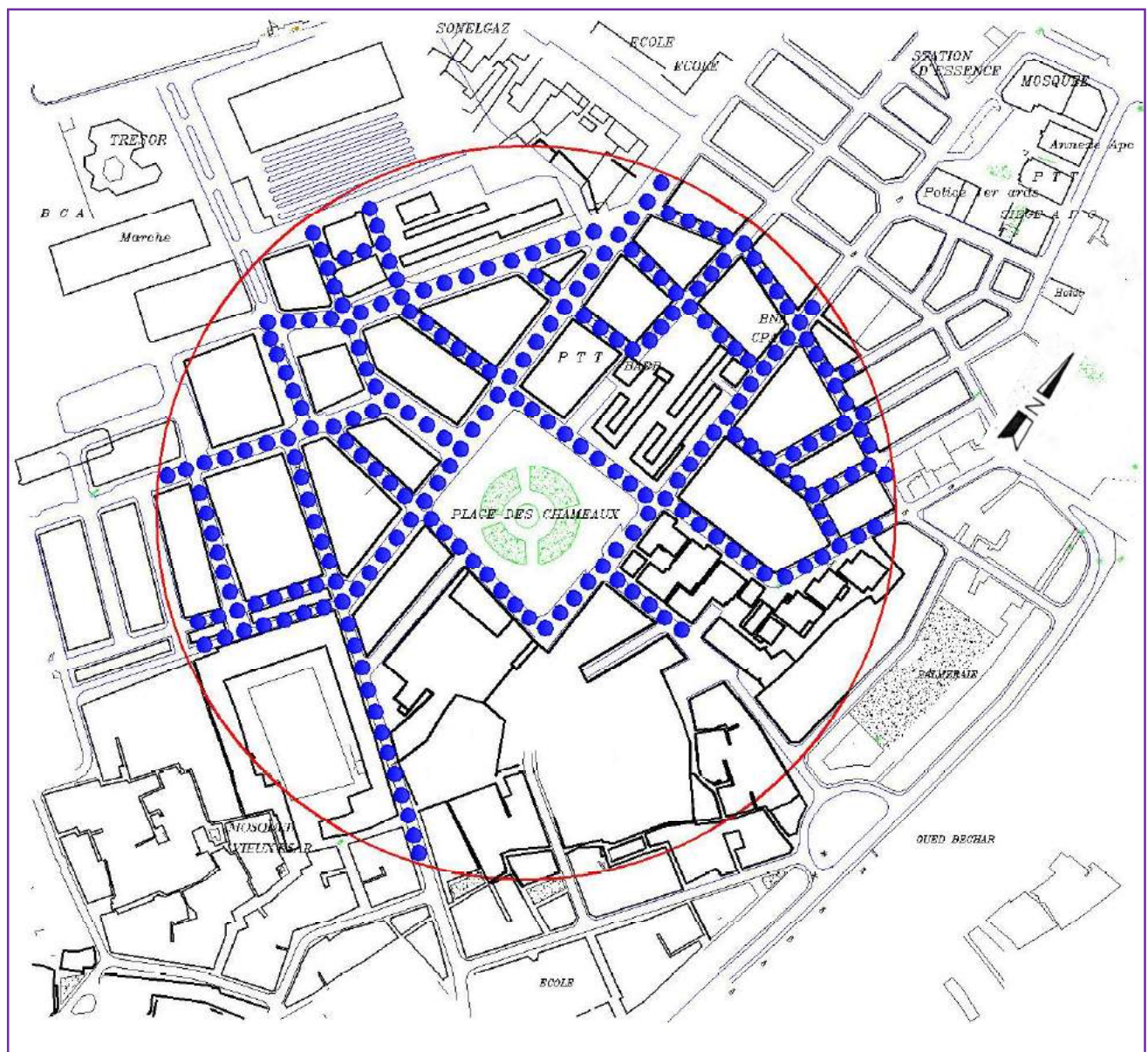


Figure X-22 : Carte représentative du TRACE VIAIRE daté en 2003, établie par Autrice sur la base de la carte: « Mise à jour du plan de la ville de Béchar », Echelle : 1/6000^e

b. TRACE VIAIRE en 1969

Figure X-23 : Carte représentative du TRACE VIAIRE datant de 1969 établie par Autrice sur la base de la Carte: « levé de la ville de Bechar », Source INCT Alger Echelle : 1/6000e

c. La superposition des cartes

Figure X-24 : Superposition des Cartes relatives au TRACE VIAIRE en : 1969 & 2000, source Autrice. Echelle : 1/6000^e

La superposition des cartes inhérentes aux deux époques manifeste des tracés analogues, une trame cohérente, à l'exception de la suppression des deux artères secondaires (représentées en vert sur la figure en dessus).

B. Rapport du vide avec la voirie :

A. RELATIONS TOPOLOGIQUES

- Position relative de la place par rapport au réseau viaire :

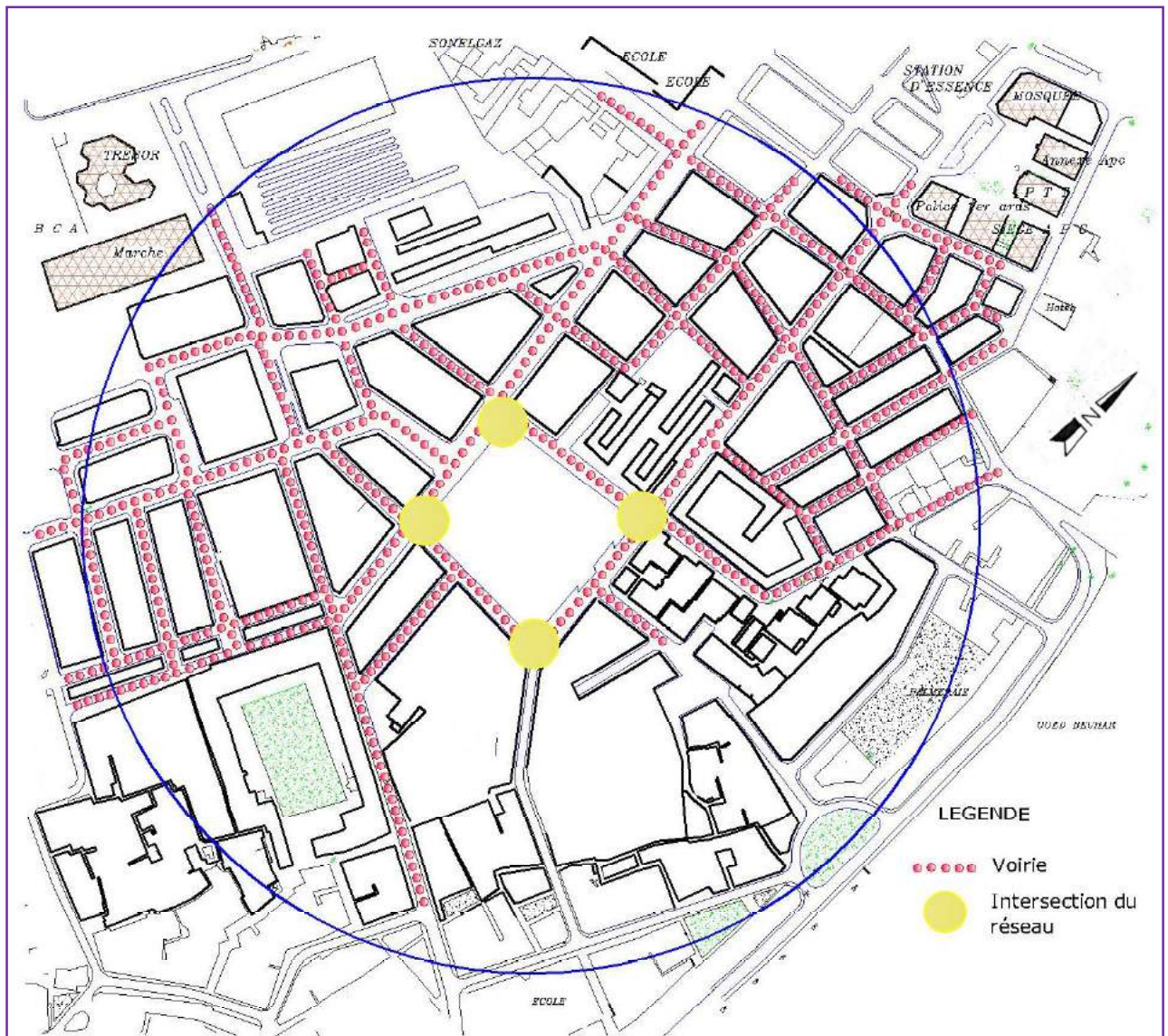


Figure X-25 : Position relative de la place par rapport au réseau viaire Elaborée par Autrice sur la base de la carte: « Mise à jour du plan de la ville de Béchar Echelle : 1/6000^e »

Le vide cerné tout autour par des voies, s'articule à l'ensemble du réseau viaire via ces points de choix (aux intersections des artères).

- Position de la place par rapport à la voirie :

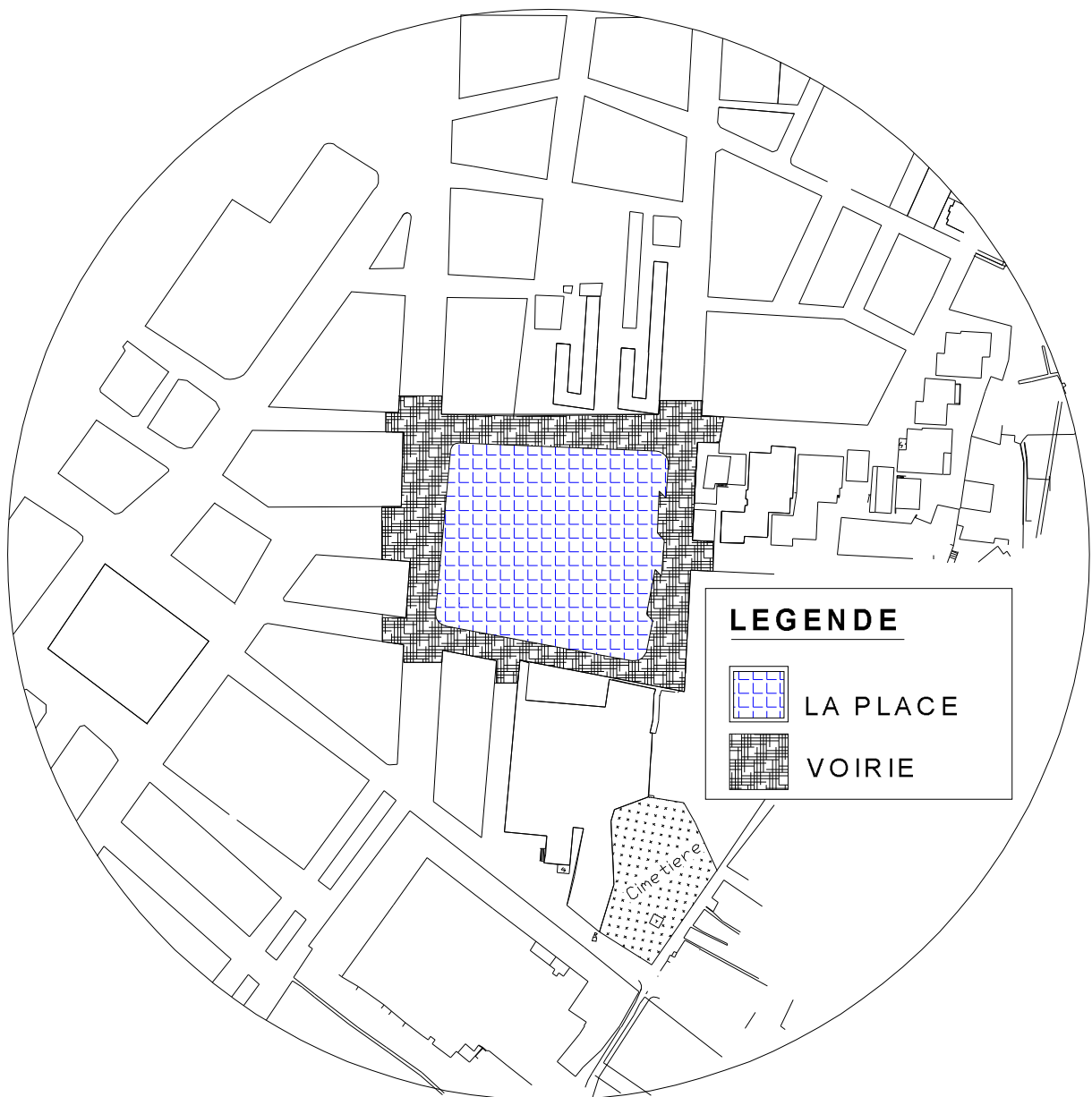


Figure X-26 : Position relative de la place par rapport à la voirie Elaborée par Autrice sur la base de la carte: « Mise à jour du plan de la ville de Béchar », Echelle : 1/5000^e

La position de la place est adjacente à la voirie, sans se confondre à l'autre espace.

B. RELATIONS GEOMETRIQUES :

- Relations directionnelles



Figure X-27 : Relations directionnelles, source Autrice Echelle : 1/6000^e

Les limites de la place épousent pratiquement les axes de voirie, ce qui renvoie à une obéissance directionnelle.

- Relations de figure

Comme le montre la figure précédente, la forme de la place est complémentaire au réseau de rues.

X.4.2. Analyse du parcellaire :

Cerner les logiques d'occupation des parcelles et retracer les estampilles antécédentes passe inéluctablement par une lecture du parcellaire.

A. Lecture du plan parcellaire :

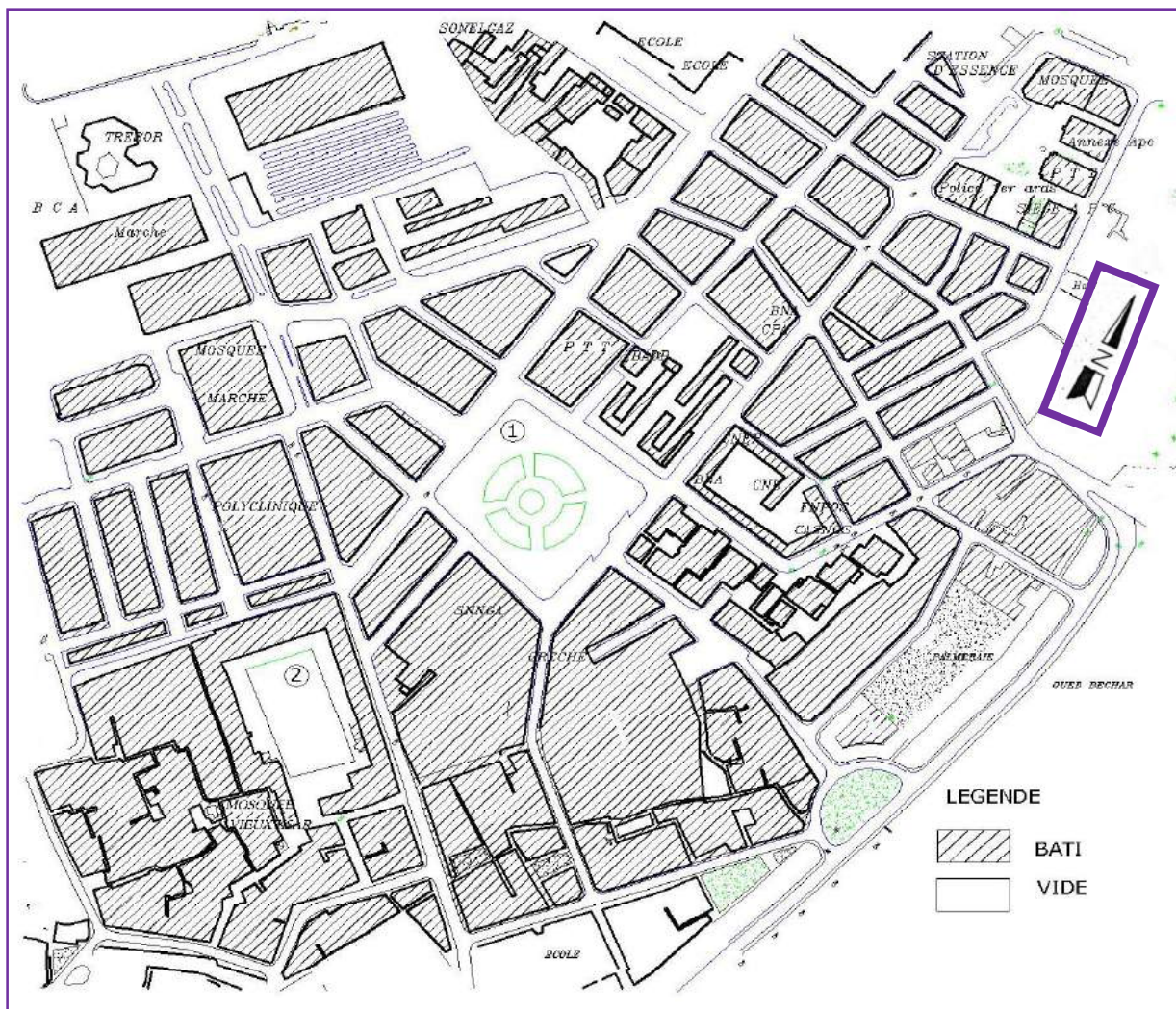


Figure X-28 : Carte de : « Mise à jour du plan de la ville de Béchar »,
Source URBAT BECHAR, 2003 Echelle: 1/6000e

Cette carte identifie :

- Des îlots aux figures multiples, allongées en généralité, et qui s'étalent sur des emprises au sol de tailles diversifiées.

a. TYPE D'ÎLOTS :**• DIMENSIONS DES ÎLOTS :**

Les dimensions afférentes aux îlots désignés dans la figure 10- 29b, seront ordonnancées selon trois critères - îlots de grandes tailles

- îlots de taille moyenne
- îlots de petite taille



Figure X-29 b : répertoire des îlots enveloppant la place, élaboré par autrice sur la base de la Carte de : « Mise à jour du plan de la ville de Bechar », 2003 Echelle : 1/5000e

LOTS DE GRANDE TAILLE :










Îlots de grande taille.					
Formes.	Surface. (m ²)	Formes.	Surface. (m ²)	Formes.	Surface. (m ²)
	14059.65		3889.24		14154.34
	2299.26		3203.16		3165.35
	2828.58		2337.28		4876.93

Tableau X-1 : Répertoire des îlots de grande taille : source Autrice

Les îlots de grande taille sont au nombre de neuf et constituent la paroi de la place.

LOTS DE TAILLE MOYENNE :









Îlots de taille moyenne.					
Formes.	Surface. (m ²)	Formes.	Surface. (m ²)	Formes.	Surface. (m ²)
	1496.68		1343.57		1394.76
	669.22		897.99		408.80
	1120.61		980.49		

Tableau X-2: Répertoire des îlots de taille moyenne, source Autrice

Ces îlots s'insèrent généralement dans l'arrière plan des parois de la place comme le montre la carte relative au parcellaire. Leur nombre forme approximativement le tiers du total des îlots.

ILOTS DE PETITE TAILLE

Ilots de petit taille.					
Formes.	Surface. (m ²)	Formes.	Surface. (m ²)	Formes.	Surface. (m ²)
	235.83		210.50		567.43
	175.42				

Tableau X-3: Répertoire des îlots de petite taille, source Autrice

Les îlots de petite taille s'inscrivent dans le parcellaire sans logique préalable et se retrouvent dans divers lieux.

- FORME DES ILOTS :

Deux catégories de formes ont servi de canevas pour classement des îlots:

- Ilots de formes régulières
- Formes pratiquement rectangulaires
- Formes allongées
- Ilots de formes irrégulières
-

ILOTS DE FORMES REGULIERES :

- Formes pratiquement rectangulaires :

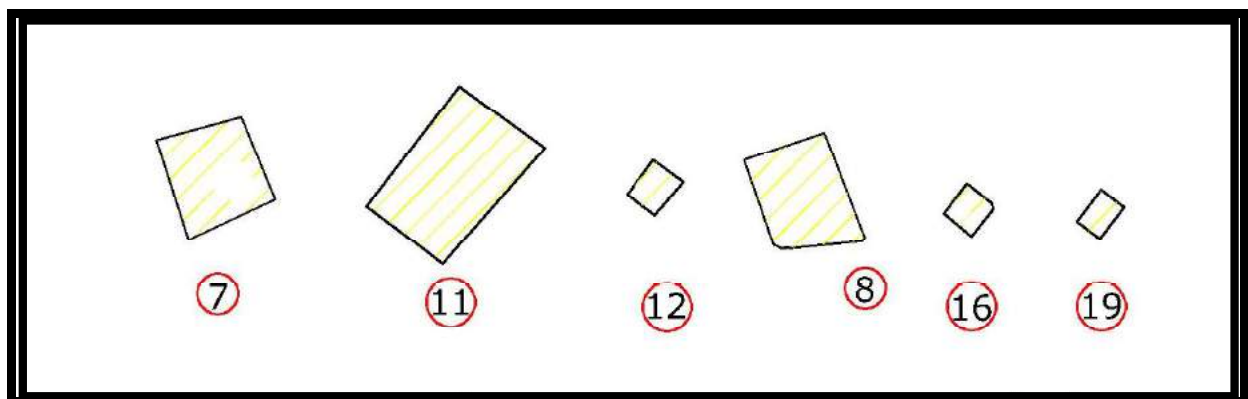


Figure X-30: Répertoire des formes pratiquement rectangulaires des îlots, source Autrice

Une dizaine de formes rectangulaires ou presque, configurent des îlots de tailles variées.

- îlots de formes allongées :

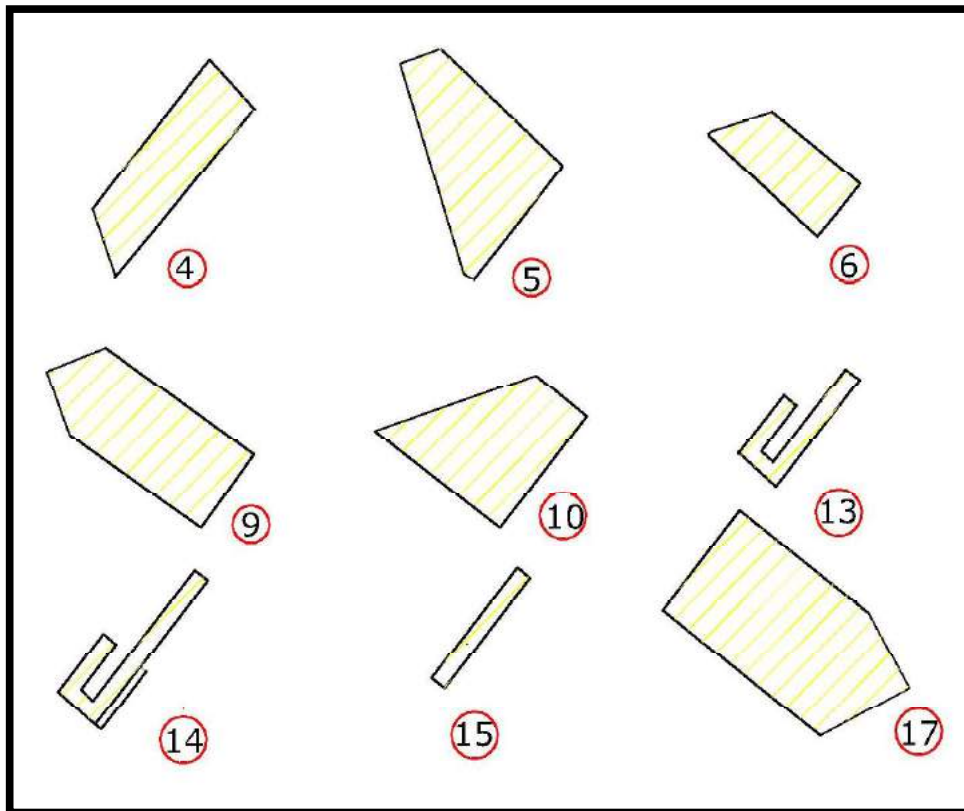


Figure X-31: Répertoire des formes allongées des îlots, source Autrice

Dans cette figure, neuf cas représentent des formes d'îlots avec peu de largeur et une profondeur importante. Elles sont généralement de grandes tailles.

ILOTS DE FORMES IRRÉGULIÈRES :

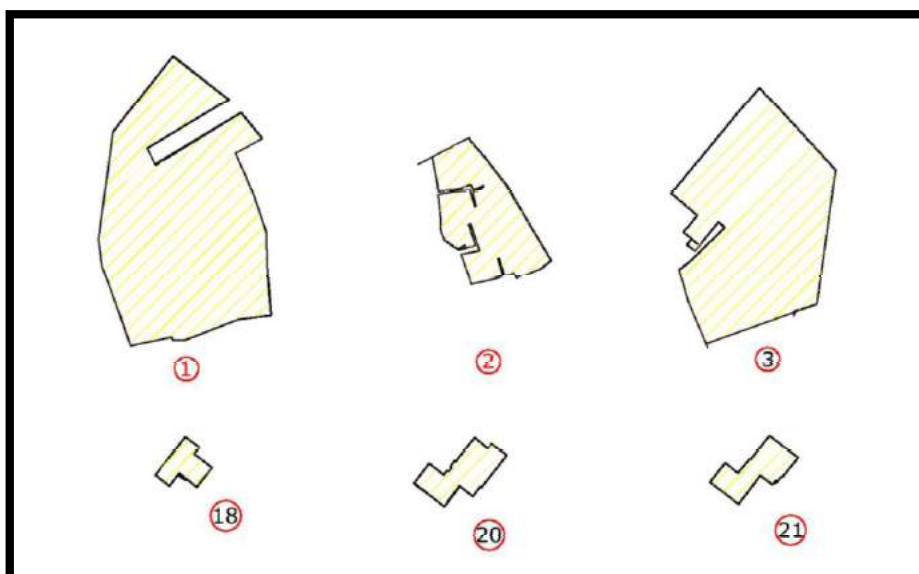


Figure X-32: Répertoire des formes irrégulières des îlots, source Autrice

Les formes des îlots irréguliers émanent de figures issues de rectangles, de carrés, de trapèzes ou de triangles ; soit elles sont carrément atypiques.

Ces conformations sont généralement de grande taille ou de taille moyenne

B. EVOLUTION DU PARCELLAIRE :

- PLAN PARCELLAIRE EN 1969 :



Figure X-33: plan du parcellaire datant de 1969 établi par autrice sur la base de la carte: « Levé de la ville de Bechar », Source INCT Alger Echelle : 1/6000^e

- PLAN PARCELLAIRE EN 2003



Figure X-34: plan du parcellaire daté en 2003 élaboré par autrice sur la base de la carte: « Mise à jour du plan de la ville de Béchar », Source URBAT BECHAR, 2003 Echelle : 1/6000^e

C. RAPPORT DU VIDE AVEC LE PARCELLAIRE :

a. RELATIONS TOPOLOGIQUES

- Position du vide dans les parcelles



Figure X-36: Position du vide dans les parcelles Elaborée par Autrice sur la base de la carte:
« Mise à jour du plan de la ville de Béchar », Echelle : 1/6000e

La position de la place est non contiguë aux limites des parcelles.

- Position du vide par rapport aux trames parcellaire :

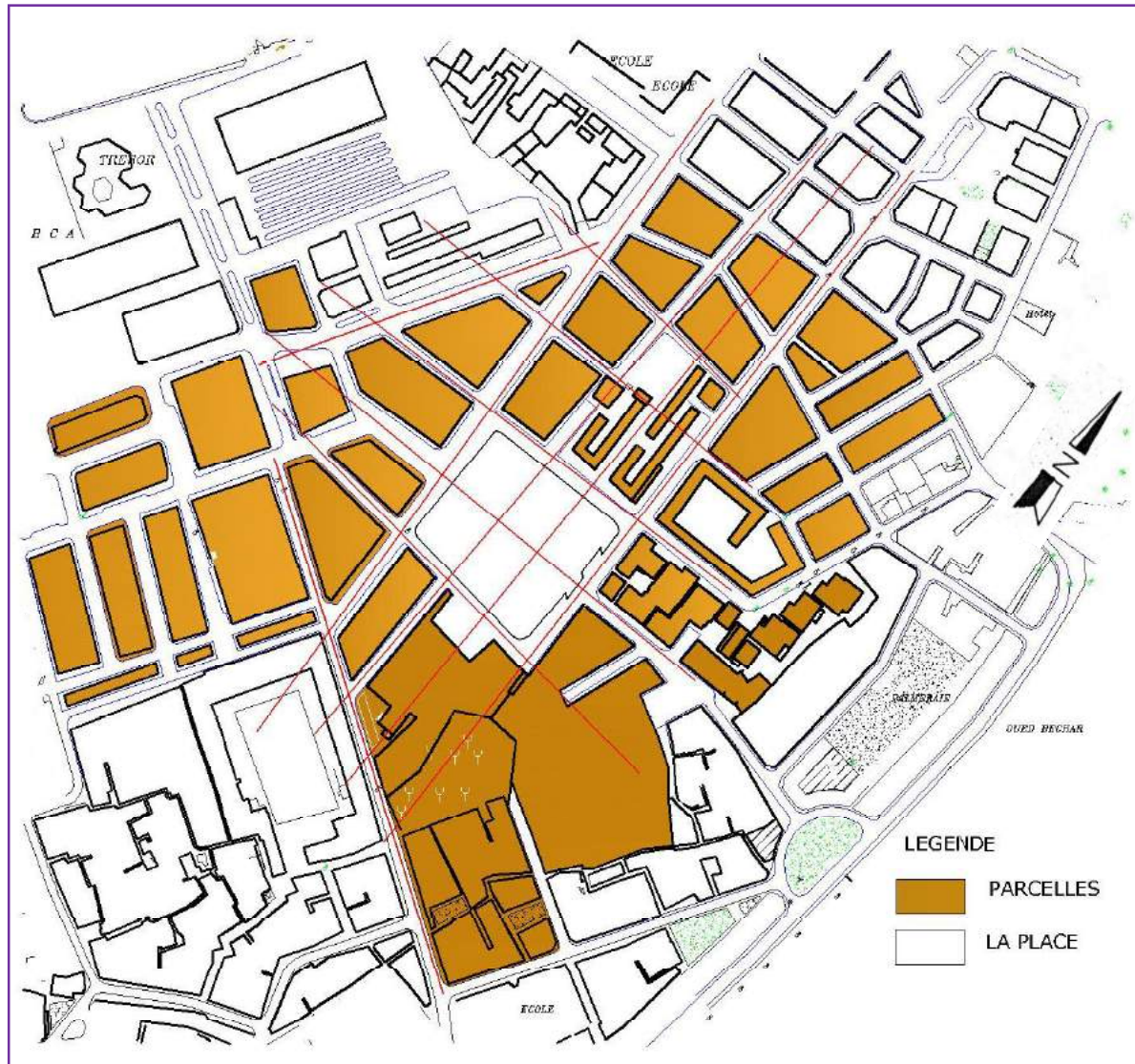


Figure X-37: Position du vide par rapport aux trames parcellaire sur fond de la carte: « Mise à jour du plan de la ville de Béchar », Source Autrice. Echelle : 1/5000e

La position de la place s'inscrit dans une trame parcellaire.

b. RELATIONS GEOMETRIQUES :

- Relations directionnelles :

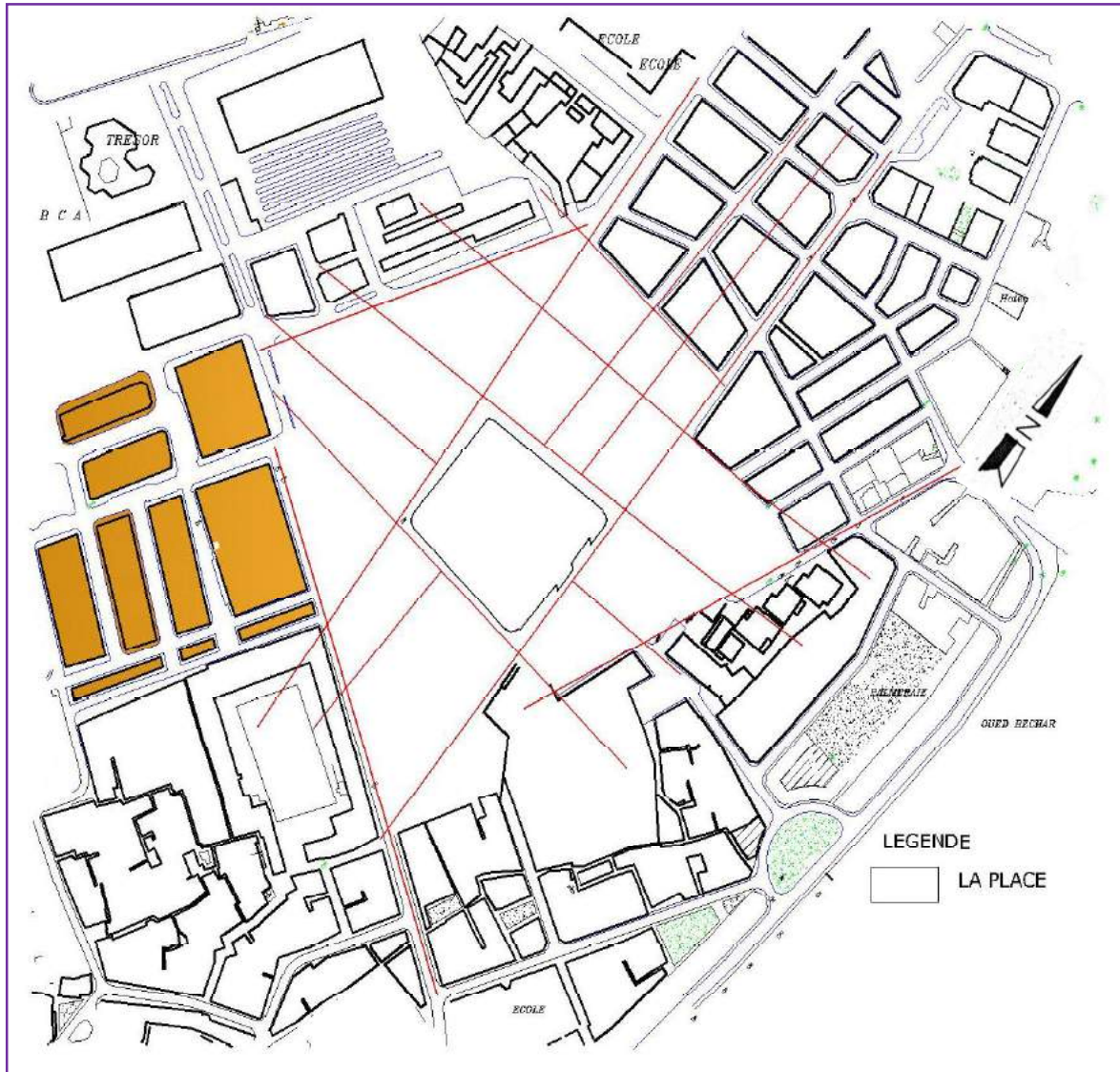


Figure X-38: Relations directionnelles Elaborée par Autrice sur la base de la carte:
« Mise à jour du plan de la ville de Béchar », Echelle : 1/6000e

La place configure un espace singulier obéissant aux directions de la trame parcellaire.

c. RELATIONS DE FIGURE :

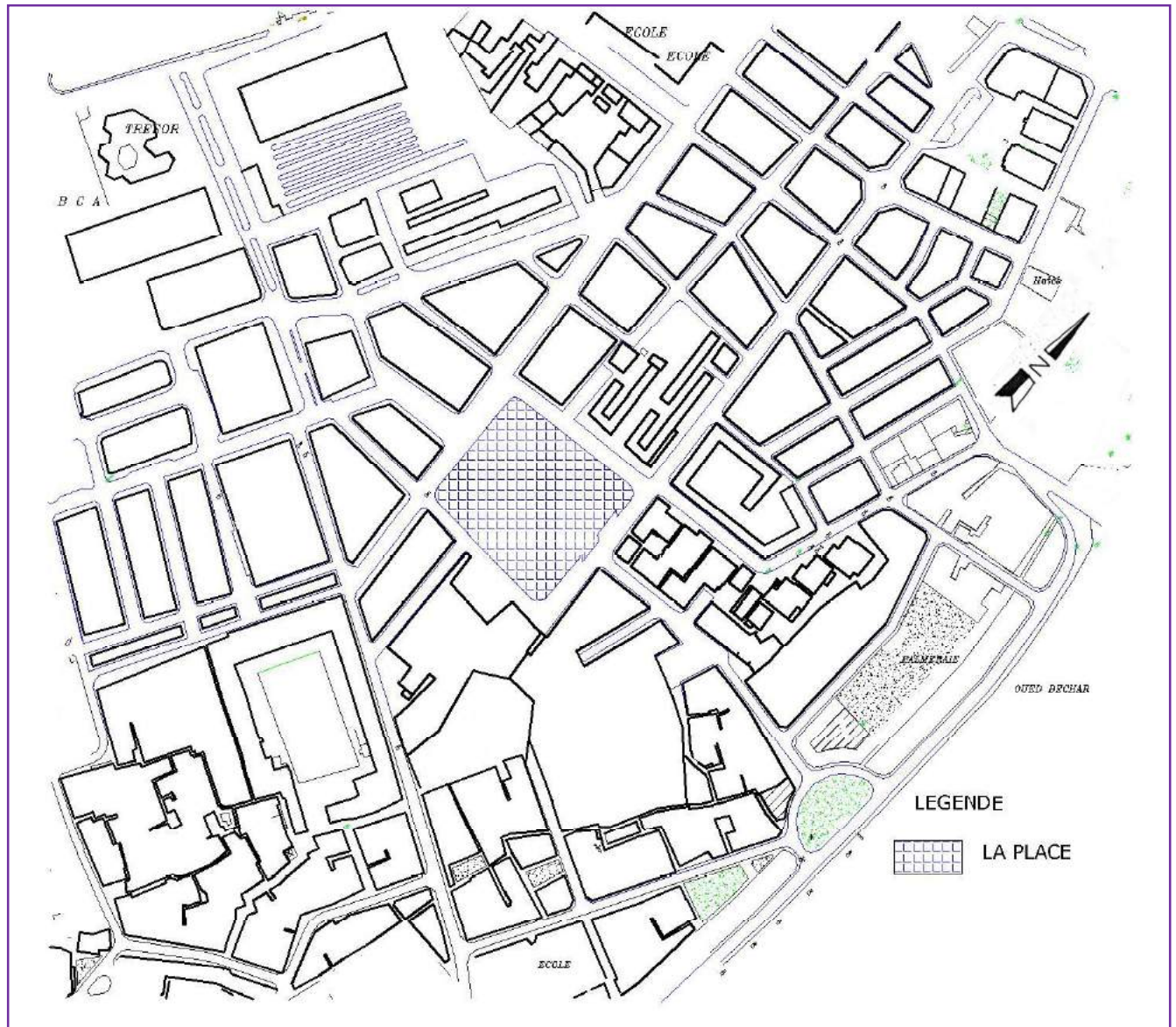


Figure X-39: Relations de figure Elaborée par Autrice sur la base de la carte:
« Mise à jour du plan de la ville de Béchar », Echelle : 1/8000e

La forme de la place s'identifie et se discerne aisément par rapport au parcellaire.

d. RELATIONS DIMENSIONNELLES :

- Echelle du vide par rapport aux parcelles :

Cet espace singulier se glorifie d'une superficie colossale qui le différencie et particularise par rapport à celles afférentes aux parcelles (voir figure précédente)

X.4.3. Analyse du bâti :

A. Vocation du bâti :

La vocation initiale de la place répondait à une échelle internationale, elle se contente aujourd'hui de servir l'espace urbain. La place du troc n'a pas survécu pendant l'évolution coloniale de la ville.

a. OCCUPATION DU SOL :

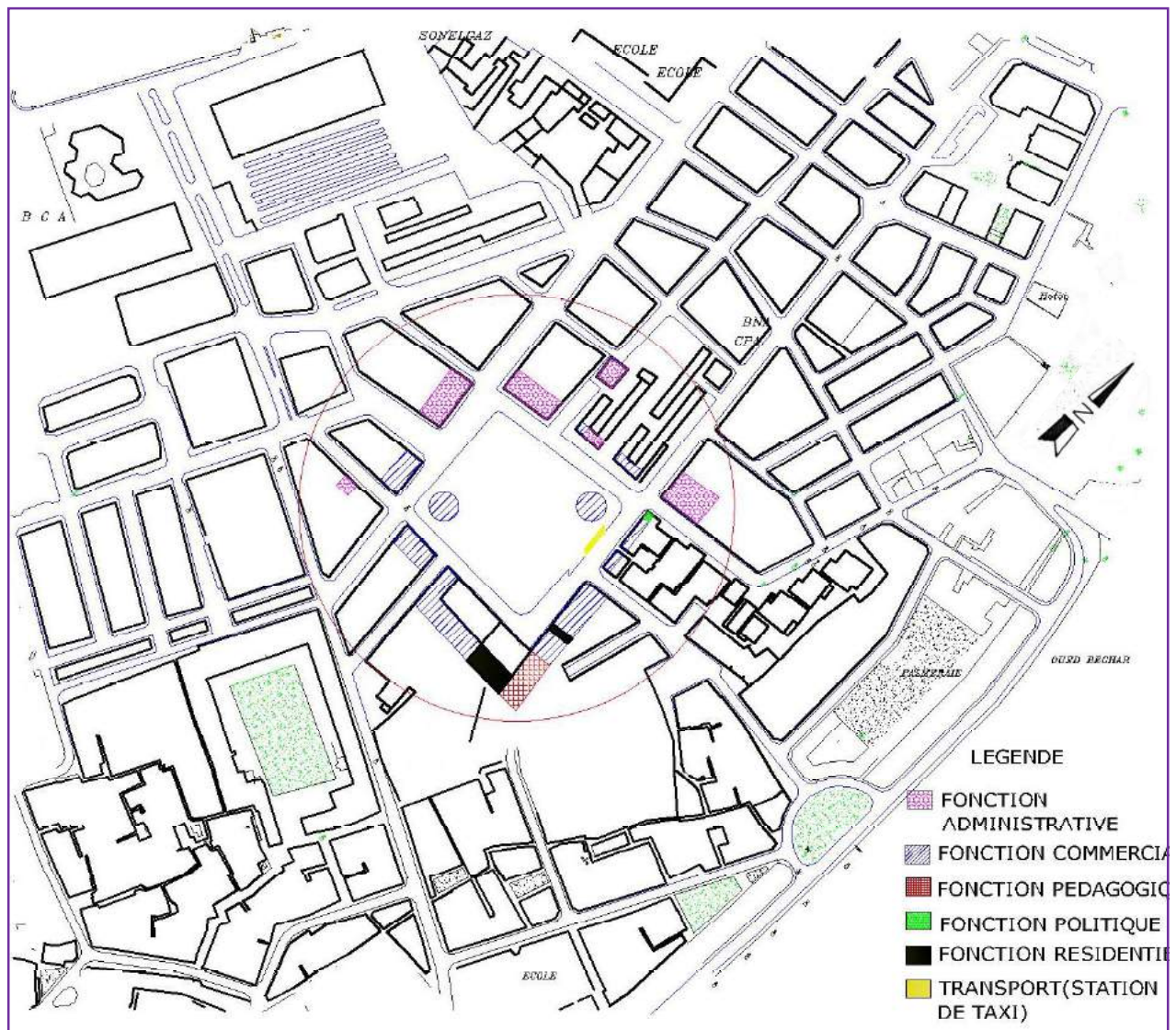


Figure X-40: Vocation du Bâti (sol) sur fond de la carte: « Mise à jour du plan de la ville de Bechar », Source Autrice Echelle : 1/6000^e

Autour de la place s'organise une diversité d'édifices à usage public. Les fonctions qui s'y conjuguent sont à majorité commerciales puis administratives, rarement résidentielles.

LES TYPES DE FONCTIONS qui se greffent à la place se dépeignent comme suit :

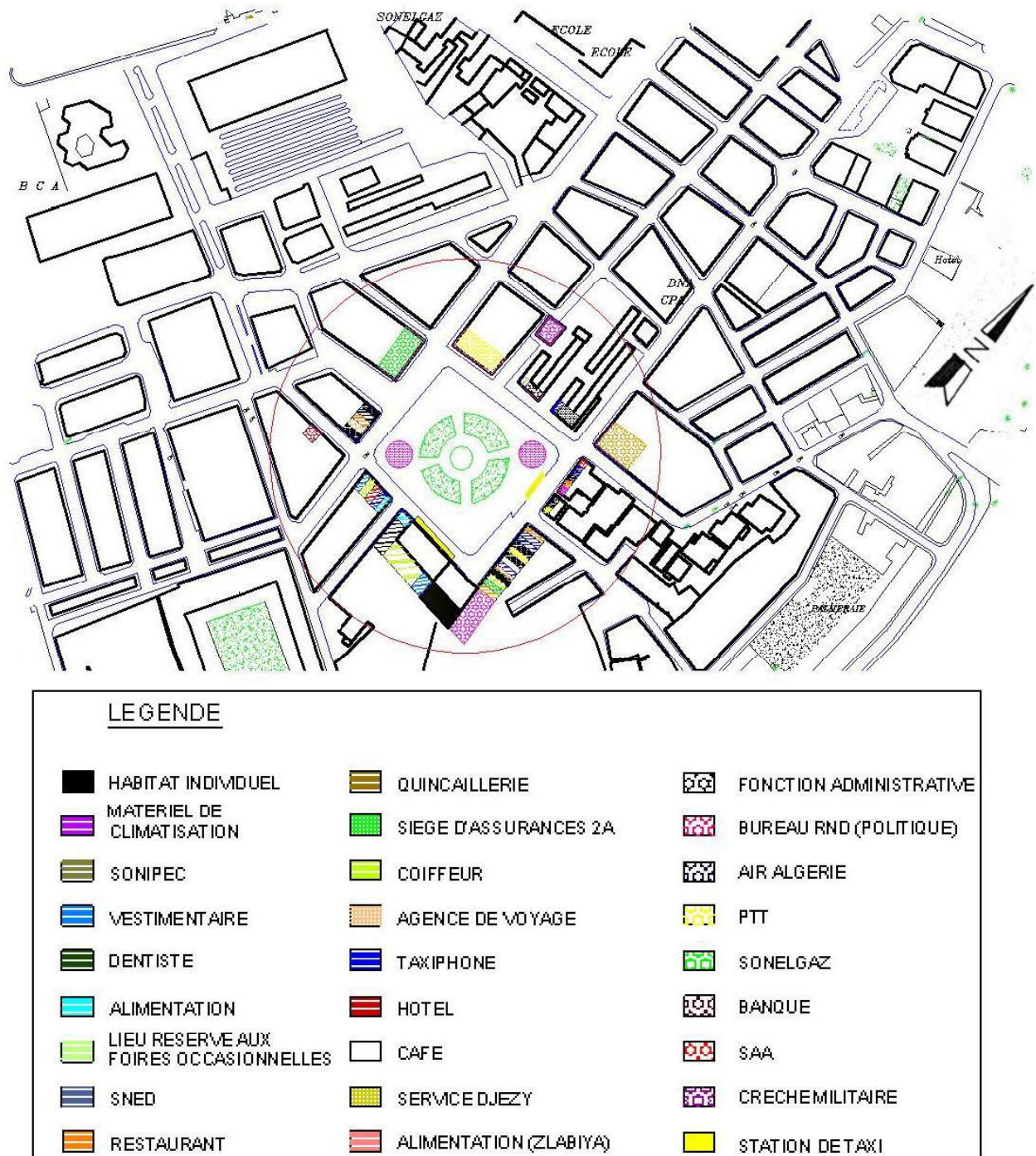


Figure X-41: schéma représentatif des Types de fonctions autour de la place Echelle 1/6000^e, source Autrice

b. OCCUPATION DU SURSOL :

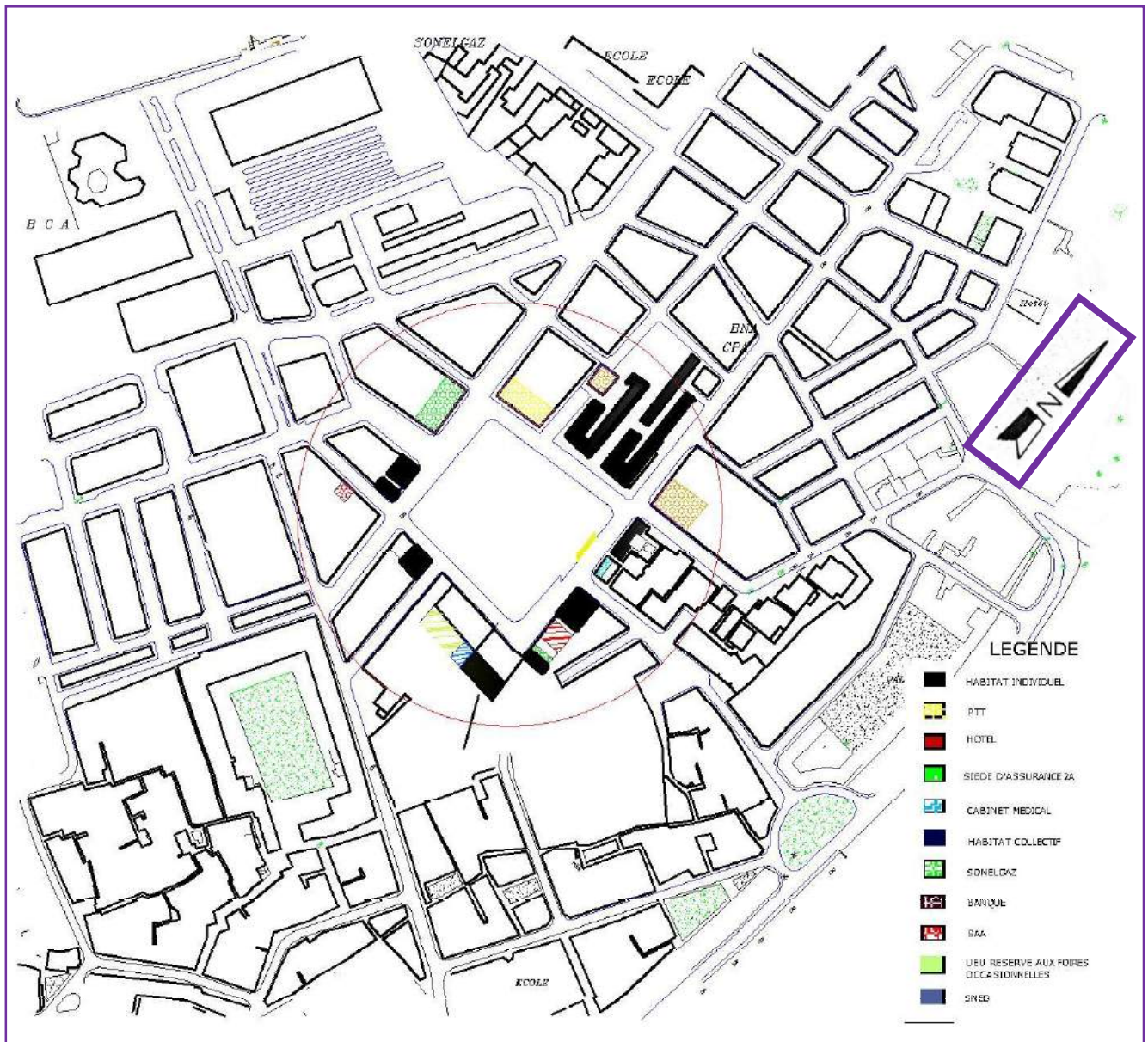


Figure X-42: Vocation du Bâti (sursol) sur fond de la carte: « Mise à jour du plan de la ville de Bechar »,
Source Autrice Echelle : 1/5000e

Comme le montre cette carte, les occupations du sursol sont à dominance résidentielle. Nonobstant les parois de la place abritent des fonctions commerciales, alternées parfois par des services administratifs.

B. HAUTEUR DES CONSTRUCTIONS :

a. Etat des hauteurs :



Figure X-43: hauteur des constructions Echelle : 1/6000e Source Autrice

Cette figure est élaborée sur la base de :

- La carte : « Mise à jour du plan de la ville de Béchar », Source URBAT BECHAR 2003

- L'observation et photographie sur terrain au mois de juin 2006

La tendance de surhausser les constructions (jusqu'au R+4) caractérise les constructions récentes, celles plus anciennes persistent en RDC ou R+1. Cependant, le gabarit des constructions qui ourlent la place est très accidenté. L'absence de

logique est certainement due aux interventions décalées. (Voir skyline des façades en dessous)

b. Encadrement de la place :

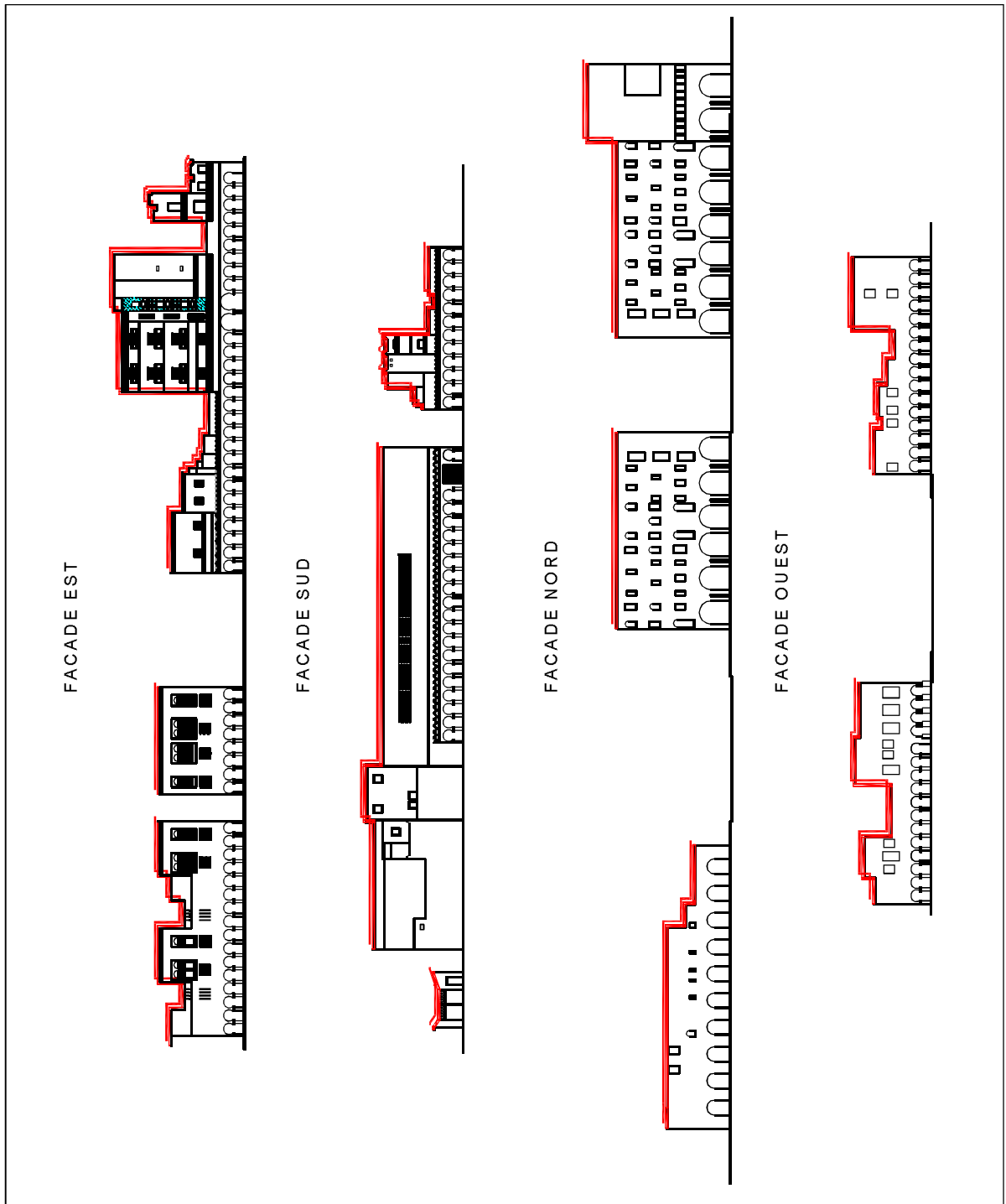


Figure X-44: Parois de la place, source Autrice Echelle : 1/2500e

Les façades autour de la place sont hétérogènes, elles composent des formes, gabarits, volumes, et traitements assez différents. Ce qu'elles ont de commun, des arcatures itératives qui résident le RDC.

Cette colonnade fonctionne à la fois comme archétype, ornement, et interstice entre l'espace bâti et l'espace libre.

c. DYNAMIQUE DES CONSTRUCTIONS :

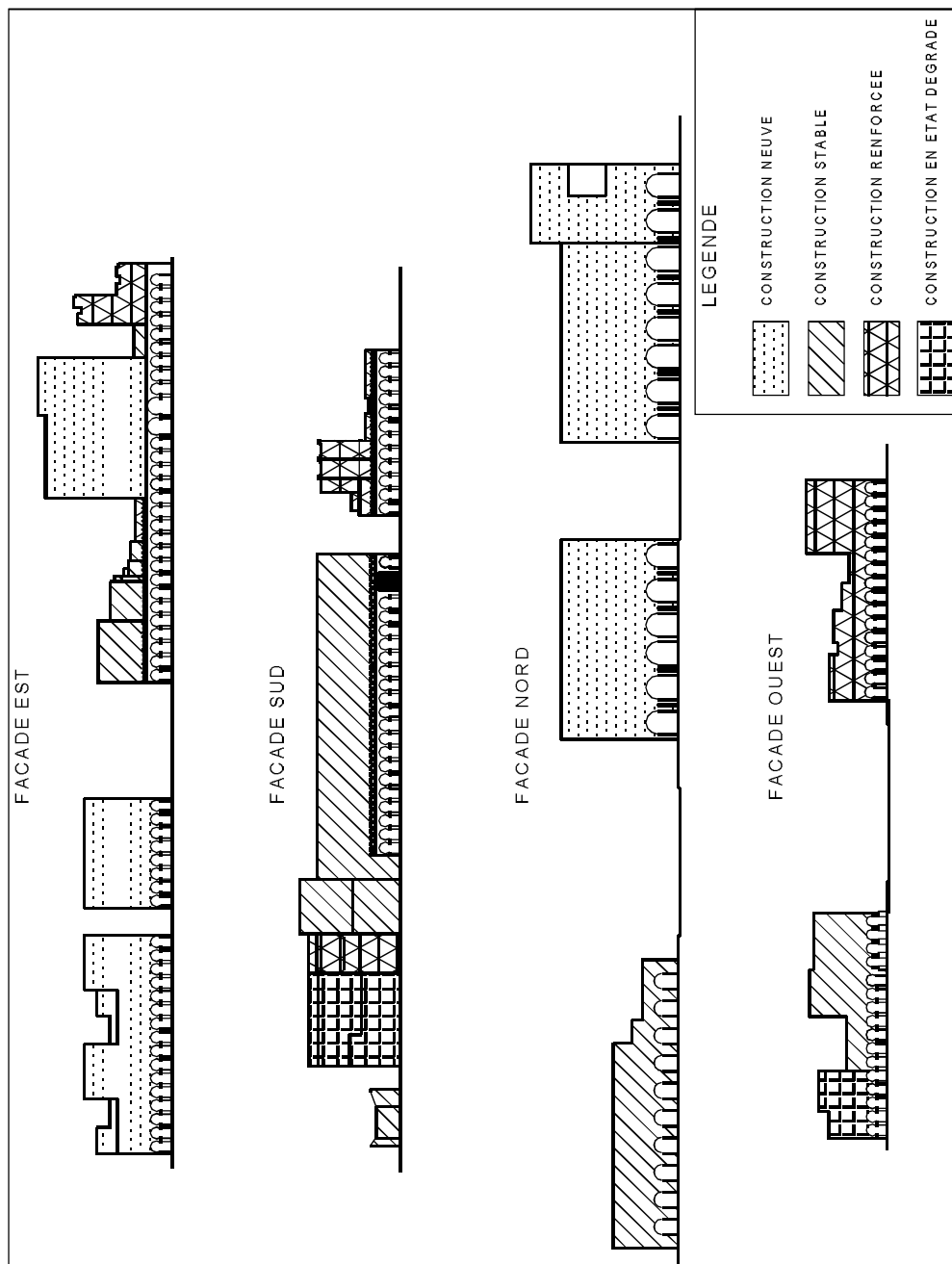


Figure X-45: dynamique des constructions, source Autrice Echelle : 1/2500e

À partir de cette figure, nous décelons des :

- **Constructions neuves** : constructions récentes.
- **Constructions renforcées** : constructions ayant fait l'objet d'adjonction de corps de bâti, soit surhaussée.
- **Constructions stables** : constructions anciennes n'ayant pas subi de modifications apparentes.
- **Constructions dégradées** : constructions qui manifestent un manque d'entretien.

d. RAPPORT DU VIDE AVEC LE BATI :

- RELATIONS TOPOLOGIQUES :
 - Position du bâti par rapport à la place :

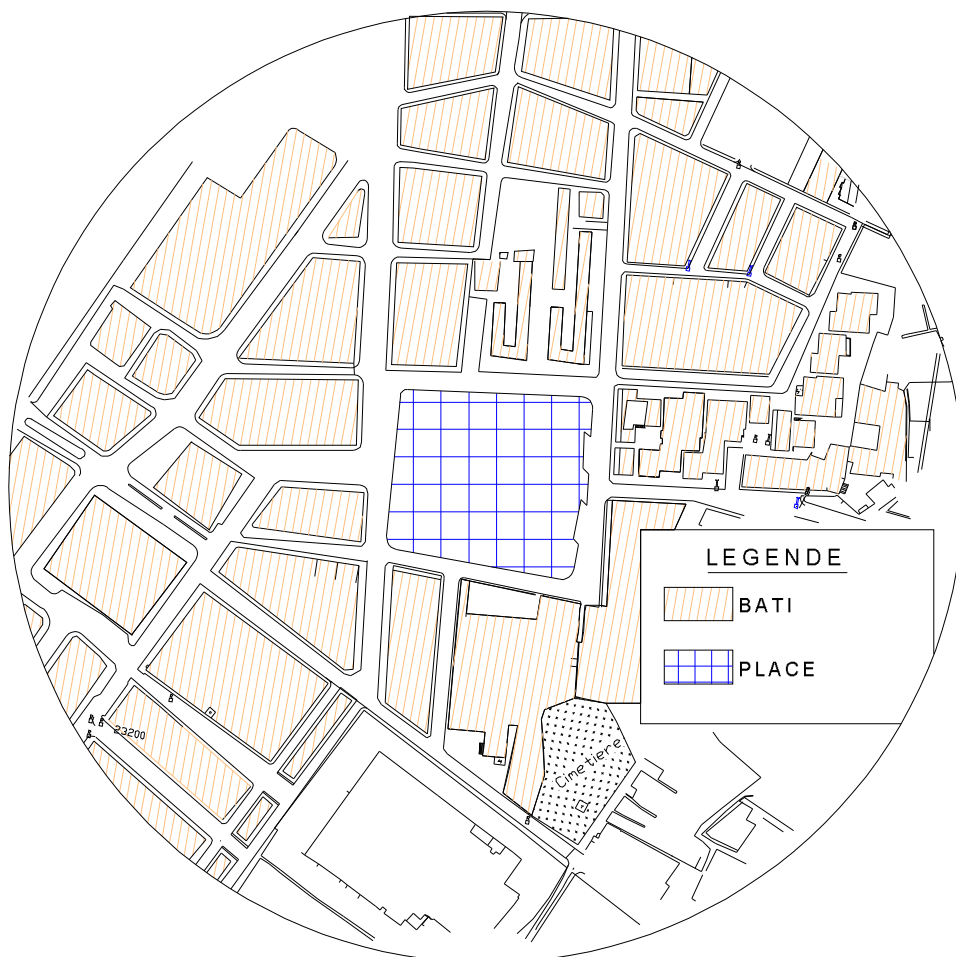


Figure X-46: Position du bâti par rapport à la place, sur fond de la carte: « Mise à jour du plan de la ville de Bechar », Source autrice Echelle : 1/6000e

Le bâti se positionne en éloignement (ni accolé, ni inclus) par rapport à la place, mais ces deux espaces restent communiquant (le bâti s'implante en alignement par rapport aux voies contiguës à la place).

- RELATIONS GEOMETRIQUES :
 - Relations directionnelles :

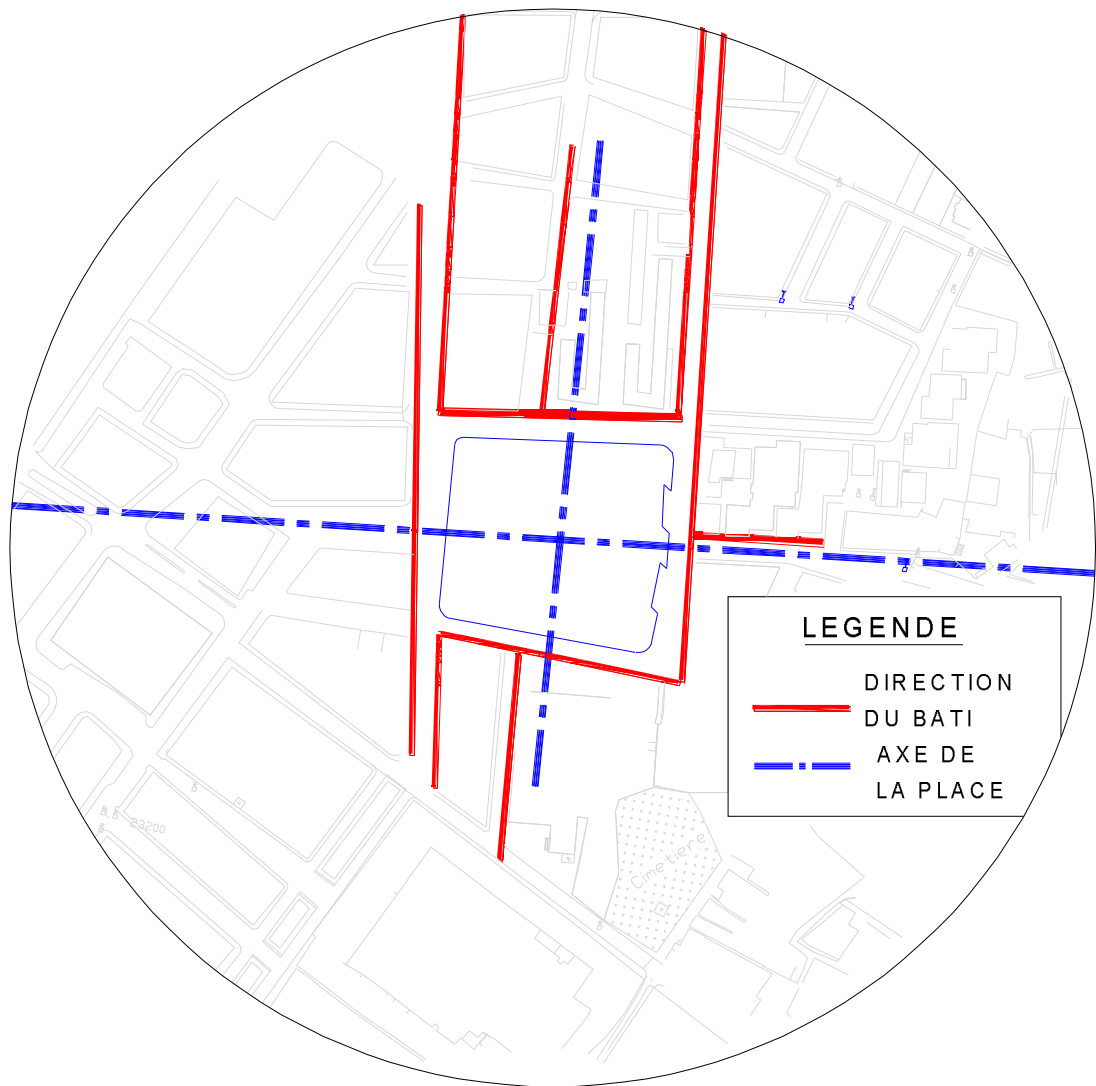


Figure X-47: Relations directionnelles, sur fond de la carte: « Mise à jour du plan de la ville de Bechar », Source Autrice Echelle : 1/6000^e

Les axes de la place sont parallèles ou perpendiculaires aux directions du bâti enveloppant : ceci dit une obéissance.

- RELATIONS DE FIGURE :

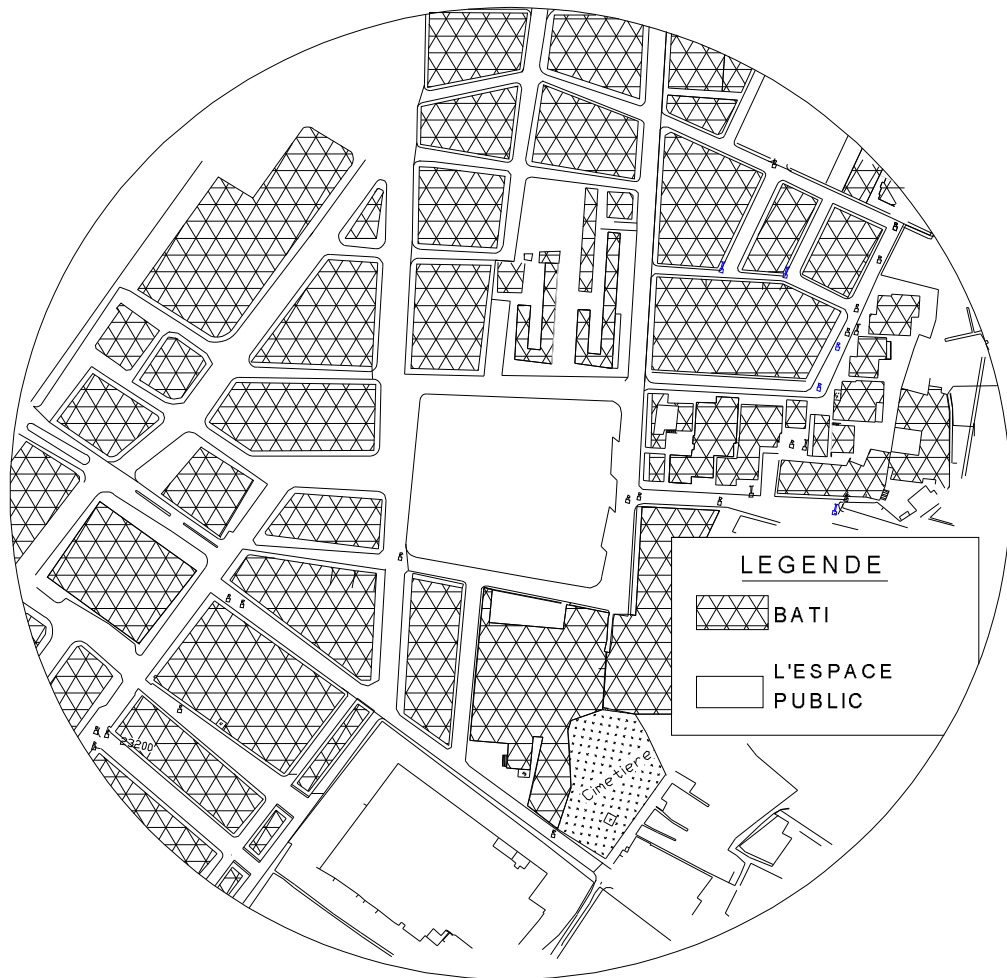


Figure X-48: Relations de figure, sur fond de la carte: « Mise à jour du plan de la ville de Bechar »,
Source Autrice Echelle : 1/8000^e

Les figures relatives au bâti et à l'espace libre sont résiduelles les unes aux autres, ceci dit elles sont complémentaires.

- RELATIONS DIMENSIONNELLES :

- Relations dimensionnelles entre espace libre et trame bâtie :

La monumentalité de la place est relative à la densité de la masse bâtie (voir figure précédente).

A TITRE DE SYNTHÈSE :

L'épaisseur du temps estompe l'espace public traditionnel tel que conçu dans les cités arabo musulmanes, au gré d'un autre type d'espace public qui se plie au registre de l'urbanisation coloniale. La colonisation a en effet, accouché d'un phénomène formel déterminant dans le processus de développement du tissu urbain et de la conformation de l'actuelle place. La transformation se fait horizontale, et spatiale (mode d'insertion dans le tissu, configuration et dimensions modifiées). La place apparaît pour la première fois, sous le nom de Place Lutaud. L'espace est désigné comme une place publique géométrique et fermée autour d'un centre physique. Sur les côtés de la place, débouchent quatre rues, dont deux principales. Chacune de ces rues aboutit sur chacun des quatre angles de la place. « *Cette disposition des rues, en forme de bras de turbine (...) permet que d'un point quelconque de la place on n'obtienne jamais qu'une seule échappée, et qu'on ne perçoive donc qu'une seule interruption dans la continuité des maisons.*» (Camillo Sitte, p.38)

'Comme manifestation d'un urbanisme colonial ' qui occulte a priori la morphologie inaugurale, la forme prégnante de la place, persiste, sans transformations majeures au cours des années qui suivent. Le développement urbain n'a modifié ni la position centrale de la place dans le tissu urbain, ni les attributs formels, alors que la vocation initiale est amplement bouleversée.

Le parcellaire enveloppant, qui perdure aussi, ordonne une variété formelle et dimensionnelle d'îlots, en direction de la place. Par ceci, se renforce la dominance et la singularité de la place.

Cette place somme toute héritée, retrouve au cœur de la ville, une capacité à relier les différents quartiers. Elle octroie de par sa taille une respiration dans un tissu urbain dense. Un tissu qui se prête à associer judicieusement : l'ordonnement « des briques de base » (îlots), avec la structure hiérarchisée des voies, ainsi que la morphologie de l'espace singulier « la place des chameaux », pour soumettre un ordre urbain, redevable à l'architecture urbaine.

La place regroupe des édifices publics atypiques : alignements commerciaux, et services de différents types, volumes et formes. Par ceci, la place devient le symbole et la vitrine de la ville, un repère. Ces installations, concourent non seulement à l'animation du centre ville, mais l'emportent sur l'ambiance du centre physique de la place. Toutefois, la place constitue un lieu fortement occupé par les déplacements, essentiellement automobiles certes, mais un lieu qui se différencie des axes de la voirie aboutissant, par rapport à laquelle la place s'avère comme séquence.

Les interventions chronologiques sur cet espace public, font que son encadrement varie d'un côté à l'autre. Ce qui engendre un changement graduel avec un déséquilibre du rapport entre les dimensions de la place et la hauteur moyenne des façades des constructions qui l'entourent. Ceci dit, le gabarit et le traitement du bâti l'animation du centre ville, mais l'emportent sur l'ambiance du centre physique de la d'ensemble. A contrario, l'élément itératif « l'arcade », qui pérenne, reste témoin d'une facture ancienne.

CONCLUSION :

Depuis la transition de l'oasis au village européen, les attributs formels ainsi que la vocation originels de la place sont radicalement changés.

L'animation du centre ville, mais l'emportent sur l'ambiance du centre physique de la l'établissement humain. Ceci, pour constituer un nœud de convergence (réponse aux besoins de la collectivité territoriale), échelonnage dans un territoire vaste, auquel il se rattache via une piste unique. Sa configuration formelle s'avère peu importante face au rôle qui lui incombe, soit que ce dernier exige plutôt une superficie colossale qu'une quelconque délimitation physique.

Or, la place créée (initiative coloniale), rompt définitivement avec les concepts formels et fonctionnels inhérents à l'espace public oasisien. Fermée, la place nouvellement conçue s'insère dans le tissu urbain, dans un point majeur (centre physique de la ville) de croisement de voies principales de la ville. Présentement ourlée d'une galerie commerciale sous arcades, avec le temps, surhaussée de

constructions, majoritairement à caractère résidentiel. La configuration du centre physique de la place est nettement définie, il s'attribue désormais à un lieu de délasserement au lieu du négoce. Si de l'oasis à la ville, la place des chameaux change quasiment d'esprit formel et fonctionnel, nous venons alors de vérifier l'hypothèse 1.

CONCLUSION

CONCLUSION GENERALE :

L'histoire des villes, des formes construites et des usages sociaux trame le sens de la place publique, lui conférant une saillance dans le temps et dans l'espace. Dans cette aventure historique : de l'agora grecque ou forum romain, aux esplanades américaines, en passant par la piazza et places royales, la place, exergue des valeurs sociales, a longtemps tenu le haut du pavé et demeure le lieu d'urbanité par excellence. Son importance et son rôle dépendent néanmoins des cultures, des époques et de l'intensité de la vie publique.

Dans les places publiques s'instaurait la loi de façon ferme, pas uniquement dans l'intention du contrôle (des mouvements des hommes et des marchandises), mais aussi sous la forme de sanctions publiques et de célébrations collectives, souvent obligatoires. Ces événements abondants et hautement ritualisés manifestent le primat de l'autorité à travers le pouvoir politique et le pouvoir religieux, qui conçoivent et font appliquer les modèles de la vie publique: ce sont là des dimensions capitales au sens des lieux publics de naguère.

Ces coutumes, interprétées par une diversité de gestes de la vie quotidienne, en se superposant à la loi, traduisaient des formes d'usage et de sociabilité. Les soucis fonctionnalistes exprimaient des gestes organisateurs d'espaces monumentaux « places », facilitant la vie du public. Ces assignations de « forme », d' « usages », et de la « fonction » (constitutive de la vie communautaire), nettement formulées, sous-tendent en fait : une «signification commune» des places anciennes, qui sont à l'origine et déterminent la place publique urbaine.

Autant l'usage est une condition sine qua non de la conformation spatiale, autant la configuration formelle est interdépendante des usages. En effet, l'espace «physique» ne prend valeur qu'en relation avec la fonction ou l'usage qui s'y inscrivent.

En d'autres termes la forme au fondement de l'espace est le contenu de sa fonction, qui lui attribue un sens. Tout comme la fonction qui même apte à déterminer le public (ses pratiques et l'ambiance), ne peut s'élaborer sans l'espace physique matériel. La ville consacre justement ce cadre matériel pour le déploiement des échanges et de la sociabilité. Le rapport entre configuration spatiale et la pratique de la place qui lui

donne sens, varie d'une société à une autre. Nonobstant, ce paradigme est aujourd'hui perdu. La grande rupture s'opère au tournant de la révolution industrielle, où l'espace physique des places ainsi que les formes de la sociabilité publique qui les habitaient périclitaient. Lorsque tardivement, la place devient l'objet de tous les soucis. La morphologie de la place n'est plus la projection fidèle des besoins et nécessités des personnes. L'équilibre hypothétique entre forme et fonction n'assure donc plus l'aménité des lieux.

C'est certes la façon dont les espaces sont agis qui détermine leurs fonctions. Mais quel que soit la fonction que peut adopter une place, s'assure un même et essentiel rôle de rassemblement de la foule, pourtant prédestiné aux mutations. Si la forme urbaine perdure, elle ne progresse pas nécessairement au même rythme que la fonction, tout simplement parce que la mutation sociale altère l'articulation des pratiques, qui moulées dans une certaine configuration spatiale, n'y adhèrent plus. Ces mutations altèrent le sens de l'espace public. Le processus de transformation du cadre physique conserve une identité reconnaissable. La stabilité architecturale conserve les caractères formels essentiels malgré le renouvellement des composantes.

Notons que, la délimitation physique des places publiques et leur insertion urbaine, sont un symptôme occidentaliste. Au contraire, le modèle oriental valorise plutôt l'usage : vaste esplanade à l'extérieur des murs. En dehors des souks, le passant étranger se heurte aux murs aveugles des maisons (une manière de l'exclure de l'intérieur).

Dans ces planchers distincts inhérents aux deux mondes occidental et arabo musulman, définissant la spatialité, la scène et le théâtre qui s'y jouent deviennent avec le temps indifférent à l'action, d'où la nostalgie aux modèles historiques.

Le contexte Saharien n'est pareillement plus le même que celui qui prévalait naguère. Prépondérantes dans la vie oasienne et ses relations aux horizons infinis, les places au Sahara représentent une prouesse ingénieuse pour réunir des lignes de conduite humaines, tant commerciales que religieuses, ethniques, culturelles. La relation fondatrice entre la société et ces hauts lieux revêt une singularité primordiale à tout un territoire.

Or, les places publiques au Sahara, dont « la place des chameaux à Bechar », qui représentent typiquement les Rahba (lieux de troc), relais intrinsèques sur les grands axes caravaniers se transforment sur les plans formel et fonctionnel.

Ces changements relatent-ils réellement la disparition progressive du négoce, et l'affaiblissement de relations humaines d'antan? Ne sont-ils pas plutôt la conséquence d'un nouveau type d'établissement humain en réponse aux exigences de la société nouvelle ?

En effet, la « place des chameaux » substitue un héritage colonial au legs vernaculaire. Au lendemain de l'indépendance, la place met en scène des rouages liés aux allégeances, à une culture étrangère. Aujourd'hui, transformée en place publique urbaine européenne, cette relique dénature ses usages marchands historiques pour une fonction décorative contemporaine. De toilettage en toilettage, la place échappe à sa vocation initiale pour une nouvelle morphologie où les pratiques semblent fluctuantes. Cette évolution impose une nouvelle représentation des lieux, une nouvelle forme de sociabilité.

Aujourd'hui, on tente de préserver un vide urbain ourlé par un pourtour architectural hétérogène, peu spectaculaire, mais reflet de la ville actuelle. Moins qu'un nouveau modèle urbain, il s'agit de l'apposition d'un espace « sans âme », s'entourant de laideur, sans assouvir les attentes citoyennes. Le rôle de la place des chameaux ne correspond pas aux aspirations des citoyens faute de répondre aux nécessités quotidiennes des habitants (émanant de divers groupes socioculturels), désormais beaucoup plus complexes.

Même si les rôles, et l'animation de la place se sont estompés, la société reste tout de même imprégnée dans ce lieu, qui offre au citadin une mémoire et une appartenance. Les rapports entre le lieu et l'homme naissent du côtoiement et tiennent de l'attachement.

Toujours saillant, cet espace mnémonique devient un lieu de questionnement quand sa fonction sociale est neutralisée. La quête des réponses les plus fidèles aux réalités vécues dans « la place des chameaux » à Bechar, par rapport aux

changements actuels, montre qu'après la résignation à l'europanisation coloniale, certains repères culturels tentent de résister alors que d'autres se transforment.

A. RESIGNATION A L'EUROPEANISATION COLONIALE :

L'arabe habite le désert, ce désert a forgé ses us et sa culture. Une culture qui ne peut se passer des rapports à autrui, d'où la disposition d'un réseau de places (dont la légendaire « place des chameaux ») vecteur des relations sur l'échine transsaharienne. Par rapport à cette formulation, réponse aux nécessités impérieuses de la société ksourienne, à une culture de masse, et aux impératives commerciales, la place traditionnelle représente un lieu d'expérimentation éprouvé. Amplement gérée par les épiphénomènes du colonialisme et de la modernité, la tradition se résigne.

- D'emblée, la disparition (régie par la colonisation) de la forme du négoce qui se pratiquait sur le territoire accélère le départ des métiers traditionnels et efface des pratiques usuelles populaires, qui favorisaient le troc et l'échange avec l'altérité oasisienne.
- Ensuite, l'épuisement des terres agricoles au gré d'édifications nouvelles, ajouté au dessèchement (suite à la destruction de la digue qui condamne tout un système de production) déstructure des modes de vie et la ville.

Le nouveau modèle de place gagne des avatars en rupture quasi-totale avec le modèle originel. Renvoyant à une référence universelle en rupture avec le modèle traditionnel, la place s'est donc résignée à l'europanisation coloniale. D'où, la confrontation de deux cultures antagonistes : celle locale et traditionnelle, et une modernité étrangère. Or, la place n'arrive pas à jouer son rôle d'espace public, malgré sa nouvelle conformation.

L'esthétisation triomphe au détriment du fonctionnement, du contexte climatologique et des repères socioculturels de la région. Voilà pourquoi la place d'aujourd'hui manifeste des revers et des permanences.

B. REVERS DE LA DYNAMIQUE :

a. OUTRANCE AU MODELE HISTORIQUE ET DEROUTE DE L'ACCULTURATION :

« La place des chameaux » se glorifie d'une histoire ancienne, dont les pratiques, ont montré que ni la monumentalité du lieu, ni l'absence d'une délimitation spatiale n'ont entravé l'effervescence sociale. Comme lieu de marché à ciel ouvert, la place ancienne approvisionnait le territoire, les relations humaines à grandes distances, et concourait dans une large mesure au dynamisme et à la viabilité de l'oasis. Mais, depuis la transition de l'oasis à la ville, une transition pleinement intégrée aux dynamiques du monde actuel, la place perd progressivement son rôle, et surtout son sens originel. Elle devient « un salon à l'air libre » en réponse à la culture coloniale.

Cette réalité urbaine a donné lieu à une acculturation (essentiellement due aux pouvoirs colonialiste). Les conduites sociales dans cet espace communautaire et les fonctions urbaines sont désormais mises à mal par la transmutation des modes de vie. Alors qu'imprégné dans un contexte modifié, l'être contemporain a perdu le sens mythologique, autrefois si important. Ainsi, cette structure se complexifie. Elle perd sa profondeur devant l'ampleur des modifications qu'impose la ville contemporaine, face aux conflits des rationalités et des confrontations culturelles. Ni les principes de la tradition n'arrivent à perpétuer le fonctionnement des places, ni les nouvelles motivations de la modernité n'assouissent les attentes de l'habitant d'aujourd'hui. N'arrivant pas à s'adapter à la nouvelle grammaire urbaine, le transit devient l'attraction essentielle, générant un désarroi pour les professionnels de l'espace. Face à cette crise il se doit d'éviter de « plaquer » des concepts occidentaux sur la réalité de l'autre.

b. LE PRESTIGE AU GRE DE COMMODITES :

La place actuelle est l'exergue d'un modèle plus esthétisé, et plus défini morphologiquement que l'ancien. Elle n'accomplit certes plus son rôle initial, mais

elle garde sa valeur en tant qu'espace prépondérant à l'urbain, et demeure chargée d'une histoire identitaire des habitants de la ville de Bechar.

Le décalage entre rôle initial et rôle actuel, puis la modification du vécu des usagers porteurs de spécificités régionales altèrent l'esquisse originelle et la modernisation. Mais le sens de « place » perdure par l'idée de réunion. De plus, ce vide persiste aussi comme forme, investie par d'autres rôles. Ceci traduit une réalité nouvelle, suite aux changements des usages.

Laquelle s'avère d'après l'investigation, représenter la réalité des signes, des mœurs et d'une culture qui manifeste les transmutations des modes de vie et des conduites sociales. Cette réalité, s'exprime relativement par la morosité et la consternation du public déçu par les pratiques in situ.

La place des chameaux n'appartient à priori pas à tous, et ne répond subséquemment pas aux aspirations des habitants. Considérée comme un salon à l'air libre, accueillant pour tous, la place est pourvue d'un aménagement qui ne facilite en réalité pas sa pratique. Subséquemment, elle devient un décor qui esthétise son environnement et avantage plutôt l'urbain que les pratiques sociales.

c. LA PANNE D'INTEGRATION ET D'INTERACTION SOCIALE :

Naguère, la « place des chameaux » représentait un lieu d'expression de la vie citadine, du sentiment fédératif, et de l'urbanité par excellence. Le brassage culturel, le mélange à la foule, l'accessibilité, ainsi que la pratique de l'espace ouvert à tous, étaient la règle. Ce n'est désormais plus le cas, la place semble trouver des difficultés pour se renouveler. Cette nouvelle configuration spatiale, cette manière d'aménager la place, disons que cet urbanisme concoure à l'essor de l'individualisme. En effet, les citadins côtoient la place pour les affaires de la vie quotidienne (profit d'opportunités alentours, d'offres distrayantes éphémères, soit une simple jouissance de contemplation, ou de relâchement, voire l'accaparement marginal de l'espace, sans omettre le transit automobile ou pédestre) ; mais majoritairement sous forme individualisée. Puisque cette imagerie variée, représente des pratiques en somme individualisées, voire la diversité de la population qui fréquente la place des chameaux se limite à la présence de différences socialement significatives, où l'une des catégories influe négativement sur l'appropriation de la

place. Pouvons-nous alors parler de véritable diversité dans cette collectivité urbaine ? Si le frôlement et le côtoiement de l'altérité n'est pas envisageable. Les marginaux dissuadent le rassemblement des badauds.

Au lieu d'une diversité vertueuse, qui renforce la "mixité urbaine", la diversité de ceux qui traversent, errent, se distraient, s'amenuise parce que chacun se cantonne dans des parenthèses disparates évitant l'étrangéité.

Pouvons-nous encore parler d'urbanité dans ce lieu ? Nonobstant le besoin fondamental au fonctionnement de tout espace public

d. L'INSECURITE : UN FACTEUR D'EXCLUSION :

La centralité de la place des chameaux favorise une bonne accessibilité. Les usages variés favorisent commodément la coprésence des sujets. Or la coprésence n'implique pas dans notre cas d'étude le brassage social, encore moins le soir, puisque la place change carrément de visage, rendu inaccessible par l'insécurité.

Malencontreusement, des interdits, ou pratiques marginales, indésirables pour la plupart ne s'isolent pas spatialement. Ils gouvernent le centre, engendrent de l'insécurité. Celle-ci influe non seulement sur l'ouverture sociale de la place, mais aussi sur ses usages possibles, étant la négation de la sociabilité dans les espaces publics. L'insécurité s'encourage davantage par l'absence de l'autorité. D'où, l'entassement des effectifs pléthoriques dans un environnement antagonique, les séquestre dans un ordre qui ligote leur épanouissement. Dès lors, la place devient partagée mais non publique.

e. CONDITIONNEMENT BIOCLIMATIQUE DE L'ESPACE URBAIN

Si naguère les palmeraies enrayaient les vents, purifiaient l'air de son sable, on ne peut en dire autant des villes d'à présent, où la disposition éclatée des constructions maximise l'exposition des parois et espaces extérieurs aux radiations.

Garantir Alors le confort bioclimatique, c'est adopter un ensemble de principes dans la conception architecturale favorisant le confort. En d'autres mots satisfaire par l'architecture elle-même, les besoins et exigences du confort climatique. L'adaptation

de la conception urbaine au climat doit être réfléchi préalablement, selon les contraintes spécifiques à ce milieu aride.

Dans ce milieu, le confort humain nécessite un aménagement des villes et une conception des espaces adaptés au rayonnement solaire, à la température, au rythme et à la direction des vents.

Il serait judicieux que l'architecture de la place soit forgée par le lieu, le climat, le mode de vie.

C. PERSISTANCE DE VALEURS SOCIALES :

a. LE GENRE : FACTEUR DE FREQUENTATION DE LA PLACE :

Sensée être accessible à tous, la place des chameaux renforce l'identité masculine. Elle constitue l'un des lieux où se jouent la scène itérative des pratiques exclusives des hommes, d'où la consolidation de l'identité masculine. Cette domination masculine, avec toutes les inégalités qui en découlent, interroge la place sous l'angle du genre. Or, la ville est sensée maximaliser l'interaction sociale en offrant moult espaces publics qui permettent à tout un chacun de vaquer à son occupation et de se rapprocher aux personnes de leur choix.

b. LA PLACE : UN DERIVE DU MOUVEMENT :

Par sa disponibilité, la place oriente la mobilité. Laquelle, non seulement l'assainit, mais concourt de plus à son insertion dans la structure urbaine. Et la mobilité octroie l'accessibilité à tout l'urbain, et à tout public.

Les institutions du contour de la place acceptent le côtoiement des groupes sociaux, mais évaluent son centre des pratiques ancestrales au profit d'une esthétisation où s'écoulent des flux pédestres. Ce qui rend la place un dérivé du mouvement.. Il débusque toute autre pratique sociale, au moment où sa périphérie porte les mouvements des passants. Ainsi, la place perpétue la précellence du transit hérité.

c. LE COMMERCE COMME CULTURE PERMANENTE :

L'architecture aménage le vide d'antan, et sert de témoin d'une régularité qui donne corps à l'esprit public. Elle affiche un cérémoniel codifié par les pratiques, qui requièrent des mises en scène renouvelées, puisque la place se plie quotidiennement à des pratiques qui se répètent, se substituent, se soustraient, se chevauchent, ou s'additionnent. Particulièrement, les commerces qui couronnent pratiquement toute la place, interviennent pour convertir la temporalité du passage, établissant leur mise en scène propre (le commerçant lui-même, éventuellement ses employés, et sa clientèle...ainsi que l'activité en soi). Même s'ils s'inscrivent de manière allogène dans le temps, le commerce demeure à l'ordre du jour.

D. UNE PLACE PERFORMATIVE : UNE TENDANCE AMENAGEUSE / UN POTENTIEL SOCIAL/ ET DES PRATIQUES USAGERES :

Cet espace, représentatif de symboles et de valeurs sociales, autrefois, espace de conciliations et vecteur de la vie sociale, manifeste en effet une dynamique. Dans ce laboratoire ambigu qu'est la place des chameaux, notre travail a pu relever ce que fait l'usager de l'aménagement, et inversement, comment influe ce dernier sur les usages. A priori, les gestualités rigides et les objets qui façonnent la place semblent contraindre les sujets dans leur pratique, leur imposant l'unique choix de passage. Cet état de fait impute à l'architecture, voire à la planification une part de responsabilité dans l'orientation des comportements usagers, alors que les ambitions des sujets dans ce milieu urbain sont beaucoup plus larges. Partant, intégrer l'enjeu social à l'aménagement de la place publique considérée comme « projet social » est à priori une question cruciale. Ceci, pour que la forme spatiale qui porte les activités, puisse codifier les relations, favoriser l'expression de ses usagers, et moduler les aspirations des individus en proliférant un cadre varié qui aide à définir, d'une part l'urbanité à même de rendre possible le fonctionnement des rouages des mécanismes de la ville au truchement de l'espace public, et d'autre part assurer la sécurité via des aménagements convexes éludant les encoignures et échappatoires. Légitimement au souci climatique qui exile toute présence dans ce milieu, il est plus qu'impérieux d'assurer par l'architecture elle-même le confort et le bien être de l'usager.

Ceci dit, la réponse aux aspirations de l'utilisateur sous tend d'une part la mise en place d'un aménagement flexible pour soutenir ses pratiques, et la mise à sa disposition de ressources variées. Ceci pour encourager l'inventivité des personnes, et leur participation dans l'animation de la place.

Aussi l'exposition maximale aux gens, sans les échappatoires individualisées, diminue l'exclusion sociale, la confrontation, voire le brassage social, mais aussi l'insécurité.

La neutralisation de l'insécurité appelle un aménagement convexe qui annihile les coins et recoins.

A priori, ce ne sont pas les grands projets qui modifient le quotidien des personnes, ce sont plutôt les petits gestes tels qu'une percée qui vient cisailer un espace, des mobiliers qui l'esquissent d'une façon nouvelle, voire la forme d'un accotement qui le cerne

Ce sont là des nécessités pour retrouver un lieu de partage et d'identité, et restaurer ainsi les conditions d'appropriation publique de l'espace.

LIMITES DE LA RECHERCHE :

La spécificité des vastes superficies dans le Sahara continue de donner un rôle vital aux villes-oasis. Leur extension urbaine représente cependant un enjeu compliqué par la rareté de l'eau et la rigueur du climat. Le maintien d'une convivialité dans des espaces étendus oblige à réfléchir à l'usage des places publiques comme foyers urbains.

La distance est elle-même un frein à la comparaison entre places sahariennes et à la multiplication des entretiens dans des situations différentes au fil des étapes sur les différentes Rahbas, étapes de la route des palmeraies.

Une autre limite de ce travail se situe dans la partie théorique, dont le développement est conditionné par les lectures que j'ai choisies. Il aurait pu être plus exhaustif ou d'un regard autre selon les auteurs sélectionnés. Peut-être des investigations différentes auraient pu mener à d'autres réflexions tout aussi enrichissantes.

OUVERTURES SOUHAITABLES DE LA RECHERCHE :

A partir des limites de cette recherche, s'ouvrent certaines perspectives dont :

- Une comparaison entre les diverses places
- L'élaboration d'une typologie de places au Sahara.

Cette étude décrypte les mécanismes historiques de la place publique, formels et fonctionnels. Elle analyse aussi les perceptions subjectives des usagers des places, révélatrices des appropriations des places d'à présent et du futur. Il serait donc souhaitable de réfléchir à des propositions de réoccupations de la place publique du futur.

BIBLIOGRAPHIE

ELEMENTS BIBLIOGRAPHIQUES

Ouvrages et Collectifs :

- 1) ABDELHAKIM. H, (2010), « A propos de la conception architecturale », OPU, Alger
- 2) ABDELKAFI. J, (1989), « La médina de Tunis : espace historique », CNRS, Paris.
- 3) ANGERS. M, (1997), « Initiation pratique à la méthodologie des sciences humaines », casbah éditions, Alger.
- 4) AUZELLE R, GOHIER J, VETTER P (1964), « 323 citations sur l'urbanisme », Paris : Vincent et Fréal.
- 5) ASCHER F, (2001), « Les nouveaux principes de l'urbanisme. La fin des villes n'est pas à l'ordre du jour ». Editions de l'Aube/DATAR, La Tour d'Aigues.
- 6) BABELON J-P, (1986), « Paris au XV^e siècle », Hachette (Nouvelle Histoire de Paris), Paris.
- 7) BACHELARD. G, (1965), « La formation de l'esprit scientifique. », Librairie philosophique, J.Vrin, Paris.
- 8) BACHMINSKI J, GRANDET D, (1985), « Cinq études urbaines et architecturales sur le sud-ouest Algérien », USTO, Oran.
- 9) BADUEL P.-R., (1988) "Habitat, état et société au Maghreb", Ed. CNRS, Paris.
- 10) BARDOU. P ET ARZOUMANIAN. V, (1978), « Archi de soleil », édition Parenthèse, Roquevaire.
- 11) BASSAND. M, COMPAGNON. A, JOYE. D, STEIN. V, (2001). « Vivre et créer l'espace public », presses polytechniques & universitaires Romandes, Lausanne.
- 12) BEAUFILS M-L., JANVIER Y., LANDRIEU J, (1999), « Aménager la ville demain: une action collective », L'aube éditions/SECPB, Saint-Étienne.
- 13) BENEVOLO. L, (1983), « Histoire de la ville », éd. Parenthèses, Roquevaire.
- 14) BENEVOLO. L, (1998), « Histoire de l'architecture moderne, 1. La révolution industrielle », Dunod, Paris.
- 15) BENOIT.M, (1951), « Essai sur le développement urbain de Colomb Bechar, la Place Lutaud », archives de la Wilaya de Bechar.

- 16) BENZAAD.A, (2005), « eau, urbanisation, et mutations sociales au bas Sahara », karthala-IREMAM, Paris-Aix en Provence.
- 17) BENYOUCEF. B, (1995) « Analyse urbaine, Eléments de méthodologie », OPU, Alger.
- 18) BERARDI. R, (2005), « Saggi sucittà arabe del Mediterraneo sud orientale », Alinea, Florence.
- 19) BERNARD et LACROIX, (1906), « L'évolution du nomadisme en Algérie », Annales. de Géographie, XV
- 20) BERNARD A., (1911) : « Historique de la pénétration saharienne », Girait Imprimeur, Alger.
- 21) BERQUE. J, (1955) « structures sociales du haut Atlas », P.U.F, Paris.
- 22) BERQUE. J, (2002), « Il reste un avenir », Arléa, Paris.
- 23) BERTRAND. M-J, LISTOWSKI. H, (1984). « les places dans la ville », Dunod, Paris.
- 24) BISSON J. et JARIR M., (1986) «Ksour du Gourara et du Tafilelt. De l'ouverture de la société oasienne à la fermeture de la maison », Annuaire de l'Afrique du Nord, tome XXV, Aix-en-Provence.
- 25) BOUHDIBA.A & CHEVALLIER .D, (1982), « villes islamiques, villes arabes, villes orientales ? », édition : la ville arabe dans l'islam, Tunis.
- 26) BORIE.A, MICHELONI.P, PINON.P, (1978), « formes et déformations des objets architecturaux et urbains », centre d'études et de recherches architecturales, Editions E.N.S.BA, Paris.
- 27) CASEY, E. (1996) « How to Get from Space to Place in a Fairly Short Stretch of Time: Phenomenological Prolegomena »: 13-52. In S. Feld and K. Basso (dir.), Senses of Place. Santa Fe: School of American Research Press.
- 28) CANIGGIA.G & MALFROY.S, (1982), « Approche morphologique de la ville et territoire, le cas de Venise, traduction Française », (2e Edition), Venise.
- 29) CAPOT-REY R., (1953), « Le Sahara Français », PUF, Paris.
- 30) CAPOT-REY. R, (1955), « Travail de l'institut de Recherche Saharienne ». Université d'Alger, E. Imbert Imprimeur, Tome XIII.
- 31) CAUNE JEAN, (1992), « La Culture en action - De Vilar à Lang : le sens perdu », PUG, Grenoble.
- 32) CHABANE.D, (2003), « La théorie du Umran chez Ibn Khaldoun », OPU, Alger.

- 33) CHEVALIER, (1908), L'Afrique centrale française, [1902-04], in-8° [récit de voyage de la mission Chari-Tchad], Paris.
- 34) CHOAY F, (1965), « L'urbanisme, utopies et réalités », Ed du Seuil. Coll. Essais, Paris.
- 35) CHOAY, F. (2006) « Pour une anthropologie de l'espace », Seuil, Paris.
- 36) CHOCO. M, (1987), « Les Grandes places publiques de Montréal ». Editions le Méridien, Montréal.
- 37) CLAVAL. P, (1995). « La géographie culturelle ». Coll. Fac, Nathan Université
- 38) CLAVEL. M, (2004), Sociologie de l'urbain, Anthropos, Paris.
- 39) COLLIER. J-M, (1986), « Espace public, espace privé – Complémentarité et opposition », Presses Universitaires, Louvain – la neuve.
- 40) COLOMB, (1856): « Exploration des ksour et du Sahara de la province d'Oran », Imp. Du gouvernement, Alger.
- 41) COMBESSIE .J-C, (1998), « La Méthode en sociologie, Approches » Casbah éditions, Alger.
- 42) CORNU. R, (2000), « L'observateur entre perception et action », in De la perception à l'action. Contenus perceptifs et perception de l'action, sous la direction de Pierre Livet, Éd. Librairie Philosophique J. Vrin, Paris.
- 43) DAVIS M. (1998), « Ecology of Fear: Los Angeles and the Imagination of disaster », Metropolitan Books, New York
- 44) DEFFONTAINES. P, (1948), « Géographie et Religion », Gallimard, Paris.
- 45) DE MORGAN, 1921, « L'humanité préhistorique », Évolution de l'Humanité, Paris.
- 46) DE TAPIA. S, (2007), « Migrations internationales et Anthropologie du voyage. La circulation des hommes et des biens dans le champ migratoire turc : itinéraires et impacts économiques, FASOPO » : association de recherche, loi de 190, Paris
- 47) DUPUIS. G, (1991), « L'urbanisme des réseaux, théorie et méthode », Armand Colin, Paris.
- 48) EBERHARDT H. ZEIDLER, (1983), « l'architecture multifonctionnelle », Ed. le moniteur, Paris
- 49) Edde-Terrasse, Anne-Marie, (1985). « L'espace public à Alep, de la fin du XIIe siècle au milieu du XIIIe siècle. » In: Fortifications, portes de villes, places publiques dans le monde méditerranéen. Ed. Jacques Heers, Paris: Université de Paris, Sorbonne.

- 50) EKAMB-SCHMIDT. J, (1972), « la perception de l'habitat », Editions universitaires, Paris.
- 51) ERWIN S, (1989). « Du sens des sens », Éd. Jérôme Million, Grenoble.
- 52) ESCOURROU, G., (1991), « Le climat et la ville », édition Nathan, Paris.
- 53) FARRUGIA. F, (1993), « La crise du lien social, essai de sociologie critique », L'Harmattan collection Logiques sociales, Paris.
- 54) FATHY. H, (1970), « Construire avec le peuple », Editions Sindbad, Paris.
- 55) FEBVRE. L, (1949), « La terre et l'évolution humaine. Introduction géographique à l'histoire », Éditions Albin Michel, Paris.
- 56) FISCHER. G N, (1997), « La psychologie de l'environnement social », édition Dunod, Paris.
- 57) GAUTIER. E.F, (1908), « Sahara algérien », t. I. Libraire Armand Colin, Paris.
- 58) GAUTIER. E.F, (1922) : « Les territoires du Sud de l'Algérie, description géographique », Carbonnal, Alger.
- 59) GEHL. J, (1986), « Life between buildings », Van. Nostrand Reinhold, New York.
- 60) GEO.B, (1920), « L'urbanisme en pratique, édition Leroux, Paris.
- 61) GHIGLIONE. B ET MATALON. B, (1978), « Les enquêtes sociologiques, théories et pratiques », Edition Armand colin, Paris.
- 62) GHORRA-GOBIN. C, (2001), « Réinventer le sens de la ville : les espaces publics à l'heure globale », L'Harmattan, Paris.
- 63) GILDAS. S, (1995), « Géodynamique des migrations internationales dans le monde », PUF, Paris.
- 64) GODARD Cdt, (1954), « L'oasis moderne, essai d'urbanisme saharien », Ed. La Maison du Livre, Alger.
- 65) GRAWITZ M, (1988), « Lexique des sciences sociales », 4 éditions, Dalloz, Paris.
- 66) GRÉGOIRE. E, (1999), « Touaregs du Niger, le destin d'un mythe », KHARTALA, Paris.
- 67) GROLEAU. D, (1986), « facteurs physiques et projets urbains : quelques constats », C.E.R.M.A. Nantes
- 68) GUILLON. M, SZTOKMAN. N, (2000), « Géographie mondiale de la population », Ellipses (Université / Géographie), Paris.

- 69) HABERMAS. J, (1978), « l'espace public », Payot, Paris.
- 70) HALBAWACHS. M, (1968), « la mémoire collective », PUF, Paris.
- 71) HANS. J, (1990), « le principe responsabilité », Insel Verlag, Francfort (traduit de l'allemand par Jean Greisch, les éditions du Cerf).
- 72) HÄUSSERMANN H., SIEBEL W. (1993), « Festivalisierung der Stadt politik. Stadtentwicklung durch große Projekte, Leviathan Sonderheft 13 », Westdeutscher Verlag, Opladen
- 73) Harvey, D. (1996) « Justice, Nature & the Geography of Difference », MA: Blackwell, Cambridge.
- 74) HERRERA. J, MARTIN. N, ET MABARDI. J. F, (1987). « Espace Rue : espace de vie », Presses Universitaires, édité avec l'aide du ministère de la région wallonne inspection générale de l'aménagement du territoire, Louvain-la neuve.
- 75) IBN KHALDOUN. A, (1934), « Histoire des Berbères et des dynasties musulmanes en Afrique septentrionale », 4 vol, traduction du baron de Slane, Ed. Geuthner, Paris.
- 76) IZARD. J-L, (1976), « L'approche bioclimatique en urbanisme et architecture », Groupe ABC, Marseille-Luminy.
- 77) JACQUARD. A., (1978). « Eloge de la différence. La génétique et les hommes ». Seuil, Paris.
- 78) JACOBS. J, (1961). « Death & life of great american cities », ed Penguin, New york.
- 79) JANIN. R, 1964, « Constantinople byzantine. Développement urbain et Répertoire topographique » (Archives de l'Orient latin, 4), 2e édition, Institut Français d'Études Byzantines, Paris.
- 80) JATON. V ET PHAM. N (2005), « Approche typo-morphologique de l'espace public », in Da Cunha, Knoepfel, Leresche, Nahrath (2005) Enjeux du développement urbain durable, Lausanne : PPUR.
- 81) JOLE. M, (2006), « Le destin festif du Canal Saint-Martin », Seuil, Paris.
- 82) KARDAMITSI. M, BIRIS. M, (2001), « Architecture néoclassique en Grèce », Athènes.
- 83) KOOLHAS. R, (1994), « La ville art et architecture en Europe 1870-1993 », éd du centre G. Pompidou.

- 84) KOOLHAAS. R, et alii (2000). « Mutations, Barcelone & Bordeaux » : Éd. Actar & Arc en rêve centre d'architecture.
- 85) KRIER. R, (1989). « L'espace de la ville. Théorie et pratique », Archives de l'architecture moderne, Bruxelles.
- 86) La FOSSE J, (1865), « Journal d'un curé ligueur de Paris sous les trois derniers Valois », éd. et annoté par Edouard de Barthélemy, Paris.
- 87) LE DANTEC. JP, (2002), « le sauvage et le régulier. Art des jardins et paysagisme », Le Moniteur, Paris.
- 88) LEFEBVRE. H, (1968), « Le droit à la ville », éditions Anthropos, Paris.
- 89) LEROY-BEAULIEU P. (1904), « Le Sahara, le Soudan et les chemins de fer transsahariens », Guillaumin, Paris.
- 90) LEVY-LEBOYER C, (1980). « Psychologie et environnement ». P.U.F, Coll. Le Psychologue, n° 79, Paris.
- 91) LEVY, Bertrand, (2008), « La place urbaine en Europe comme lieu idéal », in Stella GHERVAS, François ROSSET (dir.), Lieux d'Europe, Maison des sciences de l'homme, Paris.
- 92) LEVY. J, (1999), « le tournant géographique. Penser l'espace pour lire le monde », Berlin, Paris.
- 93) LIPOVETSKY. G, (1991), « Espace privé, espace public à l'âge Postmoderne », in Citoyenneté et Urbanité, Série Société, Editions Esprit, Paris.
- 94) LOFLAND. L, (1993), « Urbanity, tolerance and public space. The creation of cosmopolitan », in DEBEN. L, & AL, Understanding Amsterdam, Het Spinhuis, Amsterdam.
- 95) LOPEZ R., (1964), « L'avenir des villes », collection Construire le monde, Paris.
- 96) LOW S., SMITH N. (2006), « The Imperative of Public Space », in: LOW. S, SMITH. N, The Politics of Public Space, Routledge, London / New York
- 97) LYNCH. K, (1969). « L'image de la cité », Dunod, Paris.
- 98) LYNCH. K, (1982). « Voir et Planifier. L'aménagement qualitatif de l'espace ». Dunod, Coll. Aspects de l'urbanisme, Paris.
- 99) MAC GUCKIN DE SLANE, (1911, 1912), « Description de l'Afrique septentrionale » par Abou Obeid El Bekri, traduction de El Bekri, Kitab al-massalik w'al-mamalik, 2eme édition, Alger

- 100) MANGIN. D & PANERAI. P, (2009). « Projet urbain », collection Eupalinos, édition Parenthèse, Marseille.
- 101) MARCAIS P., (1955) : « Notes de sociologie et de linguistiques sur Beni-Abbès » in "Travaux de l'Institut de Recherche Saharienne", Université d'Alger, E. Imbert Imprimeur, Tome, XIII.
- 102) MARCUS. Z, (2004), « Concerter, gouverner et concevoir les espaces publics urbains », Lausanne : PPUR, Collection des sciences appliquées de l'INSA, Lyon.
- 103) MCPHERSON, E.G, ROWNTREE, R.A, WAGAR, J.A. (1994), «Energy efficient landscapes. Urban Forest Landscapes ». Bradley éditions, G.A.
- 104) MEDHAR.S, (2009), « La violence sociale en Algérie », Thala éditions, Alger.
- 105) MERLEAU-PONTY MAURICE (1964). « Le visible et l'invisible », Éd. Gallimard, Paris.
- 106) MERLIN. P, (2002), « L'urbanisme » Que sais-je ? 5^e édition mise à jour PUF, Paris.
- 107) MERLIN. P et CHOAY. F, (1988). « Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement » deuxième édition Revue et Augmentée, presses universitaires de France, Paris.
- 108) MERLIN. P et Traisnel. J-P (1996); « Energie, environnement et urbanisme durable », éd. PUF, que sais-je ?
- 109) METAYER Ch, (2000), « Au tombeau des secrets. Les écrivains publics du Paris populaire. Cimetière des Saints-Innocents, XVI^e-XVIII^e siècle », Albin Michel, Paris.
- 110) MOUSSAOUI.A, (2002), « Espace et sacré au Sahara, Ksour et oasis du sud-ouest algérien », éditions CNRS, Paris.
- 111) MUMFORD. L, (1978), « La cité à travers l'histoire », Éditions du Seuil, Paris.
- 112) NARBONI R, (1995), « La lumière urbaine éclairer les espaces publics », édition LE MONITEUR, Paris
- 113) NOWCKI, (1988), « Planning of industrial sites in a city from the point of view of air pollution control ». Energy and Buildings, Vol.11
- 114) OLGAY. V, (1962), Design with climate. Bioclimatic approach to architectural regionalism. Princeton university press. Princeton.
- 115) PANERAI. P, DEPAULE. JC, DEMORGON. M, VEYRENCHÉ. M, (1980), «Eléments d'analyse urbaine », Archives d'Architecture Moderne, Bruxelles.

- 116) PANERAI, P., DEPAULE, J.C., DEMORGON, M., (1999), « Analyse urbaine », collection Eupalinos, édition Parenthèses.
- 117) PAQUOT. T, (2006), « Pour une ville pleine de rues », in Urbanisme, Paris.
- 118) PAWLOWSKI. K, (1992), « Circulades languedociennes de l'an mille – naissance de l'urbanisme européen », Presses du Languedoc, Montpellier.
- 119) PELLETIER. J & DELFANTE. Ch, (1997). « Villes et urbanisme dans le monde », Armand colin, Paris.
- 120) PINON. P, (1991), « Lire et composer l'espace public », édition du STU, Paris.
- 121) PINTO R & GRAWITZ M, (1967), « Méthodes des sciences sociales », 2^e édition, Dalloz, Paris.
- 122) PLIEZ.O, (2003), « villes du Sahara. Urbanisation et urbanité dans le Fezzan libyen », espaces et milieux, Paris.
- 123) POET. M, (1979), « Introduction à l'Urbanisme », Seuil, Paris.
- 124) QUVY. R, CAMPENHOUDT. LC, (1988), « Manuel de recherche en sciences Sociales », édition Dunod, Paris.
- 125) RAPPOPORT. A, (1972), « Pour une anthropologie de la maison ». Dunod, Paris.
- 126) RAYMOND. A, (1985), « Grandes villes Arabes à l'époque Ottomane », édition Sindbad, Paris.
- 127) RENAUD. B, (1994), « La perception, essai sur le sensible », Éd: Hatier, Paris.
- 128) RIPOLL. F et VESCHAMBRE. V (2005) « Introduction : l'appropriation de l'espace comme problématique. ». In *L'appropriation de l'espace. Sur la dimension spatiale des inégalités sociales et des rapports de pouvoir Norois*, Presses universitaires de Rennes, Rennes.
- 129) ROCHD. M, (1991), « Isabelle Eberhardt, dans l'ombre chaude de l'Islam », ENAL, Alger.
- 130) ROLLAND. G, (1888), « La Colonisation française au Sahara, l'Oued Righ, chemin de fer de Biskra – Touggourt – Ouargla », Imp. de Chaix, Paris.
- 131) RONCAYOLO. M, (2002), « Lectures de villes, formes et temps », Eupalinos, Parenthèses, Paris.
- 132) ROOST. F, (1999), « Sony Center Berlin: Strategischer Standorteines globalen Medienkonzerns », in : DILLER C., SCHÄFER U. (sous la direction de), *Wider die Globalisierungsangst ! Festschrift für Klaus Kündel*, VWF, Berlin.

- 133) SABOURIN. M, (1988), « Méthodes d'acquisition des connaissances, fondements et étapes de la recherche scientifique en psychologie, St Hyacinthe, Edisem.
- 134) SANSOT. P, 2004, « Poétique de la ville », Petite Bibliothèque Payot, Paris.
- 135) SCHULZ ZUR WIESCH L. (2001), Ein Platz für alle. Nutzungskonflikte und Beteiligungsstrategien am Helmholtzplatz Prenzlauer Berg, Diplomarbeit, Sozialwissenschaft, Humboldt Universität, Berlin
- 136) SELLE K. (2004), « Öffentliche Räume in der europäischen Stadt Verfall und Ende oder Wandel und Belebung ? Reden und Gegenreden », in : SIEBEL W. (sous la direction de), Die europäische Stadt, Suhrkamp, Francfort
- 137) SENNETT. R, (1979), « Les Tyrannies de l'intimité », trad. de l'américain, Seuil, Paris.
- 138) SIMON. H, (2004), « Les sciences de l'artificiel ». Editions Gallimard, United States
- 139) SIMON. T (2006), « Le vide et le plein? », in Voies publiques, histoires et pratiques de l'espace public à Paris, Paris : Picard et Pavillon de l'Arsenal.
- 140) SITTE. C, (1980). « L'art de bâtir les villes », Seuil, Paris.
- 141) SORKIN M. (1992), « Variations on a Theme Park: The New American City and the End of Public Space », Hill and Wang, New York.
- 142) SERFATY-GARZON. P, (1987), « Muséification des centres urbains et sociabilité publique : effets attendus, effets déconcertants », in aménager l'urbain de Montréal a San Francisco politiques et design urbains. Sous la direction d'Annick germain et Jean-Claude Marsan, Éditions du Méridien. Québec.
- 143) SOURDEL. D, (1985) « L'organisation de l'espace dans les villes du monde islamique », dans Jacques Heers dir. *Fortifications, portes de villes, places publiques dans le monde méditerranéen*, Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, Paris.
- 144) TANDY. C, (1978), « Handbook of urban landscape » London Architectural Press. Thompson.
- 145) TANGUAY, D. (2007) « Le 'moment mémoire' à l'heure du présentisme contemporain » : 15-26. In E.-M. Meunier et J. Y. Thériault (dir.), *Les impasses de la mémoire. Histoire, filiation, nation et religion*. Montréal: Fides.
- 146) Marie-Thérèse, (2007), « Nouvelles dynamiques migratoires, Migrations irrégulières et « carrières » des sans papiers algériens dans la Drôme », Le Mirail, Université Toulouse.

- 147) TOFFIN. G, (2002), « Les Tambours de Katmandou », Payot & Rivages, Paris.
- 148) TOMMASSEO .M. N, (1838), « Relations des ambassadeurs vénitiens sur les affaires de France au XV^e siècle », recueillies et traduites par Imprimerie royale, t. II., Paris.
- 149) TOUSSAINT J-Y ET ZIMMERMANN M (2001), « User, observer, programmer et fabriquer l'espace public », PPUR Lausanne.
- 150) Urry J, (1994), « The Tourist Gaze », Sage, Londres.
- 151) VINCENT. D, (1989), « Comment mener une enquête auprès d'informateurs, dans le coffre à outils du chercheur débutant, Oxford University Press, Toronto.
- 152) VON MEISS. P, (1986). « De la forme au lieu : Une introduction de l'étude d'architecture », Presses polytechniques Romandes, Lausanne.
- 153) WELZER-LANG D, (2004), « les hommes aussi changent », Payot, Paris.
- 154) WRIGHT.D, (1979), « Soleil, nature, architecture et climats », édition Parenthèse, Roquevaire
- 155) YEROLYMPOS. A, (2003), « Extension territoriale et stratégies de réappropriation des espaces urbains. L'État grec à la recherche d'une identité urbaine », in D. Turrel (éd.), Villes rattachées, villes reconfigurées, Tour.
- 156) ZEPH.M, (2004), « Concerter, gouverner, et concevoir les espaces publics urbains, Presses polytechniques universitaires romandes, Lausanne.
- 157) ZUCHELLI. A (1983), « Introduction à l'urbanisme opérationnel et à la composition urbaine. Volume 2. OPU. Alger
- 158) ZUKIN. S, (1995), «The Cultures of Cities», Blackwell, New York.

Revues :

- 1) ANANIADOU-TZIMOPOULOU. M, YEROLYMPOS. A, VITOPOULOU. A, (2007), « L'espace public et le rôle de la place dans la ville grecque moderne. Évolution historique et enjeux contemporains », Études balkaniques, 14, 27-52.
- 2) BENSAAD.A, (2002), « La grande migration Africaine à travers le Sahara ». Revue Méditerranée, tome 99.
- 3) BLANC.M, (1992), « Editorial », in Espace et Société, n°68.

- 4) CALIGIROU.C, TOUCHE.C, (1997), « Des jeunes et la rue : les rapports physiques et sonores des skateurs aux espaces urbains. » in *Espaces et sociétés*, 90/91
- 5) CHALAS.Y, (2002), « Villes Contemporaines ». Ed. Cercle d'art, rapporté par FRANCOIS BARRE, in *Les sept piliers de la nouvelle urbanité*, Source : le monde des livres, Le Monde.
- 6) COTE. M, (1998). « Dynamique urbaine au Sahara », in *Insanyat N05: 'Villes Algériennes*, CRASC, Oran.
- 7) CUILLERMOU Y, (1993), «Survie et ordre social au Sahara, Les oasis du Touat-Gourara-Tidikelt en Algérie», *Cahiers des Sciences Humaines*
- 8) DE LA BLACHE. V, (1898), «La Géographie politique d'après les écrits de Fratzel, p. 107. *Annales. de Géographie. VII.* [avec fascicules distincts de *Bibliographie géographique annuelle*, publiés sous la direction de L. Raveneau, 1^{re} bibliographie, 1893 ; dernière parue, 1913-14].
- 9) DESSOUROUX. C. (2003), « La diversité des processus de privatisation de l'espace public dans les villes européennes », *Belgeo*, 1
- 10)DEVILLERS.C, (1999), « La ville très vieille et très jeune », in *projeter n°18*, renouveler l'urbain, DGUHC/MELT
- 11)DOMENACH. H, (1995), « De la migratologie », *Revue Européenne des Migrations Internationales*, (12) 2, 73-86.
- 12)DULONG R, (1992), « Dire la réputation, accomplir l'espace », in : *Quaderni n°18*
- 13)DU VIGNAL. P, 1976, « Aix, ville ouverte aux saltimbanques », in *Autrement n°7/76*, La fête
- 14)FURET.C, « Techniques et architecture », n°446, décembre 1999-janvier 2000
- 15)HERVIER. D, (1984), « Halles et marchés », *Monuments historiques*, n°131, Paris
- 16)JOSEPH I, « L'espace public comme lieu d'actions », in *les anaes de recherche urbaine n°57-58*, 1992.
- 17)
- 18)KADDACH. M, Octobre (1993), « Modernité et tradition, éléments de réflexion sur la crise identitaire ». *Revue H.T.M. ARCOO. N°1*
- 19)MARTY.A, BONNET. B & GUIBERT. G, (2006), « La mobilité pastorale et sa viabilité. Entre atouts et défis », *Note thématique de l'IRAM*, n°3, p4.

- 20) MASSIGNON L., 1920, « les corps de métiers et la cité islamique », revue internationale de sociologie, 28, 473-475
- 21) MITCHELL D. (1995), « The End of Public Space and the City », Urban Geography, 17
- 22) PAGAND B., & A. KHELIF A. (2003), revue : « Algérie traces d'histoire, Architecture urbanisme & art de la préhistoire à l'Algérie contemporaine », Ecole d'Architecture de Grenoble, Edition du CERTU n°04, pp 60, 66 ministère de l'équipement, des transports, du logement, du tourisme et de la mer centre D'études sur les réseaux, les transports, l'urbanisme et les constructions publiques.
- 23) PERALDI M. (1988), « Le Désarroi des aménageurs », Diagonal, n°74.
- 24) PLIEZ O., Correspondances : Bulletin d'information scientifique, « le Fezzan, mutation d'une région saharienne », n°67 juillet – Août - Septembre 2001, p 4
- 25) RAIBAUD Y. (2009), masculinité et espaces publics : l'offensive des cultures urbaines, publié dans « utopies féministes et expérimentations urbaines, Denèfle, S. (Ed) » 141-152
- 26) REM KOOLHAAS (1988). Entretien « Sur la crête de la vague moderne », in Techniques et Architecture, n°380, p. 77
- 27) RODMAN M. C. (September 1992) « Empowering Place: Multilocality and Multivocality » American Anthropologist, pp640-656.
- 28) SENEAL G. (2002), « L'espace public au défi de la proximité », in : TOMAS Fr. Espaces publics, architecture et urbanité de part et d'autre de l'Atlantique, Publications de l'université de Saint-Etienne, Saint-Etienne
- 29) TARRIUS A. (1995), Naissance d'une colonie : un comptoir commercial à Marseille, *Revue Européenne des Migrations Internationales* 1, 21-52
- 30) TIBERGHIE Gilles A. (2001). « Nature, Art, Paysage », éd. Actes Sud, École nationale supérieure du Paysage, Critique d'art, n° 18, automne 2001, p. 54
- 31) TOMAS F. (2001), "L'espace public, un concept moribond ou en expansion?", Géocarrefour, 76, 1
- 32) WALZER M. (1986), « Public space: Pleasures and costs of Urbanity », Dissent, 33, 4
- 33) WELZER-LANG D. (2004), les hommes aussi changent, Payot, Paris.

34) WIRTH. E, (1993), « Esquisse d'une conception de la ville islamique. Vie privée dans l'Orient islamique par opposition à vie publique dans l'Antiquité et l'Occident », Géographie et cultures, 5, p.71-90.

35) WOLTON D, (1996), Espace public, un concept à retravailler, Revue : Etudes Tome 384, no 2, février 1996, p 187

Colloques :

- 1) Colloque international du 24, 25 et 26 mai 2004, « La place publique urbaine », Université d'Artois Arras Des anciens Pays-Bas à l'Euro région : Centres de recherches Histoire Géographie.
- 2) DARCHEN. S, 12-13 mai 2004, communication présentée dans le cadre du colloque de l'ACFAS, « Le Nouvel urbanisme et la promotion de la « nouvelle banlieue »: le cas du projet Bois-Franc à Saint-Laurent.
- 3) Fiedler. J, (2002), « Proximity – Parameter of change » (conférence écrite) pour Urbanism and Globalization, Bauhaus University Weimar.
- 4) Sadri Bensmaïl, La ville comme lieu du changement des pratiques et de représentation idéologique. Dialogue et affrontements interculturels en Algérie. The third Nordic conference on Middle Eastern Studies: Ethnic encounter and culture change, Joensuu, Finland, 19-22 June 1995
- 5) WATSON. J.W, (1972), conférence: « Mental distance in Geography. Its identification and representation ».

Mémoire et thèses :

- 1) BIARA. W, mémoire de magistère, (2007). « Dynamique historique de la place publique urbaine, cas de la place des chameaux à Béchar », université de Bechar, 174p.
- 2) BENMOHAMMED.T, (2005), magistère en Urbanisme, option « Habitat saharien », La production de l'espace urbain à Bechar, entre crise et mutations, université de Bechar.
- 3) Drozd Martine, (2004), Mémoire de maîtrise de géographie (direction : Karine Bennafla et Olivier Pliez) : « Places marchandes, places migrantes. L'inscription spatiale du transit et ses impacts : exemples saharo-sahéliens »
- 4) ELM E., (1966): « Evolution de l'art urbain dans le Sahara algérien ». Institut d'urbanisme de l'université de Paris.
- 5) FARHI A., (2000) : « Villes nouvelles, villes d'équilibre, cas de Biskra et Batna ». Thèse d'Etat, Univ. Constantine, s/dir Côte/Tachrift, 365p.

- 6) FLEURY A. (2007), « Les espaces publics dans les politiques métropolitaines. Réflexions au croisement de trois expériences : de Paris aux quartiers centraux de Berlin et Istanbul », Thèse de doctorat, Géographie, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Paris.
- 7) GRUET. S, (2003), « L'œuvre et le temps (IV). Analytique. L'architecture, le temps, la ville », Poïésis-AERA, Toulouse.
- 8) HOFSTETTER. M, (2006), mémoire en études urbaines, « espace(s) public(s), une esquisse », dirigé par Antonio Da Cunha. DESS en développement urbain, gestion des ressources et gouvernance, faculté des géosciences et de l'environnement, université de lausanne.
- 9) MELIOUH.F, thèse de Magister, (1998), « Pratiques domestiques féminines dans le logement collectif : espaces et confort. Cas d'étude ville de Biskra », dirigée par Dr Tabet Aouel.K, Biskra.
- 10) NOUVELLON. A, (2002), « L'influence de la forme urbaine sur les citoyens, la lisibilité de l'espace public joue-t-elle un rôle pour son appropriation? Le cas de trois places d'Orléans », mémoire, Université de Tours
- 11) VITTU. E (2005), « L'aménagement d'une place en zone de réhabilitation. Helmholtzplatz, une place pour tous ? Observation critique et bilan des positions sur la rénovation urbaine en douceur à Prenzlauer Berg, Berlin », Mémoire de DESS, Université Paris 8, Saint-Denis
- 12) Zempf. M, (1999), « Concevoir l'espace public, les paradoxes de l'urbanité: analyse socio spatiale de quatre places lausannoises », Thèse de doctorat, Lausanne, EPFL.

Support de Cours :

- 1) Franck Temporal et Joseph Larmarange, (2006), Déroulement des enquêtes quantitatives et/ou qualitatives, laboratoire PopInter, département de sciences sociales- faculté de sciences humaines- Université de Paris 5 René Descartes
- 2) K.Tabet Aoul; (2000) « Climat, Energie, Environnement », Cours de Post Graduation, Janvier. Université de Bechar.

Documents :

- 1) Ministère de l'équipement des logements et transports, (1993). « la mixité urbaine dans les documents d'urbanisme ».
- 2) URBAT entreprise publique économique unité de Bechar – PDAU- plan d'aménagement et d'urbanisme de Bechar 1994. Page 02

Plans Et Cartographie :

- 1) LIPSCHUTZ. P, FISCHER. D & MONTAVON, (2003), Projet de plan directeur de quartier au Département de l'aménagement, de l'équipement et du logement Direction de l'aménagement du territoire / Genève

DICTIONNAIRES :

- 1) DE ALENCASTRO. L.F, (2002), « Traite », dans Encyclopædia Universalis, corpus 22.
- 2) Dictionnaire de la mythologie et des antiquités grecques et romaines, (1964), Hachette (4e édition), Paris.
- 3) GRAFMEYER. Y, (2001), Logement, quartier, sociabilité, Vocabulaire de la Ville, Edition du temps
- 4) HAMLIN. F. H, (1983), « Les noms de lieux du département de l'Hérault ». Nouveau dictionnaire Topographique et étymologique, Montpellier.
- 5) MERLIN.P et CHOAY .F, (1988), Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement publié, deuxième édition Revue et Augmentée, presses universitaires de France, Paris.
- 6) RONCAYOLO.M, PAQUOT.DIR.T, (1992), « villes et civilisation urbaine.XVIIIe-XXe siècle », Larousse. Paris.

Sites Internet :

- 1) Devisme L. et Dumont M, 2006, « Les métamorphoses du marketing urbain. », *EspacesTemps.net*, Mensuelles, <http://espacestems.net/document1831.html>
- 2) Dupavillon. Ch, janvier 2001, Fête de la musique - Faites de la musique. Analyses et réflexions, Premier Ministre – Service d'information du Gouvernement, Fiches mises en ligne sur www.premier-ministre.gouv.fr
- 3) JEAN-CLAUDE DAVID, « Espace public au Moyen-Orient et dans le monde arabe entre urbanisme et pratiques citadines/ Public space in the Middle East and the Arab World : between urbanism and Urban customs », volume 77-n°3/2002, Source <http://www.Géocarrefour>.
- 4) www.Kairouan.org.
- 5) www.maion.com/photography/morocco/marrakesh_fr_p.htm.
- 6) Commission de toponymie au Québec. <http://www.tponymie.gouv.qc.ca/dtv4.htm> #documents annexes.
- 7) Ministère hellénique de la culture, Département des programmes éducatifs. 1996-1999 Grectel : <http://francoib.chezalice.fr/agora/org1topos.htm>

- 8) Philippe Kerourio , Professeur d'Histoire - Géographie , Lycée Clovis Hugues Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône, France) <http://geotourweb.com/>
- 9) www.yanous.com/pratique/tourisme/img/Athènes.
- 10) Duchesne. S et Levesque. B, article « Les anciens marchés publics parisiens Pour mieux comprendre la société », <http://www.sociab-place-de-marché.htm/>
- 11) Groupe de travail Berges et Déplacement, M. Reibold, Port Autonome de Paris, 11 février 2004, www.parisrivegauche.fr
- 12) Groupe de travail Berges et Déplacements, D. Althabegoity, architecte du Port Autonome de Paris, 12 avril 05, www.parisrivegauche.fr